TRENTE ET UNIEME ANNEE — N° 9 221 — 32 PAGES — SAMEDI 7 SEPTEMBRE 1974



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

M. Jean Sauvagnargues se rendra en Israël le 31 octobre et le 1er novembre

LIRE PAGE 3.

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

LE RETOUR DE LA GRÈCE EN EUROPE

Les propos tenus par M. Mavros, ministre grec des affaires étrangères, depuis son arrivée à Paris jeudi, ainsi que sa prochaine visite à Bruxelles, confirment l'orientation affirmée par M. Caramanlis dès son retour au pouvoir, il y a un peu plus de six semaines. Profondément déçue par l'attitude des Américains non seulement dans la crise de Chypre, mais aussi tout au long des sept années du régime militaire à Athènes, et en outre peu soucieuse de se jeter dans les bras de l'U.R.S.S., la Grèce voit dans l'Europe occidentale son principal, voire son unique recours dans son isolement actuel ; le rapprochement avec la Communauté des Neuf est devenu l'axe principal de sa diplomatie.

La France, qui se trouve précisément à la présidence de la Communauté jusqu'à la fin de l'année, est le principal allié d'Athènes dans cette entreprise. Bien que le gouvernement français n'entende pas maintenir indéfiniment la condamnation de l'attitude turque qu'il avait portée au Conseil de sécurité et se soit retranché, à propos de Chypre, dans une position plus prudente — invitant surtout les deux communautés à s'entendre, — l'amitié avec la Grèce reste plus que jamais à l'ordre du jour. M. Giscard d'Estaing s'en est même justifié par un argument un peu curieux, au moins sur le plan diplomatique, en déclarant dans son allocution télévisée du 27 août que l' « affection » de la France pour la Grèce provient de ce que « nous lui devons une large part de notre civilisation ». Les Turcs, qui n'ont pas cet avantage, devront-ils se résigner à n'être jamais que des partenaires de seconde zone ?

Ce retour de la Grèce dans l'Europe n'en pose pas moins des problèmes complexes : rien n'indique que l'économie de ce pays soit avant longtemps en mesure de s'adapter complètement aux règles de la Communauté européenne, objectif que s'est assigné M. Mavros. Sur le plan politique, M. Berkhouwer, président du Parlement européen, a tenu à rappeler jeudi 5 septembre, dans une conférence de presse, que le plein rétablissement de l'accord d'association, suspendu en 1967 après le putsch militaire d'Athènes, ne devra intervenir qu'avec la restauration complète de la démocratie en Grèce. Or, jusqu'à présent, le régime de M. Caramanlis ne constitue qu'une étape transitoire : il reste à faire des élections et à organiser la vie publique sur des bases plus stables. Dès lors, la Turquie a beau jeu de rappeler que son régime actuel est plus démocratique que celui de son rival de l'Ouest. Dans le même temps, c'est précisément l'« hypothèque turque » et la situation précaire qui prévaut à Chypre après la double intervention d'Ankara qui empêchent le gouvernement de M. Caramanlis de se consacrer aux tâche intérieures.

L'attitude de la France dans la récente crise doit-elle être considérée pour autant comme « anti-américaine » ? Il est vrai que M. Giscard d'Estaing, en jouant résolument la carte d'Athènes, s'est distancé de Washington et a pu encourager la Grèce à se retirer, comme la France il y a huit ans, de l'appareil militaire de l'OTAN. Mais cependant le recours qu'il offre à M. Caramanlis retient les Grecs dans le camp occidental, pendant que les Etats-Unis, plus intéressés par la plus grande importance que présente la Turquie pour la défense en Méditerranée orientale, dispensent leurs faveurs à Ankara. On peut donc parler autant de partage des rôles que de rivalité.

(Lire nos informations page 2.)

Le remplacement des avions de combat

LES PAYS-BAS ET LA BELGIQUE INTERROGENT LA FRANCE ET LES ÉTATS-UNIS

(Lire page 32.)

EN SE RETROUVANT AU COURS DU WEEK-END

Les ministres des finances des Cinq vont tenter de calmer l'inquiétude des milieux économiques et financiers

M. Giscard d'Estaing invite à Paris le 14 septembre les neuf chefs de gouvernement de la C.E.E.

Le communiqué publié au ministère de l'économie et des finances semble indiquer que la réunion pendant le week-end de cette semaine des ministres des finances des cinq pays les plus importants du Fonds monétaire (Etats-Unis, Allemagne fédérale, France, Grande-Bretagne et Jajon), est due à une initiative française. « M. Jean-Pierre Fourcade, déclare notamment ce texte officiel, confirme qu'il recevra prochainement M. William Simon... ainsi que certains de ses collègues européens. Cette rencontre, prévue depuis plusieurs semaines, a pour objet de permettre une confrontation des points de vue avant la prochaine assemblée du F.M.I. », qui doit avoir lieu à Washington du 28 septembre au 4 octobre, précise le communiqué.

La date de la prochaine rencontre des Cinq aurait été, dit-on à Paris, fixée dès le 24 juillet dernier à l'occasion de la visite de M. Simon. On ajoute que le ministre italien des finances sera informé des entretiens de samedi et de dimanche prochains par M. Fourcade, qui doit le recevoir le 11 septembre. Le lieu de la rencontre n'a pas été officiellement annoncé. Il s'agirait certainement d'un château situé dans les environs de Paris.

Dans les circonstances actuelles, les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des Cinq chercheront sans doute d'abord à calmer les milieux économiques et bancaires.

Une autre rencontre importante est prévue. M. Giscard d'Estaing a invité, à une dîner qui se tiendra le 14 septembre, les chefs de gouvernement des pays de la C.E.E., annonce un communiqué de la présidence de la République. Ce dîner n'exclut nullement la réunion plus solennelle d'une conférence « au sommet » des Neuf avant la fin de l'année, conférence que la France voudrait voir se dérouler à Paris. Il n'est pas question pour l'instant, déclare-t-on à l'Elysée, de soumettre aux partenaires de la France un plan, de discuter en règle avec eux de propositions.

Une situation chaotique

Par PAUL FABRA

L'initiative prise par le gouvernement français, sans doute en liaison étroite avec M. Helmut Schmidt, de réunir samedi et dimanche les ministres des finances des cinq pays les plus importants du Fonds monétaire (Etats-Unis, Allemagne, France, Grande-Bretagne et Japon) s'explique par l'inquiétude générale. Jamais peut-être depuis la fin de la guerre, le monde capitaliste ne s'est trouvé, financièrement et économiquement, dans une situation aussi chaotique.

Les effets du désordre ne se traduisent plus seulement dans des chiffres, qui restent le plus souvent abstraits au commun des mortels, tel le montant du déficit extérieur ou même la montée de l'indice global des prix. Ce qui justifie le rappel de la période qui a immédiatement suivi le conflit mondial, c'est que le dérèglement financier et monétaire est maintenant visible à l'œil nu, et va parfois jusqu'à provoquer des troubles dans la rue. En Italie, la tentative malheureuse du gouvernement visant à contrôler les prix des pâtes a ressuscité le marché noir sur ce produit de première nécessité pour nos voisins ; un peu partout, en Europe, les ménagères se sont précipitées sur le sucre, tandis que, au mois de juin dernier — spectacle inimaginable — on a vu des petits porteurs manifester leur colère devant les portes closes d'une banque de Cologne qui venait d'interrompre brusquement ses activités sur ordre express des autorités monétaires de Francfort.

Depuis la déconfiture de la Bankhaus Herstatt, survenue le 26 juin, trois autres banques allemandes ont dû cesser leurs activités, et l'on s'attend que d'autres établissements soient acculés à en faire autant. Les faillites et les difficultés de trésorerie débordent largement la profession bancaire. De très importantes entreprises, publiques ou privées, sont obligées soit de déposer leur bilan, comme ce fut le cas pour l'énorme agence de voyages anglaise Court Line, soit d'appeler au secours l'Etat pour les préserver de l'insolvabilité, comme la Panam aux Etats-Unis et le groupe Iri en Italie.

Parmi les petites et moyennes entreprises, notamment celles qui travaillent dans la construction, le nombre des faillites augmente non seulement en France mais aussi et encore davantage en Allemagne, au Japon, etc. La question n'est plus de savoir si l'on aura une crise de « liquidités », c'est-à-dire d'insuffisance d'argent frais, pour faire face aux échéances. Nous y sommes déjà. Cela conduira-t-il l'économie occidentale à une grave dépression qui pourrait ressembler à celle de 1930, dont le spectre est désormais évoqué ouvertement dans la presse internationale ? Ou bien, pour essayer de relancer l'activité qui se ralentit déjà un peu partout, les gouvernements vont-ils desserrer les restrictions de crédit et par là même prendre le risque d'accélérer l'inflation sans être assurés pour autant de faire repartir l'expansion ?

Telles sont, dans leur grave simplicité, les questions que se posent actuellement les banquiers, les dirigeants d'entreprise, les syndicalistes, mais aussi l'homme de la rue. Le moins que les gouvernements puissent décider dans de pareilles circonstances n'est-il pas de se concerter, comme ils vont le faire par l'intermédiaire de leurs ministres des finances au cours du week-end prochain ?

(Lire la suite page 27.)

DANS UNE INTERVIEW AU «MONDE»

Le sentiment de la défense européenne a considérablement diminué, *déclare M. Michel Debré*

Au cours de sa conférence de presse du 25 juillet, M. Giscard d'Estaing a constaté : « Nos grands choix stratégiques ont été faits en 1960, dans un monde très différent, dans lequel la décolonisation n'était pas achevée en ce qui concerne la France. » Quelques jours après le président de la République engageait « une réflexion sur la défense » qui n'est pas terminée. A la fin du mois de septembre, un conseil des ministres sera spécialement consacré aux questions utilitaires.

M. Michel Debré, ancien premier ministre, ancien ministre de la défense nationale (1969-1973), qui ne figurait pas parmi les personnalités consultées par M. Giscard d'Estaing pendant la semaine de réflexion sur la défense, livre, en réponse à nos questions, sa pensée sur ce sujet.

« Le président de la République a annoncé son intention de réexaminer les grands choix stratégiques faits il y a 15 ans. Ne craignez-vous pas qu'il ne revienne sur les orientations du gaullisme ?

— Il est normal qu'un président de la République prenant ses fonctions, procède par lui-même à l'examen des politiques dont, de par la Constitution, et j'ajoute de par la nature de ses fonctions, il a la responsabilité directe. J'ajoute qu'il n'y a rien de pire que l'immobilisme : il faut toujours tenter, notamment de notre temps, d'apporter un œil neuf aussi bien sur les problèmes de la vie que sur ceux de l'Etat.

» Deux réflexions toutefois me paraissent s'imposer.

» La première est la suivante : Il ne faut pas à tout prix vouloir le changement : le changement ne vaut que s'il est une amélioration. Lorsque Georges Pompidou, en 1969, est entré en fonctions, il a, lui aussi, pris la mesure de la politique militaire entreprise depuis dix ans. A la place qui était la mienne alors, j'ai procédé au même examen. Le résultat de ces réflexions a été le maintien, pour l'essentiel, de la politique dont les principes avaient été fixés par le général de Gaulle, et pas seulement parce que nous en avions été, l'un et l'autre, successivement les collaborateurs.

» Ma seconde réflexion est la suivante : les principes de la politique militaire ont été fixés après l'explosion de « Régane ». Alors on a su que la France avait la maîtrise du fait nucléaire. J'ai proposé au général de Gaulle, qui l'a accepté, le principe d'un texte qui est devenu la première loi-programme. C'est cette loi qui a fixé les orientations pour les trois éléments de la dissuasion : bombes et avions ; engins et fusées ; sous-marins. Cette première loi-programme a franchi difficilement l'épreuve du Parlement. A l'Assemblée nationale, trois motions de censure, au Sénat deux rejets, c'est dire le changement qu'elle comportait ! En effet, et c'est le point capital, cette politique n'était pas celle des années 60. Comme je l'ai expliqué alors au Parlement, c'était vraiment la politique des vingt années à venir et cela pour les raisons suivantes :

» Une raison technique d'abord. La France s'engageait dans la voie nucléaire. De quelles plaisanteries cet effort n'a-t-il pas été accompagné ! Nous étions peu nombreux alors à croire à la valeur de la science et de la technologie françaises. La possession d'un armement nucléaire allait changer les conditions de la défense.

» Une raison politique ensuite. La détente était en vue. Etait également en vue le relâchement des liens qui avaient fait l'empire puis l'union française. Il fallait réexaminer nos objectifs, nos engagements. Politique extérieure et politique militaire sont solidaires.

Enfin, une raison technique et politique à la fois. La France dans l'avenir ne serait plus en mesure d'aligner de gros bataillons, faute d'avoir, par rapport aux autres pays, la situation démographique qui était la sienne au début du dix-neuvième siècle et faut de pouvoir disposer de troupes coloniales, fait militaire capital des cinquante premières années du vingtième siècle.

(Lire la suite page 9.)

A VARSOVIE

M. Gierek reçoit M. Poniatowski

M. Michel Poniatowski a commencé le jeudi 5 septembre une visite officielle en Pologne, qui durera jusqu'au 9. Ce vendredi, il s'entretient avec M. Gierek, premier secrétaire du Parti ouvrier unifié, qui devait lui renouveler l'invitation faite à M. Giscard d'Estaing de visiter Varsovie. Les premiers entretiens ont porté essentiellement sur la coopération économique. En raison de la crise énergétique, a indiqué le ministre d'Etat, la France souhaite développer considérablement ses achats de charbon polonais.

Dès son arrivée, M. Poniatowski a défini en ces termes le sens de son voyage : « *Depuis la visite du général de Gaulle en Pologne et celle de M. Gierek en France, les relations entre les deux pays ont pris un tour privilégié.* » « *Il y a,* a-t-il encore dit, *de vieilles traditions entre nos deux pays que nous voulons voir s'étendre de plus en plus.* » La presse polonaise donne le même son de cloche. Ainsi, *Glos Pracy*, organe des syndicats, écrit : « *Cette visite s'inscrit dans le cadre du dialogue ouvert depuis de nombreuses années et de plus en plus fructueux pour les deux pays.* »

Un traitement de choix est réservé à M. Poniatowski, qui avait été invité à Varsovie alors qu'il était encore ministre de la santé publique. Dès la formation du gouvernement Chirac, l'ambassadeur de Pologne, M. Wojtaszek, qui fut le premier chef de mission diplomatique à être reçu par le nouveau président de la République, avait fait savoir que l'invitation était maintenue malgré le changement d'attribution de M. Poniatowski. Mais c'est en tant que ministre d'Etat qu'il est reçu à Varsovie, et non comme ministre de l'intérieur. Les origines polonaises du prince sont abondamment rappelées sur les bords de la Vistule, où l'on se félicite d'accueillir un aussi proche collaborateur du chef de l'Etat et dont la venue annonce une prochaine visite de celui-ci.

Aucune date n'a encore été fixée mais on espère à Varsovie accueillir M. Giscard d'Estaing au début de 1975.

Les premiers entretiens de la délégation française avec M. Jagielski, vice-président du conseil polonais, ont porté sur les relations économiques. Les échanges, en 1973, ont été de 1,9 milliard de francs.

(Lire la suite page 2.)

UN FILM ET DES LIVRES

Une rentrée québécoise

Paris découvre chaque année de nouveaux visages du Québec.

Après Félix Leclerc, Réjean Ducharme, Gilles Vigneault, Pierre Perrault, Robert Charlebois, Gilles Carle et Michel Tremblay (dont les « Belles-Sœurs » ont triomphé l'an dernier à l'Espace Cardin), voici Jean-Pierre Lefebvre. Cinéaste et poète, ce Québécois est encore mal connu du public français. Si les ciné-clubs de la F.F.C.C. lui ont consacré plusieurs stages à travers la France, les exploitants de salles, et même ceux du quartier Latin, ont presque tous ignoré l'œuvre très personnelle de ce jeune homme sombre qui, à trente-deux ans, a déjà tourné douze films.

Il est vrai que le cinéma de Jean-Pierre Lefebvre tient davantage de la littérature que de l'observation : le « joual » qu'il emploi (le parler québécois de son petit monde) n'a rien de folklorique, de savoureux ; il est l'expression de l'identité déchirée de ces « maudits sauvages ».

Si « les Dernières Fiançailles » de Lefebvre sortent dans une petite salle du Marais, c'est à Montparnasse qu'une librairie-galerie, la librairie « Pluriel » propose les nouveautés de l'édition à Montréal, que les catalogues de « Livres du Canada » tentent de diffuser à travers la France.

Les « rentrées » françaises ne sont pas si convaincantes que ces deux rendez-vous avec le « joual » ne vaillent pas un petit détour.

(Lire nos articles page 21.)

AU JOUR LE JOUR

Les mauvaises rencontres

Ainsi le pouvoir devient itinérant. Ce n'est pas encore de la décentralisation, c'est un peu de l'excentricité, mais enfin, même s'il transporte Paris avec lui en voyage, le gouvernement aura au moins l'occasion de voir la France sous un autre angle.

Cela dit, la nouvelle formule ne vaudra l'énergie qu'elle consommera que dans la mesure où les responsables nationaux en profiteront pour entendre la voix des élus locaux.

Gageons que lorsqu'il ira à Marseille M. Valéry Giscard d'Estaing ne verra que des avantages à associer M. Defferre aux délibérations gouvernementales. Mais quand il ira à Bordeaux ?

ROBERT ESCARPIT.

EUROPE

Grande-Bretagne

AU CONGRÈS DU TUC A BRIGHTON

M. Wilson ouvre en fait la campagne électorale en évoquant les batailles des « prochaines semaines »

Londres. — Si M. Wilson a été acclamé chaleureusement lorsqu'il est monté, le jeudi 5 septembre, à la tribune du congrès des trade-unions à Brighton, les applaudissements ont été un peu moins enthousiastes à la fin de son intervention. Certes, les délégués ont promis leur soutien total au gouvernement travailliste. Mais, dans son appel, qui ouvre en fait la campagne électorale, le premier ministre n'a pas, semble-t-il, montré toute la flamme que les militants ouvriers attendaient.

M. Wilson n'a toujours pas annoncé la date qu'il a choisie pour les élections générales. Personne ne doute cependant qu'il s'agira du 3 ou du 10 octobre. Le premier ministre lui-même s'est contenté de faire maintes allusions aux batailles des « *prochaines semaines* ». D'autre part, il a surtout développé, ce qui sera sans aucun doute le thème central de la propagande électorale traliste : une « *nation unie* » s'appuyant sur un « *contrat social* » élargi entre le gouvernement, les syndicats et l'industrie.

Même après la victoire des avocats du « *contrat social* », M. Wilson se devait, bien entendu, de formuler quelques avertissements. Evoquant l'échelle mobile des salaires — instituée par le gouvernement Heath, — il a fait savoir

De notre correspondant

aux syndicats qu'ils ne devraient pas maintenant demander « *une seconde fois* » des compensations à la hausse du coût de la vie. Cependant, il a exprimé un peu de scepticisme à cet égard, en disant que si le « *contrat social* » ne peut pas être respecté intégralement, il conviendra de le faire observer « *aussi bien que possible* ». Enfin, il a indiqué, en termes prudents et voilés, que, dans les quelques années à venir, le maintien du niveau de vie actuel de la Grande-Bretagne constituera une tâche « *très difficile* ».

Rassurer le centre sans décourager l'aile gauche

Sur le terrain proprement électoral, la thèse de M. Wilson a été des plus simples. Selon lui, M. Heath, par sa politique de « *confrontation* » avec les syndicats, aurait divisé la nation tandis que le Labour s'efforcerait de l'unir sur la base d'une plus grande justice sociale. Cette attitude doit servir à regagner des voix au centre sans décourager pour autant l'aile gauche du parti et des syndicats. Pour cela le premier ministre a dû se livrer à un délicat exercice de marche sur la corde raide. C'est ainsi qu'il a défendu la nécessité des nationalisations et des interventions de l'Etat, tout en assurant qu'il souhaite voir une industrie « *entreprenante virile* ». Après avoir dénoncé les « *spéculateurs* », il a même cru bon d'adresser ses compliments à la *City* de Londres, qui contribuaient, avec ses « *rentrées invisibles* », à redresser la balance des paiements du pays. Quant au Stock-Exchange, il devrait se montrer « *fort et confiant* » et ne pas céder à la « *panique* » qui a fait tomber le cours de tous les titres à leur niveau le plus bas depuis bien des années.

Tout en tendant la main aux milieux industriels et en faisant un appel du pied aux électeurs centristes, M. Wilson n'a cependant laissé aucun doute sur ses intentions. L'unité nationale qu'il prône devrait se faire exclusivement sous l'égide des travaillistes ; il n'est toujours pas question pour lui d'envisager une « *coalition émasculée* » avec les autres partis.

Devant une assemblée soucieuse avant tout de défendre les revendications ouvrières, le premier ministre n'a consacré que peu de temps aux problèmes internationaux en général, et au Marché commun en particulier. Il est vrai que, sur ce point, le congrès s'était déjà prononcé quelques heures plus tôt d'une façon assez catégorique. Le débat sur la Communauté européenne a été l'occasion de réentendre des plaidoyers pour l'« *indépendance de la Grande-Bretagne* » ainsi que les réquisitoires traditionnels contre « *la bureaucratie de Bruxelles* » et les « *montagnes de beurre ou de bœuf* ».

Certes, les résolutions adoptées par le congrès au sujet du Marché commun ne sont sans doute pas plus réalistes que celles qui condamnent les défenses nucléaires ou celle qui demande la réinstallation de Mgr Makarios à la tête d'un Etat chypriote uni. Elles paraissent aussi manquer un peu de cohérence. Alors qu'un premier texte compte sur le référendum promis après la renégociation, une seconde motion vise à ne laisser aucun doute sur l'attitude du congrès en ce qui touche le fond du problème. Les délégués ont, en effet, voté par acclamation un texte qui « *réaffirme leur opposition* » à la présence britannique au sein de la Communauté.

Une seule voix a pu s'élever, timidement, pendant quelques minutes, contre ce courant général. M. Ray Grantham, représentant les employés de bureau, a adjuré le congrès de ne pas suivre l'exemple de la Norvège, où la division des sociaux-démocrates sur la question européenne aurait ouvert la voie à un gouvernement réactionnaire. Quant à M. Wilson lui-même, il s'est enorgueilli tout d'abord que son gouvernement ait restauré les liens avec le Commonwealth et rétabli la solidarité atlantique. A propos du Marché commun, il a, bien entendu, mis l'accent sur le référendum qui doit reconnaître au peuple « *le droit de trancher lui-même* » un problème aussi fondamental que l'attitude britannique vis-à-vis de la Communauté. A un moment, toutefois, il a indiqué que « *si les conditions étaient correctes* » et si les électeurs donnaient clairement leur accord, il serait possible que la présence de la Grande-Bretagne « *dans une Communauté européenne réformée, revivifiée et plus réaliste, soit la base d'une interdépendance européenne* ». Encore le premier ministre s'est-il hâté de rendre une telle perspective beaucoup plus vague. L'interdépendance, selon lui, ne doit pas « *se limiter à l'Europe occidentale* », elle devrait conduire bien plutôt à une « *unité plus vaste de l'Est et de l'Ouest* ».

M. Wilson ne faisait ainsi que reprendre, en termes plus sobres, la formule d'un délégué qui, un peu plus tôt, s'était fait applaudir de façon vigoureuse en s'inspirant du général de Gaulle et en souhaitant une Europe unie de Donegal (en Irlande) au Bosphore.

JEAN WETZ.

Saint-Marin

Pour la première fois

LES FEMMES VOTERONT DIMANCHE

Saint-Marin *(A.P.)* — *Un des derniers bastions antiféministes vient de tomber. Dans la plus petite et la plus ancienne République existant encore, les femmes voteront, en effet, pour la première fois, le dimanche 8 septembre, pour élire les soixante membres du Grand conseil général de Saint-Marin. Un comité pour l'émancipation des femmes a réussi à faire tomber la barrière qui les écartait des urnes. Les femmes avaient déjà obtenu accès à tous les postes gouvernementaux et aux fonctions publiques l'année dernière* (le Monde *du 18 septembre 1973*).

Seul un des huit partis en compétition n'a pas inscrit de femmes sur ses listes, le nouveau groupement de droite, baptisé « Comité pour la défense de la République ». Pour l'un de ces « irréductibles », « l'un des derniers paradis terrestres vient de disparaître ». *Mme Marina Busignani Reffi, l'une des vingt-deux candidates, estime, au contraire, que* « la liberté était uniquement masculine dans ce pays, qui se proclamait terre de liberté ».

Depuis 1957, la petite République est gouvernée par une coalition majoritaire de centre-gauche (vingt-six démocrates-chrétiens et sept sociaux-démocrates). Sur les dix-sept mille neuf cents électeurs, près de sept mille résident hors de Saint-Marin, en Europe et aux Etats-Unis. Depuis 1966, ils ne peuvent plus voter par correspondance. Aux élections précédentes en 1969, le P.C. d'Italie et de France avaient loué des cars pour emmener leurs sympathisants, tandis que les démocrates-chrétiens avaient affrété des avions-charters des Etats-Unis pour faire voter les leurs.

Espagne

UN « CONGRÈS DÉMOCRATIQUE » REGROUPE LES FORCES DE CENTRE GAUCHE HOSTILES AU PARTI COMMUNISTE

Madrid *(Reuter)*. — Les forces d'opposition de la gauche non communiste se regroupent au sein d'un front commun, appelé Congrès démocratique, a-t-on appris le 5 septembre. Les partis sont interdits en Espagne, mais les forces de centre gauche se sont regroupées clandestinement au cours des derniers mois. Elles ont refusé de se joindre à la Junte démocratique, créée le 30 juillet dernier à Paris (*le Monde* du 31 juillet) par MM. Santiago Carillo, secrétaire général du parti communiste espagnol, en exil, et Rafael Calvo Serer, conseiller politique de Don Juan et ancien directeur du journal *Madrid*, en exil également.

Le nouveau front de centre gauche comprend le parti socialiste, un parti social-démocrate embryonnaire, trois ou quatre groupes chrétiens-démocrates et des mouvements de centre gauche établis dans les provinces de Catalogne, d'Andalousie et de Galice. L'un des groupes chrétiens-démocrates est dirigé par le professeur Joaquin Ruiz Jimenez, qui fut ministre de l'éducation, ambassadeur au Vatican et président international de *Pax Romana*. Il comprend également M. Fernando Alvarez de Miranda, chrétien-démocrate connu. Le parti socialiste est maintenant dirigé par des hommes jeunes et dynamiques, comme MM. Pablo Castellano et Felipe Gonzales. L'un des principaux personnages à l'origine de ce regroupement est M. Antonio Garcia Lopez, un économiste de Madrid lié au nouveau groupe social-démocrate.

Le Congrès démocratique entend mettre au point un programme commun et présenter un front uni, en vue de contacts avec les forces armées et le gouvernement du premier ministre, M. Carlos Arias Navarro.

Yougoslavie

Des négociations sont engagées entre les autorités et les huit professeurs de Belgrade accusés d'activités « antisocialistes »

De notre correspondant

Belgrade. — Le cas des huit professeurs de la faculté de philosophie de l'université de Belgrade est de nouveau à l'ordre du jour (1). Accusés d'activités « anti-autogestionnaires » et « antisocialistes », ces enseignants sont en conflit avec le régime depuis le printemps de 1968 lorsque les étudiants de la capitale occupèrent leurs écoles pour appuyer une série de revendications politiques et économiques. Après une intervention personnelle du chef de l'Etat, le calme revint, sauf à la faculté de philosophie, qui reste un foyer de contestation.

A maintes reprises, les huit professeurs furent menacés de perdre leur poste parce qu'ils avaient pris position pour leurs étudiants il y a six ans et qu'ils continuaient à critiquer le régime. Ils furent cependant soutenus par leurs collègues et leurs élèves, et de nombreux intellectuels occidentaux, y compris d'intellectuels marxistes, intervinrent en leur faveur. Ils purent se maintenir à leurs postes. Leur situation s'est sensiblement aggravée au début de l'année : en effet, une nouvelle législation sur l'« aptitude » politique et idéologique du personnel enseignant précise que les professeurs doivent approuver le programme de la Ligue des communistes.

Alors la faculté de philosophie forme huit commissions chargées d'étudier le cas de chacun des « accusés ». Composées d'éminents enseignants des écoles supérieures de Belgrade, Zagreb, Ljubljana, Split, Titograd et Zadar, ces commissions émirent dans chaque cas à l'unanimité un avis favorable quant à l'« aptitude » des accusés. Les résultats de leur enquête furent communiqués au conseil de la faculté de philosophie, qui, à son tour, les adopta également à l'unanimité des voix avec une seule abstention. Ensuite le conseil de l'université, composé d'enseignants mais aussi des représentants des organisations scientifiques intéressées à son bon fonctionnement et de ceux du gouvernement, fut saisi du problème. A une énorme majorité deEs voix, il approuva lui aussi les résultats de l'enquête (les quatre représentants du gouvernement de Serbie avaient refusé de prendre part à la réunion parce que, disaient-ils, les dossiers des commissions ne leur avaient pas été communiqués dans les délais prévus). Donc les huit professeurs ont obtenu gain de cause dans toutes les instances universitaires compétentes. C'est alors que, semble-t-il, le régime modifia sa position. En effet, deux des professeurs furent subitement informés qu'ils obtiendraient leurs passeports pour se rendre à l'étranger d'où leur étaient parvenues plusieurs invitations. D'autres furent convoqués par des autorités de la République fédérée de Serbie, avec laquelle ils eurent des entretiens jugés « intéressants ».

Nous ne demandons qu'une chose, nous a dit l'un de ces professeurs : conserver nos fonctions à la faculté de philosophie. Si l'un ou l'autre accepte l'invitation d'un établissement scientifique étranger, ce ne peut être que pour une période déterminée et avec le droit de reprendre les cous à la faculté.

C'est dans cet esprit que les difficiles négociations entre les représentants du régime d'une part et ceux de la faculté et des professeurs mis en cause d'autre part, seront poursuivies. On ne pense pas qu'un accord puisse intervenir avant la fin du mois.

PAUL YANKOVITCH.

(1) Il s'agit plus précisément de six professeurs et de deux assistants. Les six professeurs sont l'académicien Mihailo Markovitch (logique et méthodologie scientifique), MM. Svetozar Stoïanovitch (ethnique), Miladine Givotitch (histoire de la philosophie moderne), Mme Zaga Pechitch-Goloubovitch (anthropologie sociale), MM. Ljoubomir Taditch (sociologie politique et philosophie du droit), Dragoljoub Mitchounovitch (histoire des doctrines sociales).

Les deux assistants sont MM. Neboïsa Popov (sociologie générale) et Trivo Indjitch (sociologie politique et juridique).

Pologne

M. Gierek reçoit M. Poniatowski

(Suite de la première page.)

Si la République populaire de Pologne a acheté pour 1,2 milliard de francs de marchandises françaises, elle n'a vendu que pour 700 millions de francs de ses produits à la France. A l'issue de la première conversation, M. Poniatowski s'est montré optimiste. Les échanges commerciaux atteindront probablement, a-t-il dit, le chiffre de 4 milliards de francs l'année prochaine : « *Nous avons évoqué les moyens de parvenir éventuellement à porter ce chiffre à 8 milliards de francs* », a-t-il indiqué.

Il est vrai qu'en accordant de nouvelles facilités de paiement, la France a déjà donné un coup de fouet au commerce entre les deux pays. Ainsi, pendant les six premiers mois de 1974, le montant des échanges s'est élevé à 1,45 milliard.

Mais c'est là une solution provisoire. Peut-on établir sur des bases plus stables les échanges commerciaux entre les deux pays ? M. Poniatowski a précisé qu'en raison de la crise du pétrole la France était intéressée par d'autres sources d'énergie. « *Nous allons voir*, a-t-il dit, *si nous pouvons nous rendre acquéreurs de charbon polonais.* »

En fait, le charbon représente déjà un quart des achats français en Pologne. Ce poste est en voie de développement puisque on a enregistré en 1973 une augmentation de plus de 20 % par rapport à 1972 et que pendant les six premiers mois de 1974 on a presque atteint le chiffre de l'année 1973 dans son ensemble. Pendant cette même année 1973, la France avait acheté à la Pologne 2 millions de tonnes de charbon (9,4 millions de tonnes à l'Allemagne fédérale et 1,8 million aux Etats-Unis).

La France et la Pologne ont également intérêt à progresser sur cette voie. En diversifiant davantage ses sources d'énergie, la France espère enrayer l'hémorragie de devises. Quant au gouvernement de Varsovie, il entend tout naturellement équilibrer les échanges et payer avec le charbon dont il dispose à profusion les biens d'équipement qu'il achète. Mais le sous-sol polonais recèle bien d'autres richesses pour lesquelles Varsovie souhaiterait conclure tant des contrats d'exportation à long terme que des investissements de prospection. La France, dans ce dernier domaine, est fort en retard sur les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale et d'autres pays encore.

Grèce

En visite officielle à Paris

M. Mavros réaffirme l'attachement de son pays à l'idée européenne

Arrivé jeudi en début d'après-midi à Paris pour une visite officielle de deux jours en France, M. Mavros, ministre grec des affaires étrangères, a été reçu ce vendredi matin 6 septembre par le président de la République et par M. Chirac, premier ministre. Il avait eu un entretien jeudi soir avec son collègue français, M. Sauvagnargues, qui l'a reçu à dîner. Au cours de l'échange de toasts, ce dernier a assuré M. Mavros que « *l'appui et le soutien actifs de la France ne feront pas défaut aux Grecs* ». Le chef de la diplomatie grecque a, pour sa part, affirmé dans sa réponse que, « *lorsque la Grèce démocratique sera membre à part entière du Marché commun, elle apportera son entière coopération pour l'organisation politique de l'Europe* ».

Au cours de ses entretiens de l'après-midi avec M. Sauvagnargues, M. Mavros avait fait d'abord un long exposé sur la situation à Chypre. Cartes en main, il expliqua les différentes phases de l'intervention turque en soulignant la disproportion entre les moyens militaires mis en œuvre et les prétextes invoqués. Il présenta son pays avant tout comme un Etat soucieux de garantir le statut international de Chypre et insista sur la volonté de son gouvernement de parvenir à un arrangement avec le gouvernement turc.

M. Sauvagnargues, de son côté, a affirmé que toute solution devrait être fondée sur un accord entre les deux communautés chypriotes, ce que M. Mavros approuva. Le ministre français rappela aussi les interventions diplomatiques de l'Europe des Neuf en faveur des réfugiés.

Les deux ministres discutèrent également de la réactivation de l'accord d'association entre la Communauté européenne et la Grèce, « gelé » en 1967, après le coup d'Etat des colonels. M. Mavros indiqua que l' « héritage » économique du régime des colonels était moins brillant qu'il n'y paraît, et que l'inflation faisait rage dans son pays. Il rappela que son gouvernement avait déposé un mémorandum pour remettre en vigueur l'accord d'association. M. Sauvagnargues lui répondit que, en dépit des difficultés techniques, la demande grecque était examinée avec diligence. Le conseil d'association entre l'Europe des Neuf et la Grèce se réunira très prochainement.

Une rencontre samedi avec Mgr Makarios

Dans une interview accordée à Europe 1, M. Mavros a réaffirmé son intention de déclencher une procédure en vue de l' « *adhésion totale* » de la Grèce à la Communauté européenne. Il a déclaré : « *Nous avons besoin de l'aide des Neuf, en particulier de la France et de l'Allemagne, deux Etats qui peuvent nous aider et dont je suis certain qu'ils le feront.* » M. Mavros a affirmé que son pays était « *profondément attaché à l'idée européenne* » et à une politique d'indépendance vis-à-vis des Etats-Unis. « *Nous considérons comme insupportable*, a-t-il précisé, *que les problèmes fondamentaux de la Méditerranée soient réglés entre Moscou et Washington.* »

Interrogé sur le retour de Mgr Makarios à Chypre, M. Mavros a estimé que cette éventualité « *n'est ni possible, ni souhaitable pour le moment* ». « *Il risquerait d'être assassiné* », a-t-il précisé, ajoutant : « *Nous reconnaissons tous Mgr Makarios comme le chef de l'Etat chypriote élu par le peuple* ».

Il a indiqué qu'il rencontrerait samedi l'ethnarque. Le programme officiel de M. Mavros s'achève ce vendredi par un déjeuner de l'Association de la presse diplomatique française, mais le ministre grec prolongera son séjour en France en privé jusqu'à dimanche avant de se rendre à Bonn et à Bruxelles.

Chypre

Malgré de nouvelles accusations mutuelles d'atrocités

MM. CLÉRIDÈS ET DENKTASH REPRENNENT leurs entretiens sur les « problèmes humanitaires »

Le président chypriote intérimaire, M. Glafcos Clérides, et le leader de la communauté turque de l'île, M. Rauf Denktash, devaient se retrouver, ce vendredi après-midi 6 septembre, à l'hôtel Ledra de Nicosie, pour commencer leurs entretiens sur les problèmes humanitaires. Cette rencontre, initialement prévue pour lundi dernier, avait été ajournée à la demande de M. Denktash à la suite de la découverte du charnier de Maratha.

Depuis, le climat s'est encore alourdi, les deux parties se sont mutuellement accusées d'avoir commis de nouvelles atrocités. Les Chypriotes turcs affirment avoir découvert un cinquième charnier contenant une cinquantaine de corps dans le secteur de Paphos. De son côté, le gouvernement chypriote grec a accusé jeudi les forces turques d'avoir assassiné « *de sang-froid* » au moins cent trente personnes — « *dont des femmes, des enfants et des vieillards* ». Selon ce communiqué soixante-cinq meurtres ont été signalés dans la seule région de Famagouste, occupée par les forces turques, au cours de leur seconde offensive.

D'autre part, poursuivant leur politique de « grignotage », les troupes turques, après avoir achevé, jeudi à l'aube, l'occupation du village chypriote-turc de Limnitis, sur la baie de Morphou, ont atteint dans la journée l'enclave chypriote-turque de Kokkina et progresseraient vers celle de Lefka. Selon des sources diplomatiques citées par l'Associated Press, les Turcs accroissent quotidiennement leur emprise sur Chypre. C'est ainsi que jeudi, un porte-parole de l'ONU a précisé que les forces turques avaient progressé de 30 mètres au-delà de la « ligne verte » qui sépare les deux communautés de Nicosie.

Sur le plan diplomatique, le secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, sortant d'une période de silence, a déclaré que les Etats-Unis vont faire leur possible pour faciliter un règlement de la crise chypriote « *conforme à la dignité et à l'amour-propre du peuple grec* ». Le chef de la diplomatie américaine a fait part de sa « *profonde sympathie* » pour le régime civil qui s'est substitué à la dictature militaire grecque. M. Kissinger, qui prenait la parole à l'occasion de la prestation de serment du nouvel ambassadeur des Etats-Unis à Athènes, M. Jack Kubisch, ancien secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires latino-américaines, a annoncé que les Etats-Unis « *feront le maximum* » pour soutenir le gouvernement de M. Caramanlis. « *Il serait vain de nier que des problèmes ont assombri les relations Athènes-Washington, cet été* », a dit le secrétaire d'Etat. Il faisait ainsi allusion aux critiques qu'a values à la diplomatie la tolérance qu'elle a montré, d'abord envers les généraux d'Athènes lors du coup d'Etat de Chypre contre le président Makarios, puis, après la chute des militaires, à l'égard des Turcs. M. Kissinger, en conclusion, a fait part de son intention de « *restaurer et d'approfondir les relations entre les Etats-Unis et la Grèce* », envers laquelle, a-t-il ajouté, les Américains ont éprouvé une « *longue et profonde amitié* ». — *(A.F.P., A.P.)*

PROCHE-ORIENT

APRÈS LA VISITE DE M. BEN-NATAN A L'ÉLYSÉE

M. Sauvagnargues se rendra en Israël les 31 octobre et 1er novembre

M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, se rendra en visite officielle au Proche-Orient en octobre. Il ira à Beyrouth et sans doute aussi à Amman à des dates qui ne sont pas encore définitivement fixées, reviendra à Paris et visitera Israël le 31 octobre et le 1er novembre.

Il est possible que le ministre aille également au Caire, mais la date est très difficile à fixer. Il avait d'abord été prévu que M. Sauvagnargues ferait, dans la seconde quinzaine d'octobre, un voyage circulaire au Caire, à Ammam et à Beyrouth, mais le « sommet » arabe de Rabat « mobilisera » le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Fahmi, du 22 octobre à la fin du mois. Comme M. Fahmi doit se rendre auparavant aux Nations unies puis à Moscou, la visite de M. Sauvagnargues dans la capitale égyptienne devra sans doute être reportée à novembre. Ce contretemps ne met cependant pas en cause le reste du « scénario ».

La visite de M. Sauvagnargues en Israël sera la première visite officielle d'un ministre français dans l'Etat juif et devrait consolider une certaine amélioration des relations franco-israéliennes. Précisons que, comme les autres visiteurs occidentaux, M. Sauvagnargues ne se rendra pas officiellement à Jérusalem, mais qu'il résidera à Tel-Aviv, siège de l'ambassade de France. La France, pas plus que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, ne reconnaît Jérusalem comme la capitale de l'Etat juif. Depuis Tel-Aviv, le ministre français rendra visite aux dirigeants israéliens dans leurs ministères à Jérusalem.

M. Ben-Natan, ambassadeur d'Israël à Paris, a eu, jeudi 5 septembre, un entretien de cinquante minutes avec M. Giscard d'Estaing

M. Ben-Natan déclara, à la sortie, qu'il avait fait avec le président de la République « *un tour d'horizon dans une ambiance très amicale et, dans ces conditions, très constructif* ».

Répondant aux questions des journalistes, l'ambassadeur précisa que, « *bien entendu* », la levée de l'embargo sur les ventes d'armes françaises au Proche-Orient avait été évoquée, mais qu'il n'avait pas parlé de commandes d'armes. M. Ben-Natan déclara encore : « *Israël va d'abord étudier les marchés* (des armes) *vu la situation générale, vu la politique, vu ses besoins. On va d'abord voir s'il y a quelque chose qui intéresse l'Etat d'Israël actuellement. (...) Israël a toujours besoin d'armes. Nous espérons qu'un jour viendra où nous n'en aurons plus besoin, mais vous avez vu que les pays arabes s'arment à une cadence inquiétante, ce qui nous oblige à nous armer, nous aussi.* »

M. Ben-Natan dit aussi qu'il était trop tôt pour savoir si la levée de l'embargo modifierait les relations franco-israéliennes. « *Je n'ai que des espoirs* », dit-il.

Enfin, au sujet des relations entre la Communauté européenne et Israël, M. Ben-Natan déclara : « *Depuis un certain temps, la France, avec les autres pays de la Communauté, pense qu'il faut arriver à une zone de libre-échange avec Israël. Les négociations vont avoir lieu les 3 et 4 octobre prochain à Bruxelles. Je dois dire que sur ce point l'attitude de la France est correcte.* »

M. D.

LES INCIDENTS AU SUD-LIBAN

Nous avons tout mis en place pour boucler la frontière.

dit-on à Beyrouth

De notre correspondant

Les journaux israéliens annoncent sous de grandes manchettes les « mesures de sécurité que prend Israël à l'intérieur même du territoire libanais » : *recherches, perquisitions, arrestations de suspects et bombardements par l'artillerie des bases de fedayin. Les journaux affirment que les autorités libanaises ayant pratiquement renoncé à tout contrôle sur le sud du pays, Israël n'a d'autre solution que de veiller lui-même à sa protection.*

D'autre part, les autorités israéliennes ont annoncé jeudi le début des travaux pour la construction du centre urbain de Katzrin au sud du plateau du Golan. Selon un porte-parole du ministère de la construction, Katzrin ne sera pas une ville d'habitation, mais plutôt un centre commercial et industriel destiné à ravitailler les dix-sept colonies de peuplement israéliennes installées sur le Golan depuis 1967.

Beyrouth. — Les responsables de Beyrouth qualifient de « *provocation flagrante* » les informations publiées dans la presse israélienne, qui font état d'un véritable abandon de la souveraineté libanaise sur les régions du sud limitrophes de l'Etat hébreu. Aussi bien dans l'entourage du chef du gouvernement, qui est rentré jeudi à Beyrouth au terme d'une visite officielle à Tripoli (Libye), que dans les milieux de l'Organisation de libération palestinienne et du Fath, on dément qu'un malentendu ait surgi récemment concernant la présence des guérilleros au Sud-Liban.

Les responsables de la résistance assurent qu'ils s'en tiennent au dernier *modus vivendi* conclu avec les Libanais et en vertu duquel il n'y aura plus de base fixe d'entraînement de fedayin tout au long de la frontière israélo-libanaise. Les journalistes étrangers qui viennent de visiter la région s'en sont rendu compte, non sans surprise. Il est en effet établi que toutes les infiltrations à travers la ligne de démarcation sont désormais le fait d'éléments « *sélectionnés et entraînés* » de commandos, dont la mission n'est d'ailleurs tenue pour accomplie que s'ils échappent à la fois aux gardes-frontières libanais et israéliens.

S'ils sont pris au Liban, leur vie est sauve mais ils sont déférés devant le parquet militaire. Ces explications nous ont été fournies en réponse aux informations rapportées par des journaux israéliens qui laissent supposer que les forces libanaises ont pratiquement évacué une partie de la zone frontalière pour que les commandos palestiniens prennent la relève. « *Il s'agit d'une calomnie qui dissimule des arrière-pensées*, nous a-t-on déclaré de source officielle. *Tout se passe comme si l'Etat hébreu était en quête d'un prétexte pour occuper l'une des régions du pays qui recèle les plus grandes réserves d'eau du Proche-Orient. Nous avons tout mis en œuvre pour boucler la frontière. S'il y a des défections nous n'en sommes pas seuls responsables. Après la mise en place de leur barrière électrifiée, les Israéliens avaient bien assuré qu'aucune infiltration ne serait désormais possible du côté libanais. Deux semaines plus tard ils se rendent à l'évidence et reconnaissent publiquement qu'il est impossible de verrouiller totalement la frontière.* »

EDOUARD SAAB.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Le mirage de l'embargo

Nécessité économique de l'heure, nouvelle orientation de la politique étrangère de la France au Proche-Orient, tels sont les deux principaux motifs que donnent les hebdomadaires à la décision gouvernementale de lever l'embargo sur les armes destinées aux pays du Proche-Orient.

Pour Jacques Derogy, dans *L'EXPRESS*, cette décision met fin à « *sept ans d'hypocrisie* » et « *s'imposait d'autant plus que la politique suivie en ce domaine s'était révélée techniquement illusoire, politiquement peu payante et économiquement préjudiciable. La France s'était laissé prendre au piège d'un engrenage de malices et de contre-vérités enclenché par le général de Gaulle.*

» *Et plus que l'odeur du pétrole, c'est l'odeur du mensonge politique qui était devenue intolérable à mesure qu'éclataient la vanité et les contradictions de cette politique.* »

Claude Bonjean, dans *le Point*, s'interroge : « *A qui profite cette décision ? A l'industrie française d'armement, bien sûr. Mais encore ? Curieusement, ni les Arabes ni les Israéliens n'ont sauté de joie. Prudents, les uns et les autres attendent des précisions (...)* » qui constituent « *un nouvel embarras : comment équilibrer les livraisons d'armes ?* »

« *Il était difficile de maintenir la fiction héritée de l'ère gaullo-pompidolienne* », reconnaît *RIVAROL* qui ne voit pas pourquoi les Israéliens achèteraient des armes à la France, abandonnant ainsi les Etats-Unis, leurs actuels fournisseurs. « *Si bien que le « changement » annoncé si bruyamment par V.G.E. risque fort de ne pas apporter à notre industrie aéronautique la bouffée d'oxygène espérée.*

» *L'important, n'est-ce pas, c'est que la France reste à la troisième place des « marchands de canons.* » »

CARREFOUR feint de supposer que « *M. Valéry Giscard d'Estaing n'a pas osé avouer lui-même qu'il avait déjà pris une décision (de plus) piétinant la politique que le général de Gaulle avait mise en œuvre, voilà sept ans, et que son successeur a scrupuleusement suivie parce qu'elle est capitale pour la France, comme pour la paix* », et regrette que lors de son allocution à la télévision le président de la République n'ait pas donné les raisons de cette décision.

« *A ce jour, le gouvernement français n'a donné aucun signe objectif d'un réel changement d'attitude* » constate *TRIBUNE JUIVE-HEBDO* qui poursuit : « *Le fait que M. Giscard d'Estaing compte dans une certaine mesure établir de meilleurs rapports avec les Etats-Unis ne rassure pas sans doute l'Etat d'Israël qui éprouve à l'égard de la politique du Dr Kissinger une irritation croissante.* »

Pour *POLITIQUE-HEBDO* « *aujourd'hui il faut vendre, vendre à tout prix. D'abord les affaires. La politique suivra (...). Les plus directement intéressés (...) sont les Egyptiens (...). Mais vendre à l'Egypte sans vendre à Israël ? Il ne resterait plus qu'à envoyer au panier la politique « plus équilibrée » de la France giscardienne au Proche-Orient. (...). Vendre à tout le monde, alors ? « Oui, oui ! », répondent en chœur les fabricants d'armes. Mais il y a un hic. Les régimes arabes, pourtant si compréhensifs avec l'impérialisme américain, se permettront d'être beaucoup plus ombrageux avec un pays qui a besoin d'eux parce qu'il a investi chez eux (...). Le savoir-faire des marchands et des diplomates français saura-t-il concilier des impératifs parfaitement contradictoires sans mécontenter tout le monde ?* »

Claude Gault, dans *HEBDO-T.C.-TEMOIGNAGE CHRETIEN*, constate : « *On avait un embargo mal respecté ; nous aurons un supermarché des engins de mort. Dans cette affaire, le « giscardisme » montre ce qu'il est. Seul l'argent compte. Le calcul du président de la République est simple : la France doit combler son déficit extérieur ; elle doit donc exporter ; elle fabrique des armes ; elle en vend (...).* »

A. Ch.

M. WALDHEIM CRAINT UNE REPRISE DES HOSTILITÉS

New-York (Nations unies) (*A.F.P.*). — Le secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, a lancé un appel, jeudi 5 septembre, pour que la conférence de Genève sur le Proche-Orient reprenne le plus tôt possible, faute de quoi un nouveau conflit pourrait éclater.

M. Waldheim insiste sur ce point dans l'introduction de son rapport annuel sur les activités de l'Organisation des Nations unies.

La menace nucléaire

Le secrétaire général soulève d'autre part la question des explosions nucléaires pacifiques et suggère qu'elle soit étudiée à l'échelon international, comme l'a été celle de la prolifération possible des armes nucléaires.

Notant qu'il y a actuellement une douzaine de pays nonparties au traité sur la non-prolifération qui peuvent acquérir en très peu de temps la « capacité nucléaire » et que ce nombre risque de doubler dans quelques années, M. Waldheim estime « *qu'une si large diffusion du « savoir-faire » nucléaire et de stocks de plutonium, ainsi que la prolifération des dispositifs nucléaires, pourraient menacer de dangers presque inimaginables la survie de notre civilisation et de l'humanité, sans parler de la multiplication effarante des risques de guerre par accident ou par erreur de calcul ou d'interprétation ou des dangers de l'acquisition de tels dispositifs par les éléments criminels* ».

DIPLOMATIE

M. Schmidt critique vivement l'« appareil boursouflé » de la Commission européenne

De notre correspondant

Bonn. — Dans une interview accordée au journal de Bonn *General Anzeiger* (indépendant), le chancelier Schmidt s'est montré relativement optimiste sur les chances d'une relance européenne : « *La coopération entre les Neuf en politique étrangère a fait de bons progrès au cours des deux dernières années, même si nous ne pouvons pas oublier certains reculs, comme, par exemple, en matière énergétique*, a-t-il dit. *Je pense que nous irons de nouveau de l'avant d'ici peu.* »

Selon le chancelier, de nouveaux progrès ne nécessitent pas des changements profonds dans l'organisation ou dans les institutions de l'Europe. Il admet cependant qu'au cours de ses entretiens avec M. Giscard d'Estaing le renforcement des pouvoirs du conseil des ministres par rapport à ceux de la Commission de Bruxelles a été « brièvement » évoqué. Dans une interview à la première chaîne de télévision ouest-allemande, M. Schmidt a par ailleurs formulé des critiques très vives à l'égard des institutions de Bruxelles. Exprimant ouvertement les griefs que les Allemands adressent généralement à une administration trop lourde et trop coûteuse, il a brocardé « *cet appareil bureaucratique boursouflé* ».

« *Toutes les critiques imaginables que l'on peut faire à une bureaucratie s'appliquent certainement à celle de Bruxelles* », a-t-il ajouté.

Le chancelier a émis des doutes sur la possibilité d'atteindre le but fixé par le « sommet » de Paris, c'est-à-dire une union économique et politique de l'Europe en 1980. « *En principe*, a dit M. Schmidt, *je continue à croire à cet objectif, mais en ce qui concerne le calendrier, on ne doit promettre que ce que l'on peut tenir.* »

Confirmant qu'une rencontre des différents pays de l'Europe des Neuf aurait lieu cette année, le chef du gouvernement de Bonn a indiqué au *General Anzeiger* son « *attente minimale* » : un approfondissement de la compréhension mutuelle et une harmonisation des objectifs en matière économique. A propos d'une politique européenne de sécurité, il a laissé entendre que des discussions discrètes se poursuivaient à ce sujet entre les Neuf, mais « beaucoup de choses *doivent mûrir dans le silence avant que l'on puisse en faire un sujet officiel de discussion* ».

M. Schmidt revient, d'autre part, sur l'aide accordée à l'Italie qui doit être considérée comme un cas particulier. Il rappelle, d'une part, qu'un crédit bilatéral ne saurait remplacer une politique économique commune, d'autre part, qu'une aide communautaire ne dispense pas chaque pays d'accomplir des efforts particuliers. « *La France, par exemple, voudrait équilibrer sa balance des paiements par ses propres moyens*, a-t-il déclaré, *et il y a de bonnes raisons de croire qu'elle y réussira.* » Le chancelier ajoute modestement : « *Il n'est pas exclu qu'un jour éloigné l'Allemagne fédérale ait, elle aussi, besoin d'une aide bilatérale.* »

DANIEL VERNET.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Rompant avec la tradition des ambassades « achetées »

Le président Ford offre l'ambassade de Londres au sénateur Fulbright

Battu fin mai aux « primaires » démocrates de l'Arkansas, M. William Fulbright ne pourra plus briguer le renouvellement de son mandat sénatorial, qui expire légalement le 3 janvier 1975. L'autorité et le prestige qu'il s'est acquis à la présidence de la commission des affaires étrangères du Sénat ont incité M. Ford à lui proposer de représenter les Etats-Unis à Londres. M. Fulbright — qui passa un an à Oxford comme « Rhodes scholar » — s'est donné un délai de réflexion de quelques jours. D'autre part, la Maison Blanche a demandé son agrément à Madrid pour y envoyer comme ambassadeur M. Peter Flanigan, jusqu'ici conseiller du président pour les problèmes du commerce international.

Enfin, Mme Mary Louise Smith a été nommée le 5 septembre présidente du comité directeur du parti républicain. Elle succède à ce poste, dont M. Ford voudrait accroître l'importance, au nouvel ambassadeur à Pékin, M. George Bush.

De notre correspondant

Washington. — Les premières nominations diplomatiques du président Ford témoignent de son souci de rompre avec une vieille tradition, celle qui consistait à « récompenser » par des postes importants à l'étranger les principaux contributeurs à la caisse électorale du parti vainqueur aux élections. Son prédécesseur, M. Richard Nixon, avait maintenu et développé cette pratique en augmentant en quelque sorte le « prix de vente » des ambassades. A cet égard, le rapport de la commission sénatoriale d'enquête sur le Watergate contenait des révélations intéressantes. Ainsi, le poste de Londres a « coûté » 250 000 dollars à M. Annenberg et celui de Paris respectivement 300 000 et 50 000 dollars à MM. Watson et Irwin. En revanche, M. Moore a eu Dublin pour une « bouchée de pain » : 10 442 dollars...

Les ambassades du Benelux sont plus « chères » : M. Firestone a obtenu Bruxelles avec une contribution de 112 600 dollars et M. Gould La Haye pour 100 900 dollars. Quant à Mme Ruth Farkas, Luxembourg lui est revenu à 300 000 dollars. Une tradition sans doute, puisque sous l'administration Truman, la célèbre et millionnaire hôtesse Perle Mesta l'y avait précédée.

Toujours selon le rapport, M. Nixon a nommé en 1972 treize ambassadeurs n'appartenant pas à la carrière, dont les contributions à la caisse électorale républicaine représentent un total de 706 000 dollars. Le rapport affirme que plus de 1 800 000 dollars de contributions de la campagne présidentielle de 1972 provenaient de personnalités ayant reçu des postes diplomatiques du président. M. Kalmbach, ancien avocat de M. Nixon, qui tenait aussi un rôle de courtier, a indiqué dans sa déposition que les ambassadeurs à Trinidad-Tobago et à la Jamaïque, désireux d'obtenir des postes plus importants, avaient reçu la promesse d'une promotion en échange d'une contribution de 100 000 dollars. Néanmoins, les deux hommes restèrent en rade sur leur île...

Aucun des hommes nommés, le 4 septembre, par le président Ford comme ambassadeurs n'a contribué à la caisse du parti républicain. M. Bush, ancien président du comité directeur du parti, est un millionnaire que le président éloigne à Pékin pour ne pas avoir autour de lui un homme de l'« ancien régime » Nixon. Le même souci inspire le déplacement de M. Rush, qui peut être considéré comme un diplomate de carrière puisqu'il sert le gouvernement depuis 1969. Enfin, il est évident que le sénateur Fulbright, pressenti pour l'ambassade de Londres, président sortant de la commission sénatoriale des affaires étrangères, démocrate de vieille date, n'a jamais contribué aux bonnes œuvres électorales du parti républicain.

Le président Ford n'a cependant pas poussé trop loin la rupture avec le passé. Ainsi, le tiers environ des cent douze chefs de postes diplomatiques continue d'être aux mains d'hommes n'appartenant pas à la carrière. En Europe occidentale, cinq seulement des ambassadeurs américains sont des diplomates de métier. En fait, le bon travail accompli souvent par ces non-professionnels justifie ce système assez souple qui permet de faire appel à des hommes ayant des talents et des aptitudes différents de leurs camarades de carrière.

HENRI PIERRE.

Canada

La visite de M. Trudeau à Paris n'affectera pas les relations spéciales entre le Québec et la France

dit-on dans l'entourage de M. Bourassa

Comme il était généralement prévu (le Monde *du 20 août*), *le premier ministre canadien, M. Pierre-Elliott Trudeau, se rendra en visite officielle en France et en Belgique le mois prochain. Il sera à Paris les 21 et 22 octobre et à Bruxelles du 23 au 25 octobre. A cette occasion, il s'entretiendra aussi avec des responsables du Marché commun et de l'OTAN. M. Trudeau fera un second voyage en Europe d'ici à la fin de l'année, mais la date n'en est pas encore fixée.*

De notre correspondant

Québec. — Bien que les dates de la visite du premier ministre canadien aient été rendues publiques le jeudi 5 septembre, on refusait dans son entourage de confirmer ou de démentir la rumeur selon laquelle M. Trudeau chercherait à remettre en cause l'accord-cadre franco-canadien de 1965 par lequel Ottawa avait donné son aval aux relations « directes et privilégiées » précédemment établies entre les gouvernements français et québécois.

A Québec, on considère que M. Trudeau n'en fera rien. On rappelle que la coopération des gouvernements québécois et français couvre des domaines qui ne relèvent pas de la compétence du gouvernement fédéral et dans lesquels la participation du gouvernement provincial est irremplaçable. Pour le prouver, on cite l'accord de coopération canado-belge conclu en avril 1971 et dont la mise en œuvre a piétiné faute d'une participation active des provinces, en particulier de celle du Québec. Or le Québec n'entend s'associer à de tels accords que s'il obtient une liberté d'action aussi complète que celle dont il dispose dans le cadre des accords franco-québécois et franco-canadiens.

La régularisation des relations entre les gouvernements français et canadien, que consacrera la venue à Paris de M. Trudeau, est considérée à Québec comme un phénomène logique et souhaitable, étant entendu que cette régularisation doit se faire dans le respect des compétences de chaque niveau de gouvernement, et qu'elle ne doit pas remettre en cause les relations spéciales entre la France et la « Belle Province ».

M. Robert Bourassa, premier ministre du Québec, se rendra cet automne à Paris comme prévu, à l'invitation de M. Giscard d'Estaing, probablement après la visite de M. Trudeau. Le premier ministre du Québec fait confiance au président Giscard d'Estaing pour attacher à la coopération franco-québécoise la même importance que ses prédécesseurs à l'Elysée.

M. Bourassa estime que les relations franco-québécoises et franco-canadiennes sont deux choses compatibles et complémentaires, mais distinctes et qui doivent le rester. Le gouvernement québécois, affirme-t-on dans l'entourage du premier ministre, est conscient de la nécessité pour le gouvernement français d'élargir et d'approfondir ses relations avec le gouvernement fédéral dans les domaines qui relèvent de la compétence de ce dernier, comme la défense ou les accords commerciaux.

Mais le gouvernement français sait aussi, ajoute-t-on à Québec, que dans les domaines relevant de la compétence des provinces, comme l'éducation, la culture, les affaires sociales, la justice ou les richesses naturelles, le Québec, seul gouvernement francophone d'Amérique du Nord, reste l'interlocuteur privilégié de la France au Canada.

JEAN-MARIE MONNET.

AFRIQUE

Algérie

DESTINÉ A EMPÊCHER L'AVANCE DU DÉSERT

Le lancement de l'opération Barrage vert marque une étape importante de la révolution agraire

Alger. — L'essentiel de l'activité politique intérieure en Algérie au cours de ces deux derniers mois a été axé sur la révolution agraire. M. Tayebi Larbi, ministre de l'agriculture et de la réforme agraire, vient d'ouvrir une série de journées d'études centrées sur les avant-projets de charte et de code du pastoralisme. Ces textes ont été publiés par la presse. Ils avaient été élaborés à la suite de la journée d'études sur la steppe qui avait abouti, le 29 janvier dernier, à la délimitation des zones steppiques, et après le séminaire international sur le pastoralisme réuni dans la capitale du 22 au 27 avril. Lorsqu'ils auront été définitivement mis au point, ils feront l'objet d'un décret présidentiel qui marquera le début de la troisième phase de la révolution agraire (« le Monde » des 23-24 juin).

En attendant une opération de grande envergure, le projet Barrage vert, a été lancée le 14 août. Elle a été préparée depuis deux ans, et sa réalisation s'étendra sur vingt ans. Elle vise à empêcher l'avance du désert. Une forêt d'eucalyptus et de diverses essences de pins, large de 20 kilomètres, longue de 1 400 kilomètres, sera plantée de la frontière de la Tunisie à celle du Maroc.

Le Barrage vert couvrira environ 3 millions d'hectares et se situera à mi-chemin de Djelfa et de Laghouat, au cœur de la steppe, à la porte de l'immense Sahara. Cette lutte contre la progression du désert et indirectement contre la sécheresse a été confiée aux jeunes faisant leur service national. Chaque année, cent mille recrues planteront des arbres comme leurs prédécesseurs

De notre correspondant

ont construit les années précédentes la route transsaharienne qui relie l'Algérie à ses voisins d'Afrique noire.

Quelques jours avant le début de cette opération, environ quatre mille étudiants avaient regagné Alger après un mois de volontariat dans les campagnes. Leur travail aura été, semble-t-il, d'autant plus important que le premier congrès constitutif de l'UNPA (Union nationale des paysans d'Algérie) doit se tenir prochainement et qu'un décret présidentiel a fixé au 31 décembre la fin de la deuxième phase de la révolution agraire concernant la distribution des terres privées.

La distribution et la commercialisation des produits agricoles

Enfin la willaya (département) d'Alger a tenu des journées de travail sur le nouveau système de distribution et de commercialisation des produits agicoles dans la capitale. Les prix, qui avaient momentanément baissé à la suite de la réforme qui avait entraîné la supppression des mandataires des halles (*le Monde* du 28 mai), s'étaient remis à grimper. Les autorités ont vivement dénoncé un organisme aussi officiel que l'OFLA (Office des fruits et légumes d'Algérie) et les agissements illégaux des anciens grossistes, sans cacher que ces derniers avaient bénéficé de complicités au sein même de l'administration.

Il ne fait pas de doute que la réaction des autorités pour empêcher la valse des étiquettes et consolider le nouveau système de distribution lié à la révolution agraire d'une part, le caractère inéluctable de la distribution des terres privées d'autre part, ont créé des tensions sous-jacentes dans les couches de la nouvelle bourgeoisie et des gros propriétaires fonciers. Faut-il y voir un rapport de cause à effet ? Le fait est que, pendant tout l'été, Alger a été submergé par une campagne sans précédent de rumeurs, au demeurant fort contradictoires.

Chacun confiait sous le manteau le nom de plusieurs ministres qui allaient être limogés, mais l'identité des victimes et les raisons de leur disgrâce variaient considérablement d'un interlocuteur à l'autre. D'autres assuraient qu'un remaniement ministériel était en cours, quelques-uns faisaient état de dissensions au sein de l'équipe gouvernementale, d'autres enfin affirmaient d'un air entendu qu'Alger allait vivre de folles journées politiques. Quelques diplomates allèrent même jusqu'à adresser des notes alarmistes à leurs gouvernements. Rien de tout cela ne s'est produit. Lors de la signature de l'accord sur l'indépendance de la Guinée-Bissau, le 26 août, le président Boumediène a tenu à ce que tous les membres du Conseil de la révolution et du conseil des ministres soient présents. L'opération s'est répétée quatre jours plus tard à l'occasion de l'inauguration de la XI[e] Foire internationale d'Alger. C'est une façon discrète et efficace, bien dans la manière du chef de l'Etat, de démentir les rumeurs. On remarquait néanmoins l'absence de M. Cherif Belkacem, ministre d'Etat.

PAUL BALTA.

● *Une délégation du parti communiste français*, conduite par M. Georges Marchais, se rendra en Algérie du 11 au 15 septembre. Cette visite a lieu à l'invitation de la direction du Front de libération nationale.

UN HAUT FONCTIONNAIRE EST ARRÊTÉ POUR « PROPAGATION DE RUMEURS CALOMNIEUSES ET MENSONGÈRES ».

Alger (*A.F.P.*). — L'attaché de presse du ministère de l'industrie et de l'énergie, M. Mohamed Seghir Benbouzid, a été arrêté pour avoir propagé « *des rumeurs et des publications d'inspiration étrangère de nature à nuire à l'intérêt national* », annonce ce vendredi 6 septembre le quotidien *El Moujahid*.

Selon le journal, M. Benbouzid « *a contribué à la campagne de dénigrement d'origine étrangère ayant pour but de provoquer et d'entretenir un climat de confusion et de défiance à l'égard de notre Etat et de ses dirigeants* ». *El Moujahid* précise que l'accusé, « *usant et abusant de ses fonctions d'attaché de presse, faisait photocopier et distribuait à tout venait des libelles et des publications calomnieuses et mensongères en provenance de l'étranger* ».

Le quotidien estime qu'il ne s'agit pas là d'un « *cas isolé* » et que ce fonctionnaire avait des « *imitateurs* » qui avaient « *redoublé d'activité pour s'efforcer de créer une néfaste atmosphère de confusion* ».

Éthiopie

L'armée dénonce comme un « scandale national » les opérations commerciales de l'empereur

Un communiqué du Comité militaire de coordination, diffusé le jeudi 5 septembre par la radio éthiopienne, a annoncé la nationalisation d'une propriété personnelle de l'empereur Haïlé Sélassié parce que le souverain en avait tiré des bénéfices illégaux. Il s'agit de la brasserie Saint-Georges, qui produit la bière Pilsen à Addis-Abeba. Selon l'armée, l'empereur a encaissé personnellement 11 millions de dollars éthiopiens de bénéfices (environ 25 millions de francs) sans aucun contrôle de l'administration grâce à un homme de paille. Le communiqué affirme qu'il s'agit d'un « scandale national » et laisse entendre qu'il faut s'attendre à d'autres révélations. Selon l'agence Reuter, qui ne cite pas littéralement le texte radiodiffusé, le communiqué ajoute que « *les snactions qui pourraient être prises contre l'empereur seront annoncées plus tard* ».

Divers documents compromettants signés par l'empereur, qui disposerait de nombreux autres biens à l'étranger, ont été montrés le même jour à la télévision, qui avait annoncé une émission « importante ».

Les bénéfices de la brasserie Saint-Georges étaient utilisée par la Société du prix Haïlé Sélassié, fondé par l'empereur. Ce prix attribué chaque année « *honorait des étrangers pour leurs travaux de recherches spécialisés alors que des milliers d'Ethiopiens mouraient de faim* », a affirmé le Comité de coordination militaire, qui a décidé la dissolution de la société. Le dernier lauréat avait été le président Senghor, du Sénégal, pour son œuvre poétique.

Démenti des rumeurs de nationalisations imminentes

Un autre communiqué de l'armée a démenti les rumeurs relatives à la nationalisation imminente des entreprises étrangères en Ethiopie. Affirmant que ces rumeurs sont répandues par les ennemis de l' « actuelle révolution », le Comité de coordination a invité les investisseurs étrangers à poursuivre leurs activités « sans appréhension ».

Quatre membres du Comité de coordination ont reçu jeudi les représentants des journalistes éthiopiens pour les inviter à devenir des « *militants* » et à « *s'engager* » personnellement dans la révolution.

D'autre part, les arrestations se sont poursuivies jeudi. On note surtout celle du secrétaire particulier de l'empereur, M. Ato Johannes Kidane. Ce dernier était, semble-t-il, la dernière personne étrangère à la famille impériale à vivre aux côtés du souverain dans le « palais du peuple » d'Addis-Abeba.

Maroc

LE ROI HASSAN II FERA LE 16 SEPTEMBRE UNE « DÉCLARATION IMPORTANTE » SUR LE SAHARA ESPAGNOL

Rabat (*A.F.P., Reuter.*) — Le roi Hassan II tiendra, le 16 septembre, une conférence de presse au cours de laquelle il prononcera une « déclaration importante » sur le Sahara espagnol, a-t-on annoncé le jeudi 5 septembre dans la capitale marocaine. Il s'agira là de la première conférence de presse tenue par le souverain depuis deux ans. Elle interviendra à la veille de l'ouverture de la vingt-neuvième assemblée générale des Nations-Unies où la question du Sahara espagnol doit être soulevée. Depuis deux mois les autorités font campagne pour populariser la position marocaine sur cette question, cette campagne s'est traduite encore récemment par une visite du roi dans la province de Tarfaya, au sud du pays (*le Monde* du 5 septembre).

Evoquant jeudi ce déplacement, l'éditorialiste du quotidien progouvernemental *Maroc - Soir*, M. Ahmed Alaoui, ancien ministre, écrit : « *Face aux soixante-dix mille soldats espagnols qui occupent nos provinces sahariennes, le Maroc dispose aujourd'hui d'une force armée prête à toute éventualité.* » Et il ajoute : « *Il faut non seulement créer une force de pression et d'action dans cette région, mais encore qu'elle devienne une base logistique au sens militaire et également au sens politique et humain du terme.* »

AFRIQUE

Mozambique

UN ACCORD ENTRE LISBONNE ET LE FRELIMO EST ANNONCÉ COMME IMMINENT

D'ultimes négociations se sont engagées le jeudi 5 septembre à Lusaka, capitale de la Zambie, entre MM. Mario Soares, ministre portugais des affaires étrangères, et Samora Machel, président du Front de libération du Mozambique (FRELIMO), pour parvenir à un accord mettant un terme à dix ans de combats dans ce territoire d'outre-mer. De source diplomatique, on déclarait que l'accord serait signé vendredi ou samedi.

Répondant à une allocution de M. Machel, M. Mario Soares a affirmé qu'il était à Lusaka pour *« enterrer le colonialisme »* et pour *« reconnaître le FRELIMO comme le représentant du peuple du Mozambique ». « L'issue normale de notre processus de décolonisation est l'indépendance »*, a-t-il ajouté.

L'accord prévoit, semble-t-il, la formation immédiate au Mozambique d'un gouvernement provisoire, dans lequel le FRELIMO détiendrait les deux tiers des portefeuilles. L'indépendance serait proclamée en 1975.

Au moment où les négociations commençaient à Lusaka, un grand meeting de soutien aux nationalistes avait lieu dans un stade de Lourenco-Marques, sans que la police intervienne. La radio locale, contrôlée par les autorités portugaises, avait diffusé l'hymne du FRELIMO pour marquer l'ouverture des pourparlers officiels. Ceux-ci avaient été précédés de négociations secrètes à Londres, pendant le week-end dernier, a-t-on indiqué à Lisbonne.

Jeudi, trois ministres rhodésiens sont arrivés en République Sud-Africaine pour y discuter, pense-t-on, des mesures à prendre si le gouvernement du Mozambique interdit les ports de Beira et de Lourenço-Marques à la Rhodésie. Le raccordement des réseaux de chemin de fer rhodésien et sud-africain serait notamment à l'étude.

Enfin, on a annoncé officiellement jeudi à Lisbonne que la Tunisie avait décidé d'établir des relations diplomatiques avec le Portugal. M Mario Soarès a accepté une invitation à se rendre en visite en Tunisie. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

OCÉANIE

Nouvelle-Zélande

M. ROWLING EST NOMMÉ CHEF DU GOUVERNEMENT

De notre correspondant

Canberra. — M. Wallace Rowling, qui est âgé de quarante-six ans, et qui jusqu'à présent détenait le portefeuille des finances dans le gouvernement travailliste, a été élu vendredi 6 septembre premier ministre de Nouvelle-Zélande. Il succède à M. Kirk, qui est décédé samedi 31 août. M. Rowling a, lors du vote du groupe parlementaire travailliste, remporté une large victoire sur M. Watt, qui était le vice-premier ministre de M. Kirk. Seule surprise du scrutin : l'élection de M. Robert Tizard, ancien ministre de la santé, comme nouveau vice-premier ministre.

Les décisions de vendredi constituent un changement en profondeur dans la direction du parti travailliste, mais il est peu probable qu'on assiste à des modifications importantes dans le domaine politique. MM. Rowling et Tizard — tous deux anciens professeurs — ont vigoureusement soutenu la politique étrangère de M. Kirk, notamment pour ce qui est des relations avec les pays de la région.

Cependant, on pense que le cabinet sera fortement remanié, même si aucune personnalité ne paraît vouloir briguer le portefeuille des affaires étrangères. M. Rowling pourrait se l'attribuer, comme le fit M. Kirk, ou le confier à son adjoint pour ne pas donner l'impression que ce poste perd en importance. Mais M. Kirk a tellement marqué de son empreinte personnelle la diplomatie de Wellington au cours des deux dernières années que son remplacement sera malaisé.

M. Rowling, qui est député depuis 1962, est l'homme qui a réorganisé le parti travailliste et qui, après en être devenu président, a revitalisé un mouvement qui en avait bien besoin. Aux finances, il a fait preuve de compétence et aussi de pragmatisme.

La Nouvelle-Zélande traverse actuellement une période de graves difficultés économiques et l'expérience du nouveau premier ministre sera d'une grande utilité dans le gouvernement. Il n'est pas exclu que M. Rowling se consacre davantage que son prédécesseur aux problèmes de politique intérieure.

KENNETH RANDALL.

ASIE

Vietnam du Sud

Washington limitant son aide militaire

SAIGON EST CONFRONTÉ A D'ÉNORMES PROBLÈMES LOGISTIQUES

Washington vient de nommer le général Homer Smith attaché militaire au Vietnam du Sud. L'information ne mériterait guère de commentaires si cet officier, qui a déjà servi à Saigon, n'était un spécialiste de la logistique. Or le régime de M. Thieu est actuellement confronté à d'énormes problèmes logistiques à la suite de la réduction de l'aide militaire américaine.

Déjà, l'aviation doit limiter le nombre de ses sorties. Le Congrès américain a, en effet, voté un budget d'aide militaire de 700 millions de dollars « seulement », alors que la Maison Blanche réclamait 1,4 milliard de dollars. Or, indique le *Washington Post*, le Pentagone a commencé à établir une liste de priorités en ce qui concerne l'assistance à fournir au Sud. Elle comprendrait le carburant, les munitions et les pièces détachées pour les avions. Les livraisons d'appareils ultra-modernes F-5 E seraient arrêtées. Les militaires chercheraient aussi à tourner les dispositions budgétaires : il est, par exemple, possible de comptabiliser de diverses manières telle ou telle fourniture et d'imputer une partie du coût au budget américain. Pour la première fois, en tout cas, le régime de Saigon ne va plus bénéficier de façon illimitée de la manne militaire des Etats-Unis.

Cependant, le G.R.P. dénonce *« la politique criminelle et erronée »* de M. Ford. Il condamne le récent voyage à Saigon de l'amiral Gayler, commandant en chef des forces navales américaines du Pacifique, et la formation de cent quatre-vingts pilotes sud-vietnamiens dans l'Alabama. A Berlin-Est, d'autre part, Me Nguyen Huu Tho, président du F.N.L., a déclaré, le jeudi 5 septembre : « *La situation devient chaque jour plus tendue et plus explosive, et nous ne pouvons évidemment pas assister en simples spectateurs à l'agression de nos ennemis* ».

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Sud

● DES MANIFESTANTS ont envahi, le vendredi 6 septembre, l'ambassade du Japon à Séoul. Ils reprochaient au Japon d'accorder le droit d'asile à des mouvements hostiles au régime de Corée du Sud et dénonçaient la façon dont Tokyo mène l'enquête après la tentative d'assassinat du président Park, le 15 août dernier. — *(Reuter.)*

Japon

● LES ENTRETIENS PRELIMINAIRES à la conclusion d'un traité de paix entre Pékin et Tokyo s'ouvriront très probablement avant la fin de l'année, a déclaré jeudi 5 septembre M. Kimura, chef de la diplomatie japonaise.

Pérou

● LE CHEF DES BRIGADES SPECIALES de la police nationale a été démis de ses fonctions, a annoncé M. Juan Velasco Alvarado, chef de l'Etat, dans une conférence de presse, le mercredi 4 septembre. L'inspecteur général Julio Esquivel Trigoso est accusé d'avoir autorisé certains de ses collaborateurs à infliger des *« mauvais traitements »* à des suspects.

Philippines

● LES FORCES GOUVERNEMENTALES ont repris la bourgade côtière de Balabagan, dans l'île de Mindanao, après plusieurs jours de combats avec les rebelles musulmans, a annoncé jeudi 5 septembre le ministère de la défense. L'action a été entreprise avec l'appui-feu de la marine et de l'aviation. — *(A.F.P.)*

Uruguay

● « LES PARTIS POLITIQUES URUGUAYENS SONT DES APPAREILS DENATURES », a déclaré le mercredi 4 septembre M. Bordaberry, chef de l'Etat dans une allocution radio-télévisée. *« Personne ne peut dire si les pratiques électorales constitueront en définitive le canal de l'expression de la volonté populaire »*, a-t-il ajouté. Le président entendait ainsi répondre à une lettre ouverte publiée le 1er septembre par les trois quotidiens du dimanche et signée par une centaine de personnalités, qui demandaient l'autorisation pour les partis politiques, interdits le 27 juin 1973, de reprendre leurs activités.

● LE COMITE DE DEFENSE DES PRISONNIERS POLITIQUES en Uruguay a adressé un appel au pape Paul VI pour qu'il *« intercède auprès des autorités locales afin que cessent... les tortures physiques et psychologiques exercées contre les prisonniers politiques, notamment contre ceux qui sont pris comme otages »*. Le comité de défense se réfère, en particulier, à un récent rapport de l'organisation Amnesty International, et cite huit noms de prisonniers détenus dans *« des conditions infra-humaines »* depuis octobre 1973.

INSTITUTIONS

La modification

Par JACQUES ROBERT

Depuis 1962, notre Constitution n'a point été modifiée. Nous sommes toujours, juridiquement, sous le régime voulu et mis en place par le général de Gaulle. Et pourtant !... Il y a eu, depuis, la pratique pompidolienne avec les ambiguïtés de la dyarchie. Il y a maintenant M. Valéry Giscard d'Estaing et sa dynamique présidentialiste. Mais il y a en plus, aujourd'hui, la personnalité propre de M. Jacques Chirac et ses conceptions nouvelles du bicéphalisme gouvernemental.

La modification est double :

— Elle porte, en premier lieu, sur la position respective du président de la République et du premier ministre face à la majorité ;

— Elle intéresse, en second lieu, les rapports qu'ils entretiennent entre eux.

***

S'agissant de la situation personnelle des deux chefs de l'exécutif, les conceptions du général de Gaulle et de Georges Pompidou étaient claires.

Portés l'un et l'autre au pouvoir par les suffrages de la nation, désireux, avant tout, de situer leur légitimité au-dessus de la mêlée politique et des vicissitudes de l'intendance, ils incarnaient la grandeur et la continuité de l'Etat. Mais, guides ou arbitres, ils se réservaient la barre pour la conduite effective du navire. Ils orientaient directement la marche de l'Etat. Ne se voulant inféodés à aucun groupement ou parti, ils présidaient aux destinées de tous les Français.

Certes, il leur fallait bien, à tous deux, une majorité au Parlement pour éviter à leur gouvernement les aléas d'une crise. Mais c'était à ce gouvernement, donc au premier ministre, à mener la bataille électorale et parlementaire, pour leur compte, bien sûr, mais au-dessous d'eux, pour ne pas dire en dehors d'eux.

Le combattant, voire plutôt le « battant », c'était le premier ministre, chef de la majorité. On lui demandait, à chaque renouvellement électoral, de conduire cette majorité à la victoire.

Les rôles étaient bien précisés. Aujourd'hui, ils ne sont plus les mêmes : la répartition se trouve modifiée.

Le chef de la majorité, ce n'est plus le premier ministre, c'est le président de la République. Il est d'ailleurs le chef de deux majorités : la majorité présidentielle et la majorité parlementaire.

Singulier paradoxe. Au moment même où ces deux majorités ne coïncident plus exactement, voici que l'on affirme que le chef de l'Etat est le chef de l'une et de l'autre... A la rigueur pouvait-on soutenir, quand les deux majorités étaient identiques, que, rassembleur au moment de l'élection présidentielle d'une majorité nationale qui se retrouvait au Parlement, le chef de l'Etat en apparaissait le chef naturel. Il était d'ailleurs ressenti par tous comme le leader d'un même regroupement, présidentiel et parlementaire, même s'il ne voulait point l'être officiellement.

La conjoncture a changé aujourd'hui. L'ancienne majorité parlementaire de 1973 — qui soutient certes le nouveau président — n'a pas les mêmes contours que la majorité présidentielle de 1974. M. Giscard d'Estaing est le chef incontesté de cette dernière. Il est plus difficile de faire admettre qu'il est devenu *ipso facto* le chef de la première.

Mais le raisonnement mené par M. Chirac est, malgré les apparences, le seul possible. Dès l'instant en effet que le président de la République et le premier ministre n'adhèrent pas au même parti, même si leurs formations respectives appartiennent à la même majorité, ils ne peuvent, sans danger pour l'équilibre gouvernemental, s'ériger, l'un en chef de la majorité présidentielle, l'autre en chef de la majorité parlementaire. Ce serait opposer inéluctablement un jour les deux hommes si une distorsion grave venait à se produire entre les deux majorités.

Or la majorité parlementaire peut se modifier dans deux hypothèses : soit à l'occasion d'un renouvellement électoral, soit par son éclatement interne. M. Chirac exclut, certes, l'éventualité de la première, mais quelle serait sa position — dans la seconde — si, chef d'une majorité parlementaire au sein de laquelle l'U.D.R. pèse d'un poids particulier, cette formation venait à mesurer, dans une conjoncture modifiée ou sur des problèmes comme l'indépendance nationale ou les institutions, son soutien au chef de l'Etat ?

Resterait-il fidèle à « sa » majorité ? Soutiendrait-il éventuellement le chef de l'Etat contre elle ? Il faut nécessairement, pour harmoniser les deux majorités, que le même homme assume les deux directions. Et ce ne peut être que le président de la République.

Quel rôle reste alors dévolu au premier ministre, qui demeure tout de même — il ne faut point l'oublier, — le seul constitutionnellement responsable devant le Parlement ? M. Jacques Chirac l'a clairement indiqué : il est chargé de la « cohésion » de la majorité parlementaire.

A lui donc le rôle de « whip » : rôle d'animation, de coordination et de contrôle. A lui la mission d'être le fédérateur de cette « confédération » présidentielle qui semble, au Parlement, s'ébaucher quelque peu sous nos yeux.

C'est le fidèle lieutenant que l'on charge, quand la tempête menace, de resserrer les rangs d'une troupe dont le commandement appartient en titre à un autre...

Par rapport à la tradition de la Vᵉ République, c'est une première et une profonde modification.

Le président et le premier ministre

La seconde porte sur les rapports — au sein de l'exécutif — entre le président et le premier ministre.

Sous les septennats précédents, le chef de l'Etat déterminait, certes, les grandes options de la politique de la nation — contrairement d'ailleurs en cela aux dispositions de l'article 20 de la Constitution, — mais dans le cadre des directives tracées par l'Elysée, le premier ministre conservait une certaine liberté d'action. La notion de « domaine réservé » — même si l'on en reculait à l'infini les limites — laissait supposer que, en dehors des secteurs que le chef de l'Etat entendait s'attribuer personnellement, la direction et l'initiative étaient laissées au premier ministre.

A certains moments, la charge véritable des affaires de l'Etat a pu même sembler lui échoir. Ainsi Georges Pompidou apparût-il à plus d'un comme le vrai vainqueur de 1968 et M. Jacques Chaban-Delmas eut toute latitude pour s'attribuer seul les mérites de l'ouverture vers une « nouvelle société ».

Certes, M. Michel Debré ne connut pas une telle situation, qui dût souvent exécuter une politique dont il ne partageait point toutes les orientations. Mais on peut être le « second » de deux façons différentes : soit en exécutant les ordres de son chef, quels que soient ces ordres, *perinde ac cadaver* : soit en dirigeant effectivement, sous le seul contrôle de son supérieur.

Les deux formules furent utilisées sous la Vᵉ République.

Ni l'une ni l'autre n'ont plus cours aujourd'hui.

La « dyarchie » a vécu. Elle est remplacée par la « subordination hiérarchique » ou, mieux, par la « cordée ».

Le premier de cordée a, seul, la responsabilité de la marche de la caravane. Mais celle-ci ne peut avancer que si la cordée est solidaire. Que les actions se contrarient, et c'est la chute. S'il y a une divergence de vues, si faible soit-elle, sur l'orientation générale du pays qui est fixée par le chef de l'Etat, ou sur les directives qu'il donne au gouvernement, ou sur les initiatives qu'il pourrait prendre, par exemple en matière électorale, le premier ministre doit se retirer. M. Chirac l'a dit nettement : « *Le premier ministre, par définition, doit adhérer aux actions du président de la République, ou se retirer.* »

Il n'a plus qu'une « volonté politique ». Et cette volonté est nécessairement la même que celle du chef de l'Etat. Car on ne saurait faire équipe avec son contraire. Ou alors on s'en va.

Singulier destin du premier ministre à l'heure giscardienne... Ni véritable chef de la majorité, ni véritable chef du gouvernement.

Peut-on, dans ces conditions, continuer encore longtemps à conserver sa responsabilité devant le Parlement ? M. Chirac le pense. Elle lui paraît même indispensable. Mais cette responsabilité n'est-elle point devenue un trompe-l'œil dès l'instant que le « chef », c'est-à-dire le « responsable » — car les deux notions sont liées, — ce n'est plus lui ?

La supprimer, ce serait, sans nul doute, passer d'un régime « présidentialiste » à un régime « présidentiel ».

Mais, dans les faits sinon en droit, n'y entrons-nous point, déjà, à petits pas ?

POLITIQUE

LA RÉUNION A LYON DU CONSEIL DES MINISTRES

M. Giscard d'Estaing : il ne s'agit pas d'un gadget

Pierre Sainderichin, rédacteur en chef et directeur du service politique de *France-Soir*, avait estimé, dans le numéro du 5 septembre de ce quotidien, qu'en réunissant le conseil des ministres à Lyon, M. Giscard d'Estaing avait trouvé « *la panacée à l'immobilisme, c'est-à-dire la mobilité* ». Le président de la République lui a personnellement téléphoné pour s'étonner du contenu de l'article et pour lui dire notamment :

« *Il ne s'agit certes pas d'une réforme fondamentale, mais il ne s'agit pas non plus d'un gadget. Une réunion du conseil des ministres en province, c'est une réunion qui a plus de portée qu'il ne peut sembler* a priori. *Elle témoignera, en effet, de notre volonté de regarder vers la province, de créer un événement en province, où les choses n'arrivent que trop rarement.*

» *L'attention de tous les Français se portera sur Lyon, qui, à travers la télévision régionale et la presse, se fera mieux connaître.*

» *Vous savez bien que la province a trop souvent le sentiment d'être délaissée. Elle souffre d'un complexe de frustration qui ne doit plus se justifier. (...)*

» *D'autre part, le fait pour les ministres de se rendre en province est également important : leur venue sera un geste actif d'intérêt, et je suis persuadé que ce déplacement sera plein d'enseignement pour eux. Ce ne sera pas une visite éclair : le séjour du gouvernement à Lyon ne se limitera pas à deux heures comme lorsqu'un ministre inaugure une foire-exposition. Nous viendrons la veille du conseil à Lyon, nous y dînerons, nous rencontrerons les Lyonnais chez eux.*

» *Le mercredi, après le conseil, les ministres déjeuneront ensemble, puis ils prendront contact avec leurs administrations respectives. Je leur en ai donné personnellement la directive. C'est à Lyon aussi que le ministre du travail, M. Durafour, tiendra une conférence de presse pour exposer les décisions d'ordre social arrêtées le matin.*

» *J'ai choisi de façon très délibérée de décentraliser précisément le conseil des ministres du 11 septembre, parce qu'il comportera l'annonce de mesures concrètes.*

» *J'ajoute que ce déplacement ne sera pas coûteux : les ministres ne feront pas venir leurs voitures à Lyon, et ils utiliseront les transports groupés.* »

SONNEZ GADGETS

En appelant un journaliste au téléphone pour lui préciser que la réunion du prochain conseil des ministres à Lyon n'était pas un gadget mais quelque chose de très sérieux, M. Giscard d'Estaing a prouvé qu'il lisait les journaux et n'était pas indifférent à leurs commentaires.

D'ailleurs, il est vrai que les caravanes, les sacs de couchage, les camping-gaz, les lampes baladeuses et les ouvre-boîtes que le gouvernement devra acquérir pour la bonne marche de sa nouvelle politique itinérante sont un investissement utile et sérieux.

Et puisqu'on parle de gadget, il est actuellement question, dans les rédactions, de munir chaque journaliste d'un téléphone portatif, pour le cas où le président...

BERNARD CHAPUIS.

● *Les « journaux télévisés »* de la première et de la troisième chaîne seront, le mercredi 11 septembre, réalisés depuis Lyon où se tiendra le prochain conseil des ministres. De même, France-Inter retransmettra en direct de cette ville l'émission Inter-Actualité magazine.

M. JEAN-MARIE LE PEN ESTIME « DANGEREUSE ET MALHONNÊTE » LA POLITIQUE DU CHEF DE L'ÉTAT

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a estimé « *dangereux et malhonnête que M. Giscard d'Estaing fasse la politique de ses adversaires avec les voix de la droite* ».

« *Je suis d'ailleurs étonné qu'un homme d'une telle réputation intellectuelle prenne le pays pour un rassemblement de naïfs invétérés* », a poursuivi M. Le Pen à l'issue d'une réunion de travail, jeudi 5 septembre, à Lyon, avec les responsables locaux de son mouvement.

« *Le Front national attend toujours les vraies réformes, celles de l'Etat, mais on ne fait rien dans ce sens ; on se contente de satisfaire ceux qui crient le plus fort. Capituler ainsi en permanence,* a-t-il conclu, *c'est inciter tout le monde à descendre dans la rue.* »

M. Le Pen a également annoncé que le Front national envisageait de présenter six candidats d'« *opposition de droite* » aux prochaines élections législatives partielles qui auront lieu le 29 septembre.

M. DEFFERRE : c'est un faux-semblant

M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, estime dans un éditorial du *Provençal* du 6 septembre :

« *Il ne s'agit que d'une habileté, que d'une apparence, d'un faux-semblant, pour donner l'impression du changement sans que rien ne soit changé au fond du problème.*

» *(...) Faire siéger le conseil des ministres dans une ville ou dans une autre ne résout rien.*

» *La question posée est simple : où est le pouvoir ? Est-il tout entier concentré entre les mains du gouvernement et de ses services. Dans ce cas, il y a centralisation, quel que soit, à titre provisoire ou permanent, le siège du gouvernement. C'est le cas actuellement. Tous les pouvoirs, tous les services qui, eux, d'ailleurs ne quittent pas Paris, sont concentrés entre les mêmes mains. Le fait que le gouvernement se déplace tour à tour dans une ville ou dans une autre n'y change rien (...)*

» *La politique du changement apparent, des faux-semblants, pratiquée depuis l'élection du président de la République, créera, un jour ou l'autre, un malaise, un mécontentement aussi grand, sinon plus, que l'immobilisme des gouvernements précédents.* »

L'U.J.P. : une décision qui relève de la démagogie

L'Union des jeunes pour le progrès (Jeunes Gaullistes) considère que la décision de réunir le prochain conseil des ministres à Lyon « *relève plus de la démagogie que de l'action politique sérieuse* ». L'U.J.P. affirme : « *Au moment où le gouvernement prêche pour les économies dans tous les domaines, il donne le parfait exemple du gaspillage, à moins qu'il ne se rende collectivement à Lyon en autocar... Sur le fond, personne de sensé ne peut croire qu'un tel déplacement officiel permettra aux pouvoirs publics de mieux entendre la population. La politique est une chose suffisamment importante pour que le goût du changement poussé à l'extrême ne se transforme pas en cinéma permanent.* »

● *M. Armand Tapernoux*, premier adjoint au maire de Lyon, vice-président du conseil général du Rhône, déclare : « *En l'absence de notre maire, M. Louis Pradel, je suis très favorable à cet effort de décentralisation, qui permettra au président de la République et aux ministres de mieux connaître les problèmes des diverses régions françaises. J'espère, en effet, que cette idée va s'étendre et que d'autres réunions de conseil des ministres pourront avoir lieu en d'autres régions de France.* »

Libres opinions

LES MOTS OU LES CHOSES ?

Par ALAIN GRANGÉ CABANE (*)

D'ABORD étonnée, puis très vite éblouie, l'opinion publique française commence à s'épuiser à suivre les nouveautés introduites par le nouveau président de la République dans le style et l'action de son gouvernement.

S'il est vrai que le nouveau pouvoir à quelque propension à s'attaquer essentiellement à la seule partie visible de l'iceberg, il y a quelque injustice à en accuser le seul président. Cette tendance à n'agir que sur la surface des choses n'est pas nouvelle : elle fait même partie de notre héritage national le plus traditionnel.

Notre juridisme nous laisse souvent croire qu'un texte, un discours, un mot peuvent changer les choses. De même que les révolutionnaires de 1789 pensaient que la rédaction solennelle d'une liste des droits de l'homme suffisait à abolir la tyrannie, de même notre société croit supprimer les problèmes en changeant les mots.

Et pourtant... Les pays pauvres ne sont pas moins affamés depuis qu'ils sont « en voie de développement » ; les vieux ne sont pas moins seuls depuis qu'ils forment « le troisième âge » ; les infirmes et les fous ne sont pas moins nombreux depuis qu'ils constituent « les handicapés » ; le chômage n'est pas moins redoutable depuis qu'il s'est mué en « détente sur le marché de l'emploi » ; le racisme n'est pas moins odieux quand il s'appelle « xénophobie »...

Nos sociétés modernes n'ont pas à se gausser de ces primitifs qui croient se débarrasser de leurs ennemis en enfonçant des épingles dans des statuettes.

Il est vrai que cette magie du verbe, cette substitution de l'incantation à l'action a souvent été l'apanage des politiques ; que l'on se souvienne — pour s'en tenir à l'époque récente — de « l'indépendance dans l'interdépendance », du « changement dans la continuité » ou du « je vous ai compris ! ». Il n'est même plus nécessaire, pour enterrer un problème, de créer une commission, comme le proposait Clemenceau ; il suffit d'inventer un néologisme ou de forger un aphorisme.

Force est de reconnaître que cette pratique s'accorde assez bien avec l'anarchisme conservateur d'une large fraction de l'opinion, qui peut ainsi s'offrir le frisson de la révolution des apparences sans modifier les réalités.

Notre civilisation de consommation accentue le phénomène ; le développement effréné de produits nouveaux conduit — c'est trop connu — aux fausses innovations, dont la valeur ou l'utilité sont nulles ; de même, pour se renouveler le monde politique est-il obligé d'inventer sans cesse de nouveaux « gadgets », sous peine de voir se rompre le charme. A ce rythme, il faudra bientôt tenir le conseil des ministres sur l'Everest ou réunir le Parlement au fond des océans.

***

La télévision, enfin, par son audience massive et simultanée, ainsi que par son information immédiate, oblige le monde politique à une perpétuelle représentation.

Certes, on ne peut reprocher à M. Valéry Giscard d'Estaing d'avoir, au début de son mandat, voulu donner un nouveau style à la présidence. On doit même lui savoir gré d'avoir, à sa manière, assimilé le principe fondamental de Mao Tse-toung selon lequel on ne peut changer l'ordre des choses sans modifier l'état des esprits ; à cet égard, la poignée de main à un détenu apparaît — si elle s'accompagne d'une véritable réforme des conditions pénitentiaires — hautement symbolique.

On doit quand même s'inquiéter de cette perpétuelle fuite en avant par les trouvailles du verbe ou du gadget. Cette quête incessante d'idées nouvelles risque de l'emporter sur la recherche de vraies solutions. Don Quichotte s'est épuisé à pourfendre les moulins à vent. Il n'est pas moins fatigant de souffler sur leurs ailes pour les faire tourner.

Ce style de gouvernement, comme tout autre, a une signification politique profonde ; il repose sur le postulat que tout va bien dans notre société et qu'un dépoussiérage hâtif suffira pour en effacer les contradictions ou les difficultés. Quand la magie du verbe aura fait son temps, le réveil aux réalités pourrait bien être brutal. A trop s'occuper des mots, on risque d'oublier les choses.

(*) Maître de conférences à l'université Paris-I.

A la mi-septembre

M. MICHEL PONIATOWSKI ASSISTERA AUX JOURNÉES D'ÉTUDES DES PARLEMENTAIRES GISCARDIENS

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur prononcera le discours de clôture des journées d'études des parlementaires républicains indépendants qui se tiendront les mardi 17 et mercredi 18 septembre, à Talloires, en Haute-Savoie. Dues à l'initiative de M. Jean Brocard, président du groupe des républicains indépendants à l'Assemblée, ces « *journées d'information, de réflexion et de préparation à des propositions de loi* », porteront sur cinq thèmes : la réforme de l'entreprise, l'informatique et la liberté des citoyens, les problèmes du tourisme, de l'énergie et de l'enseignement supérieur.

● *M. André Jarrot*, ministre de la qualité de la vie, a présidé, mercredi, une réunion du Comité national de la chasse et de la faune sauvage, consacré à la réforme du permis de chasse.

M. Hernu : tout se passe comme si la France devait participer à toutes les manœuvres communes de l'OTAN

M. Charles Hernu, membre du comité directeur du P.S., s'interroge dans le mensuel *Combat socialiste* sur un éventuel retour de la France dans l'OTAN. Il note : « *On sait que le président Georges Pompidou faisait de son absence à toute signature de la nouvelle charte atlantique une question de principe. Valéry Giscard d'Estaing, lui, s'est contenté de s'emparer d'un motif conjoncturel pour justifier son absence, en l'occurrence de la visite du chah d'Iran à Paris. (...)*

» *Tout se passe comme s'il avait été décidé que la France serait effectivement présente à toutes les manœuvres communes de l'OTAN, comme si les effectifs militaires français en mission auprès du comité militaire de l'OTAN, et ceux des officiers français de liaison auprès du Shape venaient d'être renforcés. Si cela n'est pas exact, il faut le dire, et si cela est exact, il faut le dire aussi.* »

Les commandes d'armes

Evoquant la concurrence que se font actuellement les avions de combat français et américains sur le marché des armes, M. Hernu envisage l'hypothèse selon laquelle les Etats-Unis pourraient, par des promesses de commandes d'avions, obtenir le ralliement de la France à l'Eurogroupe (par l'intermédiaire de l'Euronad, organisation européenne des directeurs d'armements nationaux). Il ajoute :

« *Seulement, voilà ! Faut-il escompter cela pour brader l'indépendance nationale, sans que pour nous « indépendance nationale » puisse signifier « finlandisation » ? Ne sait-on pas que l'Eurogroupe, à part son léger secrétariat, n'a pas de moyens propres, ses moyens étant ceux des Etats membres ; pas d'infrastructure, son infrastructure étant celle de l'OTAN et en particulier celle de l'organisation militaire intégrée. Est-il concevable que le président de la République, le gouvernement, engagent la France dans une telle voie sans lui dire la vérité, sans un débat au Parlement, devant le pays ?* »

● *Le Mouvement des jeunes radicaux de gauche « estime indispensable et urgente une profonde réforme de la politique de défense de notre pays identifiant étroitement l'armée et la nation et prenant en compte une construction réelle d'une Europe des peuples.*

M. KANAPA (P.C.F.) : une politique d'abandon national.

M. Jean Kanapa, membre du comité central du parti communiste, évoque dans *l'Humanité* du 6 septembre les projets de relance de la construction européenne de M. Giscard d'Estaing. Se référant aux informations selon lesquelles le président de la République voudrait limiter l'usage du « veto » au sein du conseil de la C.E.E. (*le Monde* du 6 septembre), M. Kanapa note :

« *Il ne s'agit pas là d'une question de procédure, mais d'une question politique capitale. (...)*

» *En aucun cas, on ne peut accepter une « intégration » économique et politique telle qu'elle permette de contraindre notre pays à appliquer sur quelque question que ce soit une décision extérieure. Ce qui serait le cas si cette décision pouvait être prise à la majorité, et par conséquent malgré l'opposition de notre pays. (...)*

» *Tout système qui consisterait à transmettre notre souveraineté à des aréopages internationaux serait incompatible avec les droits et les devoirs de la République française* » *(De Gaulle, 19 avril 1963).*

» *Cette position correspondait à l'intérêt national et à l'exigence d'indépendance du peuple français.*

» *Son abandon s'inscrit dans une politique d'abandon national.* »

POLITIQUE

A STRASBOURG

M. Jacques Chirac exalte le rôle européen de l'Alsace

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — M. Messmer lui aussi, il y a exactement deux ans, avait choisi l'Alsace pour effectuer son premier voyage officiel en province de chef du gouvernement. Ce geste était motivé par des raisons familiales, sentimentales et historiques où le gaullisme tenait la place essentielle.

M. Jacques Chirac, en choisissant lui aussi — après de brefs déplacements à Saumur et à Sainte - Maxime — Strasbourg pour sa première visite importante hors de Paris, a été inspiré par des raisons plus pragmatiques et plus politiques. Semblant illustrer tout à la fois les préoccupations européennes du président de la République (après notamment l'entretien de celui-ci avec le chancelier allemand) et l'intérêt du chef de l'Etat pour la province (avec la convocation d'un conseil des ministres à Lyon), le premier ministre a fait, en quelque sorte, d'une pierre deux coups en choisissant la province française la plus proche de l'Allemagne.

A maintes reprises, M. Chirac a souligné l'importance que l'Alsace devait avoir dans la construction de l'Europe et a dit, en conclusion de sa journée : *« L'Alsace est un lien, un trait d'union, un facteur de promotion pour la bonne entente franco-allemande. Il faut qu'elle soit sans complexe dans son développement et qu'elle ne regarde pas l'Allemagne avec amertume ou envie. »* C'est dans cet esprit qu'elle pourra bénéficier d'une certaine aide des pouvoirs publics, et, en conséquence, seuls les investissements, les projets ou les réalisations qui pourront avoir un intérêt européen seront encouragés. Il n'est donc pas question de freiner, de ralentir ou d'ajourner certains grands travaux, notamment routiers, ou ceux qui concernent la liaison mer du Nord-Méditerranée, ou encore la mise en service de nouvelles sources d'énergie, comme les centrales nucléaires. De même, les créations industrielles continueront d'être aidées — mais dans la limite des dispositions nationales.

En revanche, tous les autres secteurs subiront les conséquences des mesures nationales de restrictions et d'austérité. C'est ainsi que M. Chirac a opposé des fins de non-recevoir qui ressemblaient à un *leitmotiv* aux demandes de desserrement de crédit présentées comme des litanies par les représentants des organisations professionnelles et des divers secteurs d'activité économique ou sociale. Ce dialogue s'est déroulé pendant près de quatre heures à l'occasion de la réunion commune du conseil régional et du Comité économique et social, à la préfecture de la région Alsace. Et, aux justifications, aux doléances des demandeurs, le premier ministre répondait chaque fois patiemment, avec un sourire désolé, par une explication de la politique générale, soulignant que l'encadrement du crédit en était la pièce maîtresse.

Tout au plus, M. Chirac a-t-il laissé entendre que cette austérité ne durerait que quelques mois.

Le matin, lors de l'inauguration de la quarante-deuxième Foire internationale, il s'était d'ailleurs engagé formellement — et semble-t-il pour la première fois, — en assurant que le retour à une hausse raisonnable des prix et à l'équilibre de la balance extérieure serait *« atteint dans les délais fixés »*, c'est-à-dire avant l'été prochain pour les premiers et avant la fin de 1975 pour la seconde.

Ne pas satisfaire, mais convaincre

M. Jacques Chirac, s'il a écouté les demandes des Alsaciens, s'il a bien enregistré leurs revendications, n'est en définitive pas venu à Strasbourg pour les satisfaire amplement. Voulant expliquer une fois de plus les raisons des options gouvernementales, justifier et légitimer ses choix, il a considéré les membres des assemblées régionales comme des relais privilégiés pour les transmettre à l'opinion. Ceux-ci l'ont interrogé longuement, avec franchise mais déférence, et écouté avec respect. Si la déception était parfois visible, elle n'était jamais très vive. Sans doute parce que l'Alsace, qui souffre pour le moment moins que les autres régions françaises de certains handicaps, connaît des troubles moins vifs, et les manifestations de paysans ou de commerçants n'y ont jamais été violentes. La proximité de l'Allemagne, avec ses prix moins élevés et ses débouchés pour l'emploi, en est la raison essentielle. Le premier ministre a toutefois pu aisément apaiser quelques inquiétudes locales en promettant qu'un accord bilatéral serait recherché avec l'Allemagne et la Suisse pour des garanties en faveur des travailleurs frontaliers ; qu'une protection contre les achats de terrains par les voisins étrangers serait étudiée pour que l'environnement ne souffre pas trop des implantations industrielles, et il a aussi laissé prévoir que le directeur de la Confédération générale des betteraviers pourrait bien être sanctionné pour avoir alarmé l'opinion publique.

Il est vrai que tous les parlementaires du Haut et du Bas-Rhin appartiennent à la majorité et que, parmi les membres du Comité économique et social, seule Mlle Jacob, déléguée de la C.F.T.C., s'était fait, avec détermination, le porte-parole de la C.G.T. et de la C.F.D.T. en réclamant 30 % des places pour les syndicats ouvriers dans cet organisme régional, alors qu'ils n'en occupent que 21 %. Et encore ! car les représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. n'ont pas pris possession de leurs sièges pour protester contre la présence d'un délégué de la C.F.T. M. Chirac, qui n'a pas accepté cette requête, devait toutefois rappeler que la C.F.T. n'était toujours pas considérée comme représentative au niveau national. Les partis, syndicats et organisations de gauche ont, de leur côté, réitéré leurs revendications dans des lettres ouvertes au premier ministre, intégralement publiées dans *le Nouvel Alsacien* de jeudi.

Les républicains indépendants, qui, paradoxalement, ne sont pas, eux non plus, représentés à l'assemblée régionale (ils n'ont pas d'élus dans les départements alsaciens), ont, eux aussi, demandé au premier ministre une aide accrue pour l'industrie, une extension des pouvoirs des *« assemblées régionales »* et une représentation plus forte de l'Alsace au gouvernement (seul M. Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, U. D. R., y siège actuellement). Curieusement en effet, alors que le Bas-Rhin a battu le record national de voix en faveur de M. Giscard d'Estaing aux élections présidentielles et que le Haut-Rhin est arrivé en troisième position, seuls les gaullistes et les centristes de cette région sont représentés au Parlement.

M. Chirac a tout de même été vigoureusement applaudi avant de quitter Strasbourg dans la soirée : dans un grand hôtel, pendant une heure, avec passion, il a harangué les cadres U.D.R. de la région. Ceux-ci, oubliant qu'il y a quatre mois jour pour jour ils votaient avec enthousiasme pour M. Chaban-Delmas, ont reconnu, sans ambiguïté, en la personne de l'actuel premier ministre, leur nouveau leader.

ANDRÉ PASSERON.

Les déclarations du premier ministre

Au cours de sa journée en Alsace, M. Chirac a précisé les intentions du gouvernement sur les points suivants :

● ENERGIE. — Dans son discours à la foire de Strasbourg, M. Chirac a déclaré :

« Le gouvernement annoncera très prochainement de nouvelles mesures pour économiser l'énergie, qui compléteront celles décidées en mars dernier. Il est fondamental pour le rétablissement de notre équilibre extérieur qu'elles soient scrupuleusement respectées et que chacun, pour son chauffage, pour son automobile, pour sa production, s'efforce de réduire sa consommation d'énergie. Il ne faut pas que notre effort de production soit affecté en partie à compenser les effets d'une économie de gaspillage. »

Le premier ministre devait préciser que ces mesures seraient publiées vendredi 6 ou samedi 7 septembre.

● CREDIT. — Devant les membres des assemblées régionales, le premier ministre a déclaré :

« Il y a un effort à faire pour quelques mois. Je ne suis plus disposé à admettre aucune dérogation en ce qui concerne l'encadrement du crédit. Nous irons comme en 14, et nous verrons. Je me refuse pour le moment à réfléchir et à raisonner. »

● AGRICULTURE. — *« Si le 1er novembre nous n'obtenons pas la prolongation de la clause de sauvegarde, il y aura de nouvelles perturbations sur le marché de la viande. Mais le seul moyen de relever les cours est de relever les prix d'intervention, ce qui dépend de Bruxelles. Si nous n'obtenions rien au-delà des 4 % d'augmentation, un problème de fond serait posé et nous poserions à la commission des problèmes nationaux. Je ne pense pas que nous irons jusque-là. »*

● SUCRE. — *« Le directeur général de la Confédération générale des betteraviers s'est laissé aller, dans des conditions intolérables et inacceptables, à des propos dénués de fondement et inexplicables. Je conteste ses propos. Le président de cette confédération a d'ailleurs fait une mise au point réaliste. L'initiative du directeur général, M. Cayre est sanctionnable au titre de l'ordonnance de 1945 sur les propos alarmistes et le ministre des finances examine ce problème en ce moment. »*

● AGRICULTEURS CORSES. — *« Le gouvernement souhaite que la loi soit respectée et les sanctions prévues appliquées. Ces agriculteurs se sont laissés aller à des actes qui doivent être réprimés avec sévérité. »*

● LA REFORME REGIONALE. — *« La réforme régionale est encore trop jeune et trop nouvelle pour en tirer des conclusions. L'essentiel est de jouer véritablement le jeu des institutions de part et d'autre de façon concrète.*

» Rien n'est figé. Les institutions évolueront certainement et dans le sens d'un plus grand libéralisme régional... Il conviendra certainement dans deux, trois ou quatre ans de voir dans quelle mesure on pourrait aller plus loin dans le sens du libéralisme régional.

Je souhaite que, tant au niveau du Parlement que des assemblées régionales, il y ait une concertation de plus en plus fréquente entre les responsables et les chefs des administrations régionales et les responsables régionaux.

» Je demanderai à chacun des préfets de région de veiller que, à l'occasion des réunions des assemblées régionales, le responsable compétent pour le sujet le plus marquant des délibérations puisse être présent et s'exprimer, ce qui permettra à la fois à la région de mieux comprendre les difficultés, les problèmes de l'Etat, et à l'Etat de mieux apprécier les difficultés de la région et ses préoccupations.

● M. CHARBONNEL. — Interrogé sur les propos de M. Charbonnel (*le Monde* du 5 septembre) M. Chirac a déclaré : *« L'U.D.R. est un mouvement caractérisé par une certaine liberté d'expression. Si M. Charbonnel conteste, c'est son droit le plus strict mais je souhaite qu'il n'en tire pas de conclusions extrêmes. »*

Un ancien militant de l'U.J.P. a lancé dans les rues de Strasbourg, au cours de la soirée, des tracts ainsi libellés : *« Chirac et l'U.D.R. inaugurent des foires. Le roi Giscard et le prince Ponia règnent en maîtres sur la France »* et signés : *« Imprimerie des gaullistes trahis. »* Il a annoncé la prochaine création d'un comité alsacien de soutien à M. Michel Jobert.

L'U.J.P. ACCUEILLE FAVORABLEMENT LES PROPOS DE M. CHARBONNEL

M. Jean-Paul Fasseau, président national de l'Union des jeunes pour le progrès (jeunes gaullistes) estime : *« Les récentes déclarations de M. Charbonnel tendant à créer un comité de liaison des gaullistes de progrès sont intéressantes et positives, car elles répondent aux préoccupations de ceux qui s'interrogent sur l'attitude de l'U.D.R. »*

LA PRÉPARATION DES « ASSISES NATIONALES » DU SOCIALISME

La préparation des assises nationales du socialisme, qui doivent se tenir à Paris les 12 et 13 octobre et conduire à une réorganisation de la gauche socialiste, s'est poursuivie les mercredi 4 et jeudi 5 septembre. Les représentants du P.S., du P.S.U. et de la « troisième composante » (les signataires de l'appel pour les assises qui militent à la C.F.D.T. ou dans des associations comme Objectif socialistes et les Groupes d'action municipale) ont décidé de mettre en place trois groupes de travail sur les thèmes suivants : analyse de la situation politique ; contenu du projet politique de la gauche socialiste ; stratégie à mettre en œuvre.

Le comité directeur du parti socialiste examinera cette question le 14 septembre. De même, la direction politique nationale du P.S.U. en délibérera, le 15 septembre, tandis qu'un conseil national de la C.F.D.T. fera le point de la situation quelques jours plus tard.

Evoquant la préparation de ces assises, *Synthèse-Flash*, bulletin de la tendance animée par M. Jean Poperen, député du Rhône, au sein du P.S., souligne pour sa part : *« Les assises pour le socialisme auront un retentissement réel dans l'opinion, auprès des travailleurs, en s'adressant à tous ceux qui aspirent au socialisme, par des travaux largement ouverts ; en engageant un débat approfondi sur la société socialiste, tout en ayant le souci de conserver à ce débat son caractère réaliste. »*

La fête de « l'Humanité »

« LA SCIENCE POUR L'HOMME »

La fête de *l'Humanité* comportera pour la première fois une grande exposition scientifique. Intitulée « La science pour l'homme », elle illustrera l'essentiel des disciplines relevant de la recherche.

Située à côté des locaux consacrés à l'exposition sur l'impressionnisme et de l'auditorium réservé aux débats, l'exposition couvrira 1 000 mètres carrés, ce qui est considérable, surtout quand on considère qu'une exposition scientifique nécessite des installations spécifiques. Les organisateurs n'ont pas voulu en effet se contenter d'une « vulgarisation » superficielle. Ils ont tenu à donner aux visiteurs l'idée la plus exacte possible de ce qui se passe dans les laboratoires.

Sept domaines sont ainsi passés en revue : biologie, physique des particules, physique du solide, chimie, astronomie et astrophysique, mathématiques et géologie. Pour chacune des ces disciplines, outre des panneaux explicatifs, sont présentées des expériences en vraie grandeur. Certaines sont spectaculaires, comme la chambre à étincelles (qui détecte le passage des particules), les électrons dans les solides (une expérience qui emploie un laser), de belles figures dessinées avec les cristaux liquides, etc.

Les organisateurs pensent que d'autres expositions scientifiques plus spécialisées devraient suivre et qu'elles accompagneront désormais chaque fête de *l'Humanité*.

L'accent porté sur les sciences n'est pas dû au hasard. Les communistes estiment que la recherche française est en danger, et cela en raison même de la crise du système. Or *« l'intérêt fondamental de la classe ouvrière converge avec celui de la science »*. Un autre panneau affirme : *« La science est une composante essentielle de la culture. »*

Ce n'est pas la première fois que certains aspects scientifiques sont présentés à la fête de *l'Humanité*. Il y a deux ans, une grande exposition avait été consacrée à l'informatique. Mais l'accent n'était pas aussi net que cette fois-ci : la vignette de la fête n'est-elle pas illustrée d'une molécule d'A.D.N. ? — J.-L. L.

● *Les socialistes et les radicaux de gauche* enverront, cette année encore, des délégations à la fête de *l'Humanité*. — Le parti socialiste sera représenté par MM. Claude Estier et Georges Sarre, membres du secrétariat.

LE PROGRAMME

La fête de « l'Humanité », qui se déroule samedi 7 et dimanche 8 septembre dans le cadre du parc paysager de La Courneuve, comporte, comme chaque année, de nombreuses manifestations politiques, artistiques et culturelles. Notamment :

SAMEDI 7. — 20 h. 30 : dans le cadre de la Cité internationale, présentation par le Théâtre-Ballet de Toulouse de « la Marche de l'esprit », oratorio-ballet de Mikis Théodorakis ;

— 21 h. 30 : Mikis Théodorakis dirige, sur la grande scène, « le Chant général », de Pablo Neruda (cantate) ;

— 22 heures : bal au Palais de la moto.

DIMANCHE 8. — 15 h. : meeting sur la grande scène, avec M. Etienne Fajon, directeur de « l'Humanité », membre du secrétariat du P.C.F. ;

— 17 h. : débat entre MM. Georges Marchais, Etienne Fajon et des journalistes au stand du comité central ;

— 20 h. 30 : sur la grande scène, « Requiem », d'Hector Berlioz.

— 22 h. : feu d'artifice.

M. ESTIER : les thèses de la gauche sont justifiées par l'événement

L'hebdomadaire du parti socialiste *l'Unité*, qui avait interrompu sa parution durant le mois d'août, a repris sa publication. Dans le numéro du 6 septembre, M. Claude Estier, membre du secrétariat du P.S., évoque, dans son éditorial, les interrogations qui sont nées dans certains secteurs de la gauche à la suite des premières réformes décidées par M. Giscard d'Estaing. *« A partir de ces interrogations*, écrit-il, *un certain nombre d'intellectuels, apparemment séduits par la démarche du nouveau président de la République, ont cru pouvoir, tel Jean-Marie Domenach, prédire à la gauche de sombres lendemains si elle ne tenait pas compte de la nouvelle situation ainsi créée. »*

M. Estier ajoute : *« On voit mal pourquoi les treize millions de Françaises et de Français, qui de Françaises et de Français qui rand cesseraient de faire confiance àla gauche, dont les thèses se trouvent justifiées par l'événement, et dont les propositions restent parfaitement valables.*

» C'est au contraire parmi les catégories sociales qui ont voté Giscard, et dont certaines sont aujourd'hui durement touchées, que s'installe un certain scepticisme. On comprend d'autant moins ceux qui semblent prendre plaisir à entretenir un débat artificiel et qui, au lieu de jouer les Cassandre, devraient parfois se demander s'ils ont toujours pris eux-mêmes la place qui aurait dû être la leur dans le combat de la gauche. »

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

ISÈRE : divergences au sein de la gauche

De notre correspondant

Grenoble. — Au cours d'une conférence de presse réunie le mercredi 4 août à la mairie d'Echirolles, le secrétaire de la fédération départementale du P.C.F., M. Paul Rochas, a annoncé que les communistes, contrairement à leur intention première, ne présenteront qu'un seul candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre : M. Paul Jargot, maire de Crolles, président de la Fédération nationale des Maisons de jeunes (M.J.C.) et directeur d'un centre de formation des élus communaux. A défaut de présenter une liste complète (trois sièges de sénateurs sont à pourvoir), le parti communiste de l'Isère n'en appelle pas pour autant ses « *grands électeurs* » à voter pour les socialistes, du moins au premier tour.

Les responsables communistes n'ont pas caché leur sympathie à l'égard de M. Pierre Perrin, centriste, conseiller général, maire de Saint-Laurent-du-Pont, président de l'Association des maires et adjoints de l'Isère. Ils ont rappelé que leur objectif était *« de réaliser l'union du peuple de France pour le changement démocratique. (...) Pierre Perrin est un de ces hommes, comme il y en a beaucoup en France, qui devraient trouver leur place dans cette large union »*. Ces « élans pour un centriste visent essentiellement à désorganiser le bloc socialiste. La fédération départementale socialiste a pris, depuis plusieurs semaines, la décision (avec l'accord tacite du P. S. U., qui n'entendait pas jouer un rôle direct) de présenter trois candidats : MM. Paul Mistral, sénateur sortant, conseiller général de Bourg - d'Oisans ; Pierre Oudot, maire de Bourgoin-Jallieu, suppléant de M. Louis Mermaz, député socialiste, secrétaire de la fédération de l'Isère du parti socialiste, et Picard, maire de Saint-Marcellin.

Le parti communiste déplore, aujourd'hui, qu'un accord pour une liste unique dès le premier tour, susceptible de permettre à l'union de la gauche de *« s'exprimer de façon éclatante dans l'Isère »*, ne soit pas intervenu, malgré les démarches qu'il avait entreprises dans ce sens dès le mois de juin. L'absence d'entente entre le P.S. et le P.C. au niveau national ne lui avait pas fait perdre tout espoir de voir appliquer un traitement spécial correspondant *« à la situation particulière de l'Isère »*, en raison de l'absence de communistes au sein de la coalition de gauche (P.S., P.S.U., GAM et radicaux de gauche), qui, depuis 1965, s'est installée à l'hôtel de ville de Grenoble derrière M. Hubert Dubedout (député apparenté socialiste).

A Grenoble, le resserrement des liens entre les partis de gauche sur la base du programme commun ne fait qu'accentuer l'amertume du parti communiste, dont les militants apprécient de moins en moins, semble-t-il, le rôle d' « escabeau » qui paraît leur être réservé à chaque consultation, pour hisser les socialistes aux sièges qu'ils briguent.

La tactique adoptée revient, en définitive, à contraindre les socialistes à « composer » avant le second tour des sénatoriales. Cette stratégie n'est pas sans danger pour la gauche, qui risque ainsi de perdre un siège dans l'Isère.

JURA : La F.D.S.E.A. présente deux candidats.

La fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles du Jura a décidé, pour protester contre la mise sous contrôle judiciaire d'une dizaine de ses dirigeants, tenus pour responsables de la destruction de trois cents sapins dans la propriété du beau-père de M. Giscard d'Estaing, de présenter deux d'entre eux aux élections sénatoriales. Il s'agit de M. Marius Dubief, trésorier de la F.D.S.E.A., et de M. Jean Barraux, membre du bureau, conseiller municipal de Longwy-sur-le-Doubs.

POLITIQUE

A PROPOS DU CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Vers le socialisme

II. — Un nouveau chemin

Dans un premier article « La nouvelle alliance » (« le Monde » du 6 septembre) Roger Garaudy a présenté un modèle de socialisme, les conditions et les forces qui peuvent y mener. Dans ce second article il répond à trois autres questions.

Par ROGER GARAUDY

I. — A PARTIR D'UNE TELLE CONCEPTION DU SOCIALISME, COMMENT SE SITUER PAR RAPPORT A L'UNION SOVIETIQUE ?

La révolution d'Octobre a suscité la plus merveilleuse et légitime espérance chez les opprimés du monde entier, précisément parce qu'elle ne tendait pas à remplacer une domination par une autre et qu'elle faisait appel à la libre initiative des masses.

En octobre 1917, Lénine, formulant la règle d'or qui définit la grandeur humaine du socialisme, légalisait le « contrôle ouvrier », « *afin*, disait-il, *de montrer que nous ne reconnaissons qu'une voie : celle des transformations venant d'en bas, où les ouvriers élaborent à la base les nouveaux principes du système économique* ». « *Le socialisme*, ajoutait-il, *ne se créera pas par des ordres venus d'en haut : le socialisme vivant, créateur, est l'œuvre des masses populaires elles-mêmes.* » Et son dernier combat, il le mènera contre la bureaucratie d'un appareil prétendant, selon sa propre expression, « *faire le socialisme pour le peuple et non par le peuple* ».

Depuis la mort de Lénine et jusqu'à aujourd'hui (sauf, et très partiellement, pendant une courte période après la mort de Staline), les soviets n'ont plus rien de commun, sauf le nom, avec cette démocratie directe et cette autogestion de leurs origines, inspirées par la Commune de Paris : ils sont devenus, comme les syndicats soviétiques et toutes les autres organisations sociales, politiques et culturelles du pays, les « courroies de transmission » de la direction du parti.

Parler du « culte de la personnalité » de Staline signifie que l'on veut perpétuer ce système en changeant simplement les hommes.

Or c'est le système lui-même qui tourne le dos au socialisme. Non pas seulement par ses aspects les plus apparents, cette politique culturelle dogmatique et autoritaire a abouti à ce résultat qu'aucune des grandes découvertes scientifiques réalisées dans le monde depuis la révolution d'Octobre n'a été faite en Union soviétique : ni l'utilisation de l'énergie atomique, ni la création et le développement de l'ordinateur, ni les possibilités de mutation génétique en biologie, et que des milliers de peintres, de musiciens, d'écrivains n'ont pas de possibilité d'expression publique. Mais ce qui est plus grave encore, c'est que plus d'un demi-siècle après la révolution, du fait qu'aucune possibilité de participation réelle n'était laissée aux travailleurs pour se sentir maîtres et créateurs de leur destin, la productivité du travail est encore à la moitié de celle des Etats-Unis, et que l'agriculture est dans une situation telle qu'il faut importer massivement blé et viande.

Quant à la politique extérieure, cessant d'être une politique de principe, elle est devenue une politique de puissance.

La volonté de soustraire le système de centralisme bureaucratique du parti soviétique à toute critique et à toute contestation possible a amené successivement Staline à boycotter la Yougoslavie, Khroutchev à engager la croisade contre la Chine, Brejnev à envahir la Tchécoslovaquie parce que les communistes tchécoslovaques tentaient de donner la parole au peuple.

Ce n'est pas combattre l'antisoviétisme, c'est au contraire lui donner aliment, que de sous-estimer tout cela, en n'y voyant que des « erreurs » et de ne pas dire clairement : ce ne sont pas des « erreurs » mais des conséquences inéluctables d'un système, et ce système n'est pas le socialisme. Sans quoi, aucun projet socialiste ne sera crédible.

II. — QUELLE METAMORPHOSE DU PARTI S'IMPOSE ?

Quelle forme nouvelle d'organisation peut être le moteur de cette formidable fermentation politique dans notre peuple et de cette nécessaire mutation ?

Après le XX[e] Congrès du parti communiste de l'U.R.S.S. furent révélés les coups portés au socialisme par une conception centraliste du parti. Sous prétexte d'apporter aux masses « du dehors » la conscience révolutionnaire (ce qui avait correspondu à un besoin historique en Russie, au début du vingtième siècle, quand Lénine luttait dans la clandestinité, contre une dictature policière, dans un pays où la classe ouvrière était une infime minorité et où l'analphabétisme et l'arriération politique dominaient), le régime soviétique avait dégénéré en dictature exercée sur le prolétariat et sur tout le peuple par une poignée de dirigeants (à la limite, un seul) parlant au nom de ce peuple sans le consulter autrement que pour approuver les décisions d'en haut.

Palmiro Togliatti en tira la juste conclusion qu'il fallait concevoir et créer un « parti de type nouveau », nouveau par rapport au modèle légitimement conçu par Lénine un demi-siècle plus tôt et dans des conditions absolument différentes. Malheureusement, la plupart des partis communistes ont alors accepté la condamnation prononcée par les dirigeants soviétiques contre cet appel à la recherche et à l'innovation, comme ils s'étaient déjà associés à l'excommunication des communistes yougoslaves lorsqu'ils cherchaient dans l'autogestion un contre-poison au centralisme bureaucratique, et comme ils allaient s'associer plus tard aux anathèmes lancés contre les tentatives novatrices des communistes chinois.

Ainsi ont été pris vingt ans de retard, et le problème doit être aujourd'hui repris là où Togliatti fut contraint d'abandonner la recherche.

Il ne s'agit pas seulement de rejeter les fautes sur les « cadres locaux », mais de remettre en cause un système qui reste, pour l'essentiel, imité de celui des dirigeants soviétiques, mais dans un pays où, ne disposant pas du pouvoir, ce système n'a pu montrer toute sa malfaisance.

Le problème essentiel n'est même pas de savoir si le socialisme se construira avec un parti unique ou avec plusieurs partis. Le problème essentiel est de savoir si l'on va conserver la vieille conception des partis politiques (engendrée par le système parlementaire bourgeois et fondée sur le système de délégation du pouvoir et d'aliénation du pouvoir) qui, de la fin du dix-huitième siècle à nos jours, ont été un moyen de confisquer l'initiative à la base pour réserver le monopole à quelques dirigeants.

Il ne s'agit pas non plus de changer un modèle pour un autre en copiant la Yougoslavie ou la Chine.

En Yougoslavie, après 1948, l'autogestion, héritière d'une authentique tradition marxiste et de la Commune de Paris, était la recherche féconde d'une alternative au centralisme bureaucratique. Les grandes difficultés rencontrées depuis dans ces pays ne découlent pas du principe de l'autogestion, mais au contraire de son application insuffisante en raison de conditions objectives (le sous-développement du pays) et subjectives (la juxtaposition de l'autogestion et d'un parti centralisé et « dirigeant » n'est pas viable à long terme).

En ce qui concerne la Chine, toute condamnation radicale est très préjudiciable à ceux qui la portent, car elle empêche de réfléchir sur l'expérience jusqu'ici unique d'un parti communiste qui, s'il n'est pas à l'abri de « révolutions de palais » au sommet (comme le parti soviétique d'ailleurs), a eu au moins deux mérites éminents : d'abord, de choisir un modèle de développement radicalement différent de celui de nos sociétés de croissance pour la croissance ; ensuite, de prendre conscience qu'une révolution ne peut pas « s'installer » sans se trahir, et de ne pas hésiter à lancer périodiquement, contre toute tentation de s'installer, le mot d'ordre : « Feu sur les états-majors. »

La leçon majeure à tirer de ces expériences difficiles, quelle qu'en soit l'issue, c'est non pas de s'en remettre à la spontanéité anarchique, mais de ne pas confondre le rôle éducateur et le rôle dirigeant, de ne plus répéter les mots d'ordre d'une autre époque et d'une autre situation sur la prétendue conscience apportée du « dehors », qui, chez Lénine, signifiait « du dehors », des seuls rapports économiques, mais qui, chez ses héritiers, a servi à justifier un despotisme plus ou moins éclairé d'un appareil de parti sur la classe ouvrière et l'ensemble du peuple.

En résumé, ceux qui parviennent avant les autres (comme ce fut le cas de Marx) à la « conscience du mouvement historique » n'ont nullement le droit (que Marx lui-même ne s'est jamais arrogé) de prétendre au titre de dirigeants, mais d'éducateurs, c'est-à-dire d'éveilleurs et de coordonnateurs des initiatives de la base, pour faire prévaloir, en chacun, la conscience claire contre l'abandon aux entraînements inconscients des sociétés sans finalité humaine de la croissance pour la croissance. C'est ce que Gramsci appelait l'*hégémonie* culturelle de la classe ouvrière, par opposition à une conception bureaucratique, autoritaire, du « rôle dirigeant » du parti.

III. — QUELLE STRATEGIE METTRE EN ŒUVRE ?

A partir de l'idée centrale que l'on ne peut détruire le capitalisme *par en haut* (c'est-à-dire par une « prise de pouvoir » substituant une équipe dirigeante à une autre, une propriété d'Etat à une propriété privée, une culture stérilisée par le dogmatisme d'Etat à une culture dégradée par la commercialisation et les lois du marché), mais essentiellement *par en bas*, il s'agit de stimuler l'initiative des masses (dont les possibilités n'ont cessé de se déployer depuis l'explosion de mai 1968 jusqu'aux expériences de la grève de Lip) :

— *Au niveau de la production, des entreprises et des unités de travail de tous ordres*, par les conseils ouvriers, auxquels tous les travailleurs participent, sans déléguer leur pouvoir et aliéner leur pensée personnelle, pour l'autodétermination des fins et l'autogestion des moyens.

— *Au niveau de la consommation*, par la multiplication de communautés de base, c'est-à-dire d'organismes qui ne soient ni étatiques ni privés, mais gérés par les usagers eux-mêmes, qu'il s'agisse, par exemple, de contrôle des prix sur un marché, d'organisation des transports en commun, de mutuelles pour la gestion des grands ensembles et la lutte contre la spéculation immobilière, ou de contrôle de tout autre domaine de la consommation ou des services.

— *Au niveau de la culture*, en encourageant la formation de centres d'initiative et de création qui ne soient, là encore, ni étatiques ni privés, mais créés et gérés par les usagers eux-mêmes dans tous les domaines de l'animation : écoles et universités, sociétés sportives et organisations de vacances, ateliers d'art ou de danse, chorales ou orchestres, maisons de la jeunesse ou de la culture sous toutes leurs formes.

A ces trois niveaux :

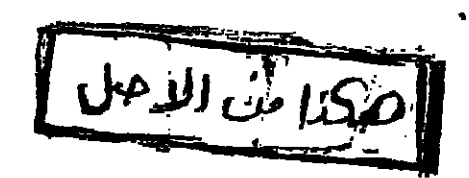
a) de la production, avec les conseils ouvriers;

b) de la consommation, avec les communautés de base;

c) de la culture, avec les centres d'initiative et de création, peut s'élaborer par en bas une nouvelle manière de vivre individuellement et de s'organiser socialement.

Ce ne sont là que des suggestions destinées seulement à stimuler la réflexion de chacun, afin d'aider à poser les problèmes avec assez de hardiesse pour lever les vieilles hypothèques et ouvrir une perspective qui ne soit pas d'un simple replâtrage du passé, mais de la création d'un avenir nouveau.

FIN.



صحفا من الاجل

Un entretien avec M. Michel Debré

(Suite de la première page.)

Dans ces conditions, la politique militaire que l'on appelle la politique gaulliste, mise sur pied à partir de 1959, régulièrement réexaminée et développée depuis, est vraiment le type de la politique établie pour l'avenir. cet avenir qui devient maintenant notre présent. Tel est, me semble-t-il, l'élément principal qui fait sa solidité.

— Alors quelles peuvent être les raisons qui justifieraient aujourd'hui la nouvelle réflexion dont vous pensez qu'elle est périodiquement nécessaire ?

— Trois considérations me paraissent à la fois justifier et éclairer cet effort de réflexion.

» La première considération est la suivante : comment continuer la modernisation de la force nucléaire de dissuasion ? La politique française, en matière de défense, est fondée sur la dissuasion : nous n'avons, en effet, ni revanche à prendre, ni terrains à conquérir, ni frontières à modifier. Cette dissuasion est pour nous, d'abord et avant tout, nucléaire, parce que nous ne sommes pas en mesure d'envisager une autre forme de dissuasion, et que la qualité de nos savants, de nos chercheurs, de nos ingénieurs, de nos militaires, nous a permis de mettre au point notre force nucléaire et thermonucléaire. Mais la dissuasion n'est pas un état immobile. Le plus gros de l'effort a été fait, mais chaque année doit marquer des progrès, donc exige des choix, soit pour ce qui concerne la puissance globale, soit pour ce qui concerne la propulsion des engins, soit pour ce qui concerne le réseau des communications, soit pour ce qui concerne toutes les formes de protection.

» La seconde considération qui justifie un examen, c'est la nécessité de faire la synthèse entre les différentes orientations de notre politique militaire. Il est vrai. on ne le dira jamais assez, que c'est la force nucléaire qui est notre orientation première et prioritaire. Ce qu'on appelle la défense opérationnelle du territoire est un complément de la force nucléaire, mais a aussi ses objectifs propres de défense et de dissuasion. La situation de l'Europe, autant si ce n'est plus que nos engagements, ne nous permet aucun neutralisme : il faut donc un corps de bataille, estimer la force qui lui est nécessaire en fonction d'objectifs dont il est normal qu'ils soient de temps à autre réexaminés. La situation en Méditerranée, l'évolution du monde de l'autre côté de la Méditerranée, nos possessions d'outre-mer, et des engagements que nous pouvons avoir à l'égard de certains Etats africains justifient une force d'intervention aérienne, navale, terrestre. A la suite de l'examen auquel j'ai moi-même procédé après 1970, j'ai publié un Livre Blanc et, dès les premières pages de ce Livre blanc, j'ai indiqué l'utilité d'une publication tous les quatre ou cinq ans d'un document analogue, marquant un maintien des orientations ou leur adaptation, ainsi que les choix, notamment en matière d'armement, qui en résultent.

» Une troisième considération qui justifie ce réexamen, comme je l'ai fait moi-même il y a quatre ans, c'est la condition militaire. Sans doute n'est-ce pas par la condition militaire qu'il faut aborder le problème de la défense, mais on ne peut imaginer une défense valable si l'attention officielle ne se porte pas constamment sur la condition militaire.

Pour une politique de la fonction militaire

— Vous estimez donc justifiées les revendications des cadres militaires qui demandent une revalorisation à la fois matérielle et morale de leur situation ?

— La condition militaire est un problème capital. Je m'en suis occupé comme premier ministre, je m'en suis encore davantage occupé comme ministre chargé de la défense nationale. J'ai fait voter un statut de la fonction militaire. J'ai présidé à l'installation d'un conseil supérieur de la fonction militaire. J'ai obtenu le principe de l'alignement automatique des rémunérations militaires sur les rémunérations civiles, et c'est à ma demande que, désormais, les décrets qui traitent de la fonction publique sont contresignés par le ministre chargé des armées. J'ajoute que j'ai prêté la plus grande attention à ce que les plans de revalorisation de la fonction civile soient appliqués à la fonction militaire et que l'indemnité pour charges militaires soit régulièrement revalorisée. J'ai également mis au point les mesures qui doivent permettre des « carrières courtes ».

» Il s'agit là d'un travail constant. Des considérations particulières doivent entrer en ligne de compte : l'interdiction du droit syndical et des interruptions de travail, la mobilité des personnels, qui a des conséquences sur la vie de famille. Ajoutons que l'évolution sociale modifie la mentalité des cadres. La tradition demeure une réalité dans certaines familles. La promotion par l'épaulette demeure une réalité comme elle le fut toujours. Mais, en fait, compte tenu de la société moderne, tenir un emploi militaire c'est aussi tenir un « job ». Ce « job » a des servitudes qui, dans une société de progrès et de consommation, sont plus sensibles qu'en d'autres temps et justifient les aspirations des cadres qui sont à la fois d'ordre matériel et moral. Il faut à la nation des cadres militaires qui soient satisfaits de leur sort et qui, en même temps, aient confiance en leur avenir — que cet avenir soit pour la plus grande part de leur vie à l'intérieur des armées, qu'il soit dans des fonctions civiles à l'expiration d'un certain temps de service.

» De nombreux problèmes particuliers doivent être sans cesse un sujet de préoccupation : les uns matériels, telle la situation des jeunes officiers chargés de famille ; tel l'avancement des sous-officiers ; les autres moraux, tel l'octroi de responsabilités réelles dès la trentaine, et même avant...

» Il faut désormais une politique de la fonction militaire.

— Revenons à vos deux premières considérations, qui portent sur le rôle de l'armée : la possession de l'arme nucléaire n'a-t-elle pas pour effet de faire douter de l'intérêt des forces classiques en général, du service militaire en particulier?

— La différence entre forces classiques et forces nucléaires tend à s'atténuer. Il sera peut-être même difficile d'en parler d'ici vingt ans.

» Regardez notre corps de bataille, il était il y a cinq ans encore l'image même de la force classique. Le long et immense effort qui a abouti à doter nos forces aériennes d'abord, nos forces terrestres ensuite, de l'armement nucléaire que l'on appelle tactique doit nous faire considérer que le mot « forces classiques », par opposition aux forces nucléaires, n'est plus de mise. Notre corps de bataille aéroterrestre est à la fois classique et nucléaire. Au cours des prochaines années, les nécessités de la tactique vont conduire à miniaturiser l'arme nucléaire (les forces américaines et russes disposent de ces armes nucléaires tactiques par milliers).

» Le problème que vous posez doit l'être en termes différents.

» La possession d'une force nucléaire de dissuasion, complétée, modernisée, accompagnée par tous les compléments indispensables à sa crédibilité, rend-elle désormais inutiles les divisions du corps de bataille, la marine, qui garde les côtes et les communications, l'aviation, qui défend le ciel, les unités d'intervention outre-mer ? Cette seule énumération, telle que je viens de la faire, indique la réponse. Notre politique militaire, qui ne peut pas ne pas donner priorité à la force de dissuasion, ne peut pas ne pas comporter d'autres orientations. Encore une fois, tout cela a été bien des fois exposé depuis les débats parlementaires sur la première loi-programme jusqu'au Livre blanc dont je vous ai déjà parlé.

— Une armée professionnelle ne pourrait-elle remplir ces différentes tâches? En d'autres termes, le service militaire est-il encore utile ?

— La discussion à ce sujet n'est pas neuve, et ce que je vous dirai ne sera pas plus la conclusion du débat que ce que bien des orateurs et moi-même avons maintes fois dit depuis des années.

» Il y a deux manières d'aborder le problème, je veux dire de l'aborder de haut.

» Il y a d'abord une approche politique. Faut-il en France des citoyens-soldats ? Je reste profondément républicain et même socialiste. La défense de la patrie ne peut pas être uniquement affaire de spécialistes. En même temps, il est bon que tous les hommes de France aient eu, pendant quelques mois de leur vie, une connaissance du métier militaire. Vous savez que je suis moi-même allé très loin puisque j'ai inséré dans la loi formant code du service militaire une disposition qui autorise des jeunes filles à faire leur service si elles le veulent.

» Il y a d'autre part une approche technique. On ne parle jamais des immenses difficultés de recrutement que rencontrent les armées professionnelles de nos alliés, Grande-Bretagne ou Etats-Unis ! Elles sont considérables et se traduisent par de fortes dépenses. Pour faire face à l'ensemble de leurs charges, il leur faut des armées d'une certaine importance. Pour obtenir un nombre de soldats professionnels correspondant à ces objectifs, dans les économies industrielles et dans les sociétés telles que les nôtres, il faut proposer aux jeunes gens une rémunération importante et plus qu'une rémunération : la préparation à un métier, un pécule important à la fin de l'engagement, etc. Si ces conditions ne sont pas remplies, le recrutement est mauvais, voire insuffisant, et il faut reviser les objectifs militaires non plus cette fois en fonction de l'intérêt national, mais en fonction des difficultés de personnes ou de difficultés financières.

» Supprimer le service militaire — dans un premier temps on entendrait peut-être des applaudissements (moins qu'on ne pense) — mais dans un second temps les objectifs de notre politique de défense seraient réduits car nous ne serions certainement pas en mesure de faire face à toutes les tâches qui y correspondent.

— Il y a tout de même un incontestable malaise du contingent.

— On fait état de quelques dizaines de lettres, de quelques centaines de noms sur une pétition ! Pensez que chaque année les forces armées reçoivent entre 250 000 et 270 000 jeunes gens (je cite ces chiffres de mémoire).

» Bien des problèmes se posent. Il y a cent ans les casernements militaires étaient en avance sur l'habitat civil, maintenant c'est le contraire. Compte tenu des contingences financières j'ai établi un programme de chauffage, d'améliorations sanitaires. Il faudra des années pour le réaliser, et les conscrits d'aujourd'hui sont plus sensibles que les conscrits d'hier à un confort matériel élémentaire.

» D'autre part, nous sommes dans une société permissive, et il n'y a pas de forces armées sans discipline ! Je serais tenté de dire qu'il est surprenant, compte tenu de l'atmosphère générale, de voir à quel point le service militaire est accepté. En 1973, au plus fort de certaines manifestations de rue, il n'a pas manqué une recrue sur les quarante et quelque mille qui étaient convoqués pendant la semaine même de ces manifestations.

» Enfin, il est exact, et c'est tout à fait satisfaisant, que les jeunes gens d'aujourd'hui sont plus exigeants que les jeunes gens d'hier. Je n'ai cessé de dire aux officiers qui avaient charge de commandement : « Vous recevez » aujourd'hui des jeunes qui, en » écoutant la radio ou en regar- » dant la télévision, savent ou » croient savoir non seulement » ce que pensent nos dirigeants, » mais ce que pensent M. Brej- » nev, M. Mao ou M. Nixon. » Considérez désormais qu'ils peu- » vent être surpris s'ils ne savent » pas ce que veulent d'eux leurs » colonels ou leurs capitaines ! »

» Il y a donc des adaptations, des modernisations. Les récentes décisions de M. Soufflet sont bien inspirées et viennent à leur heure, mais je continue de considérer que le service militaire peut et doit être une bonne école, y compris une école de difficultés et d'endurance. C'est une responsabilité désormais capitale des chefs militaires que d'intéresser les jeunes. Cela dit, vous trouverez toujours des contestataires ! Le fait n'est pas nouveau, mais ce n'est pas à la contestation de faire en tout et toujours la loi !

— Reste le problème de la durée : douze mois, n'est-ce pas trop, ou trop peu ?

— En 1969, après avoir procédé à un examen, j'ai proposé au gouvernement, puis au Parlement, la réduction du service à douze mois — en fait un peu plus de onze mois. Faut-il davantage ? Si, ce qu'à Dieu ne plaise, nous ou nos enfants devions connaître des périodes de tensions ou de menaces, la tradition républicaine est là pour nous répondre : on augmenterait la durée du service. Je ne souhaite pas que cette hypothèse se vérifie.

» La tradition républicaine veut aussi, et j'en suis fort partisan, que l'on fasse d'un nombre relativement important de conscrits des officiers, des sous-officiers ou des gradés de réserve. J'ai en son temps rajeuni et diversifié la préparation militaire pour que certains aient une formation antérieure au service. Sous cette réserve la période de douze mois permet à l'armée de terre et, pour certaines fonctions, aux autres armées de former des cadres de réserve. Il y a aussi les techniciens : le rajeunissement de l'appel décidé en 1970 peut donner à l'armée, parmi ses conscrits, un moins grand nombre de techniciens alors qu'elle en a grand besoin. J'ai pensé, et je continue de penser que, pour un petit nombre, des contrats complémentaires et volontaires, de six mois, par exemple, comportant une formation technique civile parallèle, pourraient présenter des avantages pour les armées — et pour certains jeunes gens — encore une fois, un petit nombre.

» Dans ces conditions, je crois que la durée actuelle est bonne.

Six mois, ce serait une mutation

» La réduction à six mois dont on parle n'est pas une réduction comme les autres, c'est une mutation : les forces armées deviennent une université militaire. Nous n'avons plus, avec les conscrits, d'unités opérationnelles, il faut donc augmenter l'armée professionnelle, et ne pas l'augmenter de quelques centaines ni même de quelques milliers : il faut des professionnels supplémentaires par dizaines de mille en sus de ceux qui composent déjà ce très fort noyau d'armée dite « de métier » que représentent nos trois armées. On repose le problème que j'évoquais tout à l'heure. Comment recruterons-nous, où trouverons-nous ces cent mille soldats supplémentaires ? Sans compter quelques milliers de personnels civils. N'oublions pas que notre économie nationale ne vit qu'avec l'appoint d'environ deux millions de travailleurs étrangers (je ne compte pas les familles).

» La réduction du service à six mois, c'est en fait la manière déguisée de modifier nos objectifs militaires. Je suis sûr, par exemple, que nous ne pourrions pas maintenir notre corps de bataille à son niveau actuel, qui, déjà, — faute de crédits, — ne correspond pas exactement aux orientations fixées par le conseil de défense.

— Le président de la République a déclaré que l'Europe avait beaucoup plus de capacité qu'on ne croit à assumer sa propre défense (1) : ne faut-il pas voir dans cette idée l'amorce d'une orientation stratégique ?

— Je n'ai pas souvenir de cette déclaration du président de la République. Pour ce qui me concerne, je doute à l'heure actuelle de la capacité militaire de bien des nations européennes. Comme il était à craindre, l'apparence de l'intégration atlantique cache dans de nombreux cas un renoncement militaire. Il faudrait regarder nation par nation. juger à quel point la faible augmentation de leur budget militaire correspond, du fait de l'augmentation des soldes, à une diminution réelle et souvent profonde de l'efficacité de leurs armées. Enfin, j'oserai m'avancer avec prudence sur le terrain politique : le neutralisme a fait de grands progrès — et je ne m'en réjouis pas.

» Quant au sentiment de la défense européenne, je dis, en pesant mes mots, non seulement il n'existe pas, mais il a considérablement diminué. Voyez-vous les pays nordiques émus par une menace sur l'Europe méditerranéenne ? Voyez-vous les pays méditerranéens émus par une menace sur l'Europe nordique ? Je préfère ne pas aller plus loin.

— Le problème ne se pose-t-il pas en termes nouveaux du fait de la mise en service d'armes nucléaires tactiques dans l'armée de terre, et d'autre part de la discussion de contrats d'armement avec plusieurs pays européens ? N'y a-t-il pas là deux éléments qui appellent une certaine coordination européenne ?

— Ne mêlons pas deux problèmes tout à fait différents !

» Le problème de l'armement tactique de notre corps de bataille est une affaire nationale que nous n'avons pas, à mon sens, à discuter avec quiconque hors, le cas échéant, de certaines conversations très particulières pour certaines hypothèses déterminées. Il faut bien savoir que l'arme nucléaire est une arme nationale, et je ne vois pas comment une autorité non nationale pourrait en connaître.

» Quant aux armements, il s'agit d'une affaire industrielle. Je puis dire que j'ai été pendant quatre ans, de tous les ministres européens de la défense alors en fonctions, de loin le plus désireux de coopération industrielle européenne. C'est un problème qu'il faut traiter comme on traite des problèmes industriels. Il n'y a pas d'incidence sur la politique ni la stratégie militaire. En particulier, la coopération doit être dissociée de toute pensée, ou arrière-pensée, d'intégration.

— Une dernière question d'ordre politique : pour assurer la survie de l'U.D.R., les uns estiment qu'elle doit se rallier au nouveau régime, les autres pensent qu'elle doit entrer dans l'opposition et se placer au centre gauche. Quelle est votre position ?

— Je n'ai à juger personne. Je vous dirai toutefois que le mot « nouveau régime » me paraît fort. Il y a des hommes nouveaux, et c'est déjà beaucoup.

» L'U.D.R., certes, se trouve dans une position qui n'est pas celle qui fut la sienne. Les gaullistes ont été dans l'opposition sous la IV[e] République, sous réserve pour certains d'entre eux de participation à quelques gouvernements. Sous la V[e] République, ils ont fait partie de la majorité gouvernementale. Il leur est même arrivé d'être cette majorité à eux seuls. Tout est changé. Mais, à mon sens, il reste un élément : si l'U.D.R. cherche à se situer selon le vocabulaire traditionnel lié à une vision des amphithéâtres parlementaires, il n'y aura plus d'U.D.R. Tantôt avec de gros effectifs, tantôt avec des effectifs plus faibles, la raison d'être d'un mouvement d'inspiration gaulliste est de chercher un rassemblement. Il y a des moments où ce rassemblement réussit. Il y a des moments où les circonstances conduisent l'opinion à ne pas vouloir de rassemblement ou à en vouloir moins. Ces circonstances ou ces mouvements d'opinion moins favorables ne doivent pas faire abandonner nos principes.

» J'ajouterai un dernier mot, politique, pour répondre à cette question politique. Je l'ai dit récemment à l'occasion d'un modeste comice agricole : la France vit dangereusement. L'inflation et la hausse du coût de l'énergie sont les causes de cette situation. La montée des prix, l'endettement à l'égard de l'étranger, les tensions sociales, en sont les aspects les plus inquiétants. Faire face exige une politique d'une rare fermeté, non pas pendant des semaines, mais sans doute pendant des mois ! Si cette analyse est exacte, peut-être faudra-t-il un jour concevoir un assez large rassemblement pour dominer cette situation dangereuse. »

Propos recueillis par
THOMAS FERENCZI.

(1) Dans une interview au *Monde*, le 3 mai, avant le premier tour de l'élection présidentielle.

SOCIÉTÉ

Mal-aimés des administrations, chassés des centres urbains

LES FORAINS NE VEULENT PAS MOURIR

« L'administration se fiche de nous ! On ne sait plus où on va... » C'est peut-être le dernier tour de manège pour les forains. Et pourtant, cette année, en quarante-cinq jours, la fête des Loges a accueilli à Saint-Germain-en-Laye, dans les Yvelines, près de trois millions de visiteurs, et la foire du Trône, aux portes de Paris, environ deux de plus. Hélas ! ces deux manifestations, si importantes soient-elles, ne suffisent pas, disent-ils, à nourrir douze mois durant les cinquante mille familles foraines que compte la France. Aussi, régulièrement, des jeunes quittent-ils le métier quand d'autres prennent leur retraite.

Les hommes vieillissent et, avec eux, leur matériel. Depuis vingt ans il n'a pas varié, ou peu, faute d'investir. On s'est contenté à contrecœur « (on voudrait bien ») de le « retaper », de le repeindre quand cela devenait réellement indispensable. Mais aujourd'hui, il en faut davantage : à l'heure de la télévision en couleurs et de l'ordinateur à cassettes, la clientèle se lasse vite des autoscooters d'une époque révolue. Les enfants, en 1974, vivent dans un univers où la technique est reine. Et puis, tous ces appareils font du bruit, et les riverains, surtout dans les agglomérations, se plaignent. Il arrive que l'on arrête alors les machines incriminées ou la musique. De leur côté, les maires apprécient rarement la venue de ces curieux baladins en caravane, un peu archaïques, qui dérangent les habitudes, la circulation, occupent les parkings, et parfois attirent des bandes de voyous. Comble, ils ne votent pas dans la commune : « *Ce ne sont pas des gens de chez nous.* »

Mal-aimés des administrations, chassés des centres habités, les forains pensent pourtant qu' « *ils remplissent une fonction sociale* ». M. Giscard d'Estaing, alors candidat à la présidence de la République, n'écrivait-il pas, le 9 mai dernier, aux responsables syndicaux : « *Je suis conscient du rôle d'animation que tiennent dans la vie de nos villes et de nos villages les membres de votre profession... C'est pourquoi, il est important qu'ils puissent exercer normalement leur activité.* »

Dans les petites concentrations urbaines, quand la fête arrive, des bandes de voyous envahissaient les lieux, se conduisant en maîtres, pratiquant le racket à l'occasion, provoquant des bagarres. La police n'a pas toujours les moyens d'être sur place. A Amiens, en 1973, pour se défendre, les forains se sont organisés en groupe d'intervention et placés à des postes d'observation tels que le « grand-huit ». En trois jours, la question a été réglée, et cette année il n'y a pas eu d'incident. La police, il est vrai, était mieux « représentée ».

La sécurité n'est pas tout. Sur le plan de la circulation automobile, de l'environnement et de l'hygiène, l'installation de plusieurs centaines, voire de milliers de personnes (quatre mille environ à la foire du Trône) posent quelques problèmes : « *Il est certain que parfois on gêne*, reconnaissent-ils volontiers, *mais il y a toujours une solution. Pour la trouver, il faut pouvoir en discuter* », ce qui n'est pas la règle. L'administratin refuse trop souvent de les entendre : « *On ne les intéresse pas.* » Pourtant, le président de la République le dit lui-même, les forains « *ont un rôle commercial* » et assurent un « *volume d'emploi* » important, notamment chez leurs fournisseurs. A l'occasion d'une fête, c'est toute une petite collectivité qui vient se greffer sur le commerce local.

Un avenir incertain

Actuellement, ils ne le peuvent pas. D'abord, à cause du *carnet forain*, créé en 1793. Depuis 1968, un arrêté du préfet de Paris supprime pour tous, y compris les enfants des forains, l'obtention de ce livret indispensable pour travailler dans la capitale. Conséquence logique, aucun nouveau professionnel ne s'y est installé depuis six ans. Toutes les réclamations sont demeurées jusqu'à présent sans réponse. Comme, d'autre part, cet arrêté interdit l'organisation de toute nouvelle manifestation « *intra-muros* », et que la libre circulation sur le territoire national n'est pas tolérée, l'autorisation d'exercer étant en effet localisée, les professionnels hésitent à engager des frais importants. L'absence de sécurité et de perspective d'avenir freine la volonté de s'équiper avec du neuf. Si cet état de choses se prolonge, cette activité risque l'asphyxie. Une foire comme celle du Trône a besoin pour vivre, de se renouveler, de se rajeunir. En proposant chaque saison le même « menu », elle peut lasser, et donc dépérir.

Autrefois, il y a une vingtaine d'années, Paris abritait de nombreuses fêtes foraines, tant à Pigalle, aux Batignolles, à Denfert, qu'au Champ-de-Mars, aux Invalides et à Neuilly (la fameuse « fête à Neu-Neu »). En 1974, tout cela appartient au passé, balayé par l'automobile et l'immobilier, éparpillé, réduit à de petits îlots sans intérêt et sans atmosphère.

L'attitude des responsables locaux n'incite guère les forains à l'optimisme. Un exemple parmi d'autres : l'affaire de Rennes. Chaque année, les forains, une soixantaine, travaillent plusieurs semaines, en plein cœur de la ville. En novembre 1973, quinze jours seulement avant l'ouverture de la fête, le maire décide brusquement de l'interdire, alléguant la difficulté de parquer les voitures. Les forains se rebellent et montent quand même leurs « métiers ». Après cinq jours de discussions et d'incompréhension, l'interdit est enfin levé. A l'avenir, pour éviter de tels incidents, on leur prêtera un terrain plus dégagé, à la périphérie. Mais des solutions de ce genre ne sont pas toujours possibles : cet été, dans la Vienne, les neuf maires d'un canton ont limité à quarante-huit heures, c'est-à-dire à rien, le séjour des forains sur le territoire. Ils prouvent par-là, comme le regrette un journaliste local, « *une certaine unité cantonale* », peu glorieuse mais légale.

Les forains sont inquiets. Ils ne veulent pas mourir. Ils savent qu'ils doivent s'adapter : « *Dans les années qui viennent, il y aura un mouvement en faveur des fêtes, spontané, et qui prendra de nouvelles formes.* » Pour y répondre, ils en réclament les moyens et, pour cela, se mobilisent. Les forains en ont assez du « *manège de l'administration, et ils vont le crier haut* », très bientôt.

La réussite de Meudon

Les forains n'ont pas de recours, ils n'ont pas de ministère (sinon celui, peu apprécié, de l'intérieur), et pourtant, s'étonnent - ils, « *comme tous les commerçants français, nous sommes assujettis au régime de la patente, aux impôts directs et indirects, à la caisse de retraite, de maladie, à l'URSSAF, à l'ASSEDIC, etc.* ». C'est pourquoi ils réclament « *un véritable statut professionnel, comme n'importe quelle autre profession libérale, ainsi que la suppression de l'arrêté préfectoral de 1968 et la liberté de travailler partout à l'intérieur de l'Hexagone* ». Mais, il ne suffit pas d'avoir le droit pour soi (ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui), il faut aussi pouvoir l'utiliser. Pour vaincre l'hostilité au mieux, l'indifférence des responsables locaux et régionaux, administratifs ou politiques, ils doivent « montrer leur sérieux ».

D'abord sur le plan de l'animation, comme à Meudon, où le maire, M. Gauet, a voulu faire un essai, sans engager la municipalité dans les dépenses. Pour la première fois, les forains ont fait appel au marketing, passant du stade de l'artisanat à celui, plus rationnel, de l'étude des marchés. Puis ils ont eux-mêmes avancé les fonds, proposé des clowns, des chanteurs, des feux d'artifice. Toute la population est venue, s'est rencontrée. Les mères se sont retrouvées devant les manèges, les familles devant les stands et les cornets de frites. Dans une ville essentiellement résidentielle, c'est assez rare. L'année prochaine, la fête sera « municipale ». Les forains ont gagné leur pari.

Comme il arrive fréquemment

R. C.

Sur les ondes de R.T.L.

Mme FRANÇOISE GIROUD A L'ÉCOUTE DES FEMMES

« Je suis là pour écouter les femmes et pour essayer d'améliorer leur vie, sinon ma fonction n'aurait aucun sens. » C'est ainsi que Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, expliquait jeudi 5 septembre, sur les antennes de R.T.L., les buts de l'action qu'elle a entreprise.

● LES FEMMES AU TRAVAIL : Mme Giroud souhaite que le système des horaires « flexibles » se généralise, mais craint que l'institution de congés pour les femmes en cas de maladie de leurs enfants, en leur donnant un avantage que les hommes n'ont pas, rende encore plus difficile l'embauche féminine. Il vaudrait mieux, selon elle, multiplier le nombre des aides familiales en donnant à ces dernières des salaires convenables. Mme Giroud préconise, d'une façon générale, une rémunération « en fonction de l'utilité sociale ».

● LA REFORME DU DIVORCE : Mme Giroud compte intervenir aussitôt après le vote de ce projet par le Parlement (qui viendra en discussion à la session de printemps), sur le problème des pensions alimentaires. « Il est absolument nécessaire — a-t-elle dit — de créer un fonds de garantie pour les pensions alimentaires, car 40 % d'entre elles ne sont pas payées. Il reviendrait à l'Etat de payer ces sommes, qui lui seraient reversées par les intéressés, et il lui serait plus facile ainsi d'engager des poursuites en cas de non-paiement. » « Mais — a-t-elle ajouté — il me paraîtrait aussi normal qu'une femme paye une pension alimentaire pour la garde de ses enfants si ceux-ci sont confiés au père. »

● CONTRACEPTION ET AVORTEMENT : « Dès que la loi sur la libéralisation de la contraception sera votée — a dit encore Mme Giroud, — je me propose de faire un grand effort pour l'information des femmes sur les centres de contraception. » Elle a, d'autre part, souhaité la mise en place d'un réseau d'« écoutes » à travers toute la France afin que les femmes puissent s'exprimer sur ce qui leur paraît être leur rôle dans la société en 1975.

FAITS DIVERS

SÉCHERESSE AUX ANTILLES

La Martinique pourrait être déclarée zone sinistrée

De notre correspondant

Fort-de-France. — Aux Antilles, les mois « d'été » sont des mois de cyclones. A la Martinique, on n'en a pas vu depuis quatre ans, mais une autre calamité pourrait devenir une tradition : la sécheresse. Pour la deuxième année consécutive, en effet, elle sévit.

A la Martinique, la chambre d'agriculture a alerté les pouvoirs publics. Il y a quelques semaines, le préfet, M. Christian Orsetti, a mis en route la procédure qui doit aboutir à classer le département en zone sinistrée. Une enquête des services de la direction départementale de l'agriculture est en cours. Au cours des sept premiers mois de l'année, la Martinique a enregistré sensiblement les mêmes précipitations que l'an dernier : or, en 1973, 32 communes sur 34 avaient été déclarées sinistrées, les dégâts atteignant au moins le quart de la production. En août, la Martinique a reçu 81 millimètres de pluie, en moyenne, contre 232 habituellement, ce qui ne s'était pas vu depuis quarante ans. Actuellement, les techniciens effectuent une enquête sur le terrain, en contact avec les organisations professionnelles, afin de déterminer l'importance des dommages par commune et par production, animale et végétale. L'enquête officielle rencontre quelques difficultés, certains producteurs (des éleveurs surtout), n'étant pas organisés professionnellement. Les chiffres doivent, d'autre part, être interprétés avec précaution, car certaines surfaces détruites l'an dernier n'ont pu être replantées, et d'autres plantations ont disparu depuis cette époque. C'est le cas, notamment, pour les plantations de bananes du Sud. En ce qui concerne l'élevage, on a, d'ores et déjà, enregistré des pertes et si l'on constate une certaine recrudescence de l'activité commerciale, c'est que les éleveurs se débarrassent du cheptel qu'ils ne peuvent plus nourrir.

Le sud de l'île, où le manque d'eau est endémique, et la côte caraïbe sont particulièrement affectés. Dans l'extrême Sud, la canne à sucre jaunit sur pied.

Les résultats de l'enquête sont attendus dans les jours qui viennent. M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, sera saisi du problème le lundi 9 septembre lors de son passage à Fort-de-France à l'occasion de l'assemblée générale de l'Association du tourisme Caraïbe.

En Guadeloupe, où dix-huit communes sur trente-deux sont déclarées sinistrées depuis le 22 juillet dernier, des prêts seront consentis par les banques à des taux réduits. Mais les paysans craignent que la récolte de la canne ne puisse avoir lieu, « même s'il pleut ».

Point de vue

Une morale pour notre temps

Par le docteur PIERRE-SIMON (*)

Le convent annuel de la principale obédience maçonnique française, le Grand Orient de France, s'ouvre ce vendredi 6 septembre à Paris et terminera ses travaux lundi 9 septembre. Celui de la seconde obédience par le nombre de ses adhérents, la Grande Loge de France, qui compte environ 10 000 membres contre 20 000 au Grand Orient, se déroulera quant à lui du 12 au 15 septembre. Le docteur Pierre-Simon, grand maître de la Grande Loge de France, propose, à la veille de ces deux réunions, les éléments d'une morale contemporaine.

LES premiers jours de septembre préludent dans tout l'Occident aux assemblées plénières maçonniques (convents). Qu'y recherche-t-on ? Ce qui fait le plus cruellement défaut en cette fin de siècle : une morale pour notre temps.

Pour combler cette vacuité, l'Europe a déjà opéré une première tentative — et connu un premier échec — avec la démocratie chrétienne d'Adenauer et De Gasperi. L'avortement des fruits conçus à rebours du courant évolutionnaire est une loi de la génétique. 1974 : l'Europe se cherche, les Européens en proie à un malaise central sont des errants disponibles. Donnons une éthique à notre vieux monde, en conformité avec sa tradition humaniste, et l'Europe « *se fera d'elle-même* ».

Le critère de vérité l'ayant cédé à celui d'efficacité, seuls les moyens font l'objet de recherche. Cette erreur devait inéluctablement amener les maux de la société auxquels le grand public vient tout juste d'être sensibilisé.

Or quelle thérapeutique administre-t-on à ces maux ? On les traite coup par coup et, en fait, ce traitement ponctuel échoue à chaque fois. Cet échec procède de notre approche scientifique contemporaine, technicienne, spécialisée et disséquante ; l'attitude analytique, comme l'analyse, même se révèle artificielle parce que morcelante. Cet échec vérifie l'erreur de droit qui, de la multiplicité et de la diversité apparentes du problème, fait conclure à son caractère hétéroclite. Comment réparer cet échec, combler cette vacuité ? Où est le savoir synthétique qu'elle appelle ?

* * *

La solution réside dans une appréhension de l'univers dans sa globalité. En d'autres termes, il s'agit toujours de ce que nous appellerons l'altérité active, du rapport avec les autres, du rapport à l'autre. L'autre, c'est la nature, les hommes, moi. Or les hommes et moi ne sommes pas en dehors de la nature. Ce qui signifie au plan de la théorie : interdépendance ; au plan de la pratique : travailler à harmoniser cette interdépendance. Cela s'appelle l'initiation.

Traiter de l'initiation en 1974, n'est-ce pas anachronique ? En fait, c'est la seule forme scientifiquement acceptable de la restructuration de l'individu. La société primitive prenait en charge le destin de l'homme. Aujourd'hui, une société n'est adulte que lorsqu'elle ne propose plus une vision messianique, une idéologie, une religion ; mais alors elle renvoie l'homme face à son miroir. Sous le scalpel de l'histoire l'homme fut successivement et totalitairement mécaniciste dans le behaviourisme, activiste dans l'existentialisme, *homo économicus* dans dans le marxisme puis libidineux dans le freudisme. Au contraire, psychanalyste avant la lettre, par une descente dans le fond archaïque de la personne, l'initiation met à nu l'unité primordiale de la nature humaine. La perception de l'autonomie de son être profond est la première étape du chemin initiatique. Le parcours de celui-ci, c'est la méthode initiatique, méthode maçonnique par excellence. En 1974, la franc-maçonnerie peut apporter à chaque homme, initiable, une méthode. Comme dans toute méthode il faut distinguer la voie, les bornes, l'orientation, le but accessible et le système. La méthode maçonnique a son système, le système symbolique. Le franchissement de l'équerre au compas méritait mieux qu'une simple mention, mais, dans l'optique de la recherche d'une morale pour notre temps, nous ne retiendrons que le symbole majeur, le Grand Architecte de l'univers (GADLU).

Il est la clé de voûte de la franc-maçonnerie universelle, la pierre d'achoppement du système philosophique proposé à notre société, le catalyseur de la morale universelle. Il est un concept scientifiquement sous-tendu et, à notre connaissance, seul au-delà des valeurs spécifiquement philosophiques ou religieuses à fournir un sens à la vie en notre temps. Par là même nous le proposons comme plate-forme d'une pensée œcuménique. La physique newtonienne nous a révélé que l'univers avait une structure rationnelle dont l'ordonnance était le fait du Grand Architecte (le terme est de Newton), ce qui nous autorise à tenir un discours scientifique que l'on ne songe plus guère à tenir sur le Dieu de la métaphysique. De nos jours, mais dans le contexte de la découverte, il y a place pour une expérience mystique ou esthétique de l'inconnaissable. Ainsi, en affirmant la liberté de l'homme, on affirme sa raison.

En fait, c'est le temps qui est le Grand Ouvrier de la nature. Dans cette formule Lamark enseigne que le minéral et le vivant ont façonné par touches successives leur physionomie par condensation et sédimentation au cours des âges. Darwin et ses successeurs ont substitué aux micro-adaptations les mutations. Le même temps qui use et efface toute chose est aussi l'architecte des formes nouvelles, combinant les structures élémentaires, et qui, par la durée, consolide les rencontres du hasard et de la nécessité. L'équation temps = GADLU est parfaitement conforme à la science dans la mesure où, démontrant le réel, elle le fait apparaître comme l'enchaînement d'une expérience. Aussi, selon un plan prévisible (le bleu de l'architecte), s'enchaîne la double hélice de l'ADN, support de la génétique.

La tradition

Au total, la voie initiatique et le système symbolique contiennent l'idée d'une même tradition jamais interrompue depuis l'origine des temps. La tradition, et cela est particulièrement vrai dans notre vieille Europe, est ce contenu qui confère au groupe l'unité et la cohérence. La tradition est une. Cette unicité est vécue par sept millions d'hommes. L'idée d'une autre tradition maçonnique, née en 1880 à la fin de l'empire libéral et distinguant le progrès d'avec la tradition, n'est en réalité qu'une répudiation de la première. C'est un phénomène limité ; il s'éteindra avec la libéralisation de l'Eglise. Parfois la tradition est oubliée : c'est le cas de notre époque. Quand la tradition et le monde moderne divergent, ce n'est pas la tradition qui erre. Mais cette dernière peut être ré-animée si l'on admet dans une économie repensée que la science peut épouser d'autres finalités que la maîtrise de la nature. En conformité avec la tradition, elle doit poser le principe d'équilibre, celui du rapport à la nature. Seul l'Occident a perdu ce sens synthétique, lui substituant des disciplines telles que la sociologie ou l'ethnologie, par exemple. Il a depuis un siècle, dans sa course à la maîtrise de la matière — devenue sa caractéristique universelle, — méconnu totalement les autres systèmes de pensée. Le réveil (guerres coloniales, crises économiques) est dur. Les civilisations traditionnelles cherchent toujours à édifier une société reflet de l'équilibre cosmique où l'individu se substitue l'homme, fin et explication du monde. Le non-Occident cultive son insertion dans le sacré, le dialogue entre l'homme et la divinité. On séparait l'individu de la nature là où il fallait enseigner qu'une civilisation de la machine doit se doubler d'une civilisation de l'âme. Lévi-Strauss racontait cette très belle histoires d'Indiens, porteurs du matériel des explorateurs, astreints à des marches forcées. Au terme d'une semaine, ils refusèrent momentanément d'avancer, « attendant que leur âme les rejoigne ».

L'hégémonie sur la matière a vécu, concilions les contraires. Le choc des deux mondes ne clivera plus la planète en deux camps : celui qui sait, en vue d'étendre sa domination, transformer la matière qu'il ne possède plus et l'autre camp qui la détient, mais avec des fondements sociaux totalement différents. Initiation et tradition synthétisent la pratique nécessaire aux hommes pour assurer le progrès économique. Alors la nourriture ne sera plus traitée comme marchandise ordinaire, la surpopulation sera jugulée, selon les recommandations de la récente conférence de Bucarest par des solutions convenant à chaque société, la relation homme-machine ne conduira pas au féodalisme électronique. L'économie d'une Europe redevenue traditionnelle et humaniste s'étonnera que l'on ait longtemps pu considérer le travail engendrant la fatigue comme source unique de tous les revenus alors que le loisir, restaurant la santé, implique la dépense.

* * *

Connaissance de l'autre par l'initiation dans la tradition, voilà le fondement de la recherche d'une morale universelle. Limitée à un groupe (caste, religion, race), la morale apparaît aujourd'hui historiquement archaïque. La primauté d'une morale (la sienne) supérieure à toutes les autres, ayant vocation d'universalité, a marqué là aussi le rapport de l'Occident avec le non-Occident. Elle engendra l'intolérance, le « temps du mépris », le totalitarisme à l'égard d'autres cultures, d'autres morales. Elle a pu conduire à l'ethnocide. Ce fut l'échec à la fonction missionnaire. La recherche d'une morale universelle représente certainement un progrès considérable, et la morale va apparaître davantage comme une science des mœurs : elle tendra à dégager les invariants dans les différentes composantes d'une culture, en quelque sorte la recherche d'un dénominateur commun.

Or chaque société s'emploie au maintien de stabilisateurs : langage, institution, religion, qui font contrepoids au changement. Nous appellerons cette tendance, généralement inspirée d'en haut, morale verticale. La recherche d'une identité chez autrui implique le renoncement à la possession de la vérité et à l'élitisme d'êtres supérieurs inspirés. Sa spécificité à un groupe nous met dans l'impossibilité de lui reconnaître une valeur universelle. Scientifiquement satisfaisante, la recherche des invariants, fertile dans le domaine qui retrouve les structures, ne permet pas, au niveau du vécu, la relation entre deux membres de groupe culturel différent.

C'est donc, en définitive, une morale de relation, que nous appellerons horizontale, qui répondra à la quête d'une morale universelle, avec les critères de l'altérité définis plus haut, l'autre étant individuel et collectif (intégrité physique, culturelle et sociale). C'est une morale du droit à la différence et de son respect. La première étape de la recherche d'une morale de relation sera la prise de conscience des mécanismes qui régissent nos comportements. Morale de la solidarité, elle ne résoudra pas à elle seule toutes les contradictions sociales et économiques. Mais la négation d'autrui projetée sur le prisme de l'histoire éclaire souvent l'événement politique. Au nom d'une morale régionale, la condamnation de Beate Klarsfeld bafoue la morale universelle : il ne faut pas déranger l'ordre ! mais en revanche la morale universelle l'emporte dans Watergate. C'est dans cette dernière optique, de par sa méthode, prenant du recul sur l'événement, que la franc-maçonnerie laissera les maux évitables de l'Etat aux autres (elle ne recommande pas de candidats, elle les prépare). Pour le reste, rapportons-nous en à Lessing : « *Tourne la chose comme tu voudras... je me représente les francs-maçons comme des gens qui se sont volontairement chargés de combattre les maux inévitables de l'Etat.* »

(*) Grand maître de la Grande Loge de France.

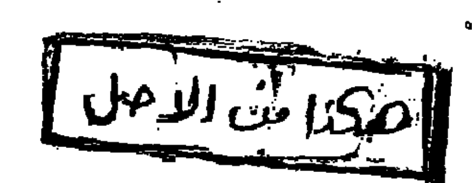
LA CORSE POURRAIT DEVENIR UNE NOUVELLE PLAQUE TOURNANTE DU TRAFIC DE LA DROGUE

déclare un haut fonctionnaire américain

« *Si je connais bien mon monde, je peux assurer qu'il va y avoir une activité considérable en Corse au cours des prochains mois* », a déclaré, dans une interview à l'agence Associated Press, M. Paul Knight, directeur pour l'Europe de la Drug Enforcement Administration. Selon le haut fonctionnaire américain, la filière française d'introduction d'héroïne aux Etats-Unis, en sommeil depuis deux ans, serait en voie de reconstitution à la faveur de la décision turque d'autoriser à nouveau la culture contrôlée du pavot en Anatolie.

Cette mesure « *semble avoir décidé certains des anciens spécialistes du raffinage à chercher à reprendre de l'* « *activité* », affirme M. Knight. *Nous parions qu'une bonne partie de la morphine base va repasser dans cette zone. Nous avons de bonnes raisons de croire que les mauvais garçons font le même pari* ».





ÉDUCATION

LA CONSOMMATION DE FUEL SERA RÉDUITE DE 15 % DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

M. René Haby, ministre de l'éducation, est un ministre heureux. Du moins se considère-t-il comme « le moins insatisfait de tous ses collègues », ainsi qu'il l'a déclaré au micro de France-Inter le jeudi 5 septembre, puisque son ministère n'a pratiquement « pas participé aux économies importantes qui ont été demandées dès cette année » à d'autres ministères. « D'autre part, il a été admis également que l'augmentation du budget (...) serait plus forte dans l'éducation que dans les autres ministères. »

Interrogé sur les conditions de sécurité dans les établissements scolaires, M. Haby a indiqué que, depuis trois ans, une somme de 800 millions de francs avait été mise à la disposition des établissements « pour pouvoir retrouver des normes de sécurité suffisantes réclamées par des commissions spécialisées ».

Mais le ministre a surtout donné des précisions sur les conséquences, pour le chauffage des établissements scolaires, des restrictions de fuel envisagées par le gouvernement, et auxquelles son ministère n'échappera pas. « Cette affaire de fuel est, selon lui, un drame national dont on n'a peut-être pas conscience encore actuellement (...). Dans ce domaine, l'éducation se doit de montrer l'exemple de la conscience civique. Ce qui ne veut pas dire que je chercherai à ce que les établissements scolaires soient plus froids que les bâtiments préfectoraux, par exemple. Bien entendu, on tiendra compte de l'âge des enfants, des conditions particulières de la fonction enseignante. Mais il n'est pas question, pour nous, de demander un régime de faveur. »

Les chefs d'établissement ont reçu carte blanche pour préparer un programme d'économie sur la prochaine année scolaire. Il leur a toutefois été demandé de réduire leur consommation de 15 % par rapport à l'an dernier. « Il leur appartiendra, a précisé M. Haby, de choisir les moyens qui leur sembleront les meilleurs : dans certains cas, la fermeture du chauffage les jours de congé ou une certaine surveillance de façon à ne pas dépasser un degré excessif pourront vraisemblablement suffire. Si vraiment il apparaît que ce n'est pas suffisant, nous prendrons des mesures plus importantes, comme par exemple des emplois du temps tels que l'on puisse, à certains moment, laisser des classes inutilisées et donc non chauffées. » Ces mesures, souhaite M. Haby, devront être étudiées avec les familles afin de ne pas se traduire, pour elles, par une gêne.

A L'UNIVERSITÉ DE PARIS-NORD

Un institut prépare aux métiers de la communication de l'information et de la documentation

Que faire quand on est étudiant en lettres, ou sur le point de le devenir, et qu'on ne se destine pas à l'enseignement ? Ce problème, qui est celui de dizaines de milliers d'étudiants, commence à recevoir quelques solutions, encore limitées, telle par exemple celle proposée par l'Institut des sciences et techniques de la communication (ISTECO). M. Abbou, directeur de l'unité d'enseignement et de recherche des sciences de l'expression et de la communication de l'université de Paris-Nord (Paris-XIII), dont fait partie l'ISTECO, a présenté cet institut à la presse, le jeudi 5 septembre, dans les locaux de l'Agence nationale universitaire d'information (1).

Depuis un an, l'ISTECO (2) prépare les étudiants aux professions de la communication, de l'information et de la documentation : responsables des services de formation des entreprises, des services de relations publiques, des services audio-visuels, documentalistes d'entreprises, par exemple. L'université, par l'entremise de l'ISTECO, vient donc « chasser » sur un terrain occupé principalement par des écoles privées. L'existence de cet institut, d'autre part, correspond à la décision du conseil de l'université de Paris-Nord d'adapter ses enseignements aux finalités professionnelles.

Une large participation des professionnels

L'enseignement de l'ISTECO est sanctionné par deux maîtrises, qui ont valeur de diplôme national : la maîtrise des sciences et techniques de la communication et la maîtrise des sciences et techniques de l'information et de la documentation.

L'admission à l'ISTECO se fait soit au niveau du premier cycle, directement après le baccalauréat, par la préparation du diplôme d'études universitaires générales (DEUG) correspondant, soit au niveau du second cycle après un stage préparatoire. Des places sont encore disponibles pour cette année.

Le refus de « former des chômeurs »

La scolarité à l'ISTECO diffère notablement des études littéraires habituelles à l'université. D'une part, en raison du nombre élevé d'heures de cours (trente-cinq heures par semaine), d'autre part parce que des professionnels participent à l'enseignement donné aux étudiants.

Cette liaison avec la profession permet de placer les étudiants en stage dans des entreprises et de leur assurer un débouché. L'ISTECO, « *se refusant à former des chômeurs* », module ses effectifs en fonction des besoins d'un marché par ailleurs en pleine expansion.

Des expériences similaires existent dans le même domaine à Bordeaux et à Grenoble, et en langues vivantes et en urbanisme à Paris-Nord également. Elles témoignent, estime M. Abbou, de « *l'effort d'adaptation de l'université au monde actuel* ».

(1) 71, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8e), tél. 266-68-82 (*le Monde* daté 18-19 août 1974).
(2) Avenue J.-B.-Clément, 93430 Villetaneuse, tél. 822-06-90, poste 435

● RECTIFICATIF. — Les groupes « concepteurs industriels » intéressés par le concours sur le mobilier scolaire des villes nouvelles (*le Monde* du 3 septembre) doivent adresser leurs demandes de renseignements ou d'inscription à l'adresse suivante : Concours mobilier scolaire - villes nouvelles, E.P.C.B./C.C.I. - U.G.A.P., 35, bd de Sébastopol, 75001 Paris, et non au 34 comme nous l'avions indiqué par erreur.

M. Jean-Pierre Soisson reçoit M. Sdzislaw Kaczmarek

LA COOPÉRATION UNIVERSITAIRE FRANCO-POLONAISE VA ÊTRE DÉVELOPPÉE

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, a reçu, jeudi 5 septembre, M. Sdzislaw Kaczmarek, vice-ministre de l'enseignement supérieur au ministère polonais de la science et de l'enseignement supérieur, en visite à Paris à l'occasion d'un colloque de l'UNESCO sur l'hydrologie. L'entretien a porté sur une relance de la coopération universitaire entre les deux pays. La Pologne arrive, en effet, du point de vue de cette coopération, en tête des pays de l'Europe de l'Est.

Une délégation des présidents d'universités françaises se rendra en Pologne au mois d'octobre, et la France recevra à son tour, d'ici à la fin de l'année, un groupe de recteurs d'universités polonaises. Ces rencontres ont été préparées par la visite en Pologne, au mois de juillet, de M. Dischamps, qui présidait la commission internationale de la conférence des présidents, avant d'être nommé directeur des enseignements, de la recherche et des personnels au secrétariat d'Etat aux universités. Elles permettront, en particulier, de se rendre compte si une coopération plus large est possible, par le biais *notamment* des programmes de recherche communs et d'actions concertées entre les universitaires des deux pays. Une confrontation pourrait avoir lieu sur les réformes de l'enseignement supérieur projetées, ou en cours, en France et en Pologne.

M. Soisson a émis le souhait, à cet égard, qu'une réflexion commune puisse être entreprise sur les finalités de cet enseignement et, au-delà, sur l'évolution des sociétés française et polonaise avec laquelle il interfère. Le secrétaire d'Etat français a, d'autre part, été invité à un voyage officiel en Pologne. Il pourrait avoir lieu d'ici à la fin de l'année, compte tenu du calendrier des rencontres franco-polonaises que le voyage de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ne pourra que renforcer.

JUSTICE

LA GRÈVE « SAUVAGE » DE LA PRISON DE FRESNES

QUATRE SURVEILLANTS SONT PROVISOIREMENT SUSPENDUS DE LEURS FONCTIONS

Quatre surveillants de la prison de Fresnes, tenus pour responsables de la grève « sauvage » qui s'y était déclenchée jeudi 5 septembre (*nos dernières éditions*), ont fait l'objet d'une mesure de suspension de fonction. Cette grève, qui a été par deux fois désapprouvée par l'intersyndicale des personnels pénitentiaires, a pris fin dès jeudi soir.

Ce mouvement spontané, qui n'a touché ni l'hôpital, ni le personnel du Centre national d'orientation (C.N.O.), paraît avoir une double origine. D'une part, un fort accroissement de l'absentéisme pour cause de maladie des surveillants — une cinquantaine, dit-on, — ce qui a accru notablement la charge de leurs collègues en poste. D'autre part, le libellé des circulaires de M. Jean Lecanuet, ministre de la justice (en date du 23 août) et de M. Georges Beljean (en date du 26 août) alors qu'il n'avait pas encore été remplacé à la tête de l'administration pénitentiaire par M. Jacques Mégret. Ces textes faisaient le point sur les modifications au régime pénitentiaire approuvées par les conseils des ministres du 31 juillet et du 7 août.

Dans la circulaire du ministre, figurent tout d'abord des dispositions touchant à la revalorisation de la fonction pénitentiaire et qui prévoient notamment la création d'une école de cadres — pour le recyclage — et un renforcement de l'autorité du chef d'établissement.

On y trouve aussi des mesures intéressant les prisonniers pour s'acheminer vers un « statut du détenu » : suppression des contrôles d'opportunité en cas de demande de mariage, réforme du « pécule », droit à l'information (transistor individuel, tous les journaux français ou étrangers, sans restriction, au numéro ou par abonnement), plus de limitation des correspondances avec les personnes autorisées, amélioration du parloir, autorisation de laisser pousser cheveux, moustache ou barbe.

Prévoyant que ces circulaires pourraient donner lieu à des réactions, M. Chazelas, directeur de la prison de Fresnes, n'avait diffusé qu'une partie de leur contenu, restriction qui était d'ailleurs en contradiction avec les prescriptions de M. Lecanuet.

Un autre fait peut avoir joué dans la naissance de cette grève « sauvage » : l'affichage, dans certains couloirs de l'établissement, des sanctions décidées par les surveillants, sanctions qui se trouvent ainsi portées à la connaissance des détenus.

● *Après la fusillade du boulevard Barbès*, au cours de laquelle furent tués, le 3 septembre, un gardien de la paix et deux malfaiteurs, M. Emile Cabié, juge d'instruction, a fait écrouer, le 5 septembre, le troisième bandit, André Philippon, pour vol qualifié, arrestation arbitraire avec prise d'otage, infraction à la législation sur les armes et association de malfaiteurs, et sa maîtresse, Odette Gacquère, née Bagot, pour recel, association de malfaiteurs et infraction à la législation sur les armes (car les enquêteurs ont trouvé une mitraillette et un pistolet-mitrailleur à son domicile). André Philippon n'a pas été inculpé de meurtre ni de tentative car il n'apparaît pas qu'il ait personnellement tiré.

● *De nouveaux offices de notaires sont créés*, par arrêté du garde des sceaux publié au *Journal officiel* du 6 septembre 1974 : dix-neuf pour la cour d'appel de Paris, six pour celle *de Lyon, six pour celle de Bor*deaux (Gironde), un à Reims (Marne), un à Evreux (Eure).

A Saint-Etienne

LES PARENTS D'UN DÉTENU TUÉ PAR UN GARDIEN PORTENT PLAINTE POUR HOMICIDE VOLONTAIRE

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Après la mort d'un jeune détenu, M. Gilbert Besnard, vingt-deux ans, tué d'un coup de carabine par un surveillant lors d'une mutinerie à la maison d'arrêt de La Talaudière (Loire), près de Saint-Etienne, le *28 juillet dernier*, les parents de la victime viennent de porter plainte pour homicide volontaire. Alors que la prison était cernée par une compagnie de C.R.S., M. Verniot, un surveillant qui n'était pas en service mais avait été appelé en renfort, avait ouvert le feu sur M. Besnard avec une carabine 22 long rifle (*le Monde* du 30 juillet). Après l'ouverture d'une information par le parquet de Saint-Etienne, les parents de M. Besnard avaient déclaré qu'il leur paraissait impossible que leur fils ait été tué lors d'une tentative d'évasion puisque le toit du *bâtiment sur lequel il se trouvait* est situé au centre de la prison, loin des murs d'enceinte.


صكدا من الاصل

Le Monde DU TOURISME ET DES LOISIRS

Point de vue

N'IMPORTE QUOI A N'IMPORTE QUEL PRIX...

UNE certaine désaffection des Français pour les vacances à l'étranger, la faillite d'un grand *tour-operator* anglais, sont, à la fin de cet été, les éléments d'une réflexion à laquelle se livrent tous ceux qui s'intéressent au tourisme dans notre pays. On a tenté d'expliquer la faillite de la Court Line, en avançant, entre autres, l'hypothèse que la clientèle délaisserait « les soleils proches et bétonnés » que l'on trouve sur la Costa Brava, aux Baléares, en Tunisie. Peut-on analyser le cas français sur ces mêmes bases ?

Il est exact que, cet été, nos compatriotes ont été plus nombreux que ces dernières années à rester dans l'Hexagone pour leurs vacances. Les raisons ? Elles ne manquent pas : la hausse des prix de l'énergie dans le courant de l'hiver ; la situation politique française créée par la mort de Georges Pompidou, et la période d'incertitude inhérente à l'élection présidentielle ; l'augmentation du coût de la vie dans les pays réputés touristiques cités plus haut ; l'effort fait par certains organisateurs de vacances pour proposer des séjours en France.

Qu'avons-nous constaté ? Qu'en réalité, ce sont les produits du « bas de la gamme », et non tel ou tel pays, qui ont été atteints par la mévente. Dès l'annonce des augmentations des tarifs aériens — réguliers et charters, — une première analyse de la situation permettait de prévoir cette éventualité. Les résultats de la saison touristique n'ont fait que la confirmer.

Sont restés en France (et ainsi ont « boudé » la Roumanie, la Yougoslavie, l'Espagne, la Tunisie — régions où sont pratiqués le plus souvent les prix d'attaque des « marchands » de vacances) ceux pour qui une hausse de 10 ou de 20 %, même appliquée sur un prix très bas, représentait une augmentation impossible à faire absorber par un budget déjà calculé au plus juste.

Des preuves... Dès le mois d'avril, la Tunisie, les Baléares, accusaient une baisse de clientèle, alors que les long-courriers (où parfois était exigé un supplément de 300 ou 400 F pour la taxe dite de carburant) n'enregistraient aucun fléchissement.

Autre exemple. Cet été, aux Baléares, ce sont les hôtels les plus chers qui, en général, se sont le mieux vendus.

Enfin, si l'on examine la situation des *tour-operators* français, on constate que ceux qui reconnaissent des baisses de l'ordre de 10 à 30 % sur les inscriptions de 1973 sont ceux qui avaient établi leur réputation sur de très bas prix et qui ne proposaient pas de produits français. En outre, les événements de Chypre n'ont rien arrangé, mais le phénomène de mévente était enregistré bien avant la date de la crise en Méditerranée orientale.

* * *

La réduction des marges, la majoration abusive des commissions au réseau de distribution, conduisent à mettre sur le marché des produits non rentables, et qui faussent le jeu. Ils attirent une clientèle qui, en réalité, n'a pas encore les moyens financiers d'accéder à un tel mode de vacances et qui s'effarouche et disparaît au moindre nuage économique.

Cette création « artificielle » est grave, car établir alors des prévisions à un an de distance — délai minimum pour préparer une saison, — en tablant sur un pareil potentiel, relève plus de la voyance que du marketing. On voit tout le danger pour une *activité en train de parvenir au* stade industriel. C'est, en effet, sous cet aspect d'industrie nouvelle que doivent être considérées les perspectives du tourisme dans les dix prochaines années.

* * *

Les vacances à forfait ne trouvent, en France, que 3 % d'acquéreurs parmi les vingt-quatre *millions de nos compatriotes qui* partent en vacances (selon les normes de l'INSEE), alors que les marchés anglo-saxons ou scandinaves évoluent entre 8 et 14 %. Il est donc évident que nous allons assister en France à la naissance de géants du tourisme.

A nous de savoir tirer les enseignements des échecs étran*gers d'aujourd'hui, et de retenir* cette première leçon : ne pas vendre n'importe quoi, à n'importe quel *prix*.

Si, dans un premier temps, une folle politique de prix d'attaque, d'abaissement des marges, d'augmentation des frais de distribution séduit *une nouvelle* couche de clientèle, on voit mieux, désormais, les retours de manivelle qui peuvent en *résulter*.

Dans un métier soumis à autant de *conjonctures* différentes — politique, sociale, économique, climatique, sanitaire (le choléra, par exemple), — et qui exige, *par* conséquent, une gestion minutieuse ; à une époque où l'on veut freiner la consommation et où le gâchis est condamné, il est temps de reconsidérer *les objectifs* et, *surtout*, d'habituer dès à présent le public à l'idée simple que tout se paie, même un charter, à son juste prix.

JEAN-PIERRE HUTIN.
directeur général de Vacances 2000.

Un site et ses pierres

LE LARZAC DES TEMPLIERS

MILLAU
TARN
Dourbie
Creissels
St-Martin-du-Larzac
St-Rome-de-Cernon
CAMP DU LARZAC
N.99
N.9
Cernon
la Cavalerie
Nant
Roquefort-s-Soulzon
Ste-Eulalie-de-Cernon
l'Hospitalet-du-Larzac
D.7
D.55
LA COUVERTOIRADE
0 km 5
État actuel
Extension envisagée

ON dit déjà que, cet été, un peu moins de Français ont cherché hors de leurs frontières le « site peu connu » garant d'un dépaysement dans le temps, devenu une des exigences majeures du voyage de vacances. Faut-il aller toujours plus loin pour rencontrer l'équivalent de ce que furent l'île grecque sans touriste et le village d'Anatolie intact ? Il s'agit de découvrir où elle se trouve une région en principe échappant au découvreur. Pourquoi pas dans ce Larzac des Templiers où nous introduit une récente plaquette courte mais convaincante et soignée d'André Soutou, intitulé « la Commanderie de Sainte-Eulalie-du-Larzac » ?

La poursuite de l'île déserte étant toujours plus ou moins soutenue par celle de l'île au trésor, cette exploration des paysages, qui est assez monotone, et des ruines austères, vers le sud-est de l'Aveyron, près des limites du Gard et de l'Hérault, risque de décevoir ceux qui croient aux légendaires caisses d'or des Templiers. Les « trésors cachés » du Larzac n'en existent pas moins. André Soutou les a rencontrés tous les jours, pendant des années de patientes et ferventes observations ici résumées. Il nous invite à les partager. Il suffit de « laisser sa voiture » et de se mettre en tenue de marche dans l'air vif du plateau calcaire. Là, le vrai trésor des Templiers se révèle dans la mise en valeur exemplaire de la région et dans l'organisation de leur Commanderie.

Déjà les militaires !

Alors, au milieu du douzième siècle, l'implantation militaire sur le Larzac (déjà !) se caractérisait *par le respect des civilisations* locales. Les Templiers et les Hospitaliers, qui leur succédèrent après l'arrestation massive due à Philippe le Bel, en 1307, et la dissolution de l'ordre, ont laissé un ensemble de chartes rédigées non en latin mais en langue locale. André Soutou puise largement dans le « fonds de Malte », des archives départementales de la Haute-Garonne à Toulouse, où les documents administratifs en langue d'oc du douzième siècle, venus de la Commanderie de Sainte-Eulalie, sont particulièrement précis, abondants et d'une lecture savoureuse.

Ces textes suffisent pour reconstituer la politique d'*installation de l'ordre qui élimine peu* à peu la tutelle des seigneurs locaux et l'appartenance à des abbayes lointaines (Conques, Saint-Guilhem-le-Désert) ; grâce à d'habiles achats et à une non moins habile manière de susciter les donations : « Donations à Dieu et à la Commanderie. »

Bien entendu, en échange des fermes, la Commanderie devait *recevoir « et assurer le salut »* des « donnats ». Ainsi libérée d'une double autorité, la population se concentre sur trois points d'appui bien gérés et protégés : Sainte-Eulalie, la Couvertoirade et La Cavalerie. Au dix-septième siècle, les Hospitaliers, comme l'avaient fait les Templiers, investiront sur place dans des aménagements le produit de leurs redevances : embellissement du château, fontaines publiques, etc.

L'escalier dans le roc

André Soutou a photographié pour illustrer une visite archéologique de ces rudes murailles, qui ne manquent pas de dignité, ce qu'il reste du système défen*sif du château de Sainte-Eula*lié au Larzac, devenue Sainte-Eulalie-de-Cernon : mâchicoulis sur arcade, couronnement des tours d'angle curieusement surmontées d'une paire de poulies taillées dans la pierre, etc. Il a entrepris de relever des fresques du dix-septième siècle, encore fraîches mais toujours menacées, et des inscriptions. Surtout, il *nous invite de façon directe et* persuasive, sur un ton juste, à le suivre sur ces itinéraires du Larzac où l'on croise encore « de grands troupeaux de brebis laitières ou de moutons transhumants ». Il a déjà consacré aux voies anciennes (voies romaines et médiévales...) et à La Couvertoirade, d'autres petites plaquettes où l'on apprend à voir la *fenêtre bouchée*, l'escalier dans le roc, la citerne de la bergerie ou, en remontant dans le temps, le dolmen, les restes de la station routière des Romains, transportant à dos de mulet des poteries entre ces points sur la carte qui deviendront Millau et Lodève.

Surtout, il fait systématiquement l'économie de l'érudition comme telle : sa manière de citer les textes ou ses appels à la toponymie semblent venir simplement enrichir la pure observation d'un paysage par un promeneur solitaire.

PAULE-MARIE GRAND.

★ A. Soutou, *la Commanderie de Sainte-Eulalie*, « de Larzac », 54 pages, 1974. 10 F. C.C.P. Toulouse 1575-25. A. Soutou, 38, rue des Cèdres ; *la Couvertoirade*, « le Larzac autour de La Couvertoirade », 32 pages, 1973. 6 F ; en collaboration avec Claude Rivals, *Mongeard en Lauragais*, 32 pages, 1974. 9 F.

A SUIVRE... *Le confort sans étoiles*

C'EST avec une satisfaction évidente, mais où transparaît toutefois une solide pointe d'amertume, que les propriétaires d'hôtels dits « de préfecture » (les établissements non homologués « de tourisme » par le commissariat général) ont accueilli les récentes décisions aux termes desquelles ils pourront désormais voir plus aisément leurs chambres accéder à l'homologation officielle et, partant, bénéficier à leur tour des prêts accordés par le F.D.E.S. (Fonds de développement économique et social) à l'hôtellerie classée. En effet, M. Gérard Ducray, secrétaire d'Etat au tourisme, annonçait récemment qu'un nouvel arrêté ramenait à sept le nombre minimum de chambres nécessaires, qui était jusqu'ici fixé à dix.

Combien sont-ils ces hôtels, *que leur appellation actuelle* plutôt péjorative dessert souvent bien injustement ? Il est encore difficile de les recenser très précisément, puisqu'on trouve pêle-mêle sous une même étiquette des établissements mieux que « convenables », correspondant aux 1 et 2 étoiles anciennes normes, et des endroits réellement sordides...

Pourtant, le recensement mené en 1967 par l'INSEE, dernier travail officiel en date, faisait état de trente-cinq mille trois cent vingt hôtels totalisant quatre cent sept mille chambres — toutes catégories confondues. Un chiffre loin d'être négligeable lorsqu'on le traduit en pourcentages, pour constater que ces anonymes représentent un tiers de la capacité totale de l'hébergement de nos provinces et deux tiers de celui de la capitale.

M. Robert Rabier, président du Syndicat national de l'hôtellerie non homologuée, dit les raisons de cette amertume évoquée plus haut : « *Si nous sommes très favorables à cette récente modification des normes, nous ne pouvons pourtant que déplorer qu'elle intervienne seulement aujourd'hui, alors que nous avons bataillé des années durant, alors que, surtout, le reclassement des hôtels de tourisme est terminé, et que nombre de nos adhérents se sont lancés dans de très coûteux investissements pour être agréés à l'homologation, investissements que les nouvelles dispositions auraient considérablement réduits...* »

Autre grief, et non des moindres, le maintien d'une T.V.A. inexplicable et écrasante : « *Par un inexplicable phénomène, nos hôtels — des hôtels « modestes » par définition — restent assujettis à un taux de T.V.A. de 17,60 %, alors que la logique voudrait qu'il soit ramené, à l'instar de celui des terrains de camping, à 7 % seulement... Si nos hôteliers ne se sentent pas encouragés par une fiscalité assouplie, je doute qu'ils manifestent tout l'enthousiasme que l'on semble attendre d'eux !* »

Il est souhaitable que le nouveau secrétaire d'Etat au tourisme se penche plus attentivement que ses prédécesseurs sur ce dossier ; son désir paraît affirmé de doter enfin le pays d'un potentiel d'hébergements accessibles à des budgets « modestes ».

* * *

A cet effet, M. Ducray a annoncé aussi « *un espoir sur ce qu'il est convenu d'appeler « les « chambres d'hôtes » style* Bead and Breakfast *anglais* », c'est-à-dire chambre chez l'habitant avec petit déjeuner. Dès l'an prochain, deux régions — non encore déterminées — serviront de banc d'essai pour une expérience qui, si elle devait être positive, pourrait modifier grandement dans un avenir relativement proche les habitudes des Français en vacances.

Mais le problème fiscal que pose nécessairement la formule, reste entier : comment — une fois vaincues les probables réticences de nos compatriotes à ouvrir leurs portes à des « étrangers » — le ministère de l'économie et des finances entendra-t-il taxer ces ressources parahôtelières d'un caractère très particulier en France, mais dont l'Europe — et notamment la Grande-Bretagne — a depuis longtemps su apprécier les bienfaits, au double plan de la rentabilité et de l'agrément du voyageur ? C'est à M. Fourcade qu'appartient la réponse. Une réponse qu'il devrait livrer sans plus attendre, si l'on veut penser en temps voulu à l'été prochain.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

tourisme

DE MOULINS A MOULINS

Circuit royal en Bourbonnais

PARFOIS assimilé, à tort, à l'Auvergne, le Bourbonnais, autant que sa voisine, plus rude, plus sombre, forme à lui seul une province, avec ce que cela comporte d'originalités rassemblées, d'unité propre et véritable. Les rois de France l'accréditèrent dès son rattachement à la couronne, en 1527, et en firent l'apanage, de père en fils, de la dynastie bourbonnienne. La famille royale, dont le nom se ramifiait par le jeu des alliances partout en Europe, donnait ainsi un gage d'affection particulière. C'est François I[er] qui réclama l'héritage bourbonnais au célèbre connétable.

A parcourir la région — l'Allier actuel recouvre à peu près la province d'autrefois, — on peut aisément faire revivre dans leur cadre ces premiers ducs de Bourbon, dont la seigneurie naquit à Bourbon-l'Archambault. Les curistes, prenant les eaux, voient les ruines de la demeure. Au fil des routes, en rayonnant autour de l'ancienne capitale du duché, Moulins, on retrouvera nombre de leurs souvenirs que le temps a, hélas ! en grande partie dispersés au vent de l'histoire. Les Bourbons bâtirent dans leur fief selon des nécessités mais aussi, et c'est notre chance, au gré de leur fantaisie.

A Moulins, le vieux château semble s'abriter derrière la cathédrale : on s'arrête là plus volontiers pour admirer le triptyque du « Maître », chef-d'œuvre de la peinture française du quinzième siècle, dont un timbre a multiplié récemment un fragment de beauté. En direction du sud-ouest, à 12 kilomètres, Souvigny. Les ducs y sont à jamais présents : l'église abbatiale Saint-Pierre (onzième siècle) renferme la sépulture des ancêtres, inhumés là avant leur accession au trône.

De Moulins, par la R.N. 9, longeant l'Allier, on rejoint Saint-Pourçain, sur la Sioule. La rivière est devenue sage, après un amont plein d'impatience, ayant taillé d'âpres gorges dans les roches que lui opposait le Massif Central. Dès le haut Moyen Age, Saint-Pourçain connut une juste célébrité : pour ses vins à déguster en regardant les éleveurs du Charolais concluant les marchés par de joyeux « *tope là* ». Renommée aussi, la belle église Sainte-Croix, dont l'appareillage sombre rehausse la sobre architecture (dixième, treizième siècle).

Derrière l'abside, à droite, un panneau indique Chantelle (R.N. 687). L'abbaye bénédictine, peu connue, est logée dans ce qui fut un des châteaux des intrépides ducs ; sa fondation remonte à 936. Les vieilles maisons alentour achèvent de donner à Chantelle ce ton grave mais accueillant des cités chargées d'ans.

La départementale 42 conduit à Gannat, aux confins de la Limagne et des dernières collines qui, en la bordant, dominent la plaine. Site privilégié où s'arrêtèrent les légions romaines : un autre château des Bourbons, les remparts, les demeures médiévales, tout confirme l'importance et l'histoire de la ville.

En suivant la R.N. 9 A, on traverse d'abord la Limagne bourbonnaise, agricole, ensoleillée. La grande Limagne, qui la prolonge, s'étale sur la droite, « *communicante, roulante, commerçante, terre riche, concentré de fertilité* », telle que l'a décrite le poète-écrivain Henri Pourrat.

Une taverne pour le roi

Traversée la forêt de Montpensier, on arrive à Vichy. La ville d'eaux, grâce aux aménagements du fleuve, a reçu une nouvelle ampleur. En pleine saison, l'animation rivalise avec l'élégance ; mais l'hiver, sous les arcades désertées ou le long des ombrages solitaires du parc, l'évocation des ducs sera plus nostalgique : leur lointain passé flotte encore dans l'église Saint-Blaise ; ce fut leur ancienne chapelle. Rattaché à Vichy — sans en être un faubourg, — et cité plus ancienne, Cusset fut le lieu d'une rencontre historique. En 1440, dans une taverne devenue monument historique, Charles VII se réconcilia avec son fils Louis XI. Le duc de Bourbon avait aidé à la fomentation de la révolte... Les maisons à encorbellement, à pignons, l'église romane, ont peut-être assisté aux fastes royaux du quinzième siècle. Il ne reste plus qu'à imaginer les remparts que Louis XI avait fait édifier.

Des épices sur la berge

L'Allier conserve au sortir de la Limagne les lents méandres que lui facilite la plaine. De part et d'autre de Saint-Yorre, au sous-sol aquifère, deux haltes encore. L'une au castel, presque inconnu et caché derrière ses frondaisons, de la Poivrière. Issu directement d'une époque de féodalité pacifique, assez peu remanié, le château tirerait son nom du lieu où, sur la berge, étaient déchargées les épices. L'Allier coulait alors juste en contrebas. Sur la tour polygonale de l'intérieur, au-dessus de la porte d'entrée, dans un raffinement qu'apporta la Renaissance, sont sculptées les armes des seigneurs fondateurs, les Groing, nom qui sous-entend force et rudesse : trois hures de sangliers. En face, sur l'autre rive, le château de Busset. Construit au quatorzième siècle par les sires de Vichy, il est la possession de la famille de Bourbon-Busset, descendant de Louis, évêque de Liège, fils du duc Charles I[er], écarté du trône.

Pour rentrer, selon le temps dont on dispose, deux itinéraires possibles. Soit directement par Charmeil, la forêt domaniale de Marcenat et l'abbaye de Saint-Gilbert, très artistiquement restaurée ; soit en faisant par la RN 106 B puis la R.N. 7 C, le détour jusqu'à Lapalisse. Juché sur un promontoire, le château renaissant s'impose à la vue. Gris et austère du côté de la ville, il se révèle d'une prodigieuse harmonie, quand, en ayant fait le tour, on découvre sa façade intérieure. Les briques colorées dessinent sur les murs des figures géométriques ; la chapelle du quinzième siècle, légèrement en ressaut, rompt sans la défigurer la perspective qu'agrandit le parc. On regagnera Moulins par la R.N. 7. Le jaquemart, qui se dresse en parallèle aux flèches des clochers, rythme imperturbablement et éternellement le temps. Il reste à se faire servir l'« oyonnade », le civet d'oie, orgueil culinaire de la région. Certains disent même que ce mets avait les faveurs des ducs...

DOMINIQUE VERGNON.

Correspondance

Les « mauvaises roulantes » du réseau Ouest

Nous avons reçu la lettre suivante :

Je ne dois pas être le premier à vous signaler le service déplorable de restauration sur les trains du réseau Ouest (Montparnasse). Ma dernière expérience confirme, hélas ! les précédentes.

Outre que la prétendue carte était incomplète, les denrées étaient à la limite de la fraîcheur et la cuisson laissait plus qu'à désirer : un céleri rémoulade qui avait le goût de la rémoulade mais non certes du céleri, des côtes d'agneau mal cuites, où il y avait plus à donner à manger au chien qu'au client, une garniture de mauvaise cantine, une pâtisserie devenue fruit ; seul le plateau de fromages sauvait l'honneur, et encore... Le tout pour 36 francs, sans parler d'une demi-bouteille de beaujolais, indigne de cette appellation, plus ou moins contrôlée, à 11 francs.

Mais cette cuisine de mauvaise roulante serait passée si l'accueil, le service et l'atmosphère avaient été ceux d'un restaurant. On comprend que le personnel paraisse las, las d'un régime de travail un peu trop dur et, surtout, d'être obligé de servir des plats de gargote, las d'entendre des réclamations courroucées, puis amusées, auxquelles il ne pouvait mais. La désinvolture du chef de brigade, à la limite de l'insolence, était sans doute à la mesure de son découragement.

Si l'on ajoute que la propreté de l'ensemble est pour le moins douteuse, on est consterné que la S.N.C.F. ait confié la restauration à cet établissement qui ose s'appeler Rail-Service. C'est vraiment porter atteinte à la renommée de la S.N.C.F. et c'est tout simplement se moquer du monde.

UN CHATEAU EN ILE-DE-FRANCE

Jossigny, ses chinoiseries et son air baroque

LE domaine de Jossigny, situé non loin de Lagny, qu'on atteint par la départementale 10 et qui comprend un château Louis XV, un parc et 400 hectares de bonne terre de Brie va sans doute être coupé ou plus exactement écorné par l'autoroute A 4 qui marquera la limite sud de la nouvelle ville de Marne-la-Vallée.

Or le château et son domaine ont été donnés à l'Etat il y a vingt ans par leur dernier propriétaire, le baron de Roig, à condition que les terres ne soient pas morcelées, et cela afin de constituer un exemple de ce qu'était un domaine seigneurial sous l'ancien régime.

Construit en 1743 par Claude-François le Conte des Graviers, conseiller au Parlement de Paris, le château de Jossigny est un des seuls spécimens de style rocaille de la région parisienne.

Si la façade sur la cour d'entrée, encadrée de deux bâtiments bas et qui présente un corps central décoré de refends, surmonté d'un fronton triangulaire resté très classique d'allure, la façade sur jardin, dont le style rappelle un peu la pagode de Chanteloup que le duc de Choiseul fit élever à la même époque dans la forêt d'Amboise, est beaucoup plus inattendue sous le ciel d'Ile-de-France.

Le corps central en rotonde, les balcons ornés soutenus par d'élégantes consoles sont déjà très « baroques » ; mais c'est la toiture qui attire le plus d'originalité. Le grand comble se prolonge sur les pavillons d'angle et la rotonde centrale par des toits incurvés tout à fait dans le style des « chinoiseries » du dix-huitième siècle.

L'intérieur du château, qui est remarquablement conservé, a gardé toute sa décoration et son ameublement d'origine. Mais, si le château de Jossigny, son parc et ses communs sont classés monuments historiques, cette protection ne s'étend pas au domaine proprement dit, et l'Etat va devoir se prononcer entre l'obligation de respecter les clauses de la donation, c'est-à-dire refuser le passage de l'autoroute sur les terres, ou celle d'accepter le tracé maintenant fixé de l'autoroute.

★ Visites samedi, dimanche et lundi.

ANDREE JACOB.

brocante

HALTE MAGNYTOISE

MAGNY, paisible bourgade du Vexin, terre de l'ancienne France, limitée par le pays de Bray, la Seine et l'Oise, compte encore quelques maisons anciennes et de beaux hôtels Louis XIII et Louis XVI.

Les commerces d'antiquités et de brocante y sont nombreux, et chacun, dans son genre, mérite une visite. Clodonna, 50, rue de Rouen, est un vrai « broc », traditionnel ; Nielsen, 53, rue de Paris, s'est spécialisé dans les faïences de qualité ; Jallier, 9 bis, rue de Crosne, présente un bon choix de marchandise. On verra aussi les maisons Peghaire, 4, boulevard Dailly, et Orange, 8, rue de Crosne. Mais la demeure de M. et Mme Simon, 27, place d'Armes, mérite un long moment d'attention. Georges Simon et son épouse font partie de ces antiquaires, de plus en plus rares, qui aiment et connaissent à fond le métier, qui sont capables de parler pendant des heures de leur amour des objets, qui sélectionnent bien leur marchandise, qui pratiquent des prix honnêtes (toutes les étiquettes sont facilement visibles et tout est livré remis en état) et qui savent accueillir le client.

Trois pièces sont consacrées à l'exposition de la marchandise. Il y en a pour tous les goûts et toutes les bourses. Nous avons vu beaucoup de beaux meubles, des tableaux, des bibelots biens sélectionnés, des sièges, des lampes anciennes montées avec des abat-jour toujours harmonieusement choisis (300 F à 1 000 F) ou au goût du client.

Dans la première pièce du rez-de-chaussée, en principe réservée à l'acajou, nous avons remarqué un fauteuil de repos Louis-Philippe, 2 400 F ; des assiettes parlantes, dont une série de cinq, en Gien (65 F pièce), évoquant le transfert des cendres. A noter encore une bonnetière de Haute-Normandie dans sa forme originelle, ce qui devient rare, 4 300 F ; une belle table à jeu, en acajou de Cuba, pieds Jacob, 1 800 F et un bureau tout à fait exceptionnel 13 400 F.

Amoureux des bois sculptés, Georges Simon nous a montré trois panneaux (environ 80 × 110) double face, provenant d'un autel Louis XIV, 3 200 F ; une paire de volets intérieurs espagnols du dix-septième siècle, 1 700 F. Nous avons aussi remarqué quelques objets d'art populaire, bien sélectionnés (50 F à 100 F) ; une targette de portail dix-septième siècle, 600 F ; une serrure marquée 1758, 160 F.

Dans une ancienne buanderie, qui constitue la deuxième salle d'exposition du rez-de-chaussée, est entreposée la marchandise destinée, en principe, à des budgets plus moyens. Nous y avons cependant vu une pièce tout à fait remarquable : une armoire Directoire en chêne, transformée sous Charles X « à la girafe », avec incrustations de palissandre et de citronnier.

Dans l'escalier qui conduit au premier étage, on remarquera une série de cinq gravures de Daumier (150 F l'une), une paire de bois dorés sculptés, Louis XV, 1 600 F, et une paire de Médicis, dix-huitième siècle, à anse, 2 200 F.

La pièce du premier abrite la haute époque et le dix-huitième siècle. Nous y avons vu un beau fauteuil Régence, non recouvert, 6 300 F ; une ravissante table Louis XV, provençale, à pieds de biche, 2 800 F ; une paire de vases japonais, dix-huitième siècle, 1 500 F les deux. Georges Simon expose là ses plus beaux tableaux. Il retrouve alors ses premières amours — il fut longtemps commissionnaire en tableaux pour les musées nationaux et les grands collectionneurs — et joint à chaque toile une petite fiche d'information.

La brocante de Magny mérite une visite, le magasin de M. et Mme Simon, une longue halte.

ELVIRE VALOIS.

PROCHAINS MARCHES, FOIRES, EXPOSITIONS

- **Gennevilliers** : 6 au 15 septembre.
- **Haut-de-Cagnes** : jusqu'au 8 septembre.
- **Zurich** : jusqu'au 8 septembre.
- **Bar-le-Duc** : 6 au 9 septembre.
- **Paris**, magasins « Au Printemps » : jusqu'au 11 septembre.
- **Besançon** : 12 au 22 septembre.
- **Villeneuve-lès-Avignon** : 13 au 16 septembre.
- **Epernon** : 20 au 23 septembre.
- **Compiègne** : 20 au 23 septembre.
- **Chatou** : 27 septembre au 6 octobre.
- **Paris**, porte de Pantin : 27 septembre au 6 octobre.
- **Paris**, Biennale des antiquaires : 3 au 20 octobre.

échecs

N° 571

ROMANTISME

(Championnat de Lettonie, Riga, 1974)

Blancs : I. KILVAN.
Noirs : J. PETKEVIC.

Défense est-indienne

	Blancs	Noirs		Blancs	Noirs
1.	d4	Cf6	24.	a×b5	a×b5
2.	ç4	ç5	25.	Cç×d6	Tb6!!(q)
3.	d5	d6	26.	Fé3	Fé5!
4.	Cç3	g6	27.	Ta7(r)	T×d6!(s)
5.	g3(a)	Fg7	28.	C×d6	F×d6
6.	Fg2	0-0	29.	Tg7+(t)	Rh8
7.	Cf3	é6	30.	Ta1(u)	Db5!(v)
8.	0-0(b)	é×d5	31.	Td7	Fh2+
9.	ç×d5	a6(ç)	32.	Rf1	Df5
10.	a4	Cb-d7	33.	Ta-a7(w)	Db1+
11.	Cd2(d)	Té8(é)	34.	Ré2	D×b2+
12.	h3(f)	Tb8	35.	Rd1	Db3+
13.	Cç4	Cé5(g)	36.	Rd2	Db2+
14.	Ca3	Ch5(h)	37.	Rd1	Db1+
15.	é4!(i)	f5!(j)	38.	Rd2	Db4+
16.	é×f5	F×f5(k)	39.	Rd1	Db3+
17.	g4	F×g4!(l)	40.	Rd2	Fé5!!(x)
18.	h×g4	Dh4!	41.	Fh3(y)	Fç3+
19.	g×h5	Tf8!(m)	42.	Ré2(z)	Dç2+
20.	h6!(n)	Fh8	43.	Rf1(aa)	Dd1+
21.	Cé4(o)	Cg4	44.	abandon(ab)	
22.	D×g4	D×g4			
23.	Cç4	b5!!(p)			

NOTES

a) A de nombreuses reprises, nous avons rencontré la « Défense Benoni » dans une de ses grandes variantes à la mode : 1. d4, Cf6 ; 2. ç4, é6 ; 3. Cç3, ç5 ; 4. d5, é×d5 ; 5. ç×d5, d6 ; 6. é4, g6 ; 7. Cf3, Fg7 ; 8. Fé2, 0-0 ; 9. 0-0, Té8 ; 10. Cd2 ou 10. Dç2. Le développement du F-R en fianchetto (et non en é2) est aussi une construction souvent jouée qu'on retrouve dans plusieurs systèmes de la « défense est-indienne ».

b) L'idée tactique d'obtenir immédiatement un avantage en ouvrant le jeu par 8. d×é6 se révèle finalement favorable aux Noirs après 8..., F×é6 (et non 8..., f×é6 ; 9. 0-0, Cç6 ; 10. Cg5! menaçant 11. Cg-é4) ; 9. Cg5, F×ç4! ; 10. F×b7, Cb-d7 ; 11. F×a8 (si 11. D×d6, h6! ; 12. F×a8, D×a8 ; 13. Cf3, Cé4! ou 12. Cf3, Tb8 ou 12. Cg-é4, C×é4 ; 13. F×é4, Té8!), D×a8 ; 12. 0-0, d5 ; 13. Dç2, Té8 ; 14. Té1, h6 ; 15. Cf3, d4 et les Noirs, pour la qualité, ont une dangereuse initiative.

c) Une position critique intéressante. Les Noirs ont le choix entre deux plans, *soit 9..., Fg4* ; 10. Cd2, Dd7 ; 11. a4, Fh3 ; 12. Cç4, F×g2 ; 13. R×g2, Tf-é8 ; 14. f3 avec avantage aux Blancs, *soit 9..., Cb-d7* ; 10. Cd2, a6 ; 11. a4, Tb8 ; 12. Cç4, Cé8 ; 13. a5, Cé5 ; 14. Cb6, Cç7 ; 15. Db3, Fd7 ; 16. b3, Fb5 ; 17. Ff4, et les Blancs disposent d'une légère supériorité. Petkevic, qui terminera second du championnat derrière Kipritchnikov, choisit ce second plan en lui apportant quelques retouches personnelles pertinentes. A noter que l'idée de Kortschnoi, *9..., Ca6*, reste d'un usage délicat après 10. Cd2, Cç7 ; Cç4 : si 11..., b5? ; 12. C×d6!, D×d6 ; 13. Ff4, Dd8 ; 14. d6 et si 11..., Tb8 ; 12. Ff4, Cé8 ; 13. Cé4.

d) Manœuvre classique visant à installer le C-R sur la case ç4.

e) Après 11..., Tb8 ; 12. Cç4 la réplique 12..., Cb6 échoue à cause de 13. C×d6!

f) Si 12. a5, b5 ; 13. a×b6, C×b6 ; 14. Cb3, Cç4 ; 15. Ta4, Cb6 ; 16. Ta2, Cç4 (empêchant 17. Ca5) ; 17. Dd3, Tb8! ; 18. D×ç4, Tb4 et 19..., T×b3. Si 12. Cç4, Cb6 ; 13. Ca3, Fd7 ; 14. a5, Cç8 ; 15. Cç4, Fb5 ; 16. Db3, Dd7 ; 17. Té1, Tb8 ; 18. Ca3, Ca7.

g) Plus actif, apparemment, que 13..., Cb6.

h) Bloqués sur l'aile -D, les Noirs tentent de se dégager sur l'aile -R par 15..., f5 avant d'être complètement asphyxiés par l'avance é4 et f4.

i) Mais les Blancs s'emparent du centre et s'opposent au plan d'attaque de l'ennemi (f5-f4).

j) Cette tentative presque désespérée qui refuse l'étouffement positionnel introduit une énorme combinaison fondée sur le sacrifice de deux pièces ! et donne subitement au combat une allure tragique.

k) Si 16..., g×f5? ; 17. D×h5.

l) Dans une partie Youferov-Vassioukov (1968), les Noirs sacrifièrent le C par 17..., C×g4 mais sans succès après 18. h×g4, Dh4 ; 19. g×f5, Fé5 ; 20. Té1, Dh2+ ; 21. Rf1, Fd4 (si 21..., Cg3+ ; 22. f×g3, Fd4 ; 23. T×é8+, T×é8 ; 24. Cé2, T×é2 ; 25. R×é2, D×g2+ ; 26. Rd3, D×d5 ; 27. Rç2) ; 22. T×é8+, T×é8 ; 23. Dg4, Tf8 ; 24. Dh3 !

m) Et non 19..., Cg4 ; 20. Ff4, Fé5 ; 21. Df3, Tf8 ; 22. Dg3 ! Maintenant la menace Cg4 force les Blancs à donner la D (pour trois pièces).

n) Une pointe importante dont l'effet apparaîtra bientôt.

o) Si 21. f3, Cg4 ! ; 22. f×g4, T×f1+ ; 23. D×f1, Fd4+ ou 23. R×f1, Tf8+ ; 24. Rg1, Fé5 ou 23. F×f1, Dg3+ ; 25. Fg2, Fé5, etc.

p) Bien meilleur que 23..., Tb-é8 qui fut joué dans une autre partie romantique Marovic - Kapengut (match U.R.S.S.-Yougoslavie) : 24. Cç×d6, Té5 ; 25. Ta3 !, T×d5 ; 26. Tg3, Dé6 ; 27. C×b7, Th5 ; 28. C×ç5, Dç8 ; 29. Cç-d3, Fd4 ; 30. Cg5, Dç7 ; 31. Fd5+, Rh8 ; 32. Rg2, Dd7 ; 33. Fé4, Th4 ; 34. Tf-é1, Té8 ; 35. Ff4, Ff6 ; 36. Cf3, Th5 ; 37. b3 !, Rg8 ; 38. Cd2, Fh4 ; 39. Tf3, Td8 ; 40. Cç4, Dg4+ ; 41. Rf1, T×d3 ?! ; 42. F×d3!, D×f3 ; 43. Té8+, Rf7 ; 44. Cd6+, Rf6 ; 45. Fé5+ !, Rg5 ; 46. Ff6+!!, R×f6 ; 47. Tf8+, Ré6 ; 48. T×f3, R×é6 ; 49. Tf7 ! et les Blancs gagnèrent la finale grâce au pion a après 49..., T×h6 ; 50. Ta7, Rç5 ; 51. T×a6.

q) Paralysant le Cd6.

r) Cherchant du contre-jeu puisque 27. F×ç5 échoue à cause de 27..., Df4 !

s) Après 27..., F×d6 ; 28. C×d6, T×d6 les Noirs ne disposeraient plus du F si précieux dans la défense du roque et dans l'attaque.

t) A considérer est 29. Tf-a1.

u) Posant aux Noirs un problème terrible : si 30..., Fé5 ; 31. Ta-a7 ! et les Noirs n'ont plus que l'échec perpétuel par 31..., Dd1 ; 32. Ff1, Dg4+.

v) Une défense vicieuse : si 31. Ta-a7, Fh2+!! ; 32. Rf1, Dd1 mat ou 32. Rh1, Fb8+! et 33..., F×a7.

w) Les dés sont jetés : la menace de mat en deux coups oblige-t-elle les Noirs à la nullité par échec perpétuel ?

x) Au moment du contrôle de temps, la seule défense qui crée en même temps un réseau de mat.

y) Perdant, mais la partie ne peut être sauvée : si 41. Fé4, Db4+ et si 41. F×ç5, Dç3+.

z) Si 42. Rç1, Db2+ ; 43. Rd1, Db1+ ; 44. Ré2, Dç2+ ; 45. Rf1, Dd1+ ; 46. Rg2, Df3+ ; 47. Rh2 (si 47. Rf1, D×h3+), Fé5+.

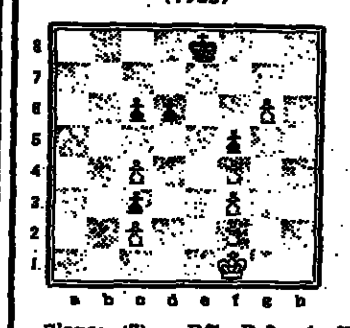
aa) Si 43. Rd3, ç4+ ; 44. Rd3, Dç2 mat.

ab) Si 44. Rg2, Df3+ ; 45. Rh2, Fé5+.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE

A. KUZNETZOV
(1965)



Blancs (7) : Rf1, Pç2, ç4, f2, f3, f4, g6.
Noirs (5) : Ré8, Pç3, ç6, d6, f5.
Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DU PROBLEME N° 570.

L. KUBBEL, « Chakmaty v SSSR », 1939.

(Blancs : Ra7, Dh1, Tg2, Fç8, Ph2. Noirs : Rh3, Dg7, Tf3, Fé8 et h8, Ch8, Pa5, b6, b7, f5, f6, g5 et h4.) Mat en sept coups.

1. Tg1, Tg3 ; 2. h×g3+!, Rg4 ; 3. g×h4+!, Rh5 ; 4. h×g5!, Rg6 ; 5. g×h6+!, Rh7 ; 6. h×f7+!, Rg8 ; 7. g×h8=C mat.

Ou 3..., Rf4 ; 4. Fd6=, Ré3 ; 5. Tg3+, Rd4 ; 6. Dd1+, Rç4 ; 7. Dd3 mat.

Ou encore 5..., Rf7 ; 6. Dh5+, Rg8 ; 7. h7 mat.

bridge

N° 566

LES ATOUTS DE RAEMACKERS

Une désastreuse répartition des atouts adverses obligea le Belge Raemackers à utiliser un coup simple, mais exceptionnel.

Ouest	Nord	Est
	♠ — — —	
	♥ V 9	
	♦ R D 10 9 7 6 4 3	
	♣ R D 10	
♠ R 10 7 6 5 2		♠ V 8 4
♥ 7 6 5 4	N / O E / S	♥ R 8 2
♦ A 5 2		♦ V 8
♣ — — —		♣ 8 6 5 4 3
	♠ A D 9 3	
	♥ A D 10 3	
	♦ — — —	
	♣ A V 9 7 2	

Ouest entame l'as de carreau troisième. Sud coupe avec le 2 de trèfle et joue le 7 de trèfle, mais Ouest défausse un pique. *Comment Raemackers, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A TREFLE contre toute défense ?

Réponse :

Ce joli coup est en fait très simple si l'on sait compter... les atouts ! Il n'y a pas à se préoccuper des piques et des cœurs, il suffit de jouer carreau. Est coupera deux fois, mais il aura alors *le même nombre d'atouts que le mort...*

Après le premier coup d'atout, le déclarant joue *carreau du mort*. Si Est coupe, Sud défausse, puis il prend la contre-attaque à cœur ou à pique avec un de ses deux as. Ensuite, il tire l'autre as majeur, mais l'essentiel est de remonter au mort à l'atout et de *rejouer les carreaux maîtres*. Est coupe, Sud surcoupe avec l'as et joue son dernier atout pour le dernier atout du mort sur lequel tombe le... dernier atout d'Est ! Les carreaux maîtres procurent le reste des levées.

Remarque :

Si Est refuse toujours de couper, il sera à la fin obligé de... sous-couper.

« INVESTMENT » COMMANDER

Parmi la centaine de problèmes du regretté Commander Pawle, un des plus simples et des plus étonnants est celui appelé « Investment ».

Ouest	Nord	Est
	♠ A D 2	
	♥ A R D	
	♦ A R	
	♣ 6 5 4 3 2	
♠ R 10 9 8 7 6	N / O E / S	♠ V
♥ 9 8 7 6 5 4 3 2		♥ — — —
♦ — — —		♦ D V 10 9 8 7
♣ — — —		♣ R V 10 9 8 7
	♠ 5 4 3	
	♥ V 10 9	
	♦ 6 5 4 3 2	
	♣ A D	

Ouest entame cœur et Sud gagne QUATRE SANS ATOUT contre toute défense.

Note sur les enchères :

Avec de telles répartitions tout peut arriver et, si Est-Ouest sont un peu trop audacieux, ils risquent de jouer un contrat désastreux.

PHILIPPE BRUGNON.

chronique sportive

L'équitation sous la botte féodale ?

AOUT touchait à son terme. La forêt, ce soir-là, baignait dans une chaleur d'étuve, que nul souffle ne tempérait. Les taons et autres suceurs de sang s'acharnaient après les chevaux et il fallait, pour s'en libérer et en finir avec les croupades, traverser les massifs de fougères, chasse-mouches d'une efficacité éprouvée.

Nous venions, le temps de lui ouvrir les poumons, de faire galoper une femelle, un peu pimbêche, d'*Iralum* quand, dans la cour d'écurie rincée à grands seaux d'eau, deux brillantes cravaches des années 50, de passage à Fontainebleau, nous accostèrent, la poignée de main cordiale, O surprise ! les cavaliers de métier étant plutôt du genre pète-sec. Commencée au pied de l'animal, la conversation se poursuivit, fourchette en main, dans une auberge de la rue de France réputée pour certaines pommes de terre soufflées...

Nos convives étaient pessimistes avec fougue et bonne humeur. Plus leur tableau de la France à cheval virait au noir, plus ils jubilaient. La situation à tous les niveaux (petit éclat de glotte) ne valait même pas la controverse. Les candidats à la carrière équestre, bernés par des promesses illusoires, impuissants à trouver *un emploi stable honorable* et convenablement rémunéré, fuyaient à la débandade les écuries. La main-d'œuvre qualifiée ? Les maréchaux-ferrants se faisaient rares. *« Il n'en existe plus que quatre en France. Les autres sont des cordonniers. »* Les palefreniers ? Qui savait aujourd'hui tondre correctement un cheval : *à rebrousse-poil, en suivant les épis* et sans toucher aux jambes car l'animal doit *« chausser ses bas »* ? Le concours hippique ? Où nos chevaux se distinguaient-ils dans les grandes compétitions internationales ? Erreur sur erreur, ruine sur ruine.

Le « scandale » de Deauville

Nous écoutions, muets de réticence — le sujet débattu nous étant familier, — ces deux juges hilares. Leur catilinaire, loin de s'essouffler, reprit de plus belle. Connaissions-nous le « scandale » de Deauville ? Si *oui*, *quelle était notre opinion* ?

A Deauville, le 19 juillet dernier, lors d'une vente aux enchères, dit-on, le responsable des achats pour le compte de l'Etat a payé, avec notre bel argent, 70 000 francs un poulain de trois ans. Ne chicanons pas sur le choix de l'animal, un fils de *Débuché, fort bien établi, agréable* d'allure et de mœurs, encore que son dos pèche. Cependant, à l'heure où l'on nous rebat les oreilles avec l'équitation populaire et où les écuries de France les plus déshéritées, et non les moins méritantes, sont invitées en toute occasion à regarder le gâteau fédéral sans y *toucher*, cet *achat* peut choquer. Nous nous flattons d'avoir été parmi les siffleurs qui ont chahuté, marché conclu, le représentant de la Fédération.

La triomphante lumière

Le commentaire ici appelle la nuance. Ce « trois ans » fait effectivement beaucoup parler de lui dans les milieux professionnels, l'enchère constituant un record pour un tout jeune cheval de selle que peut emporter en un petit quart d'heure une simple colique. Et puis, malgré ses origines, il peut décevoir. Néanmoins, soyons équitables. Son dressage, sa préparation à l'obstacle, à Saumur — il y est déjà, — entre des mains économes et diligentes, devraient le mettre à l'abri des impondérables. Ce cheval d'Etat, au rebours de tant d'animaux appartenant à des particuliers pressés de remplir leurs escarcelles, ne sera pas ruiné prématurément. Nous *tenons* peut-être en lui un futur crack olympique, il serait temps. Quant à notre « bel argent », il est totalement étranger à cette transaction, la Fédération des sports équestres butinant sur deux ministères.

La conclusion de nos hôtes ? Sévère, on s'en doute. Les dirigeants forment à eux seuls une petite colonie féodale glacée dans la conviction qu'elle ne doit de comptes à personne, possède la triomphale lumière. Communauté par ailleurs plus aimable que guerrière...

Notre opinion ? Il n'y a ni scandale, *ni* drame, *ni* ruine au sein des organismes intéressés, en tout cas ni plus ni moins qu'à l'étranger où l'intransigeance cavalière et ses menus caprices mènent également grand tapage.

En revanche, il n'est pas interdit de parler de grande confusion dans les assemblées aux responsabilités mal définies. Les rapports ambigus *Fédération - conseil supérieur* de l'équitation, où l'on s'observera la rapière dans une main, une coupe dans l'autre, en sont l'illustration vivante.

Dans le même temps, les jeunes aspirants à la galopade, de cœur généreux mais de bourse modeste, attendent les conseils dont ils sont *frustrés*, *les maîtres dont ils sont* privés, enfin et surtout des chevaux dignes de ce nom, et non pas des rossinantes sur le dos desquelles ils se rongent douloureusement le coccyx sans espoir de progrès. Ce n'est pas en composant des rapports au quintal qu'on réglera les problèmes en suspens, celui, si délicat, *de la pédagogie de base, de la* pédagogie attrayante et courtoise, étant le plus urgent.

ROLAND MERLIN.

A quand les abîmes pour un homme nu ?

« *EN bas de cette longue pente, ils parvinrent à une vaste plage de gros galets roulés par les eaux et de bancs de sables jaunes et noirs. Là, sous leurs yeux, la rivière disparaissait définitivement, aspirée, bue par ses propres alluvions. Et eux, les hommes, se trouvaient arrêtés, définitivement aussi, devant une formidable paroi de calcaire sombre, haute de 100 mètres, haute comme deux cathédrales superposées.* »

Ainsi que l'a raconté Haroun Tazieff, le 13 août 1953, les spéléologues Lépineux, Épélly et Théodore parvenait au fond de l'incroyable salle de la Verna, marquant alors le terme des premières explorations dans le gouffre de la Pierre-Saint-Martin.

Cette aventure marquait peut-être aussi la fin d'une époque.

La « belle époque » pour la *conquête des abîmes* avait débuté, comme il se devait, aux environs de 1900. Vers ces années-là, un jeune géographe à la barbiche en pointe et au regard couleur de ciel délavé, Edouard-Alfred Martel, inaugurait dans les entrailles des Causses, du Vercors et des Pyrénées, ces voyages au centre de la Terre que n'aurait pas désapprouvé Jules Verne. Au même moment, dans les montagnes du Karst, deux naturalistes autrichiens, Hanke et Marinitsch, se lançaient eux aussi dans cette imitation fidèle de l'araignée au bout de son fil. La spéléologie était née.

Dans le souvenir de Loubens

Les successeurs de ces pionniers allaient connaître des fortunes diverses au cours de la première guerre mondiale. L'étoile montante de la spéléologie autrichienne, Alexander von Mork, trouva une mort prématurée dans les tranchées de la *Somme*, tandis que, des lignes d'en face, le Français Norbert Casteret ramenait une bourguignotte qu'il allait traîner, par la suite, dans des gouffres de plus en plus profonds. Son compatriote, Robert de Joly, utilisait les inventions de l'industrie de guerre, voilure de dirigeable, métaux spéciaux des armes modernes, pour forger l'arsenal des nouveaux spéléologues. Ce matériel, ces hommes, l'idée qu'ils se faisaient de la conquête souterraine, tout cela prévalut durant l'entre-deux-guerres et survécut une bonne dizaine d'années après la libération. Cette spéléologie à résonance d'épopée trouva son martyr avec Marcel Loubens succombant au fond du gouffre de la Pierre-Saint-Martin, son apothéose avec le premier record mondial conquis au sein de ce même abîme pyrénéen et son chant du cygne lors de la remontée du corps de Loubens, deux ans après sa mort, le 15 août 1954. C'était il y a juste vingt ans !

Aujourd'hui, tout a changé, même le *décor* ! A la Pierre Saint-Martin, les âpres solitudes de jadis ont laissé la place à une station de vacances. Le lapiaz d'un gris lunaire, où l'on n'accédait qu'après une journée de marche, est maintenant traversé par une route internationale. A la poignée de spéléologues chevronnés a succédé une marée de jeunes. Cette année, quatorze clubs avaient annoncé leur venue, des quatre coins de l'Europe.

Ces jeunes sont attirés d'abord par le prestige du gouffre, bien sûr ; mais aussi par cette ambiance de meeting, de rassemblement qu'engendrent la jeunesse et le nombre. L'île de Wight pour amateurs d'abîmes, en quelque sorte. Il n'y a plus d'explorations spéléologiques sans ce saupoudrage plutôt hippy.

Ce besoin de rassemblement est particulièrement sensible aux abords du Sotano de las Golondrinas, province de San-Luis-Potosi, au Mexique. Voici moins de dix ans que ce gouffre a été exploré, mais il jouit pourtant d'une immense réputation. Parce que son premier puits nécessite une descente à pic de 333 m dans le vide complet, ce gouffre de la sierra Madre attire les jeunes.

L'efficacité désinvolte à la mode

Après avoir dépassé Tamapatz, le dernier hameau, déjà perdu au cœur de la sierra, on arrive à une clairière noyée dans la jungle, bordée de bananiers où jacassent des perruches vertes. Là s'agglutinent en ce moment des « gringos » en jean et à cheveux longs. Ils attendent en jouant de la guitare ou de la flûte leur tour pour affronter l'abîme. Cela peut durer deux jours ou deux semaines. Une aussi longue attente les rend-elle anxieux ? Bof ! En 1974, la mode dans les gouffres n'est plus à l'héroïsme de composition, mais plutôt à l'efficacité désinvolte.

A l'image du nouveau matériel. Au début du siècle, le transport des impedimenta indispensables pour une exploration souterraine nécessitait plusieurs charrettes. Les paysans caussenards voyant passer l'expédition Martel pensaient qu'il s'agissait d'un cirque ambulant. Le treuil qui permit en 1953 l'exploration de la Pierre-Saint-Martin jusqu'à la salle de la Verna pesait 100 kilos sans son câble. Vingt ans après, la même descente se pratique à l'aide d'un « descendeur » pesant 150 grammes et placé sur une simple corde.

A quand les abîmes pour un homme nu ?

PIERRE MINVIELLE.

philatélie

N° 1 345

FRANCE : Œuvre originale de Miro.

La série dite « Musée imaginaire » s'enrichit d'une œuvre originale de Miro, le 16 septembre en vente générale.



2 F, rouge, vert, jaune, bleu et noir.

Imprimé en héliogravure par l'Atelier du timbre de France.

Chaque figurine postale sera jumelée d'une bande (de propagande) détachable, comportant le sigle et la mention d'« Arphila 75 Paris ».

La mise en vente anticipée :

— Les 14 et 15 septembre, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert aux Galeries nationales d'exposition du Grand Palais des Champs-Elysées, porte A, 75008 Paris.

— Oblitération « premier jour » spéciale pour ce timbre.

— Le 14 septembre, de 8 h. à 12 h., à la Recette principale, 52, rue du Louvre, Paris-1er, au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e, et de 10 h. à 17 h., à la Maison de la poste et de la philatélie-Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

REUNION : Miro avec surcharge C.F.A.

Le timbre métropolitain, représentant l'œuvre originale de Miro, pour le département de la Réunion recevra, en surcharge, sa valeur en francs C.F.A. Vente générale le 16 septembre.

100 francs C.F.A./2 F, mêmes caractéristiques.

Il sera mis en vente anticipée, le 15 septembre, au bureau de poste temporaire installé au lycée Roland-Garros, Le Tampon (Réunion). — Oblitération « premier jour » spéciale pour le timbre.

ADALBERT VITALYOS.

hippisme

La balance est détraquée

C'EST un bien mauvais tour qu'ont joué au président de la Société d'encouragement les organisateurs des ventes anglaises de yearlings. Le 31 août, ils ont acheté, dans son propre journal, un large emplacement publicitaire et ils y ont fait imprimer ceci : « *Année record pour les pur-sang anglais. Gains de chevaux nés et élevés en Grande-Bretagne, en France, en 1973 : 28 141 F.* »

On ne saurait mieux mettre l'accent sur l'échec auquel a abouti l'extrême libéralisme de la Société d'encouragement. Car nul n'ignore que, dans le temps où les chevaux britanniques gagnaient en France 28 141 465 F, ceux nés chez nous parvenaient tout juste à grapiller, de l'autre côté de la Manche, un petit million, vingt-huit fois moins.

Si l'on se réfère à la « balance commerciale » hippique franco-américaine, plutôt que franco-anglaise, le déséquilibre est encore plus total : les chevaux américains ont dû gagner chez nous, en 1973, cinquante fois plus d'argent que les nôtres n'en ont gagné dans leur pays.

Le phénomène continue : fin août, en dépit d'allocations supplémentaires accordées aux chevaux français vainqueurs, les pur-sang étrangers avaient gagné 45 % de la somme des prix offerts depuis le début de l'année par les sociétés françaises de courses de plat.

Dès lors, il était fatal qu'à un moment ou à un autre, quand les quelques acheteurs intérieurs cesseraient de le soutenir — ce qui s'est produit cette année sous l'influence de la morosité économique générale, — notre marché des yearlings tombât en chute libre.

La chute s'est réalisée la semaine passée : le prix moyen des yearlings à Deauville a baissé d'environ 22 % (46 486 francs au lieu de 59 467 francs en 1973) et il ne s'est vendu que 65,13 % des sujets présentés (70,40 % en 1973.)

Les revers cuisants font toujours naître des solutions extrêmes, pires que le mal. Telle nous paraît être celle qui a resurgi en premier chez les éleveurs, autour du demi-cercle — cette fois désenchanté — de l'établissement de ventes de Deauville. Elle consisterait à « fermer » nos courses, à les réserver à des chevaux nés en France. Du point de vue du spectateur, il y aurait peu d'inconvénients, même si les chevaux étaient moins bons. La différence est nulle pour l'œil — les péripéties restant les mêmes — entre une course qui se déroule au rythme d'une minute au kilomètre et une où il est de 59 secondes. L'exemple du trot est d'ailleurs rassurant : cette spécialité est fermée aux chevaux étrangers, à l'exception d'une quinzaine d'épreuves par an ; il n'empêche que ses recettes, donc son succès, croissent beaucoup plus vite que ceux du galop.

Au plan économique, l'éviction des chevaux étrangers ramènerait la prospérité (dans la mesure où il resterait — ce qui n'est pas certain — assez de chevaux français pour assurer tout de suite un nombre suffisant de partants et, par conséquent, le maintien des recettes) : propriétaires et éleveurs — et après eux, le fisc, — n'auraient qu'à tendre les mains à la pluie d'or de quelque 40 millions par an (sans compter les plus-values indirectes) que les vents ne pousseraient plus vers Keeneland ou Newmarket. Mais on perçoit bien que les chevaux issus de ce système, pour une utilisation intérieure, n'auraient plus aucun crédit à l'extérieur. Lorsque, au bout de quelques années, le marché intérieur serait saturé, l'absence totale de débouchés extérieurs engendrerait un marasme pire que celui dans lequel nous venons d'entrer. D'ailleurs, à cet égard aussi, l'exemple du trot est à considérer : il souffre d'une telle surproduction de chevaux, quasi invendables à l'étranger, que ses dirigeants en sont venus à y limiter les naissances en retardant, par voie autoritaire, l'entrée des juments au haras.

Une autre idée, bénéficiant celle-ci de l'appui du Syndicat des éleveurs, consisterait à imposer aux écuries faisant courir en France un quota de chevaux français qui pourrait être de l'ordre de 30 %. C'est la vente forcée : on vous accepte à notre table, mais à condition que vous achetiez un peu de nos soldes... Que fait le convive dans ce cas ? Il range les soldes dans un placard, d'où ils ne sortent plus. C'est ce qui se produirait, à coup sûr, avec le quota, le placard étant remplacé par quelque basse-cour d'écurie, antichambre de l'abattoir.

Beaucoup plus séduisant et réaliste est un plan, esquissé par quelques éleveurs et entraîneurs, qui aboutirait à diminuer les chances et les gains des chevaux étrangers chez nous, sans mettre aucun obstacle à leur entrée.

C'est surtout dans les épreuves de courte distance — jusqu'à 1 200 mètres chez les « deux ans », jusqu'à 2 000 mètres chez les « trois ans et au-dessus » — que nos chevaux sont écrasés. Au-delà, leur infériorité n'est plus constante ni indiscutable. Si notre programme de courses offrait moins d'épreuves inférieures à 1 200 mètres et à 2 000 mètres, et davantage de plus longue distance, un premier pas vers un renouveau d'équilibre serait probablement accompli. On objectera que, la tendance étant dans le monde entier aux épreuves de vitesse, on en arriverait, comme dans une solution précédemment évoquée, à ne « fabriquer » que des chevaux à utilisation intérieure, sans valeur internationale. Objection discutable.

Une chose est de « fabriquer », à l'abri de frontières étanches, de mauvais chevaux ; une autre d'infléchir un programme pour montrer que, dans certaines spécialités au moins, on peut (presque) rivaliser avec qui veut venir relever le défi. Il est très possible, au demeurant, qu'à moyenne échéance l'élevage mondial ait besoin d'apport de chevaux de tenue.

Une des raisons — mineure cependant — de notre régression, depuis dix ans, est que nous avons trop sélectionné sur l'endurance, pas assez sur la vitesse. Mais celle-ci conduit souvent à un abaissement de la taille, au nervosisme, et par conséquent à une autre forme de régression. Or actuellement, dans certains pays, notamment en Angleterre, peut-être sélectionne-t-on trop sur la vitesse.

Si l'hypothèse est exacte et si, par une modification des programmes, nos chevaux retrouvent leur prestige comme animaux de tenue, une chance formidable s'offrira à eux le jour où l'excès de vitesse aura, partout dans le monde, abouti au résultat qu'a eu chez nous l'excès d'endurance. Ici encore, on peut faire référence au trot. Ce pari est celui que soutiennent ses dirigeants, qui justifient la fermeture de leur « stud-book » par le souci de maintenir une race rustique et de grande taille, réservoir où, selon eux, viendront puiser les éleveurs américains quand leur race, par culte de la vitesse, sera devenue trop petite.

Même si l'hypothèse est fausse, si jamais la vitesse n'éprouve le besoin de se retremper au contact de la tenue, nous subirons un manque à gagner, pas une perte. Par conséquent, il nous semble n'y avoir que des avantages à envisager un allongement des distances de nos courses.

Il va de soi que cette mesure ne suffirait pas. Elle devrait s'accompagner d'au moins deux interventions, que nous étudierons, à l'égard des étalons.

LOUIS DÉNIEL.

Les dirigeants de la Société d'encouragement nous ont indiqué qu'à aucun moment ils « n'avaient refusé à la comtesse Batthyany la faculté de faire entraîner ses chevaux par un professionnel étranger » et que, par conséquent, il fallait chercher ailleurs les causes du renoncement de la propriétaire. Dont acte. Le renoncement, en tout cas, est réalisé. La comtesse Batthyany a vendu lundi, à Bagatelle, toute la production de yearlings de Bois-Roussel. Quarante-six sujets ont réalisé cinq millions et demi de francs. C'était beaucoup mieux qu'à Deauville, beaucoup moins que les prix qui auraient été atteints voilà un an

jeunes

POINT DE VUE

Le théâtre et la vertu

Par PIERRE ROUDY

M. Pierre Roudy, proviseur de l'Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (21, rue Blanche, Paris), donne son point de vue sur la préparation au métier de comédien.

CERTAINS adolescents sont attirés par le théâtre. Au moment où nombre de parents s'interrogent sur l'avenir de leurs enfants, au moment où des affrontements familiaux ont lieu — en dépit de notre loi toute neuve portant la majorité à dix-huit ans, — certaines notions anciennes, certaines idées reçues devraient être combattues. Il faut et il faudra tenter de les détruire pendant hélas bon nombre d'années encore, voire des décennies.

Deux voies royales pour un métier difficile

Pour le grand public, faire du théâtre n'est pas embrasser un métier sérieux. Ce n'est pas un métier du tout, d'ailleurs. C'est une entreprise de perdition, et sur le plan psychique et sur le plan moral.

Or, le sérieux de l'entreprise théâtre peut difficilement être mis en doute. Pour y entrer, la route est étroite. Il n'existe que deux voies officielles : l'Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre et le Conservatoire national d'art dramatique. Par ailleurs, deux autres voies : l'Ecole du théâtre national de Strasbourg, celle de Robert Hossein, à Reims.

A part ces voies royales, il n'en existe pas d'autres. Si l'on considère qu'à l'ENSATT, en particulier, sur les quelque cinq cents candidats qui se présentent chaque année, de vingt à vingt-cinq candidats sont définitivement reçus et qu'il en va de même pour les autres écoles, comment peut-on parler de facilité ? Le métier est difficile, et, s'il a cette réputation de fantaisie, c'est sans doute qu'il est encombré par nombre de gens qui s'improvisent comédiens.

Il y a dans cette profession des « *acrobates* » : jeunes découvertes, éternels figurants, acteurs géniaux non-encore-découverts qui portent des cheveux longs et des vêtements voyants qui leur tiennent lieu de personnalité. Ces « *acrobates* » ont toujours existé. Le métier de comédien les attire car ils ont l'impression que, dans ce métier, on peut réussir « *sans avoir jamais rien appris* ». De plus, une certaine mode au cinéma contribue à répandre cette idée qu'on peut « tourner » sans avoir fait ses classes. Cela est vrai, sans doute, mais il ne peut s'agir que de faire un film, comme on dit, non de faire une carrière.

Ecueils et découragement

Nos écoles « fabriquent » des gens de spectacle en sélectionnant ceux qui semblent être les meilleurs. Rares sont ceux qui « réussissent » sans être passés par l'un de ces « moules », même si l'on peut critiquer le contenu et la forme de l'enseignement dispensé. Un comédien doit ensuite quémander, offrir son travail à qui veut le prendre. Cette quête devient plus facile si le label de qualité qu'il peut présenter est décerné par nos écoles nationales. Nous décourageons les candidats qui n'ont pas conscience du travail qui sera le leur, du métier *difficile* qu'ils veulent embrasser. Nous sommes conscients de tout ce que représente cette vocation en écueils et découragements de tous ordres. Nous exigeons du travail, du sérieux, de la constance, de la sensibilité, de l'intelligence, bref, des qualités qui pourraient être celles qui sont susceptibles de faire réussir un candidat dans n'importe quelle branche.

Une entreprise de spectacle est une entreprise que le hasard ne peut suffire à établir. Les gens de spectacle ne sont pas les croquemitaines que l'on croit. Ce sont, au contraire, des gens sérieux, efficaces, exigeants sur un plan artistique et sur un plan personnel. Ce sont des chefs d'entreprise comme tous les autres en même temps que des créateurs. Je connais assez de ces « entrepreneurs » de spectacle pour me porter garant de leur honnêteté, de leurs capacités, de leurs aspirations. C'est peut-être dans ce milieu que l'on rencontre le moins d'hypocrisie et le plus de vérité. Bien sûr, il y a dans la profession des gens moins scrupuleux, mais c'est quand même l'exception.

Si l'on croit à la vertu, une fille peut garder la sienne dans ce milieu comme elle la garderait dans un autre. En vérité, l'important n'est pas là. Qu'est-ce que la morale traditionnelle quand on est habité par une vocation qui soumet tout le reste à ses exigences ?

En serions-nous encore au temps où l'on disait qu'il fallait éviter d'aller se frotter à ces « *allumettes d'impudicité qui sont dans les théâtres* », comme l'affirmait Bossuet ?

mode

Le prêt-à-porter des couturiers

BORDEAUX, Toulouse et Lille paraissent être les villes les plus élégantes de France, ou du moins, en dehors de Paris, celles où l'on s'habille le plus. C'est ce qui ressort du recoupement des points de ventes du prêt-à-porter des couturiers. Suivent la Côte d'Azur et l'Est.

Si les prix des modèles choisis paraissent élevés, il faut savoir que leur classicisme, la qualité des tissus et la subtilité des coloris leur évitent d'être trop sensibles aux fantaisies de la mode. L'ampleur des manteaux, les mariages de lainage et de tricot, de cuir ou de fourrure, ont cette élégance désinvolte et passe-partout si recherchée. — N. M. S.

MISS DIOR : Un des modèles favoris de Philippe Guibourgé comporte une veste tricotée en mohair chaudron à col châle fini de grandes franges, portée sur une jupe laine de même ton, boutonnée sur le côté, et un chandail en mohair abricot et chaudron. 650 F, 455 F et 171 F, 11, rue François-Ier ; Bordeaux, 30, allée de Tourny ; Bruxelles, 180, avenue Louise.

SAINT-LAURENT RIVE GAUCHE : Ensemble demi-soir à sarrau en velours de coton anthracite et jupe à poches en diagonale, avec une tunique polo en soie imprimée en camaïeu de gris d'Abraham. 1 100 F, 500 F et 500 F, 21, rue de Tournon ; Bordeaux, 29, cours Clemenceau ; Toulouse, 20, rue Alsace-Lorraine.

(Croquis de Marcq.)

PIERRE BALMAIN : Tailleur en fine flanelle chinée, à veste-chemise ceinturée et jupe à plis boutonnée. 1 200 F env. chez Fragonard, 66, faubourg Saint-Honoré ; Cagnes-sur-Mer, Madame, 67, avenue du Maréchal-Juin ; Toulouse, Cylra, 20, rue Alsace-Lorraine.

JEAN-LOUIS SCHERRER : Manteau rayé vert et blanc formant de grands chevrons, sur une jupe de flanelle verte et un cardigan imprimé dans les mêmes tons. 1 650 F, 530 F et 610 F, 23, rue de Tournon ; Cannes, Ariane, 30, Croisette ; Strasbourg, Marlène Pour, 1, rue des Orfèvres.

NINA RICCI : Robe droite de Gérard Pipart, en tweed moucheté noir et blanc, boutonnée sur le côté et bordée d'une frange. 1 775 F, 20, rue des Capucines ; chez Cabessa, 122, rue La Boétie ; à Lille, Corinne, 106, rue de l'Hôpital militaire.

La rentrée dans les grands magasins

APRES Metz le 3 septembre, le Printemps étend encore ses unités de vente, notamment au centre commercial de Créteil, dans la périphérie parisienne, dont l'ouverture aura lieu le 10, alors que le lancement de Brummel à Toulouse est prévu pour le 17, 55, rue d'Alsace-Lorraine.

A Paris, au Bazar de l'Hôtel de Ville, l'exposition « isolation thermique » durera tout l'hiver. Elle comporte au troisième étage une maison entière, isolée du sol au plafond. Des techniciens, mètre en main, peuvent vous calculer tous les moyens d'économiser de l'énergie. Saint-Gobain lance même à cette occasion son nouveau «Biver», vitrage isolant étanche à deux feuilles de glace.

Le Bon Marché, avec « London sur Seine », du 27 septembre au 12 octobre, nous apportera tout ce qu'il faut pour vivre à l'anglaise, de la vaisselle aux thés, en passant par les kilts en cachemire, les couvertures en mohair et les mini-serres.

L'Inde traditionnelle et le Népal seront à l'honneur aux Galeries Lafayette, du 6 septembre au 12 octobre, avec des antiquités et des objets d'art, des cotonnades imprimées, et des vêtements et coussins confectionnés. L'exposition sera suivie d'une sélection d'artisanat russe, en provenance d'Arménie, de Biélo-Russie, de Kirghisie et d'Ukraine, jusqu'au 2 novembre.

La Samaritaine entend nous familiariser davantage avec le Portugal, à partir du 18 septembre : artisanat, dégustation de portos, conserves de poissons et de fruits de mer, ainsi que des vêtements typiques comme les grosses chemises de pêcheurs de Nazaré et les manteaux de berger en mouton retourné.

Mais les tentations exotiques ne se limitent pas à Paris. Ainsi, au Capitole de Toulouse, pourra-t-on admirer les « miniatures indiennes » authentiques, comprenant des œuvres de l'Ecole mongole du XVIe siècle, du Rajasthan du XVIIe, et du Haut-Pendjab des XVIIIe et XIXe siècles, faisant partie de la collection de la galerie Marco-Polo (210, boulevard Saint-Germain).

NATHALIE MONT-SERVAN.

maison

Halte au gaspillage !

L'ECONOMIE d'énergie ne s'applique pas seulement au chauffage. Les principales tâches ménagères, qui sont maintenant « électrifiées », absorbent elles aussi une part d'une énergie qu'il ne faut pas gaspiller.

● *Le réfrigérateur* a une faible puissance (de 150 à 350 watts, selon les modèles), mais il fonctionne environ huit heures sur vingt-quatre. Il faut l'installer le plus loin possible de l'appareil de cuisson et veiller à la bonne étanchéité du joint de sa porte pour que les frigories ne s'échappent pas. Pour éviter la formation de givre, les entrées et sorties d'aliments seront groupées, les liquides couverts et la nourriture emballée ou mise dans des bacs. Pour limiter la consommation d'électricité, il faut dégivrer régulièrement l'appareil si celui-ci ne possède pas un système de dégivrage automatique. La revue *50 millions de consommateurs* de septembre consacre une page à ces conseils d'utilisation.

● *Les appareils de cuisson*, utilisés plusieurs fois par jour, constituent le poste le plus important de dépense d'énergie. Sur une cuisinière à gaz, les brûleurs semi-rapides consomment de 1 000 à 2 000 millithermies/heure, les « rapides » de 2 000 à 3 000 mth/h et les plus grands, les ultra-rapides, plus de 3 000 mth/h. Ils seront utilisés selon la cuisson à réaliser, celle-ci exigeant toujours une allure rapide au début mais qui sera réduite dès que la température désirée est atteinte. Les flammes ne doivent jamais déborder le fond des récipients. Dans le four, actuellement de grandes dimensions, les cuissons seront groupées ou successives pour profiter de la chaleur émise. Si la porte du four ne comporte pas de hublot, il faut limiter les ouvertures pour surveiller la cuisson.

Une cuisinière électrique avec four consomme de 6 à 10 kilowatts à l'heure. Les plaques (sauf celles à chauffe rapide) ont une certaine inertie et restent chaudes après la coupure du courant ; il faut profiter de cette énergie résiduelle pour réchauffer un plat ou un liquide, ou simplement réduire les temps de cuisson. Dans un four électrique (dont la puissance va de 2,5 à 3 kW), le nettoyage par catalyse n'occasionne pas de dépense supplémentaire de courant, car il s'opère pendant la cuisson. Un nettoyage par pyrolise, qui consomme environ 2 kW/h, peut s'effectuer après 22 heures si le compteur est à double tarif (heures « creuses » de 22 heures à 6 heures).

● *Le lave-vaisselle* a une puissance de 2 à 3 kW. Sa capacité sera utilisée au maximum, c'est-à-dire que les vaisselles seront groupées pour remplir l'appareil. La vaisselle de chaque repas, mise en attente dans l'appareil, ne subira que la seule opération de trempage. Pour profiter au maximum des différents programmes de lavage, il est intéressant de faire un lavage des casseroles et plats de cuisson, puis des assiettes, verres et couverts.

● *Le lave-linge*, d'une puissance de 2 à 4 kW, sera également utilisé au mieux en groupant soigneusement les textiles par catégories, pour un lavage de toute la capacité de la machine. Des lessives moins fréquentes, faites avec les doses de produits et les durées de lavage appropriées, sont plus économiques.

JANY AUJAME.

LE CHARME D'ANTAN AUX CHAMPS-ELYSÉES

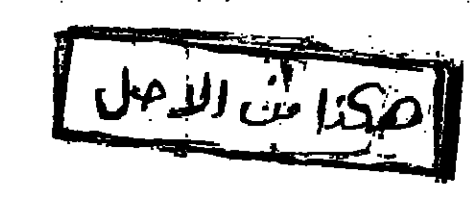
Au sous-sol en labyrinthe de la galerie « Point-Show », aux Champs-Elysées, une nouvelle boutique pour la maison vient de s'ouvrir. On y découvre des objets, utiles ou de décoration, qui ont été choisis avec un goût des choses surannées qui font rêver à l'enfance. Les céramiques peintes rappellent l'intimité des repas de jadis : assiettes à dessins à fleurs de tons pastels (8 F), plat à asperges. En porcelaine façon marbre, en rouge, bleu, vert, jaune ou noir : des assiettes ou des cache-pots (120 F). Contemporaines, des assiettes rondes ou carrées sont en nacre vitrifiées qui se lave à l'eau tiède. Egalement en nacre, à facettes multicolores, des luminaires venus des Philippines : globes de plusieurs diamètres et suspensions style « Tiffany ». Dans l'inépuisable vannerie chinoise, on a sélectionné ici des corbeilles d'aspect raffiné, laquées noir.

Pour un décor « début du siècle », sophistiqué, nous avons remarqué des miroirs rectangulaires sur lesquels sont reproduits les graphismes de publicités promues au rang d'anecdotes décoratives. Il en existe une vingtaine de modèles, encadrés de bois verni ou laqué, de 250 à 600 F. Une collection d'affiches, de Vogue et Gallery Five, complète ce style 1900 remis à la mode.

Pour parfumer le linge ou la maison, des sachets odoriférants et des « pots pourris » de plantes séchées s'ajoutent à des produits de toilettes naturels, venus de Gande-Bretagne et des Etats-Unis.

J. A.

★ Sarastro, sous-sol galerie « Point Show », 68, avenue des Champs-Elysées, ouvert tous les jours, sauf dimanche, de 10 h. 30 à 20 heures.





plaisirs de la table

UN PETIT SUPPLÉMENT DE VACANCES...

SEPTEMBRE. On est de nouveau parisien, mais avec le souvenir des vacances au cœur, un goût d'évasion dans l'âme, une dernière fringale de verdure à l'appétit...

Sans s'éloigner beaucoup, voici quelques adresses pour « sortir de Paris ».

● **Par la porte de la Chapelle (R.N. 1).**

Ce n'est pas parce qu'il a eu l'honneur de servir de cadre à un film à succès que ceux qui le connaissent apprécient le Château de Chaumontel *(tél. 30, à Luzarches), mais bien parce qu'il est à l'abri, dans un parc de 4 hectares, des bruits de la ville et de la route. Une vingtaine de chambres, dans cet ancien pavillon de chasse du prince de Condé, et une cuisine qui a du moins l'esprit de se vouloir simple. On peut pêcher dans le parc même, et le chef fera cuire votre poisson. On peut faire du cheval, jouer au golf à quelques kilomètres de là. On peut tout simplement faire une pétanque ou... ne rien faire.*

C'est dans la diligence de L'Isle-Adam que les héros d'Un début dans la vie (relisez ce très bon Balzac) découvrent les talmouses de Saint-Denis. C'est devant un bras de l'Oise que les gourmets ont découvert, voici quelques lustres, le Cabouillet *(5, quai de l'Oise, tél. 469-00-90), et la cabouillade de Mme Léonie Moreau (ragoût de poulet et de canard).*

Promenades alentour et, en traversant la rivière, pèlerinage chez Van Gogh, à Auvers-sur-Oise.

Germaine et André Pelletier sont de curieuses gens. Ils jouent à l'amphitryon en leur savoureux manoir familial, demeure telle qu'on les imagine dans les romans du siècle dernier. Et, de fait, ce Manoir de Framicourt *(sur le territoire de la commune de Noailles, tél. 446-30-16), pour n'être qu'à deux minutes de la grande route, est l'oasis de calme souhaitée par les plus difficiles. Cinq chambres et une cuisine également gentilles. De Noailles vous pourrez pousser jusqu'à Beauvais, à la cathédrale inachevée, célèbre par ses vitraux, ses sculptures et ses chapiteaux. Et prendre un repas à* La Côtelette *(8, rue des Jacobins, tél. 445-04-42). Menus à 18 F, 25 F et carte.*

● **Par la porte de Pantin (R.N. 3)**

Vous n'oublierez point, d'abord, la grande halte de la route de l'Est : l'Auberge de Condé, *à La Ferté-sous-Jouarre (1, avenue Montmirail, tél. 07), coq rouge couronné au Kléber. C'est là une grande maison gourmande : mousseline de homard, jambonneau de caneton au bouzy poularde de Bresse à la briarde. La carte des champagnes mérite aussi vos hommages. Menus : 55 F, 75 F et carte.*

Aussi bien, le coin est charmant, au confluent de la Marne et du Petit-Morin, but de promenade, et non loin de Jouarre, dont l'abbaye bénédictine fut chère à Renan. A Sainte-Aulde, notez l'Ermitage *(tél. 023-65-02) et les escargots aux noisettes de M. Curtis. Couverts limités. Beau panorama sur la vallée de la Marne.*

Mais la Champagne vous attend, et, à table, la Champagne c'est la Chaumière *(184, avenue d'Epernay, à Reims, tél. 06-08-60). Les Boyer y font, sauf le dimanche soir et le lundi, une lumineuse cuisine (comptez 80 F).*

Si, enfin, vous poussez plus loin, jusqu'à Rethel (où l'on peut descendre au Moderne, *place de la gare, tél. 39-04-54), visitez la vallée de la Vaux et n'oubliez pas de ramener du boudin blanc de chez* Ballet-Prévôt *(7, rue Pierre-Curie). Une splendeur !*

● **Par la porte de Vincennes (R.N. 4).**

En bord de Marne, cette Auberge de Quicangrogne *(à Dampmart, tél. 430-28-46) a dépassé culinairement le stade des gibelottes et des fritures On peut le regretter, mais se réjouir par contre du confort des vingt chambres de M. Keller. Sa terrine de brochet (20 F), ses riz de veau au madère (25 F), sont savoureux.*

La forêt de Crécy n'est pas loin, et le souvenir de Proust ne se perpétue pas seulement par Odette de Crécy, l'amour de Swann, mais par le château de Guermantes (on le visite) que l'on atteint en passant par Lagny.

Sézanne, en Champagne, c'est le souvenir de Firmin Boucheron, hôte charmant, et de bassines d'écrevisses à la nage dont nous nous régalions avec Curnonsky. Son neveu, M. Charles, lui a succédé à l'Hôtel de France *(25, rue L.-Joly, tél. 42-00-25). Si les écrevisses sont au blanc de blanc (15 F), le coq est au rouge de Champagne (16 F), et il y a un menu à 34 F. Mais plusieurs lecteurs critiquent l'accueil. La forêt de Traconne n'est pas loin.*

● **Par la porte de Charenton (R.N. 5).**

*Sens est une ville à visiter longuement, et qu'on ne visite pas, en général, parce que la route va trop vite et qu'on passe. Excellente occasion d'y demeurer l'espace d'une halte à l'*Hôtel de Paris et de la Poste *(97, rue de la République, tél. 65-17-43). Sans doute M. Sandré est un peu trop persuadé qu'il est le « meilleur » sur cette route du soleil. Mais du moins est-il excellent, et vous vous y régalerez des escargots frais « dormeurs » (rares !) et d'un boudin noir sénonais (10 F). Menu 45 F et carte.*

Le Modern' Hôtel *de Joigny (rue R.-Petit, tél. 43) a gardé ses traditions. J'y allais avec Cur, lequel prônait les vins, rares, de la côte Saint-Jacques de M. Godard. Il y a trois églises à Joigny, curieuses, et, à 18 kilomètres, à La Ferté-Loupière, une église aux peintures murales célèbres, dont une* Danse macabre *(quarante-deux personnages figurant des conditions humaines n'ayant rien à voir avec celle de Malraux).*

Une autre maison, à Joigny : la Côte Saint-Jacques *(14, fg de Paris, tél. 62-09-70), propose des menus à 40 F et à 70 F. A vous de voir si vous préférez le tournedos à la Modern' (28 F) de l'un ou le tournedos poêlé aux morilles (30 F) de l'autre. Le Kléber les donne à égalité. Michelin aussi, avec une étoile. Gault et Millau donne une préférence au second.*

LA REYNIÈRE.

★ Barton et Guestier... Un nom qui symbolise la « fleur de la vigne »... C'est aussi, depuis quelques semaines, une boutique de dégustation - exposition (234, faubourg Saint-Honoré, tél. : 766-55-91). M. Sachet, ancien sommelier de chez Ledoyen, vous présentera en connaisseur les crus de la firme et singulièrement de bons bordeaux.

LES HALLES SANS PRÉSIDENT

Donc M. Giscard d'Estaing est descendu en veston dans la rue, aux Halles, pour dîner.

Mais si vous préférez les Halles sans président voici quelques adresses. Solides, elles !

● PHARAMOND, 24, rue de la Grande-Truanderie (Téléphone : 231-06-72), pour ses tripes et *ses pommes soufflées.*

● CHEZ CLOVIS, 33, rue Berger (Tél. : 233-97-67), un « ancien » qui continue, avec des plats régionaux comme on les aime.

● CHEZ PIERROT, 18, rue Etienne-Marcel (Tél. : 508-17-64), un ancien de chez Monteil.

Et, un peu en dehors :

● CHEZ BENOIT, 20, r. Saint-Martin (Tél. : 272-25-76), admirable de pérennité et dont je reparlerai.

● GERARD, 4, rue du Mail (Tél. : 236-83-77), petits prix pour habitués, un bon pot-au-feu quotidien.

L. R.

CARNET

Naissances

— M. Stefan Legat et Mme, née Eve-Sylvie Zelikin, laissent à Maria Rébecca la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur
Eva Konstanze.
Le 5 septembre 1974.
D 8755 Alzenau, Taunusring 33 (R.F.A.). Tél. (19-49) 60-23-52-54.

— Françoise et Etienne Mougeotte sont heureux d'annoncer la naissance d'Hortense.
Paris, le 23 août.

— M. Patrick Rabut et Mme, née Sibylle von Reitzenstein, Christophe, ont la joie de faire part de la naissance de
Bettina.
Le 24 août.
Im Sunnebül I,
Thalwil 8800 (Suisse).

Mariages

— M. et Mme Albert Callier, Marguerite (Mag) Amigues, sont heureux de faire part du mariage de leur petit-fils et fils
Jean-Laurent
avec Mlle Monique Saldacci,
célébré dans l'intimité à Aix-en-Provence le 29 août 1974.
75, boulevard Ch.-Livon, 13 007 Marseille.
10, rue de Geispolsheim, 67 100 Strasbourg.

— M. Pierre Lanson,
Mr. and Mrs. Peter Court,
ont le plaisir d'annoncer le mariage de leurs enfants,
Bernard et Susan.
Milford, 14 septembre 1974.
Inglefield, Milford-Surrey.
71, avenue George-V, Nice.

Décès

Jean MAJORELLE

On nous prie de faire part du décès de
M. Jean MAJORELLE,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
Medal of Freedom avec palme,
ancien président
du conseil de perfectionnement
de l'Ecole polytechnique,
président d'honneur
de la Société amicale
des anciens élèves de celle-ci,
président d'honneur
du Comité professionnel du pétrole,
rappelé à Dieu le 30 août 1974, dans sa quatre-vingt-unième année, à Chexbres (Suisse).

Ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

Une messe sera dite à son intention par le R.P. Carron de la Carrière o.p., son petit-neveu, le mercredi 18 septembre, à 18 h. 30, en la chapelle des dominicains, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e.

De la part de Mme Jean Majorelle, son épouse, de sa famille, de ses amis, de ses collaborateurs.

« Inquietum est cor nostrum donec requiescat in Te. »
(Saint Augustin.)

195, boulevard Saint-Germain, 75 007 Paris.

[Né le 30 août 1894 à Châlons-sur-Marne (Marne), Jean Majorelle fut un spécialiste des questions de carburant. Il était sorti de l'Ecole polytechnique dans le corps des mines. Il fut, en 1932, directeur du Comité des fuel-oils, puis, de 1940 à 1948, répartiteur général des carburants, enfin, président puis, en 1972, président d'honneur du Comité professionnel du pétrole. Il fut également vice-président de la MIFERMA et enseigna de 1946 à 1971 à l'Institut d'études politiques de Paris.

En 1961 Jean Majorelle avait été porté à la présidence de la Société amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique, dont, à partir de 1967, il devint président d'honneur. C'est notamment à ce titre qu'en 1969 M. Michel Debré, alors ministre de la défense nationale, le désigna comme président du Conseil de perfectionnement de l'école à une période délicate de la vie de l'X.

Parmi les nombreux travaux de Jean Majorelle figurent des études de géographie économique et d'économie pétrolière et un livre : « Energie, économie et politique » (1969).]

— Mme Jean Fourgoux, née Jeanne Senchou,
M. et Mme Jean-Claude Fourgoux et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean FOURGOUX,
leur époux, père et grand-père, survenu le 2 septembre, dans sa soixante-dix-septième année.



AUTOROUTES A1 ET A2
Restrictions de circulation

En raison des travaux de renouvellement des couches de chaussée, la Direction de l'exploitation des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France informe les usagers que des restrictions de circulation auront lieu entre le 1er et le 28 septembre 1974, de 7 h à 20 h, entre les PK 100 et 113 de l'Autoroute A1 Paris-Lille.

Les restrictions seront les suivantes :
- *Mise en voie unique sur les deux chaussées, puis neutralisation de l'une des chaussées et circulation en double sens sur l'autre chaussée.*
- *Limitation de vitesse à 60 km à l'heure et interdiction de doubler.*

La plus grande prudence est demandée aux usagers qui voudront bien tenir compte de la signalisation en place.

Ses obsèques ont été célébrées en l'église de Saint-Jean-de-Luz le 4 septembre, dans l'intimité familiale.
42, boulevard Thiers
64 500 Saint-Jean-de-Luz.
111, boulevard Pereire,
75 017 Paris.

— On nous prie d'annoncer la mort de
Mme Georges HAUTECŒUR,
née Germaine Bruin,
survenue dans sa quatre-vingt-neuvième année, munie des sacrements de l'Eglise, à son domicile, 24, rue de Leningrad.
L'inhumation a eu lieu au caveau de famille, dans la plus stricte intimité, le 14 août dernier.
Elle était veuve de Georges Hautecœur et mère du capitaine Pierre Hautecœur, mort pour la France le 25 avril 1945.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Philippe JACQUEMONT,
née Claude Combet,
survenu le 5 septembre 1974.
De la part de :
M. Philippe Jacquemont,
Laurent, Vincent et Marie Jacquemont,
M. et Mme Paul Combet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Charles Jacquemont, leurs enfants et petits-enfants.
Les obsèques auront lieu le samedi 7 septembre, à 16 heures. Messe de communion en l'église de Renaison (Loire).
Ni fleurs ni couronnes.

— M. et Mme Christian Laurain,
M. et Mme Jean-Marc Laurain et leurs enfants,
Mme Jean Laurain,
Ses frères, sœurs, et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Claire L. LECREUX,
agrégée de lettres classiques,
survenu le 1er septembre.
Les obsèques ont été célébrées en l'église d'Ancy (Rhône) le 3 septembre 1974.

— M. Alain Le Menestrel,
Marie-Adèle, Charles, Elisabeth, Geneviève,
Mr. et Mrs. Henry D. Paxson, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Antoine Le Menestrel, ses enfants et petits-enfants,
ont la très grande douleur de faire part du décès accidentel, survenu le 4 septembre, de
Mme Alain LE MENESTREL,
née Mary-Helen Paxson.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 6 septembre, à Dreux.
Un service religieux sera célébré le lundi 9 septembre, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, 75 007 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
39, quai d'Orsay, 75 007 Paris.

— Laurent Levi-Strauss, sa famille, ses amis, et tous ceux qui l'ont aimée, ont l'immense douleur de faire part du décès
d'Elisabeth LEVI-STRAUSS,
née Nicol,
survenu le 16 août 1974.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. René LEVY,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite sportif.
De la part de ses enfants :
M. et Mme A. Geerlandt,
M. et Mme Y. Dreyfus,
M. et Mme J.-C. Bauer,
Et de ses huit petits-enfants.
L'inhumation a eu lieu à Paris dans la plus stricte intimité, le 30 août 1974.
102, avenue de Flandre,
59 290 Wasquehal.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Lucien MELCA,
industriel à Salernes (Var),
survenu à Nice à l'âge de soixante-sept ans, le 1er septembre 1974.
De la part de Mme Renée Melca, son épouse ; de Mme Mireille Saffar, de M. et Mme Max Melca, de M. et Mme Maurice Saada, ses frères et sœurs, et de toute la famille.
Les obsèques ont eu lieu à Nice le 3 septembre, dans la plus stricte intimité.
Le Vieux-Moulin-des-Cabrières,
83 690 Salernes.

— Le président et les membres du comité de direction du Syndicat national des courtiers d'assurances et de réassurances, le bureau et le comité de direction de la Chambre syndicale des assureurs-conseils (région Rhône-Alpes) ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques NOUGEIN,
vice-président du S.N.C.A.R.,
président de la Chambre syndicale
des assureurs-conseils
(région Rhône-Alpes),
membre
de la Chambre de commerce de Lyon,
lieutenant-colonel de réserve,
chevalier
dans l'ordre national du Mérite,
survenu le 5 septembre 1974, dans sa cinquante-cinquième année.
Les obsèques auront lieu le samedi 7 septembre, à 15 heures, en l'église Saint-André, rue de Marseille, à Lyon (69 007).

— Mme Jean Roux, née Maurel,
M. et Mme Paul Roux et leurs enfants,
M. et Mme Guy Brillet et leurs enfants,
Mlle Jacqueline Roux,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean ROUX,
pieusement décédé le 1er septembre 1974.
Les obsèques ont eu lieu le 3 septembre en l'église de Bournoncle-Saint-Pierre (Haute-Loire).

Remerciements

— La comtesse Jacques de Chauvigny de Blot,
Ses enfants et sa famille,
très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès du
comte Jacques de CHAUVIGNY de BLOT,
adressent leurs remerciements émus à tous ceux qui ont pris part à leur peine.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Communications diverses

— *L'exposition commémorative du vingt-cinquième anniversaire de la mort de Christian Bérard est prolongée. Galerie Lucie Weill, 6, rue Bonaparte, Paris-6e*

Visites et conférences

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., gare Sèvres-Ville-d'Avray : « Souvenirs de Balzac et Gambetta aux Jardies ». — 15 h., 23, quai Conti, Mme Carcy : « Sous la coupole de l'Institut de France et son quartier ». — 15 h., 2, rue Louis-Boilly, Mme Oswald : « Le style Empire au musée Marmottan ». — 15 h., gare de Meudon-Val-Fleury, Mme Pennec : « La maison d'Armande Béjart à Meudon ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic : « Hôtel de Sully » — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Langlois : « Le château de Maisons-Laffitte ».

15 h., métro Sablons, Musée national des traditions populaires : exposition « Jeux et Spectacles » (L'Art pour tous). — 14 h. 45, métro Chambre-des-Députés : « Le Palais-Bourbon. L'hôtel de Lassay » (A travers Paris). — 15 h., métro Télégraphe, M. Payen : « Dans et autour du cimetière de Belleville » (Connaissance de Paris). — 15 h., 20, rue Etienne-Marcel : « De Jean-sans-Peur à Nicolas Flamel » (Histoire et Archéologie). — 16 h., cour Petit Trianon : « Le merveilleux petit village de Marie-Antoinette. Réhabilitation de la reine » (Jadis et Naguère). — 15 h., 2, rue de Bellechasse : « Musée de la Légion d'honneur ». — 14 h. 30, 142, avenue des Champs-Elysées : « Un après-midi au Danemark » (Paris et son histoire) — 15 h., métro Belleville : « Forêts et souterrains inconnus du Moyen Age à Belleville » (M. Banassat).

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 10 h. 30, galeries nationales du Grand Palais, Mme Pennec : exposition « Le Luxembourg en 1874 ». — 15 h., devant l'église, Mme Gatouillat : « L'abbaye Saint-Germain-des-Prés ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec : « Hôtel de Sully » — 15 h. et 16 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Langlois : « Le château de Maisons-Laffitte ».

10 h., 1, quai de l'Horloge : « La Conciergerie » (L'Art pour tous). — 16 h., 9, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris). — 15 h., métro Lamarck-Caulaincourt : « Vieux village de Montmartre » (Mme Camus). — 15 h., 93, rue de Rivoli : « Les salons Napoléon III au ministère des finances » (Connaissance de Paris) — 15 h., 23, quai d'Anjou : « Promenade dans l'île Saint-Louis » (Mme Ferrand). — 15 h., angle rue Valette et place du Panthéon : « Le Paris de Rabelais » (Histoire et Archéologie). — 10 h., 93, rue de Rivoli : « Les étonnants salons du ministère des finances » (Jadis et naguère). — 15 h., place du Palais-Royal : « Les salons du Palais-Royal » (Paris et son histoire). — 15 h., 18, rue du Cloître-Notre-Dame : « Galeries hautes intérieures et extérieures jamais visitées de la cathédrale Notre-Dame » (M. Banassat).

PRESSE

Une expérience en Haute-Garonne

● COMMENT L'INFORMATION EST-ELLE REÇUE ?
● RÉPOND-ELLE A L'ATTENTE DU PUBLIC ?

Toulouse. — Le quotidien toulousain *la Dépêche du Midi* a réalisé, mercredi, dans la Haute-Garonne, à Villefranche-de-Lauragais (3 400 habitants), une expérience, semble-t-il, inédite associant les moyens de la presse écrite et de l'audiovisuel pour sonder l'opinion des habitants d'une agglomération rurale sur l'information telle qu'ils la reçoivent. Est-elle bien transmise ? Est-elle bien perçue ? Comment apprennent-ils les événements de l'actualité, de la vie de leur commune, de leur canton ? Comment les apprécient-ils ? Le quotidien régional, la radiodiffusion, la télévision, leur apportent-ils l'information qu'ils souhaitent ? Leur fournissent-ils les éléments d'une réflexion ?

Intitulée « *Prenez la parole* », cette expérience a été conduite par une équipe de quatre journalistes et des cameramen. Une centaine de personnes ont été interrogées au hasard et invitées à donner leur opinion. Les habitants de Villefranche ont très vite abordé d'eux-mêmes les problèmes qui constituent l'essentiel de l'actualité locale : gestion municipale, rôle des femmes, équipement, questions scolaires, sports, etc. « politisant » cette enquête qui, à l'origine, était une simple recherche sur la communication. Les réponses ont été enregistrées, les personnes filmées. Le film a été projeté le soir dans la salle des fêtes en présence d'un public nombreux. Le débat qui a suivi la projection a revêtu, par moments, le caractère d'une réunion électorale.

Le maire, M. Pierre Izard, socialiste, et le conseil municipal ont eu à justifier leur gestion et à répondre à de multiples questions. Cette remise en cause n'a pas épargné la presse écrite régionale, à la fois critiquée et définie comme le moyen d'information par excellence au niveau de la commune, mêlée de près à la vie de la localité, considérée presque comme responsable au même titre que les édiles eux-mêmes des erreurs ou des réussites, contrairement à la télévision, dont le prestige est grand mais qui ne participe pas à l'existence du village.

Le souci des Villefranchois s'est nettement exprimé en faveur d'une information locale plus complète, sortant du cadre habituel des matches de rugby et des nouvelles d'état-civil, pour faire une plus large place aux « *sujets de fond* » communaux : emploi, travaux, école, qualité de la vie. « *Un village a les mêmes problèmes qu'une métropole* », a déclaré un participant.

● *Roger Priouret*, éditorialiste de l'hebdomadaire *l'Express*, qui avait en mai dernier appelé à voter pour M. François Mitterrand, collabore en outre dorénavant à l'hebdomadaire du parti socialiste, *l'Unité*, où il commentera périodiquement l'actualité économique.



RENVOYANT LA SOLUTION AU 23 SEPTEMBRE

« L'Est républicain » refuse son agrément à la cession d'actions au « Républicain lorrain »

Nancy. — Le conseil d'administration de *l'Est républicain*, réuni le jeudi 5 septembre, a refusé son agrément à la cession des actions Vilgrain au *Républicain lorrain* (21 %), par neuf voix et une abstention.

D'autre part, il a refusé de se prononcer sur un projet de société civile à 50-50 avec *le Républicain lorrain* avant qu'un dossier complet soit établi (1). Le conseil d'administration se prononcera le 23 septembre sur la préemption, par la société civile ou par un préempteur individuel qui aurait la faveur de M. Chadé. Le P.D.G de *l'Est républicain* aurait fermement manifesté sa préférence au cours du conseil en mettant son autorité dans la balance.

Cependant M. Chadé attendra le 23 septembre pour fixer définitivement son attitude selon le résultat de la négociation qu'il mène actuellement avec l'éventuel acquéreur.

Durant la réunion du conseil d'administration, une manifestation de l'ensemble des catégories du personnel de *l'Est républicain* — journalistes, cadres, employés, ouvriers du Livre — a eu lieu dans les couloirs du siège de la direction. Quatre cents personnes y participaient.

Une délégation de l'intersyndicale du personnel a été reçue vendredi 6 septembre en fin de matinée par M. de Clermont-Tonnerre, directeur de cabinet de M. Rossi, secrétaire d'Etat chargé des problèmes de presse, afin de lui exposer la situation avant de se rendre au ministère du travail. Une délégation de l'Union nationale des syndicats de journalistes l'accompagnait.

L'Est républicain, dans un article publié jeudi 5 septembre, annonçait la mise à l'étude, par des juristes, d'une « société particulière de participation pour le soutien de l'indépendance du journal ».

Simultanément, le quotidien de Nancy publiait une troisième liste de souscripteurs, le total de la collecte de fonds atteignant à ce jour 291 000 francs. Rappelons qu'après l'opération en Bourse qui a précédé la mise en vente des titres Vilgrain, ceux-ci représentent une somme de près de 9 millions de francs.

(1) Il s'agirait d'une société paritaire de gestion du « paquet » de 21 % d'actions en cause.

DIX PUBLICATIONS INTERDITES DANS LES CASERNES

La liste des dix publications qui continuent d'être interdites dans les casernes, après la décision de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, est la suivante : *Crosse en l'air*, *Lutte antimilitariste*, *Soldats en lutte*, *Politique-hebdo*, *Charlie-hebdo*, *Col rouge*, *Lettre des objecteurs*, *Libération*, *Hara-Kiri* et *Rouge*.

Précédemment, le nombre des publications interdites était de deux cent cinquante, dont *l'Humanité*. (*Le Monde* du 30 août.)

(*Le Monde* du 30 août.)

SCIENCES

L'Europe choisit la société américaine Comsat comme partenaire pour réaliser deux satellites de navigation aérienne

Au cours d'une réunion, le 5 septembre à Paris, l'Organisation européenne de recherches spatiales (ESRO) a choisi un partenaire américain qui financera, à égalité avec elle, la réalisation de deux satellites pré-opérationnels, chargés de guider le vol des avions au-dessus de l'Atlantique d'ici à la fin de 1978.

Ce choix était attendu après la signature, au début du mois d'août, du mémorandum d'accord signé par les Etats-Unis, l'Europe et le Canada fixant les conditions de réalisation de ce projet estimé à environ 100 millions de dollars (480 millions de francs). Ce financement des satellites sera partagé à 47 % pour l'Europe, 47 % pour la Comsat et 6 % pour le gouvernement canadien.

Un premier appel de l'ESRO aux sociétés américaines intéressées à devenir copropriétaires des satellites avait été lancé en novembre 1972. Cinq réponses étaient alors parvenues, de la Comsat, de R.C.A. Global Communications, de Fairschild, d'I.T.T. et de la Western Union. En avril 1973, l'ESRO fit savoir que les deux meilleures propositions étaient celles de la Comsat et de R.C.A. Global Communications. La Comsat a finalement été choisie de préférence à R.C.A.

Les trois copropriétaires vont maintenant préparer un appel d'offres afin de sélectionner le consortium industriel américano-européen qui fabriquera les satellites. Le choix de ce consortium devrait intervenir au milieu de l'année prochaine et le premier satellite être lancé avant la fin de l'année 1977.

Du côté européen, il reste deux autres problèmes à résoudre. Il faudra d'abord fixer le pourcentage de participation financière des neuf des dix pays membres de l'ESRO qui sont intéressés par le projet (la Suisse s'est récemment retirée du programme). Il faudra ensuite définir le programme d'expérimentation qui sera conduit, en accord avec les autorités de l'aviation civile des pays participants, des compagnies aériennes, fixer les normes des stations au sol d'émission et de réception, des antennes à bord des avions... Au total, ce programme expérimental est estimé à environ 25 à 30 millions d'unités de compte (138 à 165 millions de francs) d'ici à 1984. — D. V.

Pour la première fois

LES SOVIÉTIQUES ANNONCENT A L'AVANCE LA PRÉPARATION D'UN NOUVEAU VOL SOYOUZ

Pour la première fois, les Soviétiques ont annoncé à l'avance qu'ils préparaient un nouveau vol Soyouz et qu'il aurait lieu avant la mission conjointe américano-soviétique de juillet 1975.

C'est le chef du programme d'entraînement des cosmonautes, M. Vladimir Chatalov, qui a annoncé ce vol au cours d'une interview avant son départ pour Houston, où il doit préparer la mission Apollo-Soyouz. « *Il n'y a aucun doute que cette mission conjointe aura lieu à la date prévue* », a-t-il aussi indiqué. Et il a souligné que les récents vols de Soyouz-14, de Soyouz-15 et de Saliout-3 n'étaient pas directement liés à la préparation de la mission américano-soviétique.

Pour le sénateur américain Proxmire, cependant, la fin prématurée du vol Soyouz-15 « indique que les déficiences de la cabine spatiale n'ont pas été éliminées », et a demandé dans une lettre adressée à l'administrateur de la NASA « de procéder à une révision approfondie de tous les facteurs de sécurité du programme Soyouz ». En réponse à cette lettre, l'administrateur adjoint de la NASA a démenti que l'agence spatiale américaine fasse des compromis sur la sécurité des cosmonautes et a affirmé que, « dans le passé, la NASA a demandé et obtenu des explications détaillées sur les problèmes de Soyouz ». Une délégation américaine se rendra à Moscou du 9 au 23 septembre et discutera du vol Soyouz-15.

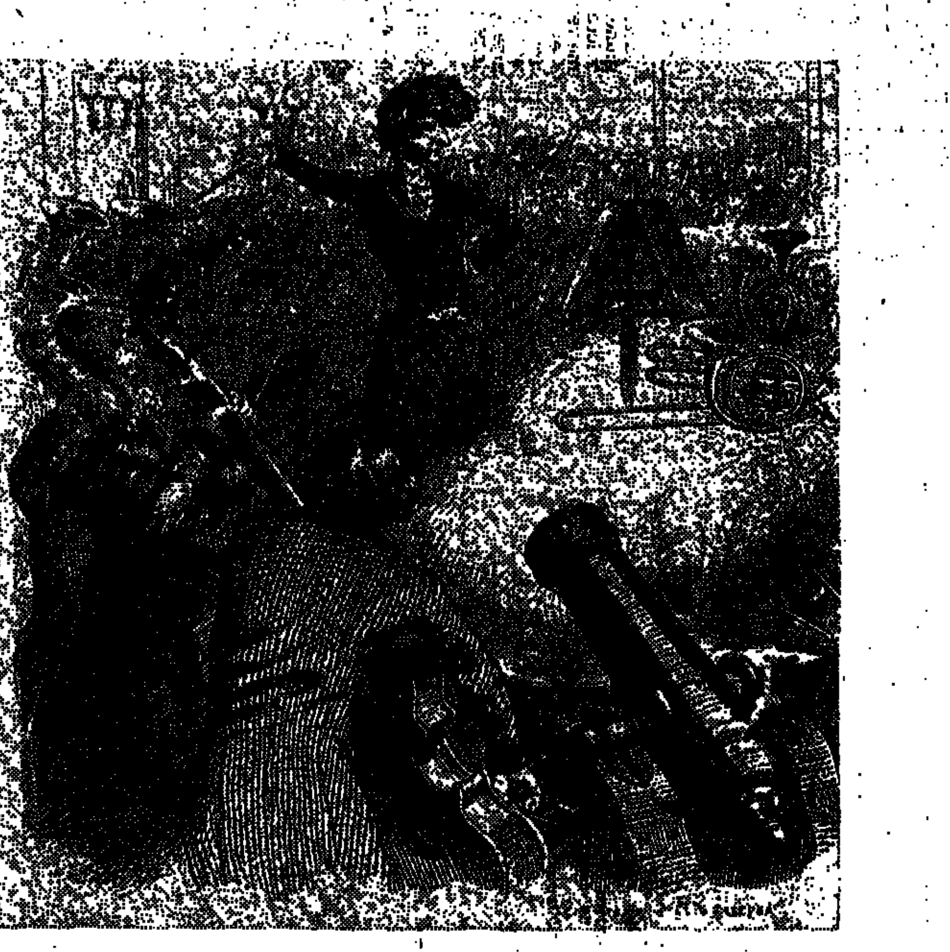
A LA FÊTE DE L'HUMANITÉ
parmi les événements culturels

L'exposition aux sources de la peinture moderne L'IMPRESSIONNISME

Femme à l'ombrelle. Claude Monet
Musée du Louvre, Photo : Giraudon

Il y a cent ans, un groupe de peintres, indépendants des canons et des modes officielles, rejetés du "salon", seul lieu de l'époque pour montrer la peinture, se dressaient contre l'académisme et décidaient d'organiser ensemble leur propre exposition. Se saisissant du titre d'une toile de Claude Monet, un critique leur donna le nom d'"Impressionnistes" pour les tourner en dérision. Le stand du comité central du parti communiste français et de son journal l'Humanité *donnera à voir des tableaux des principaux de ces hommes. Leur travail est la source de la peinture moderne. Mais ici comme ailleurs, la création procède de l'assimilation critique de l'héritage culturel. Aussi l'exposition 1974 de la Fête de l'Humanité montrera par quelques exemples d'où vient l'Impressionnisme et par quelques autres ce que sont ses prolongements.*

jamais un public aussi nombreux n'a pu écouter LE REQUIEM DE BERLIOZ



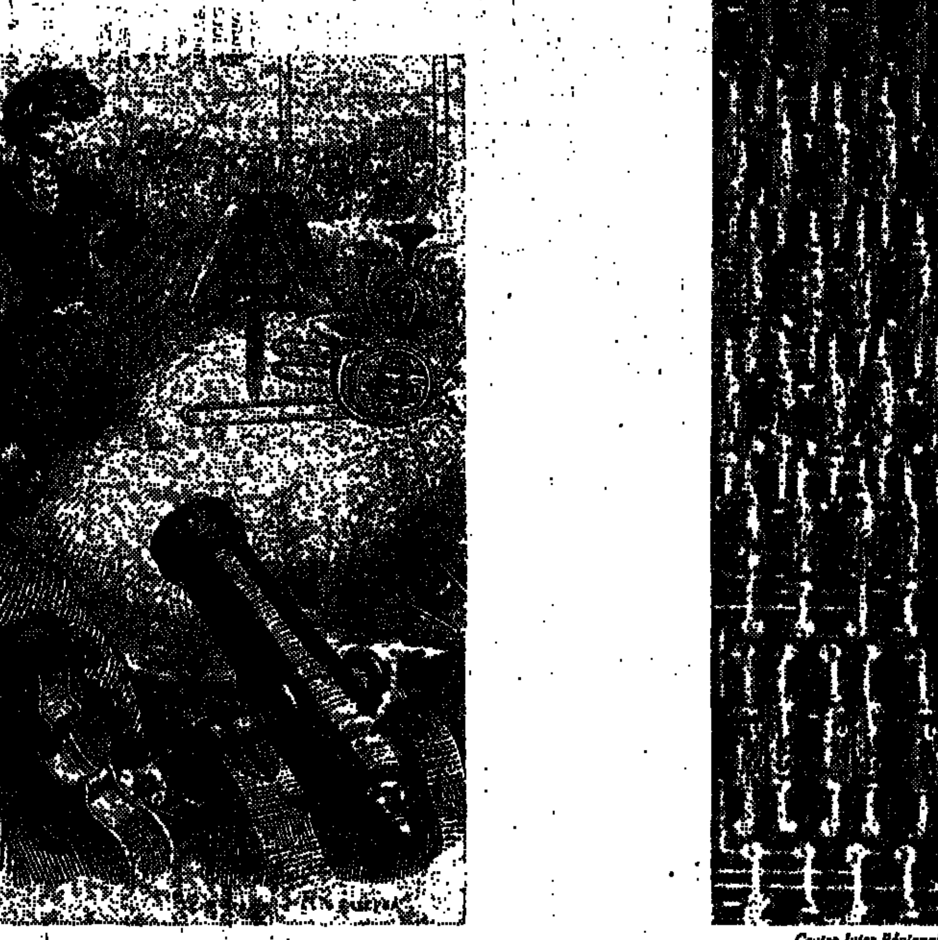


Composé en mars 1837, joué pour la première fois le cinq décembre de la même année, l'œuvre de Berlioz connut un succès immédiat et immense. Le musicien a dit d'elle que s'il était menacé de voir brûler son œuvre moins une partition, c'est pour elle qu'il demanderait grâce. Jouée à la Courneuve par 440 exécutants (orchestre philarmonique de Budapest, orchestre de l'association des Concerts Colonne sous la direction d'Andréas Korodi avec la participation exceptionnelle du chœur National de l'Arménie Soviétique, dirigé par Ohannes Tchekidjan, du chœur National de l'URSS dirigé par Alexandre Svechnikov et du Chœur de l'Ensemble Kisz de Hongrie dirigé par Pal Szigety). Le Requiem de Berlioz trouvera dans l'ampleur de la Fête de l'Humanité, le public qu'il mérite.
un public à la mesure des conceptions orchestrales d'Hector Berlioz

L'exposition LA SCIENCE POUR L'HOMME



Gros plan sur les composants d'une carte logique transistors, diodes, résistances



Centre Inter Régional de calcul Electronique (C.I.R.C.E) du Centre National de la Recherche Scientifique à Orsay.

En un temps ou la science elle même est contestée dans ses buts, à une époque où les prophètes de malheur du capitalisme tentent de faire croire que c'est la science et le développement de la production qu'elle permet qui serait responsable des désordres économiques que l'on nous fait subir, la Fête de l'Humanité remet à sa juste place cette immense activité humaine dans sa diversité. L'exposition, la science pour l'homme sera populaire parce qu'elle montrera concrètement un certain nombre d'aspects essentiels de la recherche scientifique. Elle montrera la science comme un élément de la culture, élément intégré à tous les autres, élément indispensable du développement de la pensée humaine et de cette maîtrise de la "nature", que l'on appelle "culture" qui doit être le but même de toute l'activité sociale, pour les hommes.

SPECTACLES

théâtres

Les théâtres

A.C.T. - Alliance française, 20 h. 45 : la Nuit des dauphins.
Athénée, 21 h. : le Sexe faible.
Carré Thorigny, 21 h. : Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Les portes claquent.
Gymnase, 21 h. : le Cheval évanoui.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. : le Corps.
Madeleine, 20 h. 30 : le Tournant.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : l'Arnacoeur
Nouveautés, 20 h. 45 : Pauvre France.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Saint-Georges, 20 h. 30 : l'Arc de triomphe.
Tertre, 20 h. 30 : le Sauvage.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Comment harponner le requin ? ; 22 h. 30 : Phèdre. — Salle II, 22 h. : Haut-parleurs et cargos lents.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Zut !

Les cafés-théâtres

Au bec fin, 21 h. 30 : Oraison ; les Dactylos ; 23 h. : Yann B.
Le Caf' Conc' de Paris, 20 h. : Coluche.
Le Fanal, 21 h. : Une île pour le five o'clock ; 23 h. : Confession d'une bourgeoise
Orphée II, 22 h. 30 : le Bel Indifférent.

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Zizi, je t'aime.
Elysée - Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Olympia, 21 h. 30 : la Confrérie des sorciers.

Les festivals

ESTIVAL

Amphi Richelieu Sorbonne, 18 h. 30 : A. Gorog, piano (Moussorgsky) ; 20 h. 30 : Trio à cordes français (Beethoven, Schoenberg, Mozart).

SCEAUX

Orangerie du château, 20 h. 45 : Duo Luciano Sgrizzi et Clara Bonaldi, clavecin et violon (Bach, Haendel, Tartini, Scarlatti).

Les opérettes

Châtelet, 20 h. 30 : les Trois Mousquetaires
Variétés, 20 h. 45 : Godspell.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue
Don Camilo, 20 h. 30 : les Frères ennemis, G. Séty.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : Viva Mexico.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Sept ans pis... sept ans mieux.
Deux-Anes, 21 h. : Satire... dans tous les coins

La danse

Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : les Capoeiras de Bahia, ballets brésiliens.



Interdit au moins de 13 ans.

Vendredi 6 septembre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Le cirque

Carré Thorigny, 20 h. : Cirque Gruss.

Audio-visuel

Jardins du Palais-Royal, 20 h. 45 : Molière côté jardin.

Son et lumière

Invalides, 22 h. : Ombres de gloire (de Louis XIV à Napoléon et à l'Aiglon)

Les concerts

(VOIR FESTIVALS.)

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Hamlet, de L. Olivier ; 18 h. 30 : la Poursuite infernale, de J. Ford ; 20 h. 30 : Rome, ville ouverte, de R. Rossellini ; 22 h. 30 : Una Pelea cubana contra los Demonios, de T. Guttierrez Alea ; 0 h. 30 : les Damnés, de J. Losey.
Rue d'Ulm, 19 h. 30 : le Vent des Aurès, de M. Lakhdar Hamina ; 21 h. : l'Opium et le Bâton.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (**) : Gaumont-Champs-Elysées (8e) (359-67-29), Hautefeuille (6e) (633-79-38), Madeleine-Gaumont (8e) (073-56-03), Victor-Hugo (16e) (727-49-75) ; v.f. : Gaumont-Convention (15e) (828-42-27), P.L.M.-Saint-Jacques (14e) (589-68-42), Ternes (17e) (380-10-41).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon (6e) (325-71-08), Elysées-Cinéma (8e) (225-37-90) ; v.f. : Helder (9e) (770-11-24), Bretagne (6e) (222-57-97).
ATTENTION ON VA SE FACHER (It.-Esp., v.f.) : Omnia (2e) (231-39-36), Liberté (12e) (343-01-59) ; v.o. : Ermitage (8e) (359-15-71).
COMMENT REUSSIR QUAND ON EST C... ET PLEURNICHARD (Fr.) : Concorde (8e) (359-92-84), Saint-Lazare-Pasquier (8e) (387-56-16)
CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14) (sous-titres anglais), Studio des Ursulines (5e) (033-39-19), Dragon (6e) (548-54-74), Hollywood-Boulevard (9e) (770-10-41), Cambronne (15e) (734-42-96), Bienvenüe-Montparnasse (15e) (544-25-02), U.G.C.-Marbeuf (8e) (225-47-19), U.G.C.-Odéon (6e) (325-71-08), Vendôme (2e) (073-97-52), Clichy-Pathé (18e) (522-37-41), Passy (16e) (288-62-34).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis-Saint-Germain (6e) (222-72-80), Triomphe (8e) (225-45-76), Paramount-Orléans (14e) (580-03-75), Paramount-Montmartre (18e) (606-34-35), Lux-Bastille (12e) (343-79-17), Plaza (8e) (073-74-55), Paramount-Maillot (17e) (758-24-24), Grand Pavois (15e) (531-44-58), Cluny-Ecoles (5e) (033-20-12), Murat (16e) (288-99-75).
EXECUTIVE ACTION (A., v.o.) : Ermitage (8e) (359-15-71) ; v.f. : Maine-Rive-Gauche (14e) (567-06-86), Paramount-Opéra (9e) (073-34-37), Terminal-Foch (16e) (704-49-53).
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte (6e) (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf (8e) (225-47-19).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts (6e) (326-48-18), U.G.C.-Marbeuf (8e) (225-47-19).
GRANDEUR NATURE (Fr.) (**) : Biarritz (8e) (359-42-33), Madeleine-Gaumont (8e) (073-56-03), Clichy-Pathé (18e) (522-37-41), La Clef (5e) (337-90-90), Ciné-Halles (2e) (236-71-71), Bienvenüe-Montparnasse (15e) (544-25-02), U.G.C.-Odéon (6e) (325-71-08), Maxéville (9e) (770-72-87), Magic-Convention (15e) (828-20-32).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Quintette (5e) (033-35-40), Concorde (8e) (359-92-84), Gaumont-Opéra (9e) (073-95-48), Gaumont-Sud (14e) (331-51-16), Clichy-Pathé (18e) (522-37-51), Cambronne (15e) (734-42-96), Gaumont-Gambetta (20e) (797-95-02), Montparnasse 83 (6e) (544-14-27).
HOSPITAL (A., v.o.) : Marais (4e) (278-47-86).

Les films nouveaux

DITES-LE AVEC DES FLEURS, film français de Pierre Grimblat, avec Delphine Seyrig, *Fernando Rey*. — Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Caravelle, 18e (387-50-72), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-56-86), St-Germain Studio, 5e (033-42-72), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE CANARDEUR, film américain de M. Cimino, avec Clint Eastwood. — (v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), (v.f.) : Galaxie, 13e (580-76-86), Grand Pavois Bâbord, 15e (531-44-58), Paramount-Gaîté, 15e (326-99-34), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (548-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75).

MARSEILLE CONTRAT, film américain de R. Parrish, avec Maureen Kerwin, Michael Caine, Anthony Quinn, M. Boezufl. — (v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Ermitage, 8e (359-15-71), (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Telstar, 13e (331-06-19).

LES DERNIERES FIANCAILLES, film québécois de J.-P. Lefebvre : le Marais, 4e (278-47-86).

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Biarritz (8e) (359-42-33), Studio Médicis (5e) (633-25-97), Bilboquet (6e) (222-87-23), Studio Raspail (14e) (326-38-98) ; v.f. : Hollywood-Boulevard (9e) (770-10-41), Napoléon (17e) (380-41-16), Clichy-Palace (17e) (387-77-29), Mistral (14e) (734-20-70), Cinémonde-Opéra (9e) (770-01-90), Liberté (12e) (343-01-59)
MISTER MAJESTIK (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Wepler, (18e) (387-50-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Berlitz, 2e (742-60-33)
LA PALOMA (F.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Ciné-Halles, 2e (236-71-72), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE PASSAGER (Ang.-Fr., v.f.) : Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-70), Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Danton, 6e (326-08-18), Fauvette, 13e (331-60-74)
LES SEINS DE GLACE (Fr.) : George-V, 8e (225-41-46), Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount-Opéra, 9e 073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Boul'Mich, 6e (033-48-29), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Murat, 16e (288-99-75).
PECHE VENIEL (It., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-89)
Q (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), A.B.C., 2e (236-55-54)
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cluny-Palace, 5e (033-07-76)
SWEET MOVIE (Fr.-Can., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
STAVISKY (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82)
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

Les rééditions

LE DICTATEUR (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
DROLE DE DRAME (Fr.) Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LES FEUX DU MUSIC-HALL (It., v.o.) : Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15)
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78)
LA POISON (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Mayfair, 16e (525-27-06).
LES TROIS AGES (A.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Studio-Marigny, 8e (225-20-74) à 20 h. et 22 h.
UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

Les grandes reprises

BLOODY MAMA (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
CETTE NUIT OU JAMAIS (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37)
JOE HILL (A., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA NUIT DES MORTS VIVANTS (A., v.o., (**) Styx, 5e (633-08-40), Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Lumière, 8e (770-84-64), Scala, 10e (770-40-00), Montparnasse, 14e (326-65-13).
LA PECHE AU TRESOR (A., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
SNOBS (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
UN ETE 42 (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (224-14-08), tous les jours à 20 h., sam. et dim. à 14 h. 30 et 20 h.

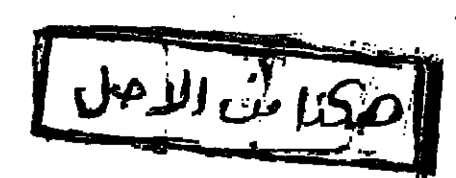
Les festivals

LES MEILLEURS POLICIERS : André-Bazin, 13e (337-74-39) : le Boucher.
TROIS FOIS M. BRANDO (v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34) : la Poursuite impitoyable.
W. C. FIELDS (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) : les Joies de la famille ; Une riche affaire.
HITCHCOCK (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-76) : Les 39 marches.
A. CHRISTIE (v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Lady Détective entre en scène.
BERGMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) : le Silence.
ETE 74 (v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15) : Quelque part quelqu'un ; les Yeux fermés.
HISTOIRE DE L'OUEST VUE PAR LE WESTERN (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Homme de l'Ouest.
H. BOGART (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : les Anges aux figures sales.
TROIS FOIS J. FONTAINE (v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) : Lettre d'une inconnue
FELLINI (v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42) : Il Bidone.

Les séances spéciales

LA BELLE ET LA BETE (Fr.) : la Seine, 5e (325-92-46), à 14 h. 15, 16 h. 15 et 18 h. 15.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-83), à 11 h. 45 et 0 h. 15.
LEO THE LAST (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h. Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
LA NUIT AMERICAINE (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
LES 400 COUPS (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
MASCULIN FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
OUT ONE... SPECTRE (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. (durée 4 h.).
UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
TRAQUENARD (A., v.o.) et GRAND-HOTEL (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 15.
UN HOMME QUI DORT (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h.
ZORBA LE GREC (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-83), à 13 h. 45 et 16 h. 10.
LES ZOZOS (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-83), à 18 h. 40, 20 h. 30 et 22 h. 25.
WOODY WOODPECKER FLASH (A., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74), à 14 h., 15 h. 15 et 17 h. 30.







صكنا من الاهل

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« Les Dernières Fiançailles »

DE JEAN-PIERRE LEFEBVRE

Tout est bleu dans ce film, les vêtements des personnages, les rideaux et les papiers des murs, les meubles, la vaisselle, et jusqu'au tuyau de la machine à laver. C'est sans doute que le bleu est pour Jean-Pierre Lefebvre la couleur de l'harmonie, de la sérénité, de l'apaisement, de l'innocence. De l'irréalité. La couleur d'un ciel qui attend *Armand et Rose, époux septuagénaires* que la mort ne pourra séparer.

Les Dernières Fiançailles évoquent les derniers accords, les derniers élans, les derniers échos d'une longue vie conjugale que seule la disparition d'un fils (tué à la guerre) a jadis bouleversée. Armand : « *Voilà cinquante ans qu'on s'endure, ma vieille.* » Et Rose : « *Passer une existence ensemble pour se lâcher à la dernière minute, ce n'est pas juste.* » Deux phrases qui résument le film du Québécois Jean-Pierre Lefebvre, la discrétion et la pudeur de cette chronique d'un amour inusable, d'une chaude tendresse enfouie sous les cendres du souvenir.

Dans la petite maison qu'habitent les deux retraités, les jours coulent goutte à goutte. Lenteur des mêmes gestes répétés aux mêmes heures. Un signe de croix au réveil, puis les occupations ménagères, les menus travaux de jardinage et de bricolage (la marotte d'Armand est la réparation des horloges), parfois une brève promenade, un rappel furtif des bonheurs et des chagrins partagés, *et, le soir, devant la télévision vite* éteinte, pour elle un jeu de patience, pour lui un « almanach » sur lequel il s'endort.

A cet emploi du temps que les habitudes ont pétrifié, seules la ma*ladie et la mort peuvent apporter un* changement. Un jour, la douleur terrasse Armand. Infarctus. Il refuse de se laisser transporter à l'hôpital. Rose le veille, attentive, souriante, semblable à elle-même, ne laissant *rien paraître de son angoisse. Le matin de sa mort, Armand se lève* et va s'asseoir dans son fauteuil à bascule, sur le perron de la maison. Les horloges font entendre leur tic-tac. Le fauteuil soudain s'immobilise.

Un instant plus tard, Rose prend place sur sa chaise à elle, près du fauteuil. Sa tête s'abat sur sa poitrine. Dieu n'a pas voulu qu'elle fasse attendre Armand.

Cette fin est poignante et l'intervention de deux anges qui viennent chercher les vieux époux pour les conduire au paradis des couples exemplaires n'était pas nécessaire. *Plutôt que de cette imagerie saint-sulpicienne* (mise là sans doute pour mieux nous faire comprendre que cette idylle en bleu est du domaine des « légendes dorées »), c'est de la simplicité, de l'humilité, de la limpidité du récit que naît notre émo*tion. D'une mise en scène attentive* aux moindres détails, d'un dialogue toujours juste, de cette illumination qu'apporte la sourde présence de l'amour.

Dans le fracas des productions actuelles, cet épithalame du troi*sième âge surprend comme un chant* d'orgue dans un bastringue.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Le Marais.

Un cinéaste « provincial »

● Par un patient travail d'approches, d'ajustements successifs, d'autocritique permanente, Jean-Pierre Lefebvre est devenu à trente-trois ans un metteur en scène « chevronné », le professionnel intégral qui connaît toutes les ficelles du métier et, en même temps, le prototype du cinéaste québécois, d'une certaine indépendance farouchement protégée.

Professeur de français, Jean-Pierre Lefebvre débute très tôt dans la critique. Autour de 1960, le nouveau cinéma canadien fait ses premiers pas à partir du « candid eye » le futur cinéma direct repris des Français aux Anglais ; la « révolution tranquille » du premier ministre Lesage porte ses fruits. En 1963 sortent « A tout prendre », de Claude Jutra, et « Pour la suite du monde », de Brault et Perrault. Lefebvre critique a la dent dure. Pour Jutra, pour le le cinéma direct, pour l'O.N.F., repère de fonctionnaires.

Il va prouver que le cinéma canadien peut exister en dehors de l'O.N.F. En 1964, il filme un court métrage, « l'Homoman » puis, en 1965, son premier long métrage en 16 mm noir et blanc, « le Révolutionnaire », pour 30 000 francs. Une date. Lefebvre montre de jeunes révolutionnaires barbus empêtrés dans la neige, bavards, maladroits, qui se tuent entre eux. En 1967, il présente à l'Exposition de Montréal un « vrai » film, bien fait, bien raconté, doublé, au son bien propre, pour aller contre la mode du direct : « *Il ne faut pas mourir pour ça* », dédié à la mémoire de sa mère.

Provocateur de naissance, il entre à l'O.N.F. comme directeur de production après avoir réalisé pour la vénérable maison « Mon amie Pierrette » (1967), film de direct monté en fiction, et « Jusqu'au cœur » (1968), son « Ben Hur ». Il convainc l'O.N.F. de produire quatre films pour le prix d'un. avec 135 000 dollars il donne leur chance à quatre inconnus : Andy, Chabot, Patry, Théberge. A vingt-huit ans, il se considère déjà comme un vieux, estime qu'il doit passer la main aux jeunes. Il retourne dans le privé et tourne en 1971 « les Maudits Sauvages », en 35 mm couleur.

C'est ensuite une demi-retraite. Il s'installe définitivement à la campagne, dans sa maison coloniale de Bedford, en pleine nature, à 10 kilomètres de la frontière américaine. Il s'équipe de tables de montage, ne vient plus qu'une fois par semaine à Montréal. Un enfant, Blaise (à qui sont dédiées « les Dernières Fiançailles »), naît de son mariage avec Marguerite Duparc, française, qui monte ses films, organise ses productions et ses coproductions (les deux premiers longs métrages de fiction de son ami Denys Arcand, « la Maudite Galette » et « Réjane Padovani »).

Jean-Pierre et Marguerite recréent à Bedford l'image du bonheur, d'une bohème sans affectation, d'un hippisme bien ancré dans la réalité, le travail, l'amitié. Photographe passionné, Jean-Pierre Lefebvre tire des centaines de clichés parfois remarquables qu'il développe lui-même. Poète à ses heures, homme des bois, sorte de bûcheron du cinéma, ayant déjà tourné douze films, conçus en toute indépendance et hors des modes, Jean-Pierre Lefebvre est peut-être, avec Michel Soutter en Suisse, le premier cinéaste « provincial » de notre ère mécanique.

LOUIS MARCORELLES.

« Je fais des films de signes »

« J'ai eu l'idée des *Dernières Fiançailles* après avoir vu l'interview d'un vieux qui collectionnait les horloges, dit Jean-Pierre Lefebvre. L'histoire m'intéressait. Je pouvais créer un parfait amalgame entre l'espace et le temps, au-delà du sujet. Dans *les Dernières Fiançailles*, j'ai rassemblé tous mes goûts, toutes mes préoccupations, tous mes amours et toutes mes émotions. Je parlais du temps et de l'espace, à propos d'un phénomène très simple, réaliste : la fin de deux vieux qui devaient mourir.

— *Le temps est l'une de vos principales préoccupations. On a dit que* les Dernières Fiançailles *étaient le* Cris et chuchotements *québécois.*

— Le scénario des *Fiançailles* était déjà écrit quand *Cris et Chuchotements* est sorti : le film de Bergman est une des plus grandes déceptions de ma vie. Effectivement, certains critiques français ont très sérieusement rapproché les horloges du début du dernier Bergman (où il y a presque deux minutes d'horloge) de la scène d'horloge des *Fiançailles*. Mais l'horloge chez Bergman est symbolique. Tandis que, pour moi, il ne s'agit pas de créer de symbole, c'est-à-dire qu'à aucun moment je ne fais de l'horloge un élément dramatique. L'horloge est là, elle fait son tic-tac et une seule fois elle est reliée à une phrase :

« *Tu devrais les arrêter, ça t'empêche de dormir.*

» — *Non, les horloges n'ont pas le droit de mourir.* »

» Là, c'est une extrapolation très simple qui n'est pas du tout intellectuelle, qui est faite par un véritable paysan, qui sait justement qu'à sa mort il faudra quelqu'un pour prendre soin de ses vaches. C'est d'un réalisme pur, banal et simple.

— *Vous cherchez à vous défendre de l'écriture symbolique, mais quelle différence faites-vous entre le signe et le symbole ?*

» Un symbole vous suggère d'arroutière, c'est de la phénoménologie pratique et élémentaire.

Un symbole vous suggère d'arrêter sans dire si on s'arrête ou pas ; on rentre ici dans le domaine de l'interprétation. Je fais des films de signes. Il y a malheureusement très peu de signes dans la création : la création est un moyen de reproduction, ou un moyen d'enchantement qui se fait par le symbole, par les associations.

» Il n'y a personne qui annonce une automobile *sans en faire un* symbole. Le signe est détruit au profit de son symbole.

— *Et la voiture-signe ?*

— Dans *les Dernières Fiançailles*, la voiture du facteur est un signe, la voiture du médecin est un signe : le signe est fondamental.

» Dans ma façon de concevoir les films, il y a d'abord un témoignage. Un créateur est un témoin : il regarde et il est regardé parce que la chose qu'il regarde passe par lui, et lui passe par la *chose qu'il regarde.* Je n'ai jamais conçu une histoire qui n'est qu'une histoire, c'est-à-dire que les personnages ont toujours été pour moi une valeur intermédiaire qui n'est jamais sûre. Les anges des *Dernières Fiançailles* ne sont pas des symboles.

— *Il n'y a que deux personnages dans votre film ; ils évoluent lentement, sereinement, et parlent peu.*

— J'ai mis deux ans à écrire les dialogues. Ce sont les dialogues les plus difficiles que j'ai jamais écrits ; je pense ne pas avoir à affronter, jamais, une telle difficulté. Premièrement, je voulais à tout prix rejeter du dialogue les interventions de ma sensibilité, de mon ordre de vie. C'était donc essayer de parler comme un vieux : donc, faire parler un vieux sans poser de jugement.

» J'ai vérifié des phrases dans la vie. Je parle de personnages que je ne peux connaître de par ce qui leur est extérieur. Je ne peux pas me mettre dans la peau d'un gars de quatre-vingts ans comme je le peux d'un jeune de mon âge. J'ai écrit tout particulièrement pour mes comédiens. J'avais repéré mes deux acteurs. J'ai eu le goût de leur écrire un film.

» Je les ai rencontrés. Je leur en ai parlé ; le scénario n'était pas encore fait. En même temps que j'écrivais le film, j'ai fait le montage de *la Maudite Galette* de Denys Arcand, dans laquelle jouait J. Léo Gagnon, et, pendant deux mois, je l'ai entendu parler sur la table de montage, et j'ai écrit directement dans son langage. Quand j'ai présenté l'avant dernière version de J. Léo Gagnon, il a lu, et a dit : « *Tabarouet ! J'ai plus rien à faire là-dedans, j'ai juste à lire mon texte.* » En principe, je n'avais rien à changer.

» A l'avant-dernière version alors qu'on lisait à haute voix, je me suis rendu compte que, par moment, ils ne lisaient pas du tout mon texte ; ils reformulaient certaines phrases d'après des expressions qu'ils avaient entendues *ou qu'ils avaient l'habitude* de dire, ils ne tenaient pas compte de la ponctuation. Ils sautaient des virgules ou des mots. J'ai corrigé mon texte. Ils ne le changeaient pas du tout, au contraire, ils l'incarnaient. »

Propos recueillis par
PATRICE BONNAFFÉ.

CORRESPONDANCE

Comment agir contre les films « pornos » ?

M. Jean Scelles, maire adjoint de Saint-Maurice (Val-de-Marne), nous écrit :

Au lieu de se plaindre des films licencieux, il est préférable d'agir. Voici un exemple récent.

Dans la banlieue de Paris, un cinéma fait sa publicité pour des films « pornos » avec des affiches et des photographies qui ont reçu le visa de la commission « de contrôle » des films. Un de nos amis porte plainte contre ces affiches « indécentes » en invoquant la jurisprudence commentée par le conseiller Laplatte dans son livre *Outrage aux mœurs et affiches indécentes.*

Le juge d'instance a prononcé six amendes pour six images indécentes et octroyé 1 franc de dommages-intérêts demandé par la partie civile. Quel a été le résultat ?

L'exploitant, convaincu d'avoir à payer d'autres amendes et aussi les honoraires d'avocat, a renoncé non seulement à ces affichages mais à ces films. Et il a protesté auprès de la police contre les affichages de ses concurrents des communes voisines : trois cinémas ont été nettoyés. Le distributeur, enfin, est entré en contact avec le « plaignant » pour une discussion courtoise sur la crise du cinéma. Si des plaintes étaient multipliées, la publicité des films « pornos » disparaîtrait des murs. Privés de cette publicité, ces films seraient en crise.

Lettres

Le Québec à travers ses livres

La révolution pacifique des années 60 n'a pas été pour le Québec une révolution silencieuse. Il s'en faut. Pour la première fois dans leur histoire, les cousins pouvaient écrire, tout écrire, tout ce qui bouillonne et fuse dans la bonne tête d'un Québécois en révolte, et tout lire de ce qu'écrivait le voisin. Ils ont fait largement usage de cette liberté et de cette connivence retrouvée entre un peuple et ses teneurs de plume. D'où l'abondance, la variété, et tous comptes faits la qualité de ce qui s'est édité depuis une quinzaine d'années sur les rives du Saint-Laurent. C'est un sujet d'étonnement que le nombre et la vitalité des éditeurs québécois ; combien survivront à cette grande fureur de lire ? Cela dépend pour une part de l'accueil que réservera, de façon durable, le public français à la production de là-bas.

En cette direction, trois initiatives et trois réussites honorables ont marqué déjà 1974 : une exposition, une diffusion, une librairie.

L'exposition « Le livre québécois 1764-1972 » aux archives nationales, du 15 au 30 mai, remarquablement organisée par le ministère des affaires culturelles du Québec et par celui des affaires étrangères d'ici d'abord. Un regret : le « lancement » de l'exposition a été tardif et discret, si bien qu'elle n'a pas déplacé le public qu'elle méritait. Le catalogue (168 pages), peut-être encore disponible à la Bibliothèque nationale, sera un excellent préambule à la connaissance de la littérature du Québec.

Second initiative : « Livres du Canada » (1) distribue depuis le début de l'année une partie appréciable de la production québécoise ; cinq catalogues diffusés, le premier de littérature générale, les quatre suivants de science, économie, politique, etc. Le choix est honnête, encore timide ; mais ce sont tout de même environ sept cents titres, pour la plupart inconnus chez nous jusqu'ici, offerts aux libraires et au public. Il reste à souhaiter que l'activité de « Livres du Canada » s'élargisse, que la profession lui fasse bon accueil, et que la critique s'intéresse aux publications du Québec de façon assez suivie *pour éviter les déceptions* ou les désillusions inévitables.

Pas deux sans trois : cette fois, c'est une librairie qui se lance dans les eaux du Saint-Laurent (2). Au Centre Maine-Montparnasse, la librairie-galerie « Pluriel » a présenté (en collaboration avec « *le Livre Canada* ») un *mois-Québec.* Le choix est bon, la librairie toute toute petite et toute toute intime ; la sympathie intelligente de la présentation, de l'accueil, du renseignement, méritent un chaleureux bon point. Autour d'un thème et de quelques livres, « parloir » tous les mercredis : celui du 21 août, (« Fédéralisme et Langage ») abordait, comme d'autres avant, l'irritant problème du « joual »

Des titres sur les rayons : les classiques du roman, bien sûr. Lisez ou relisez *Salut Galarneau, D'amour P.Q.*, de Jacques Godbout. Et un de ces deux Ferron (Jacques aussi) : *le Ciel de Québec* ou, plus personnel, plus frémissant (à mon goût), *Du fond de mon arrière-cuisine.* De Marie-Claire Blais, si ce n'est déjà fait, *A cœur joual* (chez *Laffont, et déjà bien connu*). Vivant, saignant, boueux et jovial, c'est montréalais ; une réserve cependant. Le joual à doses de choc n'est pas une panacée. Un ou une autre que Marie-Claire Blais, ou que Godbout ou que Tremblay s'y cassera les reins et les amoureux les plus inconditionnels du cœur québécois s'en passeront et s'en lasseront quand la littérature joualisante deviendra un simple exercice d'école. Le beau tempérament d'écrivain de M.-C. Blais l'en préserve ; c'est peut-être un risque à ne plus courir quand on a encore beaucoup à dire.

Politique : *le Combat québécois*, et *le Pouvoir québécois en négociation*, de Claude Morin. Le classique *Histoire du Canada*, de G. Lanctot, 3 vol., livre de base, à accompagner de *Histoire des Indiens du Haut et du Bas Canada*, de Bernard Assiniwi, Indien lui-même, également 3 volumes, passionnants ; pour nous surtout, qui n'avons jamais vu la coexistence entre les colons angoumois ou poitevins et les tribus indiennes du Canada qu'à travers des comptes rendus trop romanesques pour être vrais.

Politique encore : la grande contestation québécoise *Québec underground, 1962-1972*, a pour nous des accents maintenant familiers. A lire et regarder, en même temps que la série, cocasse et vigoureuse, drôle et « indignante », des Léandre Bergeron : *Petit Manuel d'histoire du Québec*, 7 francs, l'achat à faire si vous devez n'en faire qu'un le premier jour, auquel vous joindrez (ne soyez pas pingre, et vous en lirez les deux cents pages d'une haleine), *Pourquoi une révolution au Québec*, ou Mao à Ville-Saint-Laurent, 7 francs encore. En bande dessinée, toujours de L. Bergeron (et Robert Lavaill), *l'Histoire du Québec.*

J'allais oublier, injustice, deux romans : de l'autre grand joualisant de la belle province, Michel Tremblay : *C't à ton tour, Laura Cadieux.* Ce n'est pas tout à fait du Céline, mais il y a quelque chose de cela. Et de Gérard Bessette : *le Cycle*, cette fois grand et noble roman-poème tout à fait « à la française » et même « à la parisienne », je veux dire sans aucune ponctuation et d'un dévidement linéaire dont la beauté paraît par moments un peu apprêtée.

Un bon rayon de théâtre-cinéma : *Cinéma et société québécoise* est à lire par les amateurs du cinéma de là-bas — c'est sans doute fait pour beaucoup — ; il leur restera une bonne revue, inédite en France, je crois : *Cinéma-Québec.*

Une bonne année donc, pour le « contact culturel » entre les cousins et nous ; ou, si vous voulez, entre les maudits Français et ces ciboires de tabarnaks d'orties de Québécois. Des frères.

JACQUES CELLARD.

(1) Livres du Canada S.A., 1, quai de Conti, 75006 Paris, tél. 033-40-96.

(2) Librairie-galerie Pluriel, centre Maine-Montparnasse.

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« L'AMOUR FOU » d'André Roussin

Simone Valère et Jean Desailly, qui sont gentils et attachants, mais qui, à la barre du Théâtre Hébertot, vasouillent un peu, remettent à l'affiche une comédie d'André Roussin créée en 1955 et qui n'est pas terrible.

Le thème ne surprendra pas : l'adultère. Cet éternel plat du jour du théâtre de Boulevard, Roussin l'a rajeuni à la sauvette, l'a requinqué, en poussant à la caricature le personnage de l'amant de Madame : il ne dit pas sa passion, il la hurle. Il se jette à genoux, il se jette sur sa bien-aimée, cela sous les yeux des enfants de cette dame, sous les yeux du mari qui, quand même, malgré tout, trouve cela curieux. C'est drôle par moments.

Les choses sont engagées si fort, l'amour réciproque de l'épouse et de l'amant est si brûlant que le dernier acte est joué d'avance, va de soi : les deux amoureux partiront vivre leur vie, plantant là le mari, les enfants, qui devront bien s'y faire.

Non. C'est ici, au dernier acte, que cette pièce pas fameuse, mais bonne enfant pour les gens qui aiment ça, s'effondre. Car André Roussin n'ose pas laisser partir Madame : elle fait un retour sur soi, elle restera à la maison. Pour y arriver, Roussin fait des contorsions affreuses : toutes les répliques sonnent faux, toutes les réactions sont à côté, c'est un désastre. Le dernier acte de l'Amour fou *est peut-être ce que Roussin a écrit de plus faible.*

Simone Valère est bien, comme toujours. En mari un peu dépassé, Bernard Lavalette est moins pince-sans-rire que d'habitude.

Le gag de la soirée, c'est que Jean Desailly, en amant tauromachique, s'est fait exactement la tête, la barbe, les cheveux d'Alexandre Soljenitsyne. La ressemblance est parfaite. L'intérêt de la pièce en est accru, forcément. C'est un exemple à suivre.

MICHEL COURNOT.

★ Hébertot, 21 h.

■ MISE AU POINT. — M. Henri Cartier-Bresson nous fait savoir que, dans l'entretien qu'il a accordé à Yves Bourde (« le Monde » du 5 septembre), il fallait lire : « On ne peut nier un grand souci de la forme chez Avedon et David Hamilton, et les préoccupations de Duane Michels et Bruce Davidson n'ont rien à voir avec la mode et la publicité, et encore bien moins celles de Sudre et de Diane Arbus. »

Festivals

« LA FEMME SANS OMBRE » A SALZBOURG

Le Festival de Salzbourg a présenté « la Femme sans ombre », de Richard Strauss, à l'occasion du centenaire d'Hugo von Hofmannsthal.

Jusqu'aux représentations mémorables de l'Opéra de Paris, il y a deux ans, *la Femme sans ombre* n'était guère, pour la plupart des spectateurs français, qu'une ombre vague. Et pas seulement pour les Français. Sans qu'il fasse figure de « chef-d'œuvre inconnu », l'ouvrage n'est pas encore au nombre des plus populaires de Richard Strauss, comme *le Chevalier à la rose*, ou même *Salomé*. Longtemps retardée, sa représentation, dont la première est de 1919, demeurera rare et limitée aux trois ou quatre grandes scènes lyriques d'Allemagne et d'Autriche. C'est en 1955 seulement que l'enregistrement (par la Deutsche Grammophon) lui donna au moins les chances d'une audience universelle. Mais il aura fallu attendre, semble-t-il, que l'impulsion et l'interprétation magistrales de Karl Böhm agissent comme un révélateur sur le chef-d'œuvre de Strauss. Et d'abord, parce qu'il apparaît comme *le* chef-d'œuvre, justement : par la beauté et la dimension, par les recherches et les hardiesses d'une partition qui se dégage de Wagner et s'élance vers l'avenir.

A Salzbourg, *la Femme sans ombre* trouve une sorte de couronnement. Elle y parut il y a quarante-deux ans, pour n'y reparaître qu'aujourd'hui dans cet éclat nouveau. Elle est contemporaine du festival lui-même, dont Strauss et Hofmannsthal furent les pères fondateurs. Et ce n'est sans doute pas tout à fait par hasard si on a choisi de la représenter ici en même temps que *la Flûte enchantée*.

Mais c'est bien leur « Flûte enchantée » qu'Hofmannsthal et Strauss ont donnée avec *la Femme sans ombre*. Mais cette fois, le musicien, contrairement à Mozart, a eu la chance qu'un grand poète fût son prétexte. C'est le même dualisme, le même combat entre le « haut » et le « bas », la matière et l'esprit, les ténèbres et la lumière, où ne peut l'emporter que l'amour absolu.

La perfection de cette représentation — dans l'ampleur, la richesse du spectacle, dans l'extrême qualité musicale, — qui avait tant frappé à Paris, demeure égale, quoique différente en bien des éléments, à commencer par la distribution. Si on retrouve James King et Walter Berry, la « femme sans ombre » et la femme chargée de son ombre reçoivent une expression dramatique et plastique nouvelle, dans une semblable beauté vocale, avec Leonie Rysanek et Ursula Schröder-Feinen. La mise en scène, très méditée, très construite, de Günther Rennert abuse un peu d'une certaine emphase à la fois vériste et wagnériste, avec un qui se jette par terre, qu'on rejette par terre.

Et la symétrie, qui est dans le drame même, contraint à nous balancer d'un mouvement un peu trop régulièrement attendu, entre le monde souterrain de la peine humaine et les hautes régions des mystérieuses douleurs. Comme cette mise en scène elle-même, la décoration de Schneider-Siemssen peut se déployer avec une tumultueuse ampleur dans l'espace horizontal, sur l' « écran panoramique », de ce plateau du grand Festpielhaus : elle y trouve d'étranges et somptueuses réussites dans le fantastique et le surnaturel. A nos yeux, elle l'emporte sur celle de *la Flûte*, mais par une rencontre bien significative l'une et l'autre s'achèvent sur l'image presque identique de la même apothéose solaire. Une apothéose qui enveloppait d'autant plus chaleureusement, et interminablement, Karl Böhm qu'il s'y mêlait un élément sentimental : le jour de cette représentation était celui du quatre-vingtième anniversaire du grand chef d'orchestre.

YVES FLORENNE.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

ENVIRONNEMENT

UNE AGENCE DE L'ARBRE POUR LES MAIRES

La direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme, au ministère de l'équipement, a décidé de mettre, gratuitement, à la disposition des collectivités locales, un bureau d'études de l'agence de l'arbre et des espaces verts.

Ce bureau composé de paysagistes, d'architectes ou d'ingénieurs pourra donner, en particulier aux maires, des conseils techniques pour l'aménagement de petits jardins publics, la création d'espaces verts naturels ou encore la création de parcs de plusieurs dizaines d'hectares.

★ Renseignements : M. Jean-Bernard Perrin, avenue du Parc-de-Passy, 75775 Paris, téléph. : 525-54-34.

MARÉE NOIRE DANS LE DÉTROIT DE MAGELLAN

Vingt mille tonnes de pétrole brut se sont déjà échappées des citernes du « Metula », tanker hollandais de 190 000 tonnes appartenant à la Shell, échoué depuis le début du mois d'août dans le détroit de Magellan. Les côtes de l'extrémité sud du continent américain sont polluées sur 30 kilomètres. Les autorités chiliennes ont demandé l'aide des gardes-côtes américains. En outre, deux pétroliers sont sur les lieux, le « Harvella » de la Shell et le bateau norvégien « Bergeland ». En dépit du mauvais temps, 12 000 tonnes de brut ont été transférées du tanker échoué aux navires qui l'entourent. Les spécialistes espèrent pouvoir l'alléger encore de 46 000 tonnes, de manière à le remettre à flot au moment des hautes eaux de la fin de ce mois de septembre. — (A.P.)

URBANISME

Les premiers habitants de la ville nouvelle d'Évry ont en moyenne vingt-quatre ans

Les villes nouvelles de la région parisienne sortent de terre. Des quartiers sont habités depuis un, deux ou trois ans, à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), Evry (Essonne), Saint-Quentin-en-Yvelines (Yvelines) et Melun-Sénart (Seine-et-Marne). Premiers habitants, premiers problèmes. Qui sont-ils ? Quels sont leurs besoins. Sont-ils satisfaits ? Deux séries d'études concernant la ville d'Evry permettent de mieux connaître ces nouveaux citadins qui ont en moyenne vingt-quatre ans.

L'association Evry-Animation (1) a trouvé l'origine géographique des Evryens à partir des listes électorales arrêtées au mois de mars 1974. Les natifs de l'Ile-de-France arrivent très largement en tête (38 % au total). On trouve ensuite les originaires d'Algérie (5,8 %), de Bretagne (5,6 %), de Picardie-Artois (5,2 %), etc.

Dans les ensembles immobiliers de Courcouronnes et du Champtier-du-Coq, les femmes actives sont en majorité des employées. On compte environ 10 % d'ouvrières. A Courcouronnes, où ont été construites surtout des maisons individuelles, les cadres moyens représentent 36 % de la population active et les ouvriers 31 %. Au Champtier-du-Coq, les proportions sont inversées : 34 % pour les ouvriers et 31 % pour les cadres moyens. Les cadres supérieurs et les professions libérales, qui sont 12 % à Courcouronnes, ne représentent plus que 7 % au Champtier-du-Coq.

Enfin, l'association a étudié l'âge des habitants. A Courcouronnes, la cellule familiale est, en moyenne, représentée par un couple âgé de vingt-cinq à quarante ans, et par plusieurs enfants de zéro à quinze ans. La tranche d'âge la plus importante est celle de cinq à neuf ans. Au Champtier-du-Coq, où les H.L.M. sont en majorité, on trouve surtout de jeunes couples sans enfant ou avec un seul enfant. La tranche d'âge la plus nombreuse est celle de vingt à vingt-quatre ans. Au Parc-aux-Lièvres, la pyramide d'âge est assez régulière et les vingt-cinq - vingt-neuf ans sont les plus nombreux. Au total, dans les trois quartiers, l'âge moyen se situe entre vingt-trois et vingt-quatre ans.

Une autre étude, effectuée au Parc-au-Lièvres, par une équipe de jeunes architectes, a été publiée par le Centre de recherches sur l'habitat (2).

Quatre groupes différents ont pu être identifiés par les enquêteurs. Le premier est celui du « Français moyen ». Sa famille compte quatre personnes. Il occupe un F 4 depuis trois ans. Il vient de la banlieue où il était locataire. Il accède maintenant à la pripriété. Il souhaiterait habiter le vieil Evry. Il est assez satisfait de son sort et ne désire pas participer à la vie de la cité.

Les « familles nombreuses » sont, elles aussi, contentes de leur situation. Avec trois ou quatre enfants, elles habitent un F 5 ou un F 6. Leurs préoccupations sont centrées sur l'école. On lie connaissance grâce aux enfants.

Troisième groupe : les « participants actifs ». La famille se réunit pour des activités de quartier. Le père et la mère y ont tous deux des activités bénévoles. Ils viennent de la province, connaissent des familles dans le reste d'Evry et souhaitent participer à la mise en place de leur quartier.

La catégorie des « mécontents » occupe les plus petits logements. Ils sont originaires de Paris ou de l'étranger. Il s'agit soit de jeunes ménages dont c'est le premier logement, soit d'anciens propriétaires. Pourtant, selon les enquêteurs, leur insatisfaction ne les pousse pas à manifester ouvertement leur mécontentement.

ALAIN FAUJAS.

(1) Evry Animation, ferme du Bois-Briard, Courcouronnes, 91000 Evry.

(2) C.R.H.A.B., 352, rue de Vaugirard, 75015 Paris.

A PROPOS DE...

LA « MORALISATION » DES MARCHÉS PUBLICS

Vrais coupables

Le ministère de l'économie et des finances et le ministère de l'équipement doivent prendre bientôt un ensemble de mesures qui auront pour but de « moraliser » la façon dont sont conclus les marchés publics. Au cours d'un conseil des ministres réuni le 7 août dernier, M. Giscard d'Estaing avait en effet demandé que soient supprimés un certain nombre d'abus dont se rendaient coupables ou complices les fonctionnaires des collectivités locales ou de l'Etat (« le Monde » du 9 août).

Plusieurs dispositions sont envisagées. La première est de favoriser la libre concurrence entre les entreprises, même si l'on applique la procédure des marchés de gré à gré qui permet de traiter directement avec un seul. Dans ce cas, l'administration devra, avant de conclure avec tel ou tel fournisseur ou entrepreneur, s'assurer qu'il est bien le meilleur ou le moins cher. On prévoit aussi de renforcer le rôle de la commission des ententes pour éviter que, avant les appels d'offres ou les concours organisés pour la construction d'un ouvrage d'art par exemple, des sociétés ne se concertent pour majorer leurs prix ou se partager un marché.

De plus, on étudie les moyens d'organiser une meilleure information des collectivités locales sur les prix ou les caractéristiques techniques des équipements qu'elles commandent. Il n'est pas rare, en effet, que des entreprises profitent de l'ignorance de certains maires (dans les petites communes rurales surtout) et du silence de certains techniciens pour proposer des installations onéreuses qu'elles n'oseraient pas proposer ailleurs. Sont envisagées en outre, pour éviter le favoritisme, des mesures afin de faire changer plus fréquemment de postes les fonctionnaires qui, dans une région, signent les marchés. On n'exclut pas, enfin, la création de « brigades d'enquêtes » spécialisées qui seraient chargées de déjouer les pratiques suspectes.

Au total, on souligne, dans les différents ministères concernés, que les mesures en préparation visent moins à modifier les textes existants qu'à créer un nouvel état d'esprit et à ébaucher une sorte de code de déontologie à l'usage des fonctionnaires. Pourtant à des contrôles déjà nombreux risquent de s'ajouter encore de nouveaux contrôles qui étoufferont les bonnes initiatives sans éliminer complètement les mauvaises.

Il y a déjà les règles de la comptabilité publique qui sont fort contraignantes et désuètes au regard d'une gestion moderne. Le budget de l'Etat est découpé artificiellement en petites « rondelles » (spécialisation des crédits par chapitre et article). Il est voté annuellement, sans qu'il soit tenu compte du caractère pluriannuel de la plupart des programmes d'équipement qui sont lancés. Il y a aussi les contrôles de l'inspection des finances, de la Cour des comptes, des services d'inspection propres à chaque ministère, des commissions des opérations immobilières, des commissions des marchés, etc.

A l'occasion d'une conférence prononcée à Lille dans le cadre de l'Institut des sciences administratives, M. René Mayer, président de l'Association des ponts et chaussées et des mines, et directeur de l'Institut géographique national, déclarait : « L'administration a-t-elle cherché à tenir compte des progrès accomplis par cette discipline nouvelle qui s'appelle la gestion des entreprises et qui est enseignée aujourd'hui dans presque toutes les grandes écoles et toutes les universités ? » *Après avoir dénoncé* « l'appétit bureaucratique de cette forme de pouvoir particulièrement vaine qui est le pouvoir d'empêcher », *il proposait notamment : la suppression des procédures et des règles comptables qui ne correspondent à aucune réalité économique et qui justifient la multiplication des sociétés d'économie mixte (qui échappent à ces règles), et donc le démembrement de la fonction publique ; un contrôle plus direct par les élus grâce à une plus large décentralisation au profit des assemblées régionales en particulier ; l'abolition des contrôles a priori chaque fois que pourra être effectué un contrôle de gestion ; la mise en place d'un contrôle conjoint de l'inspection générale technique et de l'inspection financière afin de ne pas dissocier les aspects financiers et techniques d'une question.*

Ces réformes seraient sans doute plus efficaces que de nouvelles mesures répressives. Les coupables sont moins les fonctionnaires qu'un système et des règles vieillottes.

ETIENNE MALLET.

MARINE MARCHANDE

L'AFRIQUE DU SUD COMMANDE QUATRE GROS NAVIRES PORTE-CONTENEURS A LA FRANCE

Johannesburg (*A.F.P.*). — L'Afrique du Sud vient de commander quatre grands navires porte-conteneurs à la France pour un montant total de plus de 1 milliard et demi de francs.

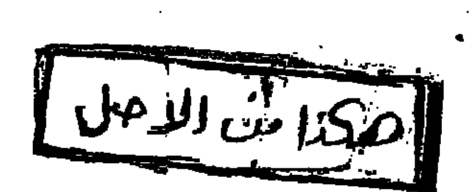
Le premier de ces navires — qui seront construits par trois chantiers navals français — sera livré en 1977 et le quatrième de la série l'année suivante.

France-Dunkerque construira deux navires, les Chantiers de l'Atlantique et ceux de La Ciotat chacun un. Ils pourront transporter deux mille quatre cent cinquante conteneurs chacun à une vitesse de 21 nœuds et seront mis en service entre les ports européens et l'Afrique du Sud.

● APPEL A LA GREVE GENERALE DES MARINS C.G.T. — La fédération des marins C.G.T. déclare dans un communiqué qu'elle a décidé que « *le* France *sera occupé si la décision de le désarmer est maintenue, et qu'elle appellera l'ensemble des marins de tous les services, de tous les genres de navigation, à une grève générale* ». Cette décision répond « *à la volonté des marins d'en finir avec une situation inadmissible et d'agir pour la défense de l'emploi dans la marine marchande, le maintien en service du* France *et la construction d'un navire de remplacement* ». Les organisations syndicales veulent pouvoir se prononcer « *sur les navires à construire et les lignes à prévoir, pour que le personnel navigant soit associé à des problèmes qui le concernent directement* ».

TOURISME

● UNE NOUVELLE AGENCE DE VOYAGES BRITANNIQUE EN DIFFICULTE. — Moins d'un mois après que l'agence de voyage Court Line a été déclarée en faillite (*le Monde* du 17 août), un autre organisme anglais, l'Apal Travel Ltd, connaît à son tour de graves difficultés. En effet, l'Office national espagnol de tourisme vient de faire savoir aux autorités britanniques que les hôteliers de la péninsule n'accepteraient plus les clients de l'Apal en raison de dettes impayées. L'Apal aurait actuellement quelque sept cents clients en vacances en Espagne, et devait en faire partir deux cents autres durant le prochain week-end. — (*A.F.P.*)



PRÉVU POUR 1982

LE NOUVEAU TRANSSIBÉRIEN : UNE VOIE ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIQUE

Le ministre soviétique des transports, M. Yevgeny Kojevnikov, a récemment confirmé que le nouveau Transsibérien — dont la construction a été annoncée en avril dernier par le secrétaire général du parti communiste soviétique, M. Leonid Brejnev — *devrait être achevé en 1982. Dès 1978*, a précisé le ministre des transports, des trains devraient pouvoir circuler sur certaines parties de la ligne. En revanche, la construction d'un oléoduc de 4 000 kilomètres reliant Irkousk à Nakhodka, *le port sibérien sur la mer du Japon, qui avait été envisagée* et devait être réalisée avec l'aide conjointe des Américains et des Japonais, est abandonnée, ce qui a conduit les Japonais à renoncer, du moins pour l'instant, au pétrole de Sibérie.

De notre correspondant

Moscou. — Après des années et des années d'études, de recherches, de projets et de contre-projets, les dirigeants soviétiques ont finalement décidé de passer aux actes, c'est-à-dire de *construire* un nouveau Transsibérien. D'où une vaste campagne de presse, qui est destinée, non seulement à galvaniser les énergies mais aussi à susciter un afflux de volontaires. Les conditions de vie sur les chantiers sont telles (il n'est pas rare que la température descende en dessous de — 50 °C en hiver), que la main-d'œuvre est extrêmement fluide et instable, en dépit des grosses primes versées et qui peuvent, dans certains cas, doubler le salaire. Selon les *Izvestia*, ces *« stimulants matériels »* sont parfois considérés comme insuffisants. Le quotidien du gouvernement signale en effet que certains *« volontaires »* dont la *candidature n'a pas été retenue*, exigeaient un salaire mensuel de 800 et même 1 000 roubles (entre environ 5 000 et 6 500 francs).

Le terme de nouveau Transsibérien ne traduit pas exactement la nature de l'entreprise. Il ne s'agit en fait dans la phase présente que de « doubler » l'actuel *Transsibérien sur la* dernière partie de son parcours oriental, du lac Baïkal au Pacifique. La tâche n'en est pas moins énorme, puisque la nouvelle ligne aura 3 200 kilomètres de long et qu'elle traversera des régions extrêmement difficiles d'accès, au sous-sol gelé par intermittence, donc particulièrement instable. La voie ferrée partira de la ville de Oust-Kout, sur la rivière Léna, pour rejoindre Komsomolsk-sur-Amour à l'est, d'où le sigle BAM par lequel on la désigne depuis : voie Baïkal-Amour (1).

L'intérêt économique du BAM est évident et les Soviétiques ne manquent pas d'y insister : bien qu'une seule voie soit prévue, elle permettra de décongestionner sérieusement le vieux Transsibérien, dont la construction avait été commencée sous Alexandre III en 1891, et auquel on ajouta une deuxième voie après la première guerre mondiale. Le Transsibérien constitue en fait le seul trait d'union entre la Sibérie et la Russie européenne en ce qui concerne en tout cas le transport des marchandises. Bien qu'il ne représente que le treizième du réseau ferré soviétique, il supporte en effet un sixième de tout le trafic ferroviaire de l'U.R.S.S.

Le BAM permettra non seulement de développer les échanges, *mais aussi d'ouvrir de nouvelles* régions de Sibérie fort riches en certains minerais. Parmi les sites prometteurs qu'il traversera, les experts soviétiques mentionnent en particulier les gisements de cuivre d'Oudokane, ceux de Nijneangarsk (pour le cuivre et le nickel) et enfin ceux de Tchoulyme et d'Ourgal (houille). Un embranchement vers la Yakoutie, riche en charbon et en gaz, est également prévu, vers le nord à partir de Tchegdomyn, d'où une radiale descend aussi vers le sud pour la liaison avec le Transsibérien. Une autre radiale ira de Tchoulman vers Never.

Si l'intérêt économique du BAM n'est pas discutable, il en est un autre dont on préfère ne pas parler en U.R.S.S. et qui n'en est pas moins incontestable : c'est l'intérêt stratégique. Le « vieux » Transsibérien ne sert pas, en effet, qu'au transport des matières premières sibériennes et à l'approvisionnement des pionniers de l'Est : *son encombrement s'explique* aussi par son rôle militaire. C'est par le Transsibérien que sont alimentées en vivres, armements, munitions, essence, la trentaine de divisions soviétiques stationnées à la frontière chinoise, ainsi d'ailleurs que l'armée mongole, entièrement dépendante de l'U.R.S.S.

En cas de regain de tension à la frontière, voire d'affrontement, le rôle stratégique du chemin de fer immortalisé par Blaise Cendrars (2) (qui n'en avait certainement pas vu la première traverse) grandirait encore, même s'il était doublé d'un pont aérien. Or, dans toute sa partie orientale, le Transsibérien est fort vulnérable, car il longe pratiquement la frontière chinoise et n'est nullement à l'abri de quelque coup de main. D'innombrables ouvrages d'art constituent, *d'autre part*, autant d'objectifs militaires relativement faciles à atteindre, mais qu'il serait très long de reconstruire.

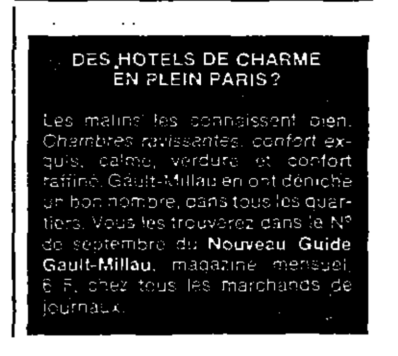
Ce n'est donc pas un hasard si les dirigeants soviétiques ont décidé, en priorité, de construire le BAM, c'est-à-dire de doubler le vieux Transsibérien sur toute sa portion proche de la Chine. Le BAM sera construit de 200 à 700 kilomètres plus au nord, à l'abri d'éventuelles incursions chinoises.

JACQUES AMALRIC.

(1) Le BAM n'est que le tronçon le plus oriental du SEVSIB ou Transsibérien-Nord. Pour achever cette ligne, il faudra relier le tronçon en cours de construction entre Komsomolsk et Oust-Kout à Tioumen (via Ieniseisk et Sougourte). C'est là que la ligne rejoindra le tracé du vieux Transsibérien. Une petite section de 400 kilomètres entre Tioumen et Tobolsk a été construite durant le huitième plan quinquennal (1966-1970).

(2) Écrivain, mort en 1961, grand voyageur, Blaise Cendrars écrivit en 1913 un poème sur le Transsibérien.

0 500 1000 km
Réseau ferré complémentaire
Extension ultérieure
TRACÉ DU NORD-SIBERIEN
TRANSSIBERIEN (9337 km)
YAKOUTIE
SIBÉRIE
U. R. S. S.
MONGOLIE
CHINE
MER DE KARA
MER D'OKHOTSK
MER CASPIENNE



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.		La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89	IMMOBILIER		
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52	Achat – Vente – Location	21,00	24,51
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91	AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
Offres	27,00	31,52	PROPOSITIONS COMMERC.		
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86	CAPITAUX	60,00	70,05
			OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

LES ÉTABLISSEMENTS NEU
IMPORTANTE SOCIETE REGION LILLOISE
fabriquant du matériel d'équipement industriel hautement qualifié
recherchent
INGÉNIEUR DIPLOMÉ
PRET A VOYAGER DANS LE MONDE ENTIER
- Ayant de préférence 2 à 4 ans de pratique en ingéniérie ou industrie biens d'équipement ;
- Connaissance courante de l'anglais et de l'allemand exigée.

Adr. candidatures manuscrites avec C.V. détaillé et rémunération de départ souhaitée à : CAMPBELL 805, B.P. 57, 75017 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE MECANIQUE GENERALE
recherche pour siège social à VELIZY
INGÉNIEUR
E.C.P., A.M. ou équivalent.
1 à 2 ans expérience.
Pour étude et chiffrage de matériels spéciaux et rationalisation des méthodes de chiffrage.
— Evolution de carrière très ouverte dans société en expansion ;
— Formation nécessaire assurée ;
— Langue étrangère appréciée.

Ecrire avec Curriculum Vitae, photo et prétentions à O.P.G. Conseil n° 2.985
13, rue d'Enghien - 75010 Paris.

INGENIEURS d'APPLICATIONS

Aimeriez-vous participer à l'expansion rapide de notre
division INFORMATIQUE
en commercialisant des produits d'avant-garde ?

TEKTRONIX

peut vous offrir cette chance si vous avez quelques années d'expérience de la vente de matériel informatique ou bien si vous souhaitez vous tourner vers un métier passionnant avec de solides connaissances en INFORMATIQUE ou en ELECTRONIQUE.

Nous assurons la formation technique et commerciale en France et à l'étranger.

Participation au bénéfice de la Société et voiture de fonction.

Adresser C.V. détaillé avec photo et prétent. à TEKTRONIX — Division Informatique B.P. 13 - 91401 ORSAY.

C&C3507

Nous sommes
UNE ENTREPRISE l'IMPRESSION HÉLIOGRAVURE
avec tout l'équipement technique le plus moderne dans le sud de l'Allemagne
et recherchons dans l'immédiat
DESSINATEURS ou DESSINATRICES
POUR L'HÉLIOGRAVURE
Le salaire sera approprié.

Ecrivez-nous sous le n° 1.915, RÉGIE-PRESSE, GmbH, D - Frankfurt, Rothenauplatz 1a, R.F.A., qui transmettra. Nous vous répondrons de suite.

emplois régionaux

Grand Groupe International
recherche
DIRECTEUR DES VENTES

pour sa nouvelle Société Française à Roubaix (Sté spécialisée dans les Clubs de livres et la Vente par correspondance).
Ce DIRECTEUR DES VENTES devra être âgé de 25 ans minim. et avoir une expérience sérieuse comme responsable des Ventes ou comme Responsable de la Publicité dans une importante Société. Il devra, en outre, avoir un sens commercial très poussé.

En collaboration avec un « International-Marketing-Director » et le Directeur Commercial de notre société belge, il sélectionnera les media publicitaires et adaptera au marché français les techniques modernes et agressives du groupe.

La Société paiera les frais d'un éventuel déménagement à Roubaix ou Lille et offrira à un homme dynamique et expérimenté un salaire et un intéressement qui seront dignes d'une organisation en pleine expansion en Europe.

Adresser C.V., offre détaillée et prétentions au N° 525.303, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2°.
Discrétion assurée.

BRUEL & KJAER FRANCE
Division d'une importante société internationale NUMERO UN dans l'étude et la réalisation d'appareils de mesure de bruit et de vibrations
recherche pour son agence de TOULOUSE
JEUNE INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Diplômé Grande École, spéc. Electronique.

Intégré à l'équipe BRUEL & KJAER, il sera chargé des ventes à la clientèle du SUD-OUEST. Formation technique et commerciale assurée en France et par stages à l'étranger.

Nous demandons aux candidats :
- Exp. ACOUSTIQUE ET VIBRATIONS souhaitée,
- Connaissance Anglais,
- Dynamisme et aisance contacts humains,
- Libérés O.M.

HAUT NIVEAU TECHNIQUE INDISPENSABLE.

Nous offrons :
- Rémunération intér. pour candidat de valeur. Fixe + % C.A. Voiture,
- Ambiance de travail agréable au sein d'une équipe jeune qui a déjà fait ses preuves.

Envoyer C.V. détaillé avec photo et prétentions, 16-20, rue des Meuniers - 75012 PARIS.

LEADER EUROPEEN
recherche
Responsable du Personnel
pour ses Unités de Production décentralisées
(200 kms Ouest Paris)

En accord avec la Direction, le candidat retenu assurera tous les aspects de la fonction (politique salariale, relations syndicales, formation, recrutement etc...)

Goût des relations sociales et expérience dans la fonction souhaités.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions à No 67423 Contesse Publ. 20 av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 q. tr.

Société Rhône-Alpes recherche
TECHNICIEN
en injection Thermo-Plastique
capable concevoir et suivre fabrication moules et calculer prix de revient.
Disponible rapidement - Situation d'avenir
Ecrire à N° 67.420, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS, qui transmettra.

ENTREPRISE lyonnaise importante, marque connue, C.A. 200 millions en forte expansion
cherche
pour la Direction de ses services comptables et financiers
GESTIONNAIRE COMPTABLE
niveau expertise, rompu aux méthodes modernes de gestion.
Situation intéressante et d'avenir.
Discrétion assurée.
Adresser curriculum vitae détaillé et références à HAVAS LYON 5007.

Centre d'Etude et de Recherches du Béton, recherche pour exécution essais
1 TECHNICIEN SUPERIEUR
ayant quelques années expér. Solides connaiss. des mesures de contrainte et des montages mécaniques.
INDISPENSABLES
Env. C.V. au CERIB (DR DR) B.P. 42 28230 EPERNON.

Recherchons
TECHNICIEN CHEF DE FABRICATION
pour atelier de confection tissus techniques.
Anglais parlé nécessaire. Situation région lyonnaise.
Rép. à n° 525.823, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2°.

Organisme de formation professionnelle continue grande ville Centre France
recherche
FORMATEUR
Homme, 25 ans minimum.
Solide formation aux techniques de gestion, possible autodidacte, bon niveau culture générale. Expérience indispensable dans secteur distribution.
Pédagogue et homme de terrain, il doit maîtriser les méthodes d'animation active employées pr former des adultes.
Lettre man. + C.V. + photo à Havas, 63000 Clermont-Ferrand, n° 68.614.

Importante Société SUD-OUEST
recherche
pour son bureau de METHODES
2 INGENIEURS METHOD.
confirmés
Age minimum 30 ans, ayant expérience de la production en série de pièces mécaniques de précision, de préférence dans la mécanique automobile, capables de mener des études d'amélioration des temps et d'en suivre l'aboutissement.
Doivent pouvoir également assurer la liaison avec le bureau d'ETUDES en vue d'obtenir, dès le stade concept., des solutions optimales.
Ecrire avec C.V. et prétentions à AG. HAVAS PAU D 71.689 q. t.

FONDERIE MODERNE
d'acier moulé (380 pers.)
Petite ville, agréable région touristique.
Nord de la Lorraine
recherche
ADJOINT AU DIRECTEUR TECHNIQUE
AM-ENSI ou similaire.
5 à 8 ans d'expérience acier moulé ou formation ESF.
Mission :
Supervision des services de fabrications acier liquide, fonderie, ébarbage, usinage, entretien général, études de prix.
Logement en pavillon. Ets. scolaires sur place permettant études secondaires complètes.
Poste d'avenir stable.
Adresser C.V. détaillé à
SELETEC
Conseil en recrutement.
67009 STRASBOURG CEDEX
sous référence 570.

COLLEGE CEVENOL
43400 CHAMBON-LIGNON
ch. pour rentrée septembre 1974 un professeur licencié italien, un professeur licencié allemand, un professeur enseignement techniq. comptabilité avec D.U.T. ou B.T.S. comptabilité, un professeur éducation physique femme.

PLAQUETTES INDUSTRIELLES
S.A. 300 pers. en expansion régulière à Marckolsheim (Sud 67)
Fournissant les grands de l'électroménager, de la radio-télé., de la PLV et de l'automob.
recherche
JEUNE DIRECTEUR DE MARKETING
HEC, ESC ou similaire
capable de négocier en allemand
3 à 5 ans d'expérience.
Mission :
— Organisation et animation des ventes export (Allemagne) et des ventes régionales Est.
— Gestion du service administration des ventes, liaisons usine ventes.
— Conception et réalisat. d'études de marketing (nouveaux produits, nouveaux marchés).
— Interventions personnelles de vente auprès de clients importants (contacts avec services achats, études, esthétique industrielle.

Poste d'avenir à larges responsabilités.
Logement facilité.
Adresser C.V. détaillé à
SELETEC
Conseil en Recrutement.
67009 STRASBOURG CEDEX
sous référence 541.

IMPORTANTE SOCIETE
GROUPE S.K.F.
Mécanique de précision fortement exportatrice
recherche
AGENT TECHNICO-COMMERCIAL
Niveau ingénieur mécanicien, résidence CHAMBERY, expér. et ouvert. commerc. souhaitée. Disponibilité aux déplacements, visite et prospect. client. mach.-outils aviation, bureaux d'études. Rémunérations garanties avec intéressement. Stage assuré. Prendre rendez-vous tr. rapid en adress. candid., photo, C.V et prétentions à :
ORCA, 20 bis r. Lt-Col.-Girard 69007 LYON, sous référ. 368

représent. offre

LABORATOIRE
en forte expansion, désirant porter son équipe de Visite Médicale à 51 délégués.
recherche
4 DELEGUES MEDICAUX
Pour les secteurs de :
- Haute-Savoie - 01 et 73.
- Haute-Vienne - 15 - 19 et 23.
- Haut-Rhin - 25 et 90.
- Hérault et 12.

Nous souhaitons rencontrer des candidats titulaires du baccalauréat possédant une bonne culture scientifique et ayant éventuellement une expér. de la Visite Médicale.

Il sera proposé, en sus de la rémunération mensuelle, une prime annuelle et des frais de route remboursés selon un système de forfaits.

Envoyer curric. vit. et photo à REGIE-PRESSE N° 566.108, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2°.

8
(sous-vêtements, maillots de bain)
Dans le cadre de son expansion recherche pour sa force de vente son :
DIRECTEUR DES VENTES FRANCE.
Sous l'autorité du Directeur Commercial France + Export

Il aura pour mission :
— de participer à l'élaboration de la politique commerciale ;
— de développer les ventes sur le territoire national en fonction des objectifs fixés ;
— de contrôler une force de ventes d'une trentaine de personnes en contact avec tous les canaux de distributions (V.P.C., Grands Magasins, Magaÿins populaires et de détails).

Ce poste de responsabilités conviendrait à un candidat ayant une expérience confirmée dans la vente de produits de grande consommation de préférence et une formation commerciale du type H.E.C. ou E.S.C.P.

Ecrire à S.P.L.I., Direction Générale, 156, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris (10°).

SKF
(mécanique de précision, 7000 personnes)
recherche
pour son SERVICE CENTRAL DU PERSONNEL AU SIEGE
un ASSISTANT au CHEF du SERVICE GESTION des CADRES

le candidat que nous voulons intégrer dans notre équipe a quelques années d'expérience en entreprise ou dans un cabinet.
Probablement psychologue de formation, il a déjà procédé lui-même à des recrutements, il est attiré par la gestion prévisionnelle, les études de structures et de liaisons entre services.
La rémunération envisagée est de 50.000 à 60.000 F/ an.
Possibilités d'évolution ultérieure.
Anglais souhaité.
Lieu de travail : CLAMART (Banlieue Sud de Paris)

Adresser CV détaillé à SKF
Service Central du Personnel
s/ Réf 20/ V - BP 72 - 92140 CLAMART

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
Banlieue NORD-OUEST
recherche
A.T.3 D'ÉTUDE
B.T.S.
— spécialiste technologie digitale ;
— bonne connaissance de la technologie des circuits intégrés ;
— connaissances en calculateurs numériques souhaitées.

A.T.2 D'ÉTUDE
Niveau B.T.S.
— bonne connaissance des circuits digitaux et analogiques.

A.T.2 DE PLATE-FORME
Niveau B.T.S. ou F.P.A.
— bonne connaissance des circuits digitaux et analogiques pour mise au point et installations de matériels électroniques.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à :
SIPEP 3, rue de Choiseul - 75002 PARIS sous la référence 4998.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE rattachée à un groupe multinational
recherche
ASSISTANT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
ayant une formation commerciale supérieure (E.S.S.E.C. - E.S.C.P. - SUP. de CO., etc.) et de préférence une expérience de Direction dans entreprise à succursales multiples.

Sera chargé d'assurer la coordination et l'animation de 50 MAGASINS.

Ce poste peut rapidement permettre d'accéder à la Direction des Ventes.
— Age : 28 ans minimum.
— Anglais souhaité.
— Rémunération prévue : de l'ordre de 80.000 à 90.000 francs l'an.
— Voiture de fonction.

Ecrire avec C.V., à M. MARTIN, 37 bis, rue de la Grange-aux-Belles. — 75010 PARIS, qui transm.

INSTITUT DE RECHERCHE DES TRANSPORTS
recrute :
- Pour ARCUEIL :
INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
INFORMATICIENS
ÉCONOMISTE-STATISTICIEN
- Pour LYON :
ERGONOME

Documentation sur ces postes à demander au : Service du Personnel, IRT - B.P. 28 - 94110 ARCUEIL.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
D'IMPLANTATION NATIONALE
recherche pour certains de ses établissements
H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C., D.E.C.S., B.P., B.T.S.
MEME DEBUTANTS
Formation pratique assurée par la Société
et
CANDIDATS
ayant expérience pratique de services de comptabilité générale (CHEF COMPTABLE ou COMPTABLE) ou de l'exercice libéral de la profession.
Sens des contacts humains.
Goût du travail en équipe.
Ecrire à n° 66.840, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

JEUNE SOCIETE d'ELECTRONIQUE (120 personnes)
recherche
INGÉNIEUR EN CHEF
pour diriger
un groupe d'ingénieurs d'études hardware
Haut niveau technique, autorité et expérience exigés
Préférence A.M. + S.S.E., E.N.S.T.
Adresser C V et prétentions sous le numéro 226 CE. à C.G.P., 25, rue Cavendish, 75019 PARIS.

IMPORTANT FABRICANT MEUBLES
REGION PARISIENNE, RECHERCHE
CADRE COMMERCIAL
ADJOINT AU DIRECTEUR COMMERCIAL
pour ANIMATION et INSPECTION RESEAUX DE VENTE
Excell. possibilités promotion pr candidat de valeur. Expér. de quelques années de poste simil. nécess.
Envoyer C.V. et prétentions sous référence 92203 à FDP CONSEIL, 19, r. des Martyrs, Paris-9e, qui tr.
Discrétion absolue. Réponse assurée à tte candidat.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

Ent. pétrolière européenne recherche

INGENIEUR ou TECHN. D'APPLICATION

pour contacts, préconisations ventes et suivi de clientèle industrielle dans le domaine des lubrifiants. — Voiture indispensable. Ecrire ss nº 2.639 à : JRP 39, rue de l'Arcade, Paris (8e), qui tr.

ENTREPRISE DE PRESSE de CREATION RECENTE recherche **COMPTABLE QUALIFIE** Niveau B.T.S. ou équivalent. Possib. d'évolution suivant personnalité du candidat. Adresser C.V. à FIDUCIAIRE GENERALE DE PARIS, 8, rue Cardinal-Mercier, PARIS (9e).

CONCOURS D'ENTREE début sept., ouvert par importante Entreprise à vocation européenne à tte personne désirant embrasser carrière commerciale, niv. B.E.P.C. ou équiv., 30 ans min. Nombrx postes à pourvoir à différents niveaux ADJOINTS DE DIRECTION (8) ATTACHES D'INSPECTION (14) DELEGUES COMMERCX (30) à choisir sur SEINE-et-MARNE, SEINE-SAINT-DENIS, VAL-DE-MARNE. Convocations individ. seront transmises aux candidats retenus. Adr. candid. man. avec C.V. détail. et photo, à l'Agence HAVAS, qui transm., nº 5.205, 40, rue du Gd-Cerf, 77100 Meaux

Société d'importation de matériel électronique recherche pour région parisienne

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Pour vente composants électroniques actifs et passifs. Expérience commerciale en clientèle informatique souhaitée.

Envoyer lettre manuscrite avec numéro téléph. si possible à nº 68.058, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORT. PROM. IMMOBILIER recherche pour région parisienne

NEGOCIAT. TERRAINS

Bonne connaiss. marché foncier, bon contact tt niv. pr négociation, bonne culture et présentat., personnal., dynamis., efficacité.

La situation offerte est perman. Bonne rémunérat., primes intér. Référ. morale et profes. exigées.

Adresser C.V. man. et prétent. BATI-SERVICE, serv. personn., 3, avenue du Coq, PARIS (9e).

Impte Sté magasins populaires région Paris et province siège quartier Saint-Lazare rech. pr contrôle et organisat. de ses magasins

CADRE COMPTABLE

UN AGENT DE VENTE

INGENIEUR

URGENT CABINET COMPTABLE cherche **COLLABORATEUR**

DIRECTEUR CCIAL

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS recherche **INGENIEURS-INFORMATICIENS**

UN AGENT COMMERCIAL

emplois féminins

SECRETAIRE PARTICULIERE

DACTYLO

PR. NANTERRE

enseignement

L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH LONDRES

Cours intensifs à tous les niveaux
Date d'entrée en cours au choix de l'étudiant
Laboratoire de langues - Service d'aide au logement
Cours de secrétariat (3 trimestres)

COURS D'ETE A LONDRES, NORWICH, SUSSEX ET BIRMINGHAM.

Ecrire à L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH (L.M.). 36-32 Oxford Street, London, W1A 4DY.

UNIVERSITÉ INTERNATIONALE DE MALAGA

Cours pour étrangers

Etudes de la langue espagnole
Janvier à Juin.
Eté : Juillet et Août.

Information et Inscriptions :
Universidad de Malaga (Espagne)
Cursos de Extranjeros (El Ejido).

Internat Catholique Filles 1er cycle et transition. Cadre unique. Mattaincourt 88500. Tél. 66-52-69. Danse, sports, act. diverses. Surveillance week-ends.

représent. offre

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE PRIVEE

recherche pour PARIS ET LA REGION PARISIENNE

CANDIDATS

30 ans minm., bonne culture générale, dynamisme, initiative. Ecr. lettre manuscr., photo, CV, nº 824, PROMOPRESSE, 20, rue Le Sueur, 75116 PARIS, qui tr.

cours et leçons

Rééducation Dysorthographie par méthode nouvelle. Pension pos. Ecr. Havas Monte-Carlo 1.373.

MATH RATTRAPAGE **PHYS** rapide par Prof. Terminale, PCEM., Fac. 526-82-47

Cple, prof. lycée, ch. leç. angl. franç, latin, grec, ts niveaux, tous examens. Tél. : 380-18-20.

Maths, phys. lyc., 1re an. univ. par ing. expér. Tél. 588-85-83.

proposit. com. capitaux

Importante Société Immobilière recherche capitaux. Garantie hypothèque s. immeubles appartenant à la Sté. Apports min. 200.000 F. Intermédiaires acceptés. Téléphoner GIRPA, 325-25-25.

SOCIETE A CARACTERE NATIONAL ET EUROPEEN améliorant son implantation en France dispose de plusieurs postes à responsabilités pour Paris et en Province. Nécessaire disposer 50.000 F. Formation, mise en route et encadrement assurés. Situation de 1er ordre pour cadres désirant recyclage ou similaire ayant esprit d'entreprise. Ecr. avec C.V. à C.F.T., 25, rue de Berne, 75008 PARIS ou 7, pl. Wilson, 31000 TOULOUSE

travail à domicile

Demande

J.F., études supérieures, effectue tous travaux de dactylo (à domicile). Ecrire Mlle FILLON 29, rue VEPON PARIS 75018.

occasions

Tableaux, Pastels, Dessins Restauration par spécialiste. Parquetage. Réentoilage. Reconstitution. Achat pour collection internationale. LETOURNEUR, Artiste Peintre, 28, bd Raspail, Paris-7e. 548-07-58.

LIVRE RARE
Vends la Vie de Mohammed, prophète d'Allah, ouvrage relié de gd luxe (25 × 33), texte en franç. par E. Dinet et Sliman ben Ibrahim, illustr. E. Dinet, décoration Mohammed Racim. Exempl. s/vélin nº 549 (s/800), édité en 1917. Px dem. 9.500 FF. Faire offre à L. Mège, 1 bis, r. d'Ormesson, 06110 Le Cannet.

PAIE CPT bijoux, or, brillants, 24, Fg-Montmartre. 1er étage.

autos-vente

NEUBAUER PEUGEOT
OCCASIONS-CONFIANCE
LOCATION
TOURISME-UTILITAIRE

Collabor. Renault vend R 12 TL, blanche, intérieur simili noir, 5.000 km. Prix : 14.300 F, libre à partir du 15 sept. M. SEYER. Tél., bureau : 683-13-13, P. 24-61.

bateaux

CASSIN, Tréhégoier, PENESTIN 56760, poss. mouillage, temps, connais. pr. gardiennage, entret. et aménag. bateau voile 9-12 m, poss. particip. assur. contre utilisation vacances juin.

demandes d'emploi

CADRE FONCTION PERSONNEL
6 ans expérience, responsable services
RECRUTEMENT - FORMATION
dans important groupe. Formation Psycho. ENOES recherche DIVERSIFICATION de ses RESPONSABILITES Paris ou banlieue proche.
Ecr. nº 8.465 COPAP, 40, r. de Chabrol 75010 Paris q.tr.

JEUNE FEMME **DOCUMENTALISTE PROFESSIONNELLE**

E.S.S.E.C. 3e ANNEE rech. empl. 20 h. par sem., jeud., vendr., sam., matin, pr travaux compt. ou contr. gest. Meyara, 134, r. Raym.-Losserand, Paris.

ESSEC 71

CADRE COMMERCIAL

JURISTE

ARCHITECTE DPLG

L'immobilier

exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.

Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par **Le Monde**

appartem. vente

Paris

BASTILLE Dans résidence 17e s. Raviss. STUDIOS ET DUPLEX S/JARDIN D'AGREMENT ensoleillé. Bur. vente s/place : 45, RUE DE CHARENTON 10 à 18 h. - TEL. 343-46-69.

Montsouris, imm. P. de T., 3 P., entr., cuis., bs. 60 m², 6e étage, balc., ref. nf. 185.000. 589-49-34.

Près Nation. Partic. vend gd stud. 65 m², tt cft, tél. 180.000 F. 370-45-98 ou 469-00-60, le soir.

R. Sts-Pères, élégt imm. 18e s., 3e ét., 130 m², poss. liv.+ 4 ch., 5e ét., grenier typique 110 m², liv., 3 ch., rénové. — 742-02-44.

MARAIS 28, rue Saint-Paul Dans ensemble de caractère, sur jardin à la française, PETIT IMMEUBLE NEUF DE STYLE. Plusieurs duplex 50, 70 et 80 m². Prix : de 5.600 à 6.000 F le m². Tout conft. Livr. entièr. termin. Livrab. fin sept. Crédit possib. Propriét. lundi, jeudi, de 14 h. 30 à 18 h. 30 ou téléph. : 720-84-47.

P. à P., Ve, Val-de-Grâce : raviss. 3 P., tt cft, 5e ss ascens. Calme, vue. 195.000 F. 336-39-03.

Région parisienne

LOUVECIENNES, 2 min. gare, ds magnif. parc, appt de 2 P., 50 m², pr placem., part. ét. Px 115.000 F. URGENT. 954-68-00.

Province

GRENOBLE centre, quart. mod. ds tr. b. imm. réc., 10e étage,

propriétés

50 KM. BORDEAUX. Propr. de 4 ha, étang, parc, jard., 17 P., état nf, tt cft, chf. maz., mais. gard. : 600.000 F. T. : 633-29-95.

A VENDRE DOMAINE, 65 KM. PARIS, 2 MAISONS, 9.000 M2 TERRAIN A BATIR, SPACIEUX BATIMENT 180 M2, très beaux arbres, grand GARAGE, 4 PET. BATIMENTS, AUTOROUTES : A-10, A-11 et RN 10. 700.000 F. Ecr. nº 7.013, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

40 min. Paris Ouest, vue s/vall. EURE, belle demeure colomb., b. séj., ptres, chem., 3 ch., bs, wc, cuis., dép., s. jeux, 4.300 m² terr., 250.000. AVIS, Chaignes. T. : (16-32) 36-94-77, 278-89-51.

PAYS BRAY, 85 km. Paris, pr. forêt, anc. mais. camp., PARF. ETAT, 7 gdes Pces, eau, él., b. terr. 1.700 m² : 120.000 F avec 24.000. AVIS, 8, Fg Cappeville, GISORS. T. : 405 ou 278-89-51.

PROVENCE - LUBERON. Bastide XVIIIe et ferme attenante, 30 ha bois et vignes. Appellation « Côtes du Lubéron ». Vue exceptionnelle. Emile GARCIN, 8, boulevard Mirabeau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence. Téléphone : (90) 92-01-58 (4 lignes - lignes groupées).

terrains

VILLEBON-ORSAY - 500 m², grande façade. TÉL. 590-41-15.

pavillons

MAISONS-LAFFITTE Part. vend mais., 6 P., 150 m² hab. + 150 m² annexe, tt cft, 3 min. gare, jard. 600 m². Prix :

fermettes

constructions neuves

JOUY-EN-JOSAS

maisons de campagne

hôtels-partic.

viagers

forêts

constructions neuves

VANVES (92)

LA RESIDENCE

bureaux

fonds de commerce

locaux indust.

locaux commerciaux

viagers

appartem. vente

Paris

BD VOLTAIRE CHARONNE Immeuble ancien P. de Taille. **4 PIECES** 90 m2 environ Entrée, cuis., s. bains, w.-c., débarras. Bonne distribution. Sur boulevard et cour-jardin. TRES CLAIR - Etage élevé Ascenseur neuf - 290.000 F Renseign. et visites : 755-85-38.

19e - Près JEAN-JAURES Directement par propriétaire **35 STUDIOS** refaits entièrement à neuf Dans immeuble rénové Livrable fin 74 Cuis. équip. Bains. W.-C. Moq. Placement sûr. Grosse rentabilité assurée. **GIRPA** 325-25-25 325-66-78

PARC MONCEAU AFFAIRE EXCEPTIONNELLE 5e ETAGE - ASCENS. - BALCON **5 PCES** Tout confort. Refait à neuf par décorateur. **PRIX 473.000 F** S. pl. ven., sam., lun., 14-18 h. 30 6, RUE BARYE, ou ALM. 35-15.

TOLBIAC - PATAY **3 PCES** Cuisine, w.-c., bains. TEL. Bon immeuble.

BUTTES-CHAUMONT

15, RUE DES BEAUX-ARTS

12e Près MARAIS et style

87 STUDIOS - Standing

PROPRIETAIRE GIRPA

2e - BOURSE

STUDIOS - DUPLEX

Région parisienne

NEUILLY

BOULOGNE

Province

appartem. achat

locations non meublées

Offre

SCEAUX 3-4 pièces, 80 m², 1er étage tt conft, s/jardin. Vis. le 7, de 14-16 h : 6, av. Clemenceau - 331-89-46.

7e Stud., cuis., bns, ent., balc., tél., gd stand. 800 F + ch. Visite vendredi-sam., 14 à 17 h, au 32, rue du Général-Bertrand.

BOULOGNE Mo Billancourt 141-143, R. DE SILLY. Habitable octobre 1974. Stud. 600 F, 2 p. 800, 3 p. 1.200, 4 p. 1.400 F, 5 p. 1.400 F. Vis. s/pl. samedi 10-12 h et 14-18 h. Suivre pancartes Locations.

Appartements 4 à 6 p. rég. St-Nom et Noisy-le-Roi. 460-99-91.

BLANCHE, 9e ét., gde terrasse. LIVING + ch., tt cft, 874-27-76.

6 km. Nemours, loue 2 fermettes ent. aménag. bord. bois calme. Vis. vend., sam., dim., 428-02-87.

PLACE CONTRESCARPE 20, rue Mouffetard, reste quelques STUDIOS, confort, téléphone, jamais habités. 680 à 1.000 F. SAMEDI, de 10 hres à 15 hres.

23, rue Bénard et 26, rue des Plantes, Paris-14e - A louer directement par Sté propriétaire Studios et 2 pièces tt confort. TÉL 266-18-65.

Domaine du Château CHILLY-MAZARIN loue sans commission appartements avec cave et parking. Marc BOISSIERE : 525-38-30.

VERSAILLES GD SIECLE loue appartements ss commiss.

VIIe - UNIQUE

Demande

locations meublées

Offre

propriétés

terrains

villas

pavillons

fermettes

NORMANDIE

INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

VENDREDI 6 SEPTEMBRE

● CHAINE I

20 h. 15 Feuilleton : Etranger d'où viens-tu ?
20 h. 30 Série : Cimarron. « Whitey », avec H. Whitman.
21 h. 45 Pour le cinéma, de F. Rossif et R. Chazal.
Céline et Julie vont en bateau, de *J. Rivette* ; l'Exorciste, *de W. Friedkin* ; Verdict, *d'A. Cayatte* : S.P.Y.S., *d'I. Kershner* ; le Fantôme de la liberté, *de L. Buñuel* ; Lancelot du lac, *de R. Bresson* ; le Milieu du monde, *d'A. Tanner.*

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : *Des chiffres et des lettres.*
19 h. 45 Feuilleton : Malaventure.

20 h. 35 Dramatique : « Un jour à Nice », de S. Moati. Réal. S. Moati. Avec H. Virlojeux, G. Laurent, A. Tainsy.
A Nice, un jeune garçon échappe à l'enfance le jour de l'enterrement de sa grand-mère.
21 h. 35 Emission littéraire : Italiques, de M. Gilbert.
Reprise de l'émission en direct.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Les grands burlesques américains.
19 h. 55 Variétés : La bonne mémoire. Catherine Sauvage.
20 h. 30 Hommage à Marcel Achard : « Gribouille », film de M. Allégret (1937), avec Raimu, M. Morgan, G. Gil, Andrex et J. Provost (N.).
Homme juré en cour d'assises, un commerçant de Belleville fait acquitter une jeune fille, héroïne d'un crime passionnel. Il la recueille chez lui. Elle sème le trouble dans sa famille.
Le premier grand rôle de Michèle Morgan face à Raimu.
(Ce film, déjà diffusé le 14 mai sur la deuxième chaîne, remplace le film Adelaïde.)

● FRANCE-CULTURE

20 h., Rencontre avec... René de Obaldia. — 21 h., « Ma vie pour des notes », entretiens avec P. Barbizet. — 21 h. 20, Nos étonnants frères inférieurs, par M. Monestier. — 21 h. 50, En son temps, l'Opéra. — 22 h. 35, Art, création, méthode. — 23 h., Tribune internationale des compositeurs, session 1973. — 23 h. 15, Libre parcours jazz.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Récital de lieder, avec W. Raffeiner et M. Weismann : « Quatre Lieder » (A. Berg), « Poème de Schober » (Schubert), « Poème de Craigher » (Schubert), « Cinq Lieder » (H. E. Apostel), « Poème de Victor Wittner » (Schollum), « Poème de Rückert » (Schubert). — 21 h. 35 (S.), Concert à la basilique Sainte-Reparate à Nice, avec R. Saorgin : « Toccata » (A. Ribollet), « Fantaisie en sol majeur » (Bach), « Dialogue en ut majeur » (L. Marchand). — 22 h. 5 (S.), Orchestre de l'O.R.T.F. Nord-Picardie : « le Voyévode » (Tchaïkovski), « Première symphonie » (Tchaïkovski). — 23 h., Incognito. — 24 h. (S.), La musique et ses classiques. — 1 h. 30, Nocturnes.

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

● CHAINE I

19 h. Point chaud, d'A. Raisner. « Les Pink Floyd » (deuxième partie).
20 h. 15 Documentaire : La vie des animaux.
20 h. 30 Dramatique : « Le Baquet de Frédéric-Antoine Mesmer », de D. Héran et M. Berthier. Adapt. et réal. M. Subiela. Avec B. Verley, N. Hiss, R. Crouzet.
Mesmer étudiait la médecine à Vienne au dix-huitième siècle ; les résultats de ses expériences n'étant pas convaincants, il s'installa à Paris, où il inventa le système du « baquet » dont le fluide magnétique guérissait certaines maladies. Mais ce remède hypnotisait les patients.
22 h. 10 Document : La décision d'Hiroshima, d'E. Bauer. Réal. P. Bachelet.
La décision de lancer « la bombe » et le sort de l'humanité.

● CHAINE II (couleur)

18 h. 15 Championnats d'Europe d'athlétisme.
16 h. 35 Football : Pologne-France.
20 h. 35 Gala de l'Union.
22 h. 5 Série : Le comte Yoster a bien l'honneur. « Spéculation ».
22 h. 55 Jazz à Châteauvallon.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Grands burlesques américains.
Jeu : Trois fois vingt ans.
20 h. 30 Théâtre : « Un jour mémorable pour le savant M. Wu », de B. Brecht. Trad. B. Sobel ; réal. H. Polage.
Une « chinoiserie » brechtienne au répertoire du Berliner Ensemble. Après avoir dilapidé sa fortune, un sage vend « son savoir » et se fait ainsi inviter aux réceptions données par « les riches », qui se lassent de son discours. Cette pièce a été montée par la Compagnie Dominique Houdart et ses marionnettes et jouée aux festivals de Villeneuve-lès-Avignon et de Sète en 1973.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Hommage à Marcel Achard : « Jean de la Lune », avec Madeleine Renaud, François Périer, André et Rosine Luguet, R. Lamoureux. — 22 h., Sciences humaines : Criminologie et criminalistique, par N. Strauss. — 22 h. 30, Répétitions. — 23 h. 15, Bureau de poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Le tour du monde des auditeurs (les îles Britanniques) : « Nocturne » (J. Field), « Dainty fine bird », « In nomine à cinq », « The silver swann » (O. Gibbons), « Quatrième concerto pour clavier et orchestre » (T. Arne), avec J. Guillou, orgue ; « Irlande, mélodies, opus 2 » (Berlioz), « Greensleeves » (V. Williams). — 21 h. 30 (S.), Les jeunes Français sont musiciens : Œuvres de jeunes élèves en composition du Conservatoire. — 23 h., Musique légère. — 24 h. (S.), La musique française du vingtième siècle : En compagnie de Jehan Alain. — 1 h. 30 (S.), Sérénades.

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

● CHAINE I

17 h. 15 Au théâtre ce soir : « les Compagnons de la Marjolaine », de M. Achard, avec J. Fabbri, J. Ramade, J. Balutin.
Le comte Hector Nemrod est trouvé mort dans les bois après une partie de chasse : belle affaire pour le brigadier Lecoq qui cherche de l'avancement...
20 h. 45 Film : « le Génie du mal », de R. Fleischer (1959), avec O. Welles, D. Stockwell et B. Dillman.
En 1924, à Chicago, deux jeunes bourgeois commettent, par défi envers la société, un « crime gratuit », qui veut être aussi un crime parfait. Ils sont découverts. Un avocat célèbre assure leur défense.
D'après un fait divers réel, un film psychologique et social bien conduit, bien réalisé. Un numéro d'éloquence d'Orson Welles, qui joue le rôle de l'avocat.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Film : « l'Auvergnat et l'Autobus », de G. Lefranc (1969), avec F. Raynaud.
Un paysan auvergnat fait un héritage... Pour placer son argent, il achète un autobus à un receveur-escroc.
19 h. 30 Documentaire : Les animaux du monde, de F. de La Grange.
20 h. 35 Soirée Marcel Aymé.
Entretien avec la femme et des amis de l'auteur ; adaptation d'une des nouvelles de Marcel Aymé la Bonne Peinture.
22 h. 45 Ciné-club : Aspects du cinéma tchèque. « Le Premier cri », de J. Jires (1963), avec E. Limanova et J. Abrham (v. o., sous-titrée, N.).
La journée de travail d'un jeune réparateur de télévision de Prague dont la jeune femme vient d'être conduite à la maternité pour accoucher.
Actions parallèles et double évocation du passé dans les souvenirs d'un couple attendant une naissance. Lyrisme feutré du récit, méditation sur la vie.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Série : Les éclaireurs du ciel, Superstition.
20 h. 35 Reportage : La semaine de Cowes.
Des courses de voiliers pendant une semaine. Emission diffusée le 22 août 1974 sur la deuxième chaîne.

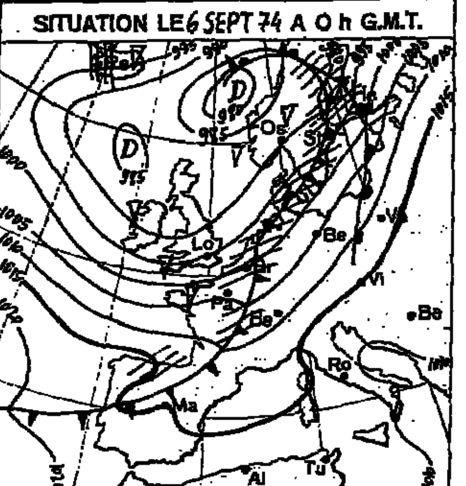
● FRANCE-CULTURE

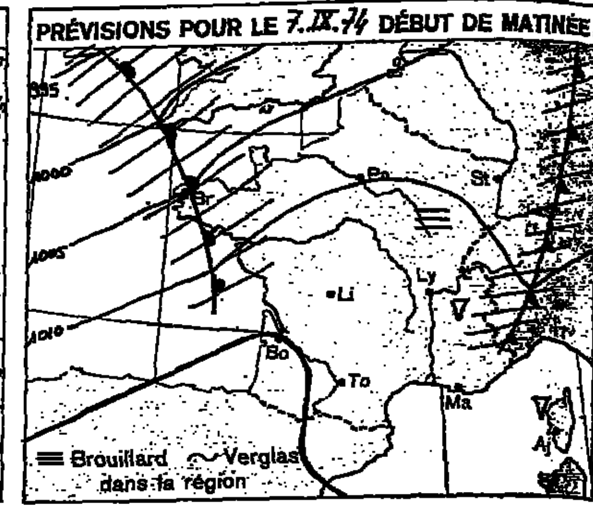
13 h. 35, Les comédiens français louent « Ondine », de J. Giraudoux. — 16 h. 25, Les grandes heures de la sorcellerie, par C. Bourdet ; « l'Œil du sorcier ». — 17 h. 10, Festival de Bayreuth 1974 : « Siegfried » (Wagner), premier acte, avec J. Cox, H. Zednik, D. McIntyre, G. Neidlinger. — 19 h. 45, « Siegfried », deuxième et troisième actes. — 22 h. 45, Escales de l'esprit, par A. Fraigneau. — 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : J.-L. Vaudoyer.

● FRANCE-MUSIQUE

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques, par A. Panigel : Adaptation pour piano du « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur », de Beethoven. — 20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Symphonie n° 9 » (Beethoven), avec E. Schwarzkopf, E. Hongen, H. Hopf, O. Edelmann, chœurs et orchestre du Festival de Bayreuth, dir. W. Furtwaengler ; « Ballade slave, tarentelle styrienne » (Debussy). — 22 h. (S.), Nouveaux talents, premiers sillons. — 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui, par X. Darasse. — 24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. — 1 h. 30 (S.), Sérénades.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 6 septembre à 0 heure et le samedi 7 septembre à 24 heures :

Notre pays restera sous l'influence d'un rapide courant atlantique orienté ouest-sud-ouest, et une nouvelle perturbation, abordant nos côtes de Bretagne dès samedi matin, balayera notre pays d'ouest en est en donnant des précipitations surtout abondantes au nord de la Loire.

Samedi, la matinée sera brumeuse dans le Nord-Est, tandis que le ciel restera souvent très nuageux dans les autres régions, en particulier sur le massif alpin et la Corse, où l'on enregistrera quelques averses. Le ciel se couvrira tôt le matin sur la Bretagne et la Normandie. Cette zone de temps couvert gagnera dans la journée la moitié nord du pays, donnant sur son passage des précipitations surtout abondantes sur la Bretagne puis le Bassin parisien et le Nord-Est en fin de journée. Les vents, d'abord modérés de secteur ouest, se renforceront à l'ouest-sud-ouest, puis tourneront de nouveau à l'ouest en fin d'après-midi sur la Bretagne et la Normandie, un temps plus variable avec des averses fréquentes s'établissant sur ces régions et gagnant la moitié ouest du pays au cours de la nuit. Les températures seront généralement en hausse.

Vendredi 6 septembre, à 7 heures, la pression à Paris - Le Bourget était de 1 006,1 millibars, soit 754,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Biarritz, 30 et 14 degrés ; Bordeaux, 28 et 13 ; Brest, 15 et 10 ; Caen, 19 et 11 ; Cherbourg, 16 et 11 ; Clermont-Ferrand, 29 et 13 ; Dijon, 27 et 13 ; Grenoble, 26 et 15 ; Lille, 22 et 12 ; Lyon, 28 et 15 ; Marseille, 26 et 17 ; Nancy, 26 et 14 ; Nantes, 22 et 10 ; Nice, 24 et 16 ; Paris - Le Bourget, 26 et 12 ; Pau, 31 et 13 ; Perpignan, 22 et 17 ; Rennes, 19 et 11 ; Strasbourg, 28 et 14 ; Tours, 25 et 12 ; Toulouse, 28 et 16 ; Ajaccio, 25 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 18 et 13 degrés ; Athènes, 33 et 23 ; Bonn, 26 et 14 ; Bruxelles, 22 et 12 ; Le Caire, 35 et 23 ; îles Canaries, 25 et 21 ; Copenhague, 17 et 16 ; Genève, 27 et 16 ; Lisbonne, 24 et 17 ; Londres, 16 et 11 ; Madrid, 30 et 16 ; Moscou, 25 et 12 ; New-York, 20 et 16 ; Palma-de-Majorque, 31 et 23 ; Rome, 28 et 16 ; Stockholm, 16 et 14 ; Téhéran, 27 et 18.

Éducation

INSCRIPTIONS A L'UNIVERSITÉ DE PARIS-SORBONNE

Les inscriptions des futurs étudiants de premier cycle à l'université de Paris-Sorbonne (Paris IV) sont à nouveau ouvertes, jusqu'au 20 septembre.

Elles sont prises du lundi au vendredi, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 16 h. 15, au service de la scolarité, galerie Richelieu, 1, rue Victor-Cousin, 75005-Paris.

STAGES D'ANGLAIS A L'UNIVERSITÉ PARIS-VII

Le service d'éducation permanente de l'université Paris - VII organise, du 30 septembre au 30 octobre, un stage intensif d'anglais en cent soixante heures, destiné au personnel des entreprises. Les cours sont donnés par des enseignants anglais et américains, avec utilisation de méthodes audiovisuelles et de laboratoires de langues. Les stagiaires sont répartis par groupe de quinze.

A partir du 4 novembre, des stages annuels et d'autres stages intensifs seront organisés.

★ Renseignements et inscriptions : secrétariat du service d'éducation permanente, tour 45-56, deuxième étage, 2, place Jussieu, 75005 Paris, tél. : 336-25-25, postes 57-21 et 57-90.

P.T.T.

● *Central téléphonique de quatre mille lignes à Reims.* — Le nouveau central téléphonique de Reims-Jaurès a été mis en service le 4 septembre. Il comporte quatre mille lignes ordinaires d'abonnés et cent quarante équipements à fort trafic.

● *Loudéac (Côtes-du-Nord) à l'automatique.* — Les abonnés au téléphone de Loudéac pourront être obtenus par voie entièrement automatique, à partir du 3 septembre. Pour les abonnés de la région parisienne, il suffira de composer le 16, puis, après audition de la deuxième tonalité, l'indicatif interurbain 96, suivi des six chiffres d'appel du numéro demandé.

● *La poste en bandes dessinées.* Pour initier les enfants de cinq à douze ans au fonctionnement de la poste, les P.T.T. ont édité un livre de bandes dessinées intitulé *la Lettre à Christophe*. Cet ouvrage est en vente, au profit des familles des enfants handicapés des P.T.T., au prix de 12,50 F, dans les librairies et dans les bureaux de poste.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries (moins rapide que par voie norm.)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG	77 F	138 F	193 F	260 F
II. — PAYS-BAS	77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE	99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

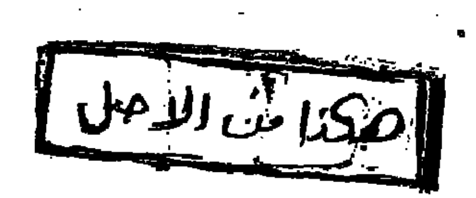
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 940

HORIZONTALEMENT

I. Point de vue que l'on peut partager avec un ennemi ; Fondent rapidement. — Un qui attend peut-être encore plus impatiemment que d'autres l'heure d'aller planter ses choux ; A moitié plat. — III. Propage bien des bruits ; Symbole chimique ; Pacha ; Roi d'Israël. — IV. Participe ; Le faux est vraiment contrariant ; Arrivent d'une manière rapide et imprévue. — V. Plus en place (épelé) ; Révèle, aux plus beaux jours, tous les secrets de son lit ; D'un auxiliaire ; Allait de Neptune à Minerve, de Mars à Vénus. — VI. Eminence ; Vieux mot ; Sigle. — VII. Rendis une atmosphère moins confinée ; Poids lourd. — VIII. Conjonction ; Possessif ; Anciennes mesures de longueur. — IX. Dans l'Orne ; C'est un comble ! — X. Canton de France ; Couteau que l'on peut mettre sur la table ; Evoque d'anciennes compagnies (épelé). — XI. Marche souvent au pas cadencé ; Respectueusement traité ; Abréviation. — XII. Plante ; Sort d'un cirque ; Fin de participe ; Vont et viennent en Roumanie. — XIII. N'ont pas un teint de lis ; Se dépense en flots d'éloquence. — XIV. Au pied du Ventoux ; Fort mécontent. — XV. Réchauffe, une fois refroidi ; Aimait entendre le cliquetis des armes ; Logement d'un très vieil oncle.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I								■							
II	■		■									■			■
III				■			■				■				
IV			■					■							
V			■					■			■				
VI					■					■		■			
VII						■									■
VIII		■	■			■			■						
IX						■								■	
X			■						■		■		■		
XI						■							■		
XII					■				■			■			
XIII		■		■					■						
XIV	■										■				
XV						■					■				

VERTICALEMENT

1. Ne songerait pas du tout à dire du mal du vieux avec lequel elle vit. — 2. L'homme du milieu ; Familière au marin ; Note. — 3. Fin de mode ; Vieux souverains. — 4. Abréviation ; Travaille d'après nature ; Saint. — 5. Ecrivain israélien ; Un endroit fréquenté par des gens qui n'hésitent pas à se mouiller ; Chaud partisan. — 6. Peut-être raisonnable ; Il lui arrive de piquer une tête. — 7. Points cardinaux ; Très mauvais état. — 8. Evoque un caustique ; Chaudes, au toucher. — 9. Une chose dont il faut tenir compte lors d'une installation électrique ; Grecque. — 10. Titres étrangers ; S'y entendent pour remettre les gens à leur place. — 11. Pronom ; Manière de se montrer ; Roue. — 12. Etre attaché ; Prénom féminin ; Souvenir d'un soir célèbre et doux. — 13. Il avait son franc-parler ; C'est son importance qui la rend capitale. — 14. Preuve d'amour ; Résultent d'un mécontentement social. — 15. Sous la plume du biographe ; Sa présence à table n'est admise que dans une certaine intimité.

Solution du problème n° 939

HORIZONTALEMENT

I. Isolement. — II. Nudité ; Oh ! — III. Sièges ; Ne. — IV. Os ; Si. — V. Ré. — VI. Négresses. — VII. Innocence. — VIII. Etêté ; Ou. IX. Ses ; Sable. — X. Isar. — XI. Espoir ; Is.

VERTICALEMENT

1. Insomnies. — 2. Suis ; Entées. — 3. Ode ; Agnès. — 4. Lige ; Rôt ; Ro. — 5. Eté ; Décès. — 6. Mess ; Se ; Air. — 7. Snobs. — 8. Non ; Reculai. — 9. Thérèse ; Ers.

GUY BROUTY.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LA RENCONTRE DES CINQ MINISTRES DES FINANCES

Les quatre participants étrangers

● M. W. E. SIMON, secrétaire américain au Trésor, est âgé de quarante-six ans. Il a fait de courtes études de lettres avant d'entrer dans les milieux de Wall Street. Après avoir exercé diverses responsabilités dans des sociétés financières, il devint secrétaire adjoint au Trésor le 22 janvier 1973. Le 4 décembre 1973, il fut nommé directeur du bureau fédéral de l'énergie, poste qui lui valu le titre de « Tsar de l'énergie ». Le 17 avril dernier, M. Nixon le désigna pour occuper les fonctions de secrétaire au Trésor en remplacement du démissionnaire, M. George Schultz.

● M. HANS APEL, ministre allemand des finances, est né à Hambourg le 25 février 1932. C'est un vieux routier des questions européennes : conseiller auprès du Marché commun, il fut ensuite, de 1958 à 1961, secrétaire du groupe socialiste au Parlement de Strasbourg. Membre du parti socialiste S.P.D. depuis 1955, M. Hans Apel, poussé par M. Schmidt, se présente aux élections de 1965 ; élu au Bundestag, il se fit remarquer pour son dynamisme et ses qualités de « debater ». En 1970, il fut élu au comité directeur du S.P.D. Secrétaire d'Etat parlementaire aux affaires étrangères, avec rang de ministre d'Etat, M. Apel a participé, depuis deux ans, à toutes les grandes affaires de la chancellerie.

● M. DENIS HEALEY, chancelier britannique de l'Echiquier, né en 1917 au Yorkshire, est surtout connu comme ancien ministre de la défense de l'équipe gouvernementale travailliste. S'il fut tenté dans sa jeunesse par les idées d'extrême gauche, il devint par la suite l'un des plus vigoureux défenseurs de l'OTAN au sein du Labour. Il fut élu aux Communes pour la première fois en 1952. Il appartient à l'aile droite de son parti, l'aile gauche lui reprochant ses amitiés américaines.

***

M. Ohira, ministre des finances, étant hospitalisé, c'est M. Yoshida, vice-ministre adjoint des finances, qui représente le Japon à la réunion. Il est accompagné de M. Inamura, conseiller de M. Ohira, et d'un haut fonctionnaire de la Banque du Japon.

***

Les cinq gouverneurs des instituts d'émission participant à la rencontre sont MM. Tadashi Sasaki pour le Japon, Karl Klasen pour l'Allemagne, Gordon William Richardson pour la Grande-Bretagne, Arthur Burns pour les Etats-Unis, Bernard Clappier pour la France.

● LES INVESTISSEMENTS OFFICIELS DES PAYS PRODUCTEURS DE PETROLE AUX ETATS-UNIS ont été de l'ordre de 4 à 5 milliards de dollars depuis le début de l'année, a récemment indiqué le sous-secrétaire au Trésor, M. Jack Bennett. Il s'agit là des investissements que les autorités américaines sont en mesure d'identifier comme venant directement d'agences monétaires des pays producteurs. Une bonne part de ces investissements semblent s'être placés en bons du Trésor américains achetés sur le marché financier de New-York. En revanche, il ne semble pas que l'offre d'émissions spéciales de bons du Trésor faite par le secrétaire William Simon aux autorités d'Arabie Saoudite et du Koweït ait eu beaucoup de succès. Quelques centaines de millions seulement auraient été placés de cette façon, alors que les dirigeants américains s'attendaient à plusieurs milliards de dollars. — (A.F.P.)

Des « accidents » qui se multiplient

Depuis le début de l'année, le système bancaire international a été secoué par une série d'« accidents », qui ont fait naître un malaise grandissant dans les milieux financiers mondiaux et entraîné une défiance quasi générale, même vis-à-vis d'établissements réputés solides. A l'origine de ces accidents, du moins les plus importants, l'on trouve presque toujours des pertes sur les opérations de changes, activité très fructueuse pour les banques, mais très mal contrôlée par leurs dirigeants et rendue plus hasardeuse par la mise en flottement des monnaies. C'est ainsi que l'Union de banques suisses, première banque helvétique, a perdu 40 à 50 millions de dollars, la Westdeutsche Landesbank (au quatrième rang en Allemagne fédérale) 100 millions de dollars, la Franklin New York bank (au vingtième rang aux Etats-Unis) 50 millions de dollars.

Le 26 juin, en revanche, la banque Herstatt de Cologne n'a pu échapper à la faillite, avec un passif supérieur à 200 millions de dollars, sa chute semant une sorte de panique sur les marchés des changes internationaux, durement touchés par cette banqueroute inopinée. Ces jours derniers, enfin, l'agence de Lugano de la Lloyds Bank, quatrième établissement anglais, avouait, toujours sur les opérations de change, un trou de 33 millions de livres (76 millions de dollars). Ajoutons trois petites banques allemandes (Bass und Hertz, Wolff, Frankfurter Handels Bank), qui ont déposé leur bilan pour des raisons diverses, et l'on comprendra que les autorités monétaires mondiales aient pu s'émouvoir.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	10 7/8	11 7/8	9	10	5 3/4	6 3/4
1 mois	12	12 1/2	8 3/4	9 1/4	9 3/4	10 1/4
3 mois	13	13 1/2	9	9 1/2	10 3/8	10 7/8
6 mois	13 1/2	14	9 7/8	10 3/8	11 3/8	11 7/8

Une situation chaotique

(Suite de la première page.)

Nul doute que de telles conférences répondent à l'attente de l'opinion, qui a pris l'habitude de compter sur la coopération internationale pour éviter le pire : « Une grande dépression est improbable à notre époque car, dit-on, les gouvernements ne la laisseront pas se propager. » L'argument est en partie juste, ne serait-ce que parce que le monde capitaliste risque moins de se diviser aujourd'hui qu'il y a quarante ans, étant donné... le rôle prépondérant que jouent désormais les Etats-Unis.

Mais, contrairement à une idée largement répandue, les dirigeants américains, même s'ils ont su remarquablement tirer parti des situations les plus difficiles depuis la première dévaluation du dollar, ont montré eux aussi leur inaptitude à maîtriser l'inflation et à empêcher la dislocation progressive de ce que l'on appelait naguère le système monétaire international. Ce qui a marqué l'époque récente, c'est en réalité la démission des gouvernements.

C'est ainsi que le projet de réforme monétaire, pourtant annoncé à grand son de trompe, il y a moins d'un an à l'assemblée générale du Fonds monétaire à Nairobi a été officiellement abandonné à Rome en janvier 1974, deux jours avant que la France ne laisse flotter le franc, portant ainsi un coup sévère à l'union économique et monétaire encore balbutiante, ramenant l'Europe deux ans en arrière, c'est-à-dire à l'époque où elle réagissait en ordre dispersé devant l'initiative prise par le président Nixon de couper les liens entre le dollar et l'or.

Quand au début de cette année le quadruplement du prix du pétrole — lui-même, conséquence de l'inflation préexistante engendrée par les pays riches — a commencé à développer ses effets, les grands pays industriels avaient en quelque sorte officiellement renoncé à la direction des affaires monétaires de ce monde, comptant ouvertement sur les ressources du marché des eurodevises pour financer les déficits des pays en mal de balance des paiements. La réunion de samedi et de dimanche est-elle le début d'un sursaut ? Quelles sont les intentions des gouvernements et leurs possibilités de manœuvre ?

Leur première préoccupation sera sans doute de ramener un peu de calme dans les milieux bancaires, toujours sous le coup de l'affaire Herstatt, dont le premier effet a été de ralentir considérablement, pendant plusieurs semaines, les transactions sur le marché des changes et, par voie de conséquence, sur le marché des eurodevises, et qui, ensuite, a tronçonné ce dernier marché en plusieurs morceaux (un marché pour les très grandes banques considérées comme absolument sûres, un autre pour des banques moins importantes, etc.).

Quelques mots d'explication peuvent être utiles ici. Les opérations sur l'euromarché portent sur les eurodevises, c'est-à-dire des devises qui n'appartiennent pas à des résidents des pays d'origine, et qui sont déposées dans des banques de pays autres que celui qui les émet. Il s'agit, par exemple, de dollars appartenant à un cheik arabe ou à une banque centrale — la Banque nationale de Hongrie ou la Banque d'Espagne, pour citer au hasard deux instituts d'émission actifs sur le marché — et déposés dans une banque londonienne ou parisienne. Les banques dépositaires se prêtent entre elles ces fonds, selon qu'elles en ont besoin ou non pour faire face aux demandes de leur clientèle, composée notamment des entreprises qui, à l'aide de ces eurodevises, financent leurs importations, ou bien leurs exportations, ou bien encore leur programme d'investissements.

Selon la BRI (Banque des règlements internationaux, dont le siège est à Bâle) le montant total de ces dépôts en eurodevises atteignait, au début de cette année, 189 milliards de dollars, soit 45 % de plus qu'au début de 1973. Cette progression vertigineuse semble indiquer à elle seule que l'euromarché est doué d'un pouvoir de création monétaire semblable à celui qu'exerce à l'intérieur d'un pays quelconque le système bancaire qui crée de la monnaie en ouvrant des crédits. Ce pouvoir apparaît, au vu des chiffres cités, particulièrement vigoureux.

D'autres chiffres encore plus importants sont parfois avancés, mais ils correspondent à une autre notion. On a vu que les eurodollars (ou eurodeutschemarks, eurofrancs suisses, etc.) font l'objet de transactions et de prêts bancaires, et on comprend que le volume annuel de ces opérations dépasse de beaucoup celui de l'encours, puisque le même dollar peut être la même année plusieurs fois prêté et remboursé. Selon certains experts, le volume de ces opérations avait atteint l'année dernière environ 300 milliards de dollars. Mais les événements auxquels on vient de faire allusion ont eu pour effet de contracter fortement ce volume depuis quelques mois, d'au moins, dit-on, un quart.

De quels dangers est menacé ce marché ? Bornons-nous ici à signaler l'un des plus pressants dans les circonstances actuelles. Il tient au développement de la technique des prêts renouvelables à taux variable (*roll-over*). Puisque l'état de la Bourse et l'élévation des taux d'intérêt rendent pratiquement impossibles les financements à moyen et à long terme par les procédés classiques (émission d'actions ou d'obligations), les emprunteurs, entreprises ou Etats, ont pris l'habitude, depuis environ deux ans, de contracter des emprunts sous forme de *roll-over* dont le taux d'intérêt est égal au taux du marché (taux interbancaire pour les grands établissements de Londres) plus un certain pourcentage qui ne dépasse pas 1 % pour les bonnes signatures. Mais, depuis la fin du mois de juin, les grandes banques rechignent à prêter des fonds à leurs confrères de moindre surface dont beaucoup pourtant, notamment à Londres, s'étaient livrés à des opérations de ce genre, consentant, en association le plus souvent avec d'autres établissements, des prêts renouvelables. Ces banques moyennes ont aujourd'hui du mal à se procurer les ressources correspondantes, ou plutôt, si elles veulent les obtenir, elles doivent payer des taux d'intérêt très élevés, supérieurs à ceux consentis à leurs propres emprunteurs.

Les gouvernements sont d'autant plus mal placés pour mettre de l'ordre dans ces pratiques que plusieurs d'entre eux en sont les bénéficiaires. La France, à la suite de la Grande-Bretagne et de l'Italie, ne s'est-elle pas vantée au début de cette année de contracter un emprunt de 1,5 milliard de dollars (c'était alors un record) dans les conditions que l'on vient d'exposer ? Depuis quelques semaines, cependant, les autorités responsables « conseillent » aux grands établissements de se montrer plus compréhensifs vis-à-vis des banques moins importantes. Seront-elles entendues ? L'expérience passée a montré la limite de la persuasion dans un domaine aussi délicat.

Un pas dans la bonne direction

Un autre moyen de relâcher la pression sur l'Euromarché serait de relayer les emprunts qu'y contractent les pays déficitaires par des prêts directs d'Etat à Etat. C'est ce que vient de faire la Bundesbank en concédant un crédit de 2 milliards de dollars à la Banque d'Italie, moyennant la mise en gage par cette dernière d'une partie de son stock d'or, évalué sur la base d'un cours de 120 dollars l'once, soit trois fois plus que le cours officiel. (Compte tenu du taux d'intérêt de 8 % qu'elles devront payer, ce cours de 120 dollars semble indiquer que les autorités italiennes s'attendent au maintien d'un prix au moins égal à 150 dollars sur le marché.) Cette initiative est sans doute très importante, car elle pourrait conduire au « dégel » des stocks d'or officiels et rendre du même coup beaucoup plus liquide tout le système international des paiements.

Jusqu'à maintenant, les banques centrales gardaient jalousement leur or, car elles ne pouvaient pas, théoriquement, le vendre à un prix supérieur à 42,22 dollars l'once. La faculté d'obtenir des crédits serait considérablement augmentée si l'on en venait à une situation plus normale. Les ministres des finances qui se réunissent pendant le week-end pourraient contribuer à ce progrès si, le secrétaire américain au Trésor compris, ils soulignaient le caractère non exceptionnel de cette opération, conforme du reste aux dispositions d'un accord conclu à Washington le 12 juin dernier entre les ministres des finances des Vingt.

Mais, comme on l'a vu, la spéculation sur la fluctuation des cours a, jusqu'à ce jour, joué un rôle considérable dans les troubles dont a été le théâtre la profession bancaire. Plusieurs banques centrales, dont la Bundesbank, ont récemment pris des mesures visant à obliger les banques à restreindre leurs engagements dans ce domaine.

La façon la plus radicale d'apporter un peu d'ordre sur le marché ne serait-elle pas d'atténuer les variations de cours ? Peut-être les ministres des finances des Six trouveront-ils le moment bien choisi pour exprimer — une nouvelle fois — leur volonté d'agir dans ce sens. En effet, les opérateurs (nous leur laissons sur ce point l'entière responsabilité de leur jugement) estiment que, actuellement, nous devrions entrer dans une période plus calme dans ce domaine.

Certains d'entre eux se demandent même si les Etats-Unis, pour attirer chez eux les « petro-dollars », c'est-à-dire les dollars appartenant aux producteurs de pétrole, n'auraient pas accordé à certains de ces Etats une garantie de change. Cette question sera certainement abordée par les Cinq, certains pays européens craignant que le « recyclage » des petro-dollars se fasse désormais plus à New-York que par l'intermédiaire des banques de l'Europe.

Le gouvernement allemand voudrait, quant à lui, aller plus loin, et il est probable qu'il a demandé aux Italiens de faire cesser le plus tôt possible le flottement de la lire et de la réintégrer dans le « serpent » communautaire, dans l'espoir qu'un tel geste pourrait être suivi par la France, sous une forme ou sous une autre, lorsque les résultats du plan de refroidissement actuellement en cours d'exécution seront mieux connus. Bonn voudrait recréer une zone de stabilité relative des changes en Europe. Simultanément, le gouvernement ouest-allemand aurait cherché à obtenir auprès des dirigeants italiens l'assurance qu'ils renonceront prochainement aux mesures restrictives sur le commerce extérieur (obligation pour les importateurs de faire un dépôt auprès de la Banque centrale).

Les ministres des finances s'engageront-ils réciproquement pendant le week-end à ne pas prendre unilatéralement des mesures visant à restreindre les échanges internationaux ? Cela est possible. Pour l'instant, le commerce mondial continue à se bien porter si l'on considère que, de Liverpool à Melbourne en passant par Lourenço-Marquès, il existe au moins une vingtaine de ports complètement engorgés, parfois par suite de grèves, mais aussi par leur incapacité d'assurer dans des conditions normales un trafic devenu trop important.

C'est, en définitive, presque exclusivement sur des questions d'ordre monétaire et bancaire que les ministres des finances porteront leur attention puisque aussi bien les menaces qui pèsent sur le développement des échanges, et donc la prospérité des différents pays, ont actuellement pour origine la confusion qui règne dans ce domaine. Le déficit de certains pays, notamment celui de l'Italie, est devenu si considéra- d'un moratoire des dettes est agité sur le marché. C'est cette éventualité que les gouvernements chercheront à tout prix à éviter, car, dans les circonstances actuelles, il est inimaginable qu'une telle mesure, prise dans un pays en particulier, n'ait pas immédiatement des effets considérables sur l'ensemble de la communauté internationale.

Pour rétablir un minimum de confiance, les ministres des finances iront-ils jusqu'à promettre une aide publique aux banques qui pourraient se trouver en difficulté ? Un double obstacle se présente avant d'arriver à un accord sur ce point. Le premier est la crainte de nourrir l'inflation. C'est ce qui est arrivé aux Etats-Unis, au printemps dernier, lorsque le Système de réserve fédéral a avancé la somme considérable de 1 milliard de dollars en quelques jours afin de venir au secours de la Banque nationale Franklin. Il s'agissait d'une somme aussi importante que celle qui, il y a quarante ans, avait été avancée, aux pires moments de la dépression, à l'ensemble du système bancaire américain ! C'est pourquoi les autorités allemandes elles l'ont du reste prouvé — sont opposées à une politique de ce genre.

Pour surmonter l'objection, les autorités américaines distinguent subtilement entre le manque de liquidités dont peut être victime un établissement bancaire, même si ses affaires sont bien menées, et l'insolvabilité due à une mauvaise gestion (les établissements dits insolvables n'ayant droit à aucun secours).

Une deuxième difficulté se présente : dans le cas où le principe d'une aide serait admis, qui devrait la dispenser ? Les autorités de Washington soutiennent que, dans le cas où la filiale d'une banque américaine serait mise en difficulté, c'est la banque centrale du pays où elle est installée qui devrait éventuellement la secourir. Ce point de vue est contesté notamment par la Banque d'Angleterre. On est loin, là encore, de conceptions identiques. Il est probable, si l'on se réfère aux précédents, que les conversations des ministres des finances resteront en grande partie secrètes. Reste à savoir s'ils éprouveront le besoin, pour calmer les esprits, de publier un communiqué commun.

PAUL FABRA.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

TOUT EN DÉNONÇANT LES ‹ENTREPRISES DÉMAGOGIQUES DU GOUVERNEMENT›

M. Séguy renouvelle ses appels à la négociation

« Point n'est besoin que nous fassions des déclarations fracassantes ou menaçantes pour élever la combativité des travailleurs », a dit M. Georges Séguy. Et, de fait, le Palais des sports n'a retenti ni de propos apocalyptiques ni de « petites phrases » à retardement.

Comme l'an passé, les militants parisiens sont venus par milliers écouter le secrétaire général de leur confédération. Cinq mille personnes emplissaient l'immense hall, et il y en avait sans doute autant à l'extérieur.

Cette fois-ci, le discours du leader cégétiste, dont nous avons publié quelques extraits dans nos dernières éditions d'hier, se plaçait sur un registre un peu différent. La pléthore des déclarations gouvernementales déversées dans toute la presse écrite et audiovisuelle ayant déjà entraîné les répliques des dirigeants de la C.G.T., M. Séguy a repris ses récentes attaques contre le gouvernement. Il est revenu sur les ravages de l'inflation, la menace grandissante du chômage, la détérioration du sort des salariés, exploités dans une *« économie de classe »*. *« Les plus durement frappés par l'inflation sont les petits épargnants, victimes d'une véritable spoliation. Chaque jour, la liste des fermetures d'entreprises et des licenciements s'allonge (...), au point qu'on est en droit de se demander si, en haut lieu, on ne souhaite pas une aggravation du chômage, qui favoriserait la surexploitation du travail. »*

Ce jugement très négatif ne signifie cependant nullement que la C.G.T. rejette toute idée de discussion. Il est absurde d'affirmer que par déception électorale ou dépit elle céderait *« à l'obstruction systématique ou au boycott intégral »*. Bien au contraire, M. Séguy a réaffirmé avec force la volonté de négocier. *« Nous harcèlerons le gouvernement et le C.N.P.F. de propositions de négociations, ne serait-ce que pour les mettre au pied du mur et ruiner les entreprises démagogiques qu'ils lancent sous le vocable de concertation, de participation ou de libéralisation. »*

Caustique ou débonnaire, patelin ou persiffleur, le secrétaire général de la C.G.T. a pris pour point de mire MM. Giscard d'Estaing et Chirac, aussi bien que MM. Fourcade ou Sudreau.

Le président de la République *« n'est pas à l'Elysée pour s'en prendre aux puissances industrielles et financières qui l'ont porté au pouvoir. C'est précisément pour cela que nous ne croyons pas à sa volonté de combattre réellement l'inflation. C'est pour cela qu'il n'acceptera pas de discuter le plan anti-inflation que nous lui proposons »*, dit M. Séguy. Ou encore : *« La sérénité qu'affiche M. Fourcade est loin d'être corroborée par la réalité. La politique économique que ce gouvernement veut imposer à la nation repose sur trop d'incertitudes et d'injustices pour qu'elle puisse réussir. »*

Quant à Mme Françoise Giroud — ses arguments, lorsqu'elle a participé à la récente conférence de presse de M. Fourcade, tels le mythe du foie de veau, *« ne volent pas haut »*, a dit M. Séguy. — elle *« cautionne une politique de régression sociale dont les travailleuses ou celles qui ne peuvent l'être en raison de la crise de l'emploi sont les principales victimes, et nous tenons à le lui faire savoir »*.

Complot contre les syndicats

Pourtant, la cible favorite a sûrement été M. Chinaud, le secrétaire général des républicains indépendants *« dont*, selon M. Séguy, *on dit qu'il dit tout haut ce que Giscard d'Estaing pense tout bas »*. Une part importante du discours du Palais des Sports a porté sur la défense de la C.G.T. et des libertés syndicales, mais aussi sur la centrale elle-même, son renforcement, sa démocratisation.

Si M. Séguy est allé jusqu'à parler d'un *« complot qui a les relents de la sinistre charte du travail du traître Pétain »*, c'est que les cégétistes se montrent persuadés de la volonté des nouveaux gouvernants d'éliminer et de discréditer le mouvement ouvrier. Dans ce but, le pouvoir met en avant son projet de réforme de l'entreprise, *« mystification qui n'a d'autre support idéologique que la vieille idée avilissante de l'association capital-travail »*.

Le gouvernement pourrait donner une preuve de bonne volonté s'il faisait respecter le droit syndical et prenait des sanctions contre les *« Berliet, Simca-Chrysler, Citroën et compagnie, utilisateurs d'officines d'espionnage et de marchandage baptisées syndicats »*. Tout compte fait, le projet de réforme de l'entreprise tend à *« remettre en cause ce que M. Chinaud appelle le monopole des grandes centrales syndicales et mettre en selle des syndicats domestiqués dont la C.F.T. pourrait constituer l'embryon »*.

La classe ouvrière française *« ne se laissera pas imposer ce syndicalisme de type corporatiste et fasciste »* dont viennent de se débarrasser les travailleurs du Portugal et de Grèce. *« Des conceptions de même nature »* ont présidé à *« l'entente cordiale Ceyrac-Malterre »* sur la concertation dans *« un but de division du monde du travail »*.

M. Giscard d'Estaing *« rêve à des syndicats sur mesure »*, estime M. Séguy. Or la réalité c'est *« l'existence d'une puissante centrale syndicale, de loin la plus représentative, indépendante du pouvoir, du patronat, des Eglises, des partis, n'agissant qu'en fonction des intérêts des travailleurs. L'organisation syndicale que tous les Français, de toutes générations, connaissent au travers de trois lettres prestigieuses : C.G.T.*

Rassemblement populaire et démocratie syndicale

» En appelant les travailleurs et leurs organisations syndicales à lutter avec lui contre la hausse des prix et l'inflation, le président de la République a manifestement voulu impressionner l'opinion publique en sa faveur et laisser supposer que les syndicats sont gênés pour répondre à cette invitation ou qu'ils y mettent de la mauvaise volonté. » Mais la C.G.T. ne prêtera pas la moindre caution à *« la dérisoire opération poudre aux yeux baptisée coup de frein sur les prix »*.

Puis, dans le traditionnel appel à l'unité, M. Séguy a mis en relief l'accord avec la C.F.D.T. et la déclaration commune du 26 juin. *« Jamais nous n'étions allés si loin ensemble »*, dit M. Séguy en observant cependant que chacun conserve sa liberté d'initiative et que ne sont pas éliminées toutes les différences d'appréciation.

« L'effort intense » qui va être déployé doit permettre d'imposer d'importantes concessions au gouvernemnt et au patronat. Mais la C.G.T. a conscience de ses limites par rapport aux solutions fondamentales. Aussi n'est-il pas question d'atténuer le combat, *« avec toutes les autres forces syndicales et les partis de gauche pour faire triompher les changements pour lesquels nous avons lutté ensemble lors de la campagne de l'élection présidentielle »*. Les grandes options du programme commun de la gauche doivent permettre de définir les objectifs communs capables *« de promouvoir un rassemblement populaire beaucoup plus large que celui qui a frôlé la majorité électorale »*. Il ne s'agit pas seulement de conquérir un *« un demi pour cent »* de plus, mais de réaliser les bases claires d'un véritable rassemblement *« qui peut s'amorcer avec les couches moyennes des campagnes et des villes à partir d'intérêts professionnels précis »*. Ces catégories, estime M. Séguy, sont portées *« à regarder de plus en plus à gauche en se détournant de dirigeants qui, comme Debatisse ou Gingembre, ne s'intéressent aux questions des paysans et des commerçants que pour mieux soutenir la droite »*.

Enfin, M. Séguy a exalté la démocratie et l'indépendance de la C.G.T. Elle *« s'interdira toujours de prendre parti dans les domaines d'ordre philosophique, qui sont une des raisons de la pluralité des partis »*, assure-t-il. L'idée d'un mouvement syndical calqué sur les partis politiques, *« de longue date dépassée, n'a aucune chance d'être retenue au sein du mouvement ouvrier français »*. L'avenir est au rassemblement de tous les travailleurs, *« indistinctement de leurs opinions politiques ou de leurs croyances, au sein d'une grande centrale syndicale unitaire »*.

Était-ce un avertissement à l'adresse des courants de la gauche socialiste ou de l'extrême gauche et de certains militants de la C.F.D.T. ? M. Séguy n'a pas précisé davantage. Mais c'est bien vers ses propres amis qu'il se tournait en disant qu' *« il restait beaucoup d'efforts persévérants à faire »* pour que *« le syndicalisme démocratique ne soit pas seulement une théorie mais réellement une façon de vivre, de travailler et d'agir »*. Certains cégétistes ne se sont pas encore suffisamment pénétrés des règles de bonne conduite qu'au congrès de la fédération C.G.T. de la métallurgie, à Grenoble, leur secrétaire général avait assez spectaculairement préconisées. — J. R.

(Lire page 7 les déclarations du premier ministre sur la situation économique et sociale.)

(Dessin de CHENEZ.)

Faits et chiffres

Affaires

● LA YOUGOSLAVIE VIENT DE COMMANDER AU GROUPE ALSTHOM, TRENTE-NEUF LOCOMOTIVES ELECTRIQUES, dont la livraison s'échelonnera du printemps 1976 à la fin de 1977. Ce contrat, d'un montant de 200 millions de francs environ, comporte également la fourniture d'équipements destinés à vingt locomotives construites en Yougoslavie sous licence.

Conflits et revendications

● AUX HOUILLERES DE LORRAINE. — Les trois délégués syndicaux C.G.T., C.F.D.T. et F.O. ont cessé la grève de la faim qu'ils avaient commencée samedi 31 août pour soutenir les revendications des mille deux cents ouvriers des cockeries du bassin de Lorraine, demandant un statut spécial pour les cockiers, se rapprochant de celui des mineurs de fond. A la suite de la réponse faite jeudi par la direction, qui constitue pour les syndicats une fin de non-recevoir, d'autres formes d'action vont être employées, ont déclaré les syndicats.

● A LA S.N.C.F., les représentants des cheminots et ceux de la direction se réuniront le 11 septembre, pour discuter du plan quinquennal définissant les objectifs de la société nationale pour la période 1975-1980. Tout en prenant acte de cet effort de planification, la Fédération C.F.D.T. souligne que la conjoncture actuelle conduit à la dégradation du pouvoir d'achat des cheminots, tandis que se développe le trafic ferroviaire.

Les cédétistes vont donc proposer aux autres fédérations de réclamer en commun une mesure salariale particulière, qui permettrait aux cheminots de bénéficier de l'expansion de l'entreprise et aux discussions qui s'engagent *« d'être bénéfiques »*.

Énergie

● DU PETROLE a été trouvé au large du Sud-Vietnam dans la mer de Chine huit jours après le commencement des forages. On ne sait pas encore si ces gisements sont commercialement exploitables. — *(Reuter.)*

● LE KOWEIT a demandé à la Gulf et à la B.P. de payer en dollars 700 millions de dollars d'arriérés. Jusqu'à maintenant, le Koweït se faisait toujours payer en livres sterling. On estime maintenant à 20 % la part des revenus qu'il exige en dollars. — *(Agefi.)*

Économies étrangères

● LA GRANDE-BRETAGNE INTRODUIRA LE SYSTEME METRIQUE DANS LES POSTES, à partir de septembre 1975. Grammes et kilos remplaceront onces et livres pour peser le courrier et les colis, tandis que les mesures de longueur s'exprimeront en mètres et millimètres au lieu de pouces et de pieds. — *(A.F.P.)*

Monnaie

● LE KOWEIT SOUSCRIRAIT DES BONS DU TRESOR BRITANNIQUE A COURT TERME pour 750 millions de livres (1,8 milliard de dollars). C'est du moins la rumeur qui court actuellement dans la City. On fait état aussi d'un prêt analogue qui serait accordé par Abou-Dhabi. L'une et l'autre opération seraient assorties d'une clause secrète de garantie de change par la trésorerie britannique. — *(Agefi.)*

● UN PRET DE 100 MILLIONS DE DOLLARS est accordé à l'Egypte par un consortium bancaire dont le chef de file est l'UBAF (Union de banques arabes et françaises). Le prêt est accordé pour neuf ans, à un taux d'intérêt de 1,25 % au-dessus du taux interbancaire de Londres (qui varie actuellement autour de 10 %).

LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

LE GROUPE BRITANNIQUE GENERAL ELECTRIC Co. PREND LE CONTROLE DES MOTEURS BAUDOIN

La Société des moteurs Baudoin passera sous le contrôle du puissant groupe britannique General Electric Co. (le Monde du 20 août). Celui-ci, qui n'a rien de commun avec le géant américain du même nom, a fait un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard de livres (11 milliards de francs) en 1973. Le département « diésel » de la société britannique coordonnera son activité avec celle de la Société des moteurs Baudoin, spécialisée dans la fabrication et la vente d'engins « diésel » destinés aux bateaux de pêche, aux transporteurs fluviaux et aux utilisateurs de groupes électrogènes. Cette opération permettra à General Electric Co. de prendre pied sur le marché français, où les moteurs Baudoin, installés à Marseille, ont fait un chiffre d'affaires de 100 millions de francs en 1973.

FORTE HAUSSE DES RÉSULTATS SEMESTRIELS DE BRITISH PETROLEUM

Stabilité à la Française des pétroles

Le groupe British Petroleum a réalisé un bénéfice net de 193,6 millions de livres pour le premier semestre 1974, contre 104,5 millions de livres pour le second semestre 1973. La progression a été moindre au second trimestre qu'au premier, le bénéfice d'exploitation revenant de 120,5 millions de livres à 98,5 millions de livres, et la plus-value sur stocks atteignant 175 millions de livres après les hausses de l'hiver dernier.

Le résultat net de la Compagnie française des pétroles (maison mère seule) s'est élevé à 286,5 millions de francs pour le premier semestre 1974 contre 252 millions de francs en 1973. Les pertes importantes des filiales de raffinage et de distribution ont été atténuées par les bénéfices comptables sur stocks.

Rompant avec Saint-Gobain-Pont-à-Mousson

Carnaud-Basse-Indre s'associe au groupe Total dans l'emballage plastique

Le groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson et les établissements J.-J. Carnaud et Forges Basse-Indre, qui depuis 1968 étaient associés pour la fabrication et la vente d'emballages en matière plastique au sein de la société Saint-Gobain-Carnaud Interplastique, ont décidé de mettre un terme à leur coopération. En conséquence, la participation que détenait le groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson dans Interplastic (51 % du capital) sera cédée à une nouvelle société créée à cette occasion : Carnaud Total Interplastic, dont le capital sera réparti entre Carnaud-Basse-Indre (55 %) et Pétroplastique, filiale à 16 % de la Compagnie française de raffinage du groupe Total (45 %).

Pourquoi ce divorce ? Les deux ex-partenaires restent discrets dans leurs communiqués. Chez Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, on précise qu'il ne s'agit pas là de l'amorce d'un dégagement dans le secteur de l'emballage. Bien au contraire, le groupe entend développer ses activités dans ce domaine et notamment dans les emballages « composites », qui lui semblent appelés à connaître une grande expansion. Pour ce qui concerne l'emballage plastique proprement dit, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson préfère s'orienter vers la fabrication de machines à fabriquer les bouteilles. Carnaud-Basse-Indre entendant également développer cette activité pour son propre compte (tous les brevets de machines de l'ancienne association lui appartiennent), il a semblé préférable aux deux partenaires de se séparer.

Carnaud-Basse-Indre réalise là une opération satisfaisante. En rachetant 6 % du capital de l'ancienne société Saint-Gobain-Carnaud-Interplastique, il devient majoritaire dans un ensemble qui a réalisé en 1973 un chiffre d'affaires de 148 millions de francs, et renforce ainsi sa position de n° 1 français dans l'emballage plastique. Il trouve, de surcroît, un associé de choix : Pétroplastique, filiale à 100 % du groupe Total, qui, producteur de plastique, assurera directement l'approvisionnement de la nouvelle société en matière première.

EUROPE

La Commission de Bruxelles propose pour la C.E.E. un budget en progression de 37 %

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le budget de la Communauté pour l'année 1975, tel qu'il vient d'être proposé aux Etats membres par la Commission de Bruxelles, s'élève à 6 956 millions d'unités de compte (une unité de compte est égale à 5,50 F), soit une progression de 37 % par rapport au budget de 1964, qui atteignait 5 079 millions d'unités de compte.

Cette très vive progression, qui, sans nul doute, sera contestée par les experts financiers des Neuf, est due pour une large part à la prise en considération par la Commission d'actions nouvelles. Les crédits inscrits dans le projet de budget de 1975 pour financer ces actions nouvelles s'élèvent à 693 millions d'u.c. et concernent le plus souvent des actions communes pour lesquelles il n'existe pas encore de décisions formelles du conseil des ministres. Ainsi la Commission a inscrit des crédits de 650 millions d'uc. pour la politique régionale, 20 millions pour les contrats de développement industriel; 210 millions pour le « fonds Cheysson », c'est-à-dire pour l'aide d'urgence à accorder dans le cadre de l'ONU aux pays du tiers-monde les plus affectés par la crise de l'énergie. Au demeurant, cet effort de diversification des dépenses — où la Commission ne fait qu'anticiper sur des décisions qui, si l'on s'en tenait aux échéances établies par les Neuf eux-mêmes, devraient déjà être prises — est conforme à la volonté souvent exprimée par la plupart des Etats membres : ceux-ci, dans le passé, déploraient que la quasi-totalité des crédits inscrits au budget européen soient affectés à des dépenses agricoles.

Dans le budget de 1974, les crédits affectés au Fonds d'orientation et de garanties agricoles (FEOGA) s'élevaient à 3 754 millions d'u.c., soit 75 % du total. Pour 1975, la Commission propose d'inscrire à ce poste 4 304 millions, soit une progression de 14,6 % par rapport à 1974. En dépit de cette augmentation, les crédits affectés au Fonds agricole ne représentent cependant plus que 62,8 % du projet de budget présenté par la Commission.

Parmi les autres actions « anciennes et complémentaires », notons la progression sensible des crédits affectés au fond social : 408 millions d'u.c. pour 1975 contre 331 millions pour 1974. La Commission, par souci d'économie, a décidé de restreindre au maximum le recrutement de personnels nouveaux. Elle ne propose d'engager qu'un nombre très limité de fonctionnaires, essentiellement des techniciens pour le centre de calcul de Luxembourg, et des linguistes. Cependant, elle prévoit pour son personnel des augmentations de salaires de l'ordre de 14 %.

PHILIPPE LEMAITRE.

AGRICULTURE

LA « JOURNÉE EUROPÉENNE » DU 16 SEPTEMBRE

Session spéciale du Parlement des Neuf

Ce vendredi 6 septembre se tient au ministère de l'agriculture la réunion préparatoire à la « conférence annuelle » agricole, qui aura lieu le 26 septembre à l'hôtel Matignon sous la présidence du premier ministre. Autour de M. Christian Bonnet sont réunis les responsables des quatre organisations agricoles représentatives, F.N.S.E.A., C.N.J.A., APCA, C.N.M.C.C.A. (1), pour mettre au point les dossiers de la conférence annuelle proprement dite. Le thème central de cette réunion est bien évidemment la baisse du revenu des agriculteurs, qui est estimée à 15 % par l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture. Au cours d'une conférence de presse, M. Perrin, président de l'APCA, a souligné jeudi 5 septembre que l'injection de 3 milliards de francs réalisée par le gouvernement depuis la mi-juillet aura uniquement compensé les conséquences d'une chute des cours plus forte que prévue pour le porc et les produits avicoles, de la sécheresse (baisse de la collecte laitière) et enfin la dégradation du franc. Ainsi, pour l'ensemble de l'année, les chambres prévoient une augmentation légèrement supérieure à 5 % pour les recettes des paysans, tandis que l'augmentation des dépenses atteindra 25 %.

Au cours de la session extraordinaire qu'elles ont tenue mercredi et jeudi, les chambres d'agriculture ont affirmé la nécessité d'alléger les charges des exploitants par des mesures fiscales. La toile de fond de ces entretiens reste les revendications des agriculteurs européens, suspendus aux délibérations du conseil des ministres de la C.E.E. le 17 septembre.

Le Parlement européen tiendra une session extraordinaire d'une journée le 16 septembre à Luxembourg pour étudier la situation agricole. Le président de l'Assemblée européenne a invité les ministres de l'agriculture des Neuf à assister à cette session. M. Christian Bonnet a déjà décidé de s'y rendre. M. Lardinois, commissaire européen chargé des questions agricoles, sera également présent.

Selon le quotidien de Bonn, *General Anzeiger*, M. Ertl, ministre ouest-allemand de l'agriculture, aurait écrit à ses homologues français et néerlandais, pour leur faire part de la réserve qu'inspire au gouvernement allemand la proposition de la Commission de Bruxelles d'augmenter les prix agricoles de 4 %.

Dans cette lettre, M. Ertl indiquerait que, selon le gouvernement allemand, le Marché commun agricole a échoué dans sa forme actuelle et que ces derniers temps les diverses mesures nationales prises par les Etats membres ont transformé ce Marché commun en une farce.

Les « très graves » mesures unilatérales

Comme condition pour un développement d'un nouveau programme agricole, le ministre demande un aménagement des décisions communes sur les prix agricoles, conformément aux différences monétaires, et la réduction de l'organisation des marchés, comme la diminution des interventions de l'Etat au strict minimum.

De son côté, M. Rohr, secrétaire d'Etat ouest-allemand à l'agriculture, a qualifié de *« très graves »* les mesures unilatérales prises par certains pays, et a déclaré qu'il était *« inacceptable que soient créés des faits qui éliminent la compétition économique dans la Communauté européenne ».*

(1) Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, Centre national des jeunes agriculteurs, Assemblée permanente des chambres d'agriculture, Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole.

« Parades de tracteurs » en France

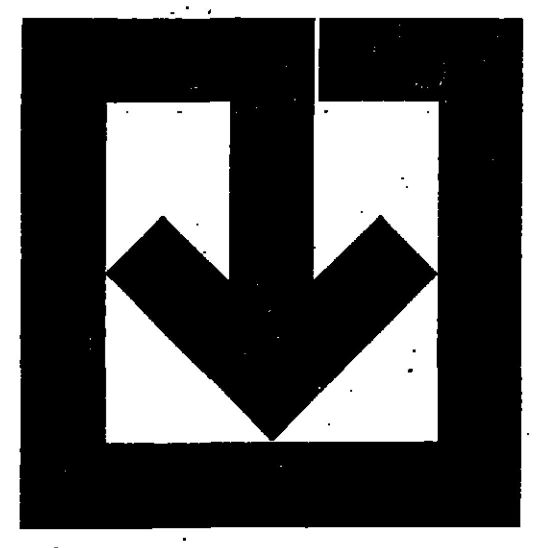
Tandis que se préparent, dans les neuf pays du Marché commun, les manifestations du 16 septembre destinées à soutenir les revendications communes des agriculteurs européens, les ventes sauvages et autres actions d'information continuent d'avoir lieu.

M. Michel Debatisse, président de la F.N.S.E.A., a recommandé à ses fédérations départementales d'organiser ce jour-là des « parades de tracteurs » dans le milieu de la matinée, pour ne pas trop gêner les automobilistes. Aux frontières allemande, belge et luxembourgeoise, la F.N.S.E.A. prévoit, sur le thème « plus de frontières », des rencontres symboliques de conducteurs de tracteurs français avec leurs homologues de ces autres pays du Marché commun.

Une vente sauvage de viande, de fruits, d'œufs et de légumes a eu lieu à Mulhouse, jeudi 5 septembre, à l'initiative des Jeunes agriculteurs et de F.O.-consommateurs (organisation de Force ouvrière).

A Lons-le-Saunier, environ mille cinq cents agriculteurs du Jura et des départements limitrophes ont manifesté devant le palais de justice. Ils protestaient contre les inculpations d'une dizaine de dirigeants agricoles de la F.D.S.E.A. et du C.D.J.A. à la suite de la destruction de jeunes sapins dans la propriété de M. de Broissia, beau-frère du président de la République.

● *A Romans (Drôme)*, les soixante-dix employés de la société Fralch en chômage technique depuis le début de la semaine et qui occupent toujours la salle d'honneur de la mairie ont, ainsi que leur employeur, demandé l'intervention du médiateur, M. Aimé Paquet, pour résoudre le conflit.



MARCHES

LA VIE ÉCONOMIQUE

A L'ÉTRANGER

Cherchant à obtenir d'abord un « consensus » politique et social

M. Gerald Ford ne prendrait pas de nouvelles mesures contre l'inflation avant 1975

Washington. — *M. Gerald Ford a ouvert jeudi 5 septembre par un appel à la coopération de l'exécutif et du législatif la première des réunions préparatoires au « sommet » économique, prévu pour les 27 et 28 septembre, et dont la tâche sera de définir les grandes lignes d'action de la lutte contre l'inflation,* « un ennemi qui ne fait pas de distinction entre les partis », *selon le président américain. A dire vrai, aucun miracle, de l'aveu même du président, ni même aucune décision immédiate ne sont attendus de ces grandes assises économiques auxquelles doivent participer environ sept cents personnalités, représentant des groupes d'intérêts variés et même opposés : banquiers, industriels, économistes, consommateurs, syndicalistes...*

De notre correspondant

Les décisions seront prises finalement par le gouvernement, qui, en organisant ce « sommet » économique, poursuit plusieurs objectifs : éduquer le public et le préparer aux sacrifices nécessaires, contraindre si possible les divers groupes d'intérêt à faire des concessions réciproques et aussi associer les démocrates majoritaires au Congrès à des mesures impopulaires. Le fait que les discussions seront radiotélévisées donne à cette conférence un caractère d'opération de relations publiques, soulignant le souci du gouvernement d'agir conformément *aux vœux des* participants.

Les officiels espèrent que, sous l'œil du grand public, les représentants des intérêts particuliers feront *preuve de modération,* ce qui permettra de dégager un accord, un « consensus » sur un certain nombre de mesures ; mais il n'est pas sûr, au contraire, que les participants n'utilisent cette tribune pour exposer leurs griefs particuliers et plaider leur cause.

Le président des Etats-Unis n'entend pas, en tout cas, brûler les *étapes, bousculer le calendrier, bref, « jouer les cow-boys en tirant dans tous les sens sans savoir exactement sur quoi »,* selon l'expression de son porte-parole. Le président *n'envisage pas de prendre de décisions* avant l'an prochain, mais la majorité démocrate, estimant que M. Ford temporise trop, et qui compte nombre de membres favorables *au contrôle des salaires et des* prix, entièrement exclu par le président, se déclare prête à prolonger la session actuelle.

Dès cette première réunion, il apparaît que, dans leur majorité, les économistes sont d'accord pour recommander un assouplissement des *restrictions de crédits imposé par le* Système fédéral de réserve, et dont souffre déjà gravement la construction immobilière, des millions d'Américains ne pouvant plus acheter leur *maison. Un accord se dégage également* sur les mesures à prendre pour aider les victimes actuelles de l'inflation et les autres catégories qui seront touchées par les éventuelles *mesures de déflation, à savoir :* réduction des impôts frappant les petits et moyens revenus, financement d'un programme de création *d'emplois publics par les Etats* ou les autorités locales. Par contre, les divergences persistent sur *le contrôle des* prix et des salaires, dont ne veulent actuellement ni les industriels ni les syndicats, ainsi que sur la nécessité pour le gouvernement de maintenir *au-dessous de 300 milliards de dollars* le budget de l'année fiscale, en opérant une *réduction* dépassant *les* 5 milliards de dollars. — H. P.

IMMIGRATION

● *Trois cents travailleurs immigrés seront embauchés à l'usine Peugeot de Mulhouse,* qui avait demandé à l'Agence nationale pour l'emploi de recruter cinq cents personnes pour faire face à de nouvelles commandes, notamment étrangères. L'agence, n'ayant trouvé dans l'est de la France que deux cents demandeurs d'emplois disponibles dans cette branche de l'automobile, a fait appel à l'Office national *d'immigration — qui a ouvert une* campagne de recrutement. Une partie des ouvriers migrants, venant du sud de l'Italie, sont déjà arrivés à Mulhouse *(le Monde* du 16 août).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ NATIONALE DES PÉTROLES D'AQUITAINE

Intervention du groupe Elf-Aquitaine dans la géothermie

La société Aquitaine Company of Canada Ltd, filiale canadienne de la Société nationale des pétroles d'Aquitaine, vient d'émettre à New-York le communiqué dont la teneur suit :

« Aquitaine Company of Canada Limited (de Calgary, Alberta) a fait connaître aujourd'hui son intention d'effectuer, par l'*intermédiaire* de sa filiale américaine Al Aquitaine Exploration *Limited*, une offre publique d'achat de la totalité des *actions ordinaires* émises par la société Thermal Power Cy., au prix de 13 dollars par action.

» L'offre porte sur un minimum de 840 000 actions correspondant approximativement à 51 % des actions émises par Thermal Power Cy., mais *Aquitaine se réserve* le droit de renoncer à cette condition.

» *Aquitaine* a déclaré que l'offre sera valable entre le jeudi 5 septembre et le lundi 16 septembre, sauf prolongation décidée par Aquitaine.

» Mardi 3 septembre, le cours de clôture des actions de Thermal Power Cy. sur le marché hors cote des Etats-Unis était *de 6 3/4 dollars* offerts et 7 3/4 dollars demandés.

» Lehmann Brothers Incorporated sera l'intermédiaire financier chargé de la conduite de l'offre. Les intermédiaires financiers recevront *40 cents* par action apportée.

» Thermal Power Cy. participe à la *production* de vapeur géothermique pour la production d'électricité assurée par Pacific Gas & Electric Cy. dans la région des geysers des comtés de Sonoma et Lake (en Californie).

» Les activités d'Aquitaine Company of *Canada sont principalement* l'exploration pétrolière et minérale et la production d'huile, de gaz naturel, de soufre et autres sous-produits du gaz naturel. »

HUTCHINSON-MAPA

Les sociétés Hutchinson-MAPA et SALPA *ont* entrepris l'étude d'un projet de rapprochement basé sur la complémentarité de leurs activités. Les pourparlers devraient être conduits rapidement : avant la fin du mois de septembre, les modalités d'accord envisagées pourraient être portées à la *connaissance du* personnel, proposées à la ratification des conseils *d'administration* et communiquées aux actionnaires.

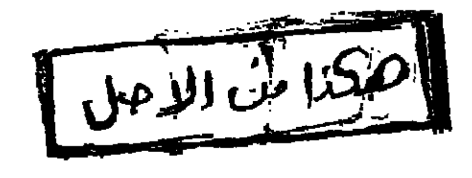
DOLLFUS-MIEG & Cie

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes du premier semestre 1974 se compare de la manière suivante au chiffre d'affaires du premier semestre 1973 par secteurs d'activité (en milliers de francs).

	PREMIER SEMESTRE 1973 (Chiffres définitifs)	PREMIER SEMESTRE 1974	VARIATION en %
Filterie	244.016	343.076	+ 40,6
Tissage	423.532	548.860	+ 29,6
Paratextiles et diverses	146.378	185.751	+ 26,9
TOTAUX	813.926	1.077.687	+ 32,4

La progression se maintient à un niveau comparable depuis le début de l'année, une partie de cette augmentation étant imputable à la conjoncture inflationniste. Malgré un certain ralentissement, enregistré dans les prises d'ordre depuis le mois de juin, il semble que l'alimentation des usines puisse être assurée, dans l'ensemble, pour le deuxième semestre. Quant aux résultats, ils seront évidemment influencés par les mesures fiscales votées par le Parlement et qui s'appliqueront à des bénéfices nominaux, dont une partie est liée directement à l'inflation, et, par conséquent, ne reflète pas exactement l'activité de l'entreprise. Ces bénéfices vont se trouver partiellement immobilisés par l'augmentation des stocks en valeur et par le montant des créances sur les clients dont les difficultés de trésorerie s'accroissent.

SEPTEM



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 SEPTEMBRE

Légère reprise

La baisse des cours à la Bourse de Paris, qui prenait un tour dangereux mercredi, s'est interrompue à la séance de jeudi. Une légère reprise a même été enregistrée sur les titres les plus touchés la veille, notamment à la construction électrique, à l'alimentation et sur les valeurs vedettes.

Cette reprise s'est effectuée en dépit de la nouvelle chute de Wall Street... qui a été particulièrement sévère.

Mais le léger assouplissement des restrictions de crédit annoncé après la clôture du marché de New-York par la Réserve fédérale des États-Unis (voir en page 1) a fait espérer une amélioration outre-Atlantique.

En outre, la baisse vertigineuse des bourses de valeurs commence à préoccuper les gouvernements dans la mesure où elle pénalise lourdement l'épargne investie en actions.

A Paris, une fois de plus, les organismes de placement collectif ont procédé à quelques achats, et surtout les ventes ont considérablement diminué, ce qui a permis de coter facilement et de corriger les excès commis précédemment.

Mais rien n'est réglé, et, encore une fois, tout le monde est suspendu à l'évolution de la Bourse de New-York, considérée actuellement comme phare directeur.

Avance de Carrefour, Moët-Hennessy, Vinipriz, Peugeot, Poclain, Legrand, L.M.T., Moulinex, Radiotechnique, C.S.F., S.A.T., Marine, Sacilor, Aquitaine, Roussel-Uclaf, l'Air liquide, L'Oréal.

Aux valeurs étrangères, meilleure tenue des américaines, malgré le repli de Wall Street, et recul des allemandes et des hollandaises.

Sur le marché de l'or, quasi-stabilité du lingot et du kilo en barre à 24 980 F et 24 860 F contre 24 900 F et 24 901 F. Légère avance du napoléon à 266,60 F contre 264,90 F et de la rente 4 1/2 % 1973. Les transactions sur le métal sont de 10 millions de francs contre 15,7 millions de francs.

LONDRES

Le redressement se poursuit

Le marché poursuit son redressement par solidarité avec Wall Street. Les industrielles se raffermissent, ainsi que les pétroles. En revanche, les mines d'or se replient et De Beers est hésitant après son vif recul de la veille.

OR (ouverture) dollars) : 157 50 contre 157 50

VALEURS	CLOTURE 5/9	COURS 6/9
War Loan 3 1/2 %	23 3/4	23 3/4
Beechamps	162 1/2	165 1/2
British Petroleum	284 ...	288 1/2
Shell	174 .	176
Vickers	37 1/4	38 1/4
Imperial Chemical	172 ...	173 ...
Courtaulds	35 1/4	37 3/4
De Beers	194 ...	194
* Western Holdings	33 7/8	32 7/8
Rio Tinto Zinc Corp.	181 ..	183 ...
* West Driefontein	38 ...	38 ...

(*) En livres

MARCHÉ MONÉTAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	...	...
Effets privés	...	13 3/8 %
Moyen terme	...	12 1/2 %

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	4 sept.	5 sept.
Valeurs françaises	74,9	75,2
Valeurs étrangères	79,4	78,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	63,4	63,3

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5/9	6/9
1 dollar (en yens)	302 51	302 85

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES (ICI). — Résultats du premier semestre 1974 : chiffre d'affaires, 1 444 millions de livres contre 1 024 millions de livres ; bénéfice net, 148 millions de livres contre 94 millions de livres (113 millions contre 47 millions, compte tenu des subventions). En tenant compte de l'inflation, le bénéfice avant impôts (254 millions de livres contre 137 millions) devait être amputé de 50 millions de livres, comme celui de 1973. Les deux tiers des bénéfices ont été réalisés hors de Grande-Bretagne.

NEW YORK

Forte reprise

Une forte reprise des cours, comparable à celle qui avait salué le 7 août la démission du président Nixon, a marqué la première mesure prise par les autorités monétaires en faveur d'un relâchement du crédit, à savoir la diminution des réserves obligatoires sur les gros dépôts des banques à plus de quatre mois. Après une hausse initiale, puis un affaiblissement en cours de séance, suivi d'un rebondissement, l'indice *Dow Jones* a finalement gagné 22,75 points, s'établissant en clôture à 670,76 contre 648. L'activité a néanmoins diminué, avec 14,21 millions de titres échangés contre 16,93 millions précédemment. Cette diminution montre que les opérateurs restent prudents, estimant que la mesure prise par la *Réserve fédérale* n'impliquait aucun assouplissement réel de sa politique restrictive, d'autant que le montant des crédits distribués par les banques new-yorkaises a fortement augmenté la semaine dernière. Mais ils ont pu estimer qu'un coup d'arrêt était donné à la hausse des taux d'intérêt, ce qui a motivé la reprise. L'accord intervenu lors du premier mini-sommet présidentiel en faveur d'un relâchement des contraintes pesant sur le crédit a également joué.

Tous les compartiments ont été touchés par la reprise, notamment aux produits chimiques (*Du Pont*), aux pétroles (*Exxon*), aux électroniques et aux sidérurgiques.

Indices Dow Jones : transports, 137,42 (+ 3,17) ; services publics, 60,29 (+ 0,19).

VALEURS	COURS 4/9	COURS 5/9
Alcoa	40 7/8	40 1/2
A.T.T.	41 1/4	42 1/8
Boeing	17 3/8	17 1/2
Chase Manhattan Bank	28 ...	30 1/4
Du Pont de Nemours	114 3/4	116 1/2
Eastman Kodak	75 3/8	78 5/8
Exxon	62 3/8	64 3/8
Ford	38 1/4	40 ...
General Electric	35 1/8	36 5/8
General Foods	17 ...	17 1/4
General Motors	37 7/8	38 3/4
Goodyear	13 3/8	13 7/8
I.B.M.	180 ..	182 1/2
I.T.T.	17 ...	17 1/2
Kennecott	26 3/4	27 3/4
Mobil Oil	37 ...	38 ...
Pfizer	23 ...	23 3/4
Schlumberger	83 1/8	87 3/4
Texaco	22 1/4	23 ...
U.A.L. Inc.	16 7/8	17 ...
Union Carbide	36 7/8	38 1/4
U.S. Steel	41 ...	42 5/8
Westinghouse	9 1/2	9 3/4
Woolworth	10 1/2	11 5/8

BOURSE DE PARIS — 5 SEPTEMBRE — COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1960	..	..
— parts 1958	332 ..	332 ..
Ch. France 3 %	93 50	93 50
Abeille-I.G.A.R.D.	546 ..	545
Abeille (Vie)	323 ..	322 ..
A.G.P.	394 50	397 ..
Concorde	o294	o294 ..
Epargne France	395	395
Fonc. T.I.A.R.D.	82	82 10
Foncière (Vie)	212 50	210
France (I.A.R.D.)	365 ..	365

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (Vie)	435	425 ..
Préservatrice S.A.	330	332 ..
Prévoyance	1035	1030 ..
Protectrice A.I.R.	251	241 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq.	245 ..	243
SLIMINCO	130	126 ..
Sté Cent. Banque	73 ..	73
SOFICOMI	118	116

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Actes Investiss.	93 ..	92 ..
Gestion Sélect.	197	197
Invest. et Gest.	106	104 30
Parisienne Plac.	155	155

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Crédit Universel	109 ..	109
Financière Sofal.	137 50	135 30
Finextel	107 ..	108 30
Foncia-Crédit	161 50	155 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	75	75 ..
France-Bail	200	201 ..
Hydro-Energie		51 20
Immobanque	119 50	118 10
Immoffice	118	118
Interbail	120	120
Locafinancière	121	121
Lyon-Alemand	118 60	116 50
Soc. Mars. Crédit	255 50	255 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Cogifi	102	101 ..
Fonciné	100 40	100 70
Gr. Fin. Constr.	105 50	107
Immindo	d100	d 98 50
Imminvest	78 20	79
Cie Lyon Imm.	94	94
Sagimo	98 10	98 10
UFIMEG	86	85 50
U.G.I.M.O.	96 20	95 ..
Union Habit	115	115 ..
Un. Imm. France	105 20	105 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Fin. Haussmann	47	47 ..
Financière Iéna	o129	o129 ..
Gaz et Eaux	385	383 ..
La Mure	84	83 ..
Lebon et Cie	165	166 ..
(Ny) Lordex	...	113 ..
Cie Marocaine	27 50	27 ..
O.V.A.I.M.	56 ..	56 30
OPB-Paribas	98	98 ..
Ouenza	..	24 60
Providence S.A.	241	242 ..
Révillon	470	470 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Air-Industrie	72 20	74 20
Applic. Mécan.	127 30	124 80
Arbel	162	161
Asc. Westingh.	o 45 20	o 45 20
Ateliers G.S.P.	..	58 90
Av. Dass.-Breguet	175	175 .
Bernard-Moteurs	89 40	89 .
B. S. L.	227	228 ..
Cie des Compt.	121 50	123 20
C. M. P.	199 ..	200
Cape All. Europe	230 ..	228 .

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
488	4,50 % 1973	494 10	488	487	488 .
980	C.N.E. 3 %	973	975	975	972 .
230	Afrique Occ.	220	225	223 60	220 50
265	Air Liquide	251	257	255 50	253
62	Als. Part. Ind	60 60	60 10	60	61 30
548	Cie Gle Eaux	485	490	484 50	483
91	Electro-Méc.	85 90	87	87	85 60
265	Eng. Matra	258	256	256	255
180	E. J. Lefebvre	173	172 90	174 50	173 10
71	Esso S.A.F.	67	67 10	68	67 80
155	Eurafrance	157	156 50	155 50	155 .
325	Europe n° 1	300	305	305	305
205	Olida-Caby	195	186	186	182 40
77	Opfi-Paribas	74 60	74	74	73 05
135	Paris-France	138	131	131	130
114	Part. Etudes	101	98 50	100 20	98 50
158	Patern. S.A.	135 90	136 90	137 50	137 50
66	Pechelbronn	63 50	63	63 50	62 50

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 801	4 835	4 80
Canada ($ can. 1)	4 864	4 883	4 84
Allemagne (100 DM)	180 980	181 025	179 75
Belgique (100 fr.)	12 207	12 220	12
Danemark (100 krd.)	78 470	78 810	77 50
Espagne (100 pes.)	8 360	8 387	8 28
Grande-Bretagne (£ 1)	11 130	11 170	11 05
Italie (100 lires)	8 730	8 731	0 70
Norvège (100 krn.)	86 620	86 820	86
Pays-Bas (100 fl.)	177 830	177 850	176 50
Portugal (100 esc.)	18 840	18 705	15 75
Suède (100 krs.)	107 570	108 020	106 75
Suisse (100 fr.)	159 880	158 860	158

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/9
Or fin (kilo en barre)	24901 ..	24860
Or fin (kilo en lingot)	24900 ..	24980
Pièce française (20 fr.)	264 90	266 60
Pièce française (10 fr.)	205	204 80
Pièce suisse (20 fr.)	260 10	262 70
Union latine (20 fr.)	250 10	252 10
Souverain	257 20	260 30
Pièce de 20 dollars	1380 40	1406 ..
Pièce de 10 dollars	748	766 ..
Pièce de 5 dollars	441	460 .
Pièce de 50 pesos	1028 ..	1049 50
Pièce de 10 florins	230 ..	234 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE DU TOURISME ET DES LOISIRS

LIRE ÉGALEMENT

Le numéro du « Monde » daté 6 septembre 1974 a été tiré à 539 971 exemplaires.

A B C D . F G H

Le remplacement des avions de combat en Europe

Les Pays-Bas et la Belgique questionnent la France et les États-Unis

Les Pays-Bas et la Belgique viennent de demander au gouvernement français et au gouvernement américain s'ils ont l'intention d'équiper leur aviation respective, pour la France en Mirage F 1-M 53 fabriqués par la société Dassault, pour les États-Unis en avions de combat YF 16 (Général Dynamics) ou YF 17 Cobra (Northrop). Cette demande est contenue dans un questionnaire que le ministre des affaires étrangères belge et celui des Pays-Bas ont fait remettre à Paris et à Washington après leur entretien du lundi 2 septembre, à La Haye, auquel assistaient aussi les ministres respectifs de la défense de ces deux pays.

Cette démarche marque une nouvelle étape dans les négociations pour le remplacement, dans quatre pays d'Europe membres de l'OTAN (Pays-Bas, Belgique, Danemark, Norvège), des avions de combat Starfighter F-104 américains, qui ont atteint la « limite d'âge ». Dans cette compétition, il apparaît que les deux appareils *les plus en vue sont le* Mirage F 1-M 53 français et le YF-17 Cobra américain. Le concurrent suédois Viggen semble avoir peu de chance d'être retenu, bien que l'on s'attende à une nouvelle offensive en sa faveur lors de la prochaine visite aux Pays-Bas de M. Olaf Palme, premier ministre suédois, les 11 et 12 septembre.

Les autorités hollandaises, et notamment M. Joop Den Uyl, premier ministre, tiennent à souligner qu'il ne faut pas s'attendre à une décision de leur part avant la fin de l'année. Le gouvernement, de tendance socialiste, de M. Den Uyl, procéderait actuellement à une analyse des conséquences à long terme, pour les Pays-Bas, des solutions européenne ou américaine à cette question. Sans aller jusqu'à remettre en cause l'appartenance des Pays-Bas à l'OTAN, certaines voix s'élèvent dans les milieux parlementaires pour déclarer que la Hollande devrait se contenter de jouer un rôle plus modeste, et doter son armée de l'air d'avions de soutien au sol moins coûteux que les Mirage ou les Cobra (*le Monde* du 4 septembre).

Le ministre néerlandais de la défense, M. Henk Vredeling, doit être entendu, lundi 9 septembre, par la commission de la défense à la Chambre des députés, après s'être entretenu, le dimanche 8 septembre, à Paris, sur invitation de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, avec ses collègues belge, danois et norvégien. Les quatre ministres rencontreront, le 12 septembre à Washington, le secrétaire américain à la défense, M. James Schlesinger.

[La France a commandé, au groupe Dassault-Breguet, environ cent dix intercepteurs Mirage F-1, mais ils sont équipés du réacteur Atar-9-K-50. Conçu à l'origine pour le bombardier nucléaire Mirage-IV. Dans le même temps, elle a mis au point le réacteur M-53 pour équiper le bimoteur Super-Mirage-A.C.F. (avion de combat futur) de son armée de l'air (« le Monde » du 2 août).]

● *Le personnel au sol des compagnies aériennes étrangères* de l'aéroport de Lisbonne a déclenché une grève illimitée qui a commencé ce vendredi 6 août à 0 h. Seuls les avions de la TAP peuvent décoller. Rappelons que ces grèves sans préavis sont proscrites par la nouvelle législation sur la grève. — *(A.F.P.)*

LES LIVRAISONS DE BOMBES FRANÇAISES A LA BELGIQUE
Un démenti officiel

Le cabinet du ministre belge de la défense nationale a formellement démenti et réfuté, jeudi 5 septembre, les informations du journal libéral flamand *Het Caatste Nieuws* faisant état de l'achat par l'aviation belge de bombes françaises qui se seraient révélées inutilisables.

Le communiqué publié à ce sujet souligne que l'achat de ces bombes a été décidé en janvier 1970. Seule, la société Seca répondait entièrement aux exigences techniques opérationnelles et financières de la force aérienne. Jusqu'ici un grand nombre de bombes ont été tirées par l'aviation belge, et deux incidents mineurs, occasionnés par le lanceur, ont eu lieu en février 1973 et en février 1974. Les exercices ont été suspendus en attendant que *soit effectuée la modification du* lanceur. Des mesures de sécurité identiques sont toujours prises dans des cas semblables lorsque du matériel ou une partie du matériel présentent des défectuosités passagères. Le retrait de cette arme n'a jamais été envisagé. Les deux incidents n'ont d'ailleurs jamais représenté de danger, ni pour les équipages, ni pour les localités survolées.

L'ÉQUIPE DE FRANCE DE FOOTBALL POUR RENCONTRER LA POLOGNE SAMEDI

L'équipe de France qui doit rencontrer la Pologne le 7 septembre, à Wroclaw, a été composée comme suit : Bertrand-Demanes (Nantes), *Jodar (Reims), Adams (Nice), Trésor* (Marseille), Bracci (Marseille), Michel (Nantes), Guillou (Angers), Giresse (Bordeaux), Coste (Lille), Huck (Nice), Bereta (Saint-Etienne).

Remplaçants : Merchadier (Saint-Etienne), Lopez (Saint-Etienne), Tonnel (Troyes), P. Revelli (Saint-Etienne), Baratelli (Nice).

● *Le prix Joseph Aveline*, qui servait de support au pari tiercé le 5 septembre, à Vincennes, a été remporté par Edome-Rica, suivi de Ejakval et de Esquilin. La combinaison gagnante est 16, 9, 15.

Le Monde
publiera demain son supplément hebdomadaire

LE MONDE AUJOURD'HUI

- La fidélité est-elle une force ou une infirmité ? par Henri Fesquet.
- Le sapin défendu, par Olivier Renaudin.
- Au fil de la semaine : Naissance de la VI[e] fictive, par Pierre Viansson-Ponté.
- Lettre d'Anchorage, par Philippe Ben.
- *Manchester, le vent en poupe*, par Olivier Postel-Vinay.
- La philosophie : La communication, par Jean Lacroix.
- Bois de Boulogne... par Bernard Lafay.
- Télévision : Sept jours de téléjournal.

Du 7 au 14 septembre

M. STIRN SE REND EN GUADELOUPE EN MARTINIQUE ET EN GUYANE

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, se rendra du 7 au 14 septembre en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane. Il consacrera une journée en Guadeloupe aux questions de la banane, et une autre journée en Martinique à celles du tourisme. M. Stirn visitera ensuite la Guyane pendant trois jours. Le 22 septembre, enfin, il ira à la Réunion, également pendant trois jours, pour y étudier la situation économique globale de l'île.

● *M. Giscard d'Estaing*, après avoir reçu M. Mavros, ministre grec des affaires étrangères, a présidé vendredi 6 septembre une *réunion interministérielle sur* les problèmes de l'aéronautique puis une réunion consacrée aux affaires sociales en vue du prochain conseil des ministres.

SAUF POUR LE FUEL DOMESTIQUE

Le gouvernement compterait principalem[ent] sur la persuasion pour économiser l'éne[rgie]

Les fonctionnaires du ministère de l'industrie ont travaillé tard dans la nuit de jeudi, pour mettre la dernière main au « plan énergétique » du gouvernement qui, comme l'a annoncé M. Jacques Chirac jeudi après-midi à *Strasbourg*, sera divulgué d'ici à samedi, et peut-être dans l'après-midi de vendredi. Sauf pour le fuel domestique, qui pourrait davantage être rationné, les autorités paraissent pour le moment compter surtout sur la persuasion pour obtenir des économies d'énergie de la part des différents agents économiques.

Sans doute, les propos tenus à Strasbourg par le premier ministre sont eux-mêmes « énergiques », pour faire un jeu de mot qu'il paraît affectionner. « *Il est nécessaire* [...] *liser l'énergie des Français* [...] *économie en matière d'*[...] *d'énergie* » (interview à [...] Inter). « *Il est fondamental* [...] mesures pour économiser [...] *soient scrupuleusement* [...] *et que chacun, pour son* [...] *pour son automobile, pour* [...] *duction, s'efforce de ré*[...] *consommation d'énergie* (dis[...] Parc des expositions). » « *Le* [...] *saire freinage de la conso*[...] *d'énergie passe par une* [...] *tion de l'opinion publique* [...] le conseil régional). »

Au passage, M. Chirac a [...] à « démythifier » les crain[tes que] font naître les centrales nu[cléaires]. Ces centrales, a-t-il dit, « [...] *ni dangereuses ni polluantes* [...] *craintes ne reposent sur rien* [...] implantation, at-il ajouté, « [...] *pas décidée en cachette* ». [...] vernement « *va proposer* [...] *d'implantation souple qui se*[...] *cuté avec les conseils ré*[...] *Par exemple, c'est au cours* [...] *session de janvier que le* [...] *régional d'Alsace sera saisi* [...] *blème* ».

Comme nous l'annoncions [...] *le Monde* du 5 septembre, [...] principal du gouvernement e[st d'ob]tenir que la consommation [...] domestique (35 % environ [...] demande de produits pétroliers [...] inférieure de 10 % à ce qu'e[lle était] douze mois plus tôt. Grâce [...] hiver particulièrement clém[ent...] objectif a été spontanément [...] *En juillet, cependant, le go*[uverne]ment a imposé aux raffineurs [...] buteurs et revendeurs de [...] que, respectivement, 100 %, [...] 90 % des quantités habituel[les...] dégressivité de ce pourcenta[ge...] destinée à donner du jeu [...] tème pour permettre de co[...] cas urgents ou spéciaux et d[...] les nouveaux clients. Pour [...] d'atteindre son objectif, le [gouver]*nement pourrait réduire ce*[s] pourcentages à, respectivem[ent] 85 et 80 %. Ces mesures aut[...] seront sans doute complété[es par] des encouragements de na[ture fis]cale aux particuliers pour qu'[ils éco]nomisent de l'énergie.

Il va de soi que si l'hiv[er ...] rigoureux, il faudrait revoir l[...] ble du dispositif et sans [...] renoncer à atteindre l'objectif.

En ce qui concerne le fuel [indus]triel, le gouvernement pourrait [...] cer des mesures d'incitation [...] pour encourager les entrepri[ses ...] des économies d'énergie. A [...] même fin, des « contrats de [pro]gramme » pourraient être c[...] avec les différentes branches [...] trielles quand l'enquête en [...] sera terminée, dans le même [...] — semi-autoritaire — de c[e qui] est fait pour les prix. On es[...] des pénalités envisagées au[...] ment par M. Michel d'Ornano [...] nistre de l'industrie et de la r[...] che *(le Monde* du 26 juillet [...]

Si l'on suit le fil des déclar[ations] officielles sur ces *différents* [...] depuis la formation du gouverne[ment] Chirac, on a l'impression que [...] autorités ont peu à peu renon[cé à] prendre des mesures vraiment co[ntrai]gnantes, en dépit de l'objectif [...] tes fois affirmé de rétablir l'[équi]libre de la balance commerci[ale ...] la fin de 1975.

Pour le carburant automobil[e, il] n'est toujours pas question de ra[tion]nement. *Les limitations de vi*[tesse] (90 kilomètres-heure sur les r[outes] ordinaires, 120 sur les route[s à] quatre voies et 140 sur les [auto]routes) seront sans doute ma[inte]nues. — Ph. S.

En Italie

M. Giovanni Agnelli et l'hebdomadaire du Vatican se prononcent contre l'entrée des communistes au gouvernement

De notre correspondant

M. Giovanni Agnelli, président de la Cofindustria (Confédération générale de l'industrie italienne), s'est prononcé contre le « compromis historique » proposé par les communistes qui offrent de participer au pouvoir avec les socialistes et les démocrates-chrétiens (« le Monde » du 4 septembre). Le même jour, l'hebdomadaire du Vatican, « l'Osservatore Della Domenica », assurait qu'une alliance entre le P.C.I. et les démocrates chrétiens serait « plus dommageable qu'utile ».

Rome. — Dans son interview au quotidien *24 Ore*, M. Agnelli déclare : « *Je suis certain d'interpréter la conviction de l'industrie privée en affirmant que les nouveaux compromis dont on parle tant ne peuvent pas être considérés tout simplement comme une solution de rechange à l'actuelle majorité gouvernementale. Ce serait le début d'un système totalement différent qui modifierait substantiellement la nature du système économique et social dans lequel l'initiative privée, libre et efficace, est possible. (...) Il éloignerait rapidement notre pays du monde occidental.*

Le président de la Cofindustria a, d'autre part, longuement exprimé son point de vue sur la reprise de la production économique à la rentrée ; il ne convient pas, selon lui, de faire « *des prévisions globalement catastrophiques ou de montrer un optimisme général* ». M. Agnelli s'est entretenu avec le ministre du travail, M. Bertoldi, et le ministre du Trésor, M. E. Colombo, afin de préparer des rencontres dans les prochaines semaines *entre* l'industrie, les syndicats et les ministères intéressés. On n'exclut pas l'hypothèse d'une rencontre tripartite.

Quant aux confédérations syndicales, elles ont *commencé* à réunir progressivement leurs organismes directeurs, dont les travaux se poursuivront jusqu'à la fin de septembre. Elles semblent en général résolues à engager s'il le faut une épreuve de force cet automne et repoussent toutes l'idée d'un « pacte social » semblable à celui conclu en Angleterre entre les syndicats et le gouvernement. La course des salaires et des prix a pris de telles proportions que les revendications d'augmentation des traitements s'imposent et provoquent dans les milieux de l'économie privée une inquiétude certaine. Mais les confédérations syndicales auront-elles les moyens de participer en un bloc homogène à la discussion ? Depuis plusieurs mois, la poussée unitaire s'est notablement affaiblie dans la mesure même où les partis politiques ont cherché petit à petit à récupérer des marges d'autonomie qu'ils avaient consenties aux centrales syndicales. C'est la question de fond qui renvoie à l'actuel débat sur la coopération des communistes avec la majorité.

JACQUES NOBÉCOURT.

APRÈS LA DÉCISION DE LA COUR DE CASSATION

Un juge d'instruction parisien va statuer sur les demandes de liberté des six manifestants corses

Quatre cents agriculteurs corses ont manifesté le 5 septembre à l'appel de la F.D.S.E.A. afin de réclamer la mise en liberté des six agriculteurs incarcérés. Les manifestants ont bloqué plus de quatre heures durant la route reliant Bastia à Porto-Vecchio.

Le même jour la F.N.S.E.A. a publié un communiqué dans lequel elle protestait « vigoureusement » *contre le maintien en détention provisoire des six agriculteurs.* « Le gouvernement, *affirme le communiqué*, portera l'entière responsabilité des incidents graves que cette situation risque de provoquer tant en Corse que dans le midi de la France. »

Le président des chambres d'agriculture, M. Louis Perrin, a, en revanche, désapprouvé les « méthodes » *employées par les paysans corses tout en reconnaissant que* « ce sont des manifestations violentes, et notamment la mise à sac de l'agence du Crédit agricole, qui ont conduit le gouvernement à accélérer l'application des mesures promises au cours du printemps par M. Messmer, alors premier ministre ».

Les six agriculteurs manifestants d'Ajaccio incarcérés à la prison des Baumettes à Marseille depuis le 29 août dernier pour avoir investi la direction départementale de l'agriculture le *27 août et molesté son directeur* sont transférés ce vendredi 6 septembre, par avion, dans une prison parisienne. Le magistrat d'Ajaccio qui instruisait leurs dossiers a en effet été dessaisi de l'affaire jeudi par la chambre criminelle de la Cour de cassation « *pour cause de sûreté publique* ». C'est désormais un magistrat parisien, M. Jean Pascal, premier juge, qui est chargé de cette information judiciaire et qui devra statuer samedi soir au plus tard sur la demande de mise en liberté déposée dans la soirée du 3 septembre par M[e] François Sarda, avocat au barreau de Paris, en faveur des six détenus : M. François Musso, président de *la fédération départementale des* syndicats d'exploitants agricoles, et MM. Ange Acquaviva, Charles Peretti, Lucien Tirroloni, Pierre Susini et Roch Simoni.

La chambre criminelle de la Cour suprême a dû se réunir exceptionnellement jeudi pour statuer sur la requête du procureur général près la Cour de cassation demandant le dessaisissement du juge d'Ajaccio qui avait procédé, le 29 août à Marseille, à l'inculpation de dix manifestants. Ceux-ci avaient été transférés par la police sur le continent pendant la garde à vue. Quatre d'entre eux avaient ensuite été remis en liberté. Le procureur général estimait en effet que le climat passionnel régnant en Corse risquait de nuire à la sérénité de la justice. Les magistrats de la Cour suprême ont été du même avis après avoir entendu le rapport du conseiller Mongin et les conclusions de M. Albaut, avocat général.

Pourtant M[e] Arnaud Lyon-Caen, plaidant au nom des six inculpés, s'est élevé contre l'éventualité d'un renvoi du dossier devant une autre juridiction que le tribunal d'Ajaccio. Il a fait valoir *que cette démarche était* excessive et anachronique. Excessive, parce qu'il y a, selon lui, une exagération dans la présentation des faits, certes graves mais non dramatiques. Anachronique, car le mécontentement des agriculteurs corses, dit-il, est maintenant apaisé depuis qu'un conseil interministériel a fait droit, le 2 septembre, à la plupart de leurs revendications.

Cette décision a été commentée par *M. Chirac, premier ministre*, le soir même au cours d'une conférence de presse.

Il a souligné que les *motifs* qui avaient poussé le parquet d'Ajaccio à demander d'être dessaisi de ce dossier étaient légitimes, et que, dès lors, il était normal que le procès se déroule devant un tribunal de la France continentale. « *Le gouvernement souhaite que la loi soit respectée et les sanctions prévues appliquées* », a *déclaré le premier ministre.*

Ces agriculteurs, a-t-il ajouté, « *se sont laissés aller à des actes qui doivent être réprimés avec sévérité* ».

A la suite de cette déclaration, M[e] François Sarda, avocat des inculpés, a précisé : « *Il ne paraît pas souhaitable pour la défense des agriculteurs corses inculpés, qui attendent leur mise en liberté, de polémiquer avec M. le premier ministre. Il requiert sans avoir manifestement une exacte connaissance du dossier. La défense se borne, au contraire, à reprendre la formule jusqu'ici traditionnelle employée d'ordinaire par le pouvoir exécutif, à savoir : la justice est saisie, qu'elle statue avec sérénité et indépendance.* »

هكذا من الأصل